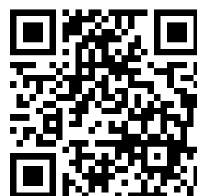
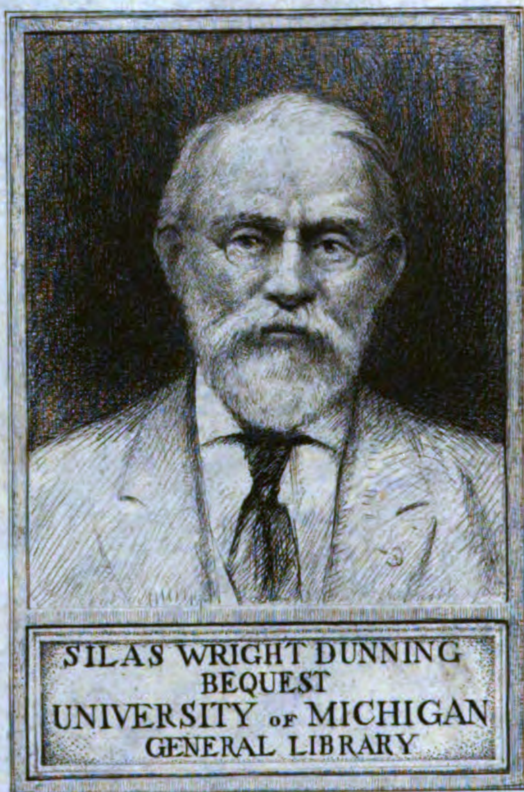



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



REVUE DU MIDI

19me ANNÉE  JANVIER 1905

Revue du Midi

TOME TRENTE-SEPTIÈME



NIMES
IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

1905

BEAUCAIRE SOUS SAINT LOUIS.

(*suite et fin*)

III.

LA SUZERAINETÉ DE BEAUCAIRE.

Les archevêques d'Arles, depuis l'empereur Louis le Débonnaire, possédaient la suzeraineté de Beaucaire et de la terre d'Argence (1). Les comtes de Toulouse leur devaient hommage pour ce fief important. Pendant la guerre des Albigeois, Michel de Morèse, archevêque d'Arles, et son chapitre, agissant en maîtres absolus, dépouillèrent de ce domaine le comte Raimond et le transférèrent à Simon de Montfort (2). Cette inféodation ne fut pas reconnue par le Concile de Latran ni par Innocent III : ayant assigné au chef de la croisade ce que son armée avait conquis à l'ouest de Béziers, ils avaient réservé tout le Comté Venaissin, Beaucaire, Nimes et les bords du Rhône (3).

En 1224, Raymond le jeune voulant faire la paix

(1) *H. L.* VI, 76 ; VIII, cc. 333-335.
(2) *H. L.* VI, 453, 454 ; Ménard, I. 276.
(3) *H. L.* VI, 474, 477, Potthast, nº 5010. — Ménard, I, 278.

avec l'Église, se soumettait aux conditions que lui imposaient les évêques de la province, dans les conférences de Montpellier du mois de juin et du 25 août. L'archevêque d'Arles, Hugues Béroard, lui inféoda alors le château de Beaucaire et la terre d'Argence et le comte Raimond déclara tenir ce fief de l'archevêque et de l'église d'Arles (21 septembre) (1).

Quand par le traité de Paris (1229), Raimond VII céda au roi de France Beaucaire et la terre d'Argence, l'archevêque d'Arles en était le véritable suzerain. Mais le roi était trop haut placé pour remplir les devoirs d'un vassal et ne lui rendit aucun hommage. L'archevêque réclama et porta ses doléances jusqu'à Rome. Le pape Grégoire IX (11 mai 1230) se fit son interprète auprès de saint Louis et écrivit en même temps à Pierre de Collomedio, son chapelain, en le chargeant de faire connaître de son côté à ce prince les plaintes de l'archevêque d'Arles : ni Simon de Montfort, ni le roi n'ont acquitté les droits féodaux à raison du fief d'Argence et de Beaucaire ; le prélat demande à être indemnisé (2).

Le roi répondit, et sa lettre porte en substance : que la terre de Beaucaire relevait de la couronne de France, lors même qu'elle était possédée par les comtes de Toulouse ; que le comte Simon n'avait pu rien faire légitimement au préjudice des droits du roi (3).

L'archevêque d'Arles, ne pouvant obtenir la satisfaction qu'il demandait, finit par entrer en pour-

(1) *H. L.* VI, 587 ; — Ménard, VII, 636.

(2) *Gallia christ. noviss.* c. 360, n° 950, 951. — Potthast, 8552. Baluze *Miscellanea*, édit. Mansi, t. III, p. 392.

(3) Eyssette, I, 27.

parler avec Raimond VII. Celui-ci ne se résignait pas à la perte d'une partie si considérable de son domaine. Sa conduite fut très suspecte pendant la révolte de Trencavel (1240) ; il refusa de secourir le sénéchal de Carcassonne. Bientôt il fut à la veille de prendre lui-même les armes contre le roi et de s'unir à ses ennemis. En attendant, il contrevint d'une façon formelle au traité de 1229. A Cavaillon, dans la chambre de l'évêque de cette ville, en présence des évêques d'Albi, de Carpentras et d'Orange, il déclara à l'archevêque d'Arles qu'il tenait de lui et de son église le château de Beaucaire et la terre d'Argence et lui fit hommage pour ces fiefs. L'archevêque Jean Baussan lui en donna l'investiture et lui promit de l'aider de tout son pouvoir à les *recouvrer* et à les conserver, de faire une vive guerre et d'y employer tous les moyens spirituels et temporels (30 mai 1241) (1).

L'archevêque d'Arles encourageait par cet acte un seigneur félon et considérait le roi lui-même comme un vassal rebelle. Mais les victoires de Taillebourg et de Saintes, en brisant la ligue des barons révoltés, amenèrent la soumission de Raimond VII et rendirent vaine l'inféodation de l'archevêque d'Arles.

Le successeur de Jean Baussan, Bertrand Malferrat, arriva, par des moyens plus pacifiques, à la solution du conflit. Il s'adressa au Saint Siège. Le pape Alexandre IV eut égard à ses réclamations et chargea Gui Fulcodi, évêque du Puy, d'accommoder le différend entre le roi et ce prélat. « Notre frère l'archevêque d'Arles, écrivit-il à Fulcodi, nous a fait signifier que notre cher fils dans le Christ,

(1) *H. L.* VI, 728 ; VIII, cc. 1059-1060 ; — Ménard, VII, 636.

l'illustre roi de France, lui fait tort en ce qui concerne le château de Beaucaire et ses dépendances. Comme le dit roi affirme qu'il a droit sur ce château, mais qu'il a l'intention d'entrer en accommodement, nous vous prions de faire un tel arrangement entre l'archevêque et le roi et de vous appliquer si efficacement à remplir le rôle d'arbitre que désormais aucun conflit ne puisse s'élever entre les deux parties, à l'occasion de cette affaire (12 mai 1259) (1).

L'évêque du Puy, le conseiller si écouté de saint Louis, amena bientôt une transaction entre le roi et l'archevêque d'Arles. Une charte latine de Louis IX expose ainsi l'affaire et l'arrangement qui fut conclu :

« L'archevêque d'Arles, dit-il, avait soulevé une difficulté au sujet du château de Beaucaire et de l'Argence que nous possédons dans son diocèse. Il affirme que feu Simon, comte de Leicester et seigneur de Montfort, avait reçu ce château et l'Argence en fief de l'archevêque d'Arles d'alors, à la condition que le comte et ses successeurs seraient tenus à l'hommage et à la fidélité envers l'archevêque d'Arles et ses successeurs. Il promit de donner immédiatement à l'archevêque mille marcs d'argent et à l'avenir un cens annuel de cent marcs à perpétuité. C'est pourquoi l'archevêque actuel nous demandait une compensation pour la fidélité et l'hommage que nous ne rendons à personne, le payement du cens annuel, 600 marcs qui restaient encore dus sur la somme prise et les arrérages du temps écoulé.

« De notre côté et pour notre défense, nous allé-

(1) *Gallia christia novis*.c. 456, n° 1194. — Biblioth. Calvet, ms. 2754, f° 40.

guions la longue possession de notre très cher père, la nôtre et celle de feu Raymond, comte de Toulouse, duquel notre père, on le sait, avait acquis le dit château. Comme ce château est situé dans notre royaume, il paraîtrait appartenir à notre mouvance plutôt qu'à celle de l'église d'Arles, située dans l'empire, quoique les limites de ce diocèse s'étendent dans le royaume.

« Enfin Guillaume, archidiacre d'Arles, procureur de son archevêque, étant venu en notre présence, notre cher et fidèle Gui, évêque du Puy, faisant fonction de conciliateur en vertu d'un mandat spécial du Souverain Pontife, nous avons transigé de la manière suivante avec le fondé de pouvoir de l'archevêque :

« Le château de Beaucaire, avec l'Argence, restera à nous et à nos successeurs les rois de France libre de tout hommage et fidélité ainsi que de toute compensation ;

« Si ce château venait en la possession d'un de nos successeurs qui ne serait pas roi de France, lui et ses successeurs qui ne seraient pas rois de France, seraient tenus à perpétuité à jurer fidélité et à rendre hommage à l'archevêque d'Arles, qui existerait alors ;

« Le fondé de pouvoir de l'archevêque, au nom de ce prélat, consent à la transaction soit pour le cens annuel de 100 marcs, soit pour la somme de 600 marcs et pour tous les arrérages passés ; il tient quitte l'âme de notre très cher père, nous-même et nos successeurs.

« Quant à nous, nous ferons assigner à l'archevêque et à ses successeurs à perpétuité cent livres tournois

de revenu annuel à prendre à Beaucaire ou en Argence sur nos possessions » (1).

En même temps saint Louis écrivait au sénéchal de Beaucaire et lui faisait savoir qu'il assignait 100 livres tournois à l'archevêque d'Arles. Le 20 novembre suivant, l'archevêque et son chapitre acceptent la convention par acte authentique et le même jour, le sénéchal de Beaucaire, Geoffroi de Ronchère, à Arles, en présence du chapitre de cette église, déclare que les cent livres tournois attribuées à l'archevêque d'Arles seront à prendre sur le péage que le roi possède à Beaucaire. Au mois de mai suivant, le roi ratifia la désignation faite par son sénéchal (2).

Ainsi se termina cette affaire si longtemps en suspens ; elle fit paraître chez les archevêques d'Arles une rare ténacité à défendre les intérêts de leur église ; chez saint Louis, l'attachement aux droits de la couronne, uni à l'esprit de justice ; chez Gui Fulcodi, l'habileté conciliante d'un négociateur.

IV.

UN CONFLIT RELIGIEUX.

Au XIIIe siècle, outre l'antique église Saint-Pierre des Rives, bâtie sur les bords du Rhône, et la chapelle du couvent des Frères-Mineurs fondé vers 1220, près de l'endroit où l'on a creusé depuis la prise d'eau du canal, Beaucaire possédait, sur l'emplacement actuel ou le voisinage de l'église

(1) *Gallia christ. noviss. Arles*, c. 457, n. 1197.

(2) *Gallia christ. noviss.* c. 457, n. n. 1198, 1199, 1200, 1202.

Notre-Dame, un groupe d'édifices religieux : la chapelle de la Sainte-Pâque (1) qui confrontait du midi à Notre-Dame-des-Pommiers et du nord au château ; l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse ; l'église paroissiale Notre-Dame-des-Pommiers, orientée de l'est à l'ouest, et l'église Sainte-Catherine, contigüe au cloître bénédictin et tout près de Notre-Dame-des-Pommiers. Ces diverses églises et chapelles, en vertu d'une donation faite, vers 1096, par Raimond, comte de Toulouse, appartenaient au monastère de la Chaise-Dieu, moyennant certains cens dus à l'archevêque d'Arles (2). Les principales étaient Saint-Nazaire-et-Saint-Celse, prieuré bénédictin, et Notre-Dame des-Pommiers, centre paroissial, église mère de toute la ville, *ecclesia matrix*.

Vers 1240, un conflit surgit, entre les moines du prieuré et les prêtres qui desservaient les églises, au sujet de la célébration des offices, du traitement du clergé paroissial, des droits de l'archevêque et de l'église d'Arles. Les choses s'envenimèrent au point que l'archevêque d'Arles, Jean Baussan, lança l'excommunication contre le prieur. Celui-ci en référa à Guillaume, abbé de la Chaise-Dieu : avec l'autorisation de l'abbé, il s'en remit à la miséricorde de l'archevêque et jura librement de s'en rapporter à ses ordres, sur les divers points litigieux. Jean Baussan, empêché par de grandes et difficiles affaires, délégua ses pouvoirs à Bertrand Malferrat, prévôt du chapitre, son futur successeur sur le siège d'Arles.

(1) Dans un acte du 21 septembre 1226, on lit : *Acta sunt hec apud Bellicadrum, in sala ecclesie santi (sic) Pasche que est juxta ecclesiam Sancte Marie de Pomeriis. (Gal christ. noviss.* f. 358, n° 914.

(2) Archives du Gard, G. 277. — *H. L.* V. c. 746. — Goiffon, *Beaucaire*, p. 25.

Le prévôt vint à Beaucaire, y fit une enquête, et après avoir pris l'avis d'hommes religieux et d'habiles jurisconsultes, il porta une ordonnance au nom de l'archevêque d'Arles. En voici l'analyse :

A l'avenir, les moines devront faire les offices et chanter les heures canoniales dans l'église Saint-Nazaire, ils n'officieront plus dans l'église paroissiale Notre-Dame, ni dans l'église Saint-Pierre ; ils ne célèbreront point la messe dans ces deux édifices, si ce n'est pour un motif honnête, nécessaire ou utile, et sur l'invitation du vicaire ou d'un autre en son nom. Que désormais, dans l'église Saint-Nazaire, ils évitent de recevoir *ad divina* les excommuniés et les interdits.

Dans l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Pommiers, les offices divins seront désormais célébrés avec la solennité et la dévotion requises, suivant les coutumes et les règlements de l'église d'Arles, par le vicaire, les autres prêtres et clercs séculiers que le prévôt déléguera à cet effet.

A l'avenir, à la vacance de la vicairie, le prieur présentera à l'archevêque un vicaire perpétuel, *idoine* par sa vie et sa science. Le vicaire sera institué par l'archevêque, il aura charge d'âmes, la garde des reliques et des autres choses qui regardent l'archevêque. Pour tout le spirituel, le vicaire et les autres prêtres devront répondre à l'archevêque et à l'église d'Arles ; pour le temporel, au prieur. Ils devront fournir caution, avec serment, à l'archevêque.

Outre le chapelain de l'église Saint-Pierre, on devra nommer et constituer dans l'église Notre-Dame, en sus du vicaire, deux autres prêtres ; tous trois seront tenus de promettre et jurer obéissance à l'archevêque et en recevront charge d'âmes. Pour

les aider dans leur ministère et pour le service de l'église, il y aura deux diacres et deux autres clercs de bonnes mœurs qui sauront bien lire et chanter. Les prêtres et les clercs devront prendre en commun leur sommeil et leurs repas.

Le prieur est obligé d'assigner à ces prêtres et à ces clercs une maison et une habitation, dont la porte d'entrée et de sortie devra être distincte de celle des moines. La maison sera près de l'église, dans un lieu convenable et décent, où ces prêtres et ces clercs pourront honnêtement rester, manger et dormir ; ils devront coucher, non dans des chambres séparées, mais tous ensemble, dans le local qui leur sera donné.

Quant aux autres prêtres qui ont des chapellenies, par l'attribution de fidèles défunts de Beaucaire, ils devront se lever pour matines et, avec les autres clercs, se réunir à l'église Notre-Dame, pour les heures canoniales, le plus souvent possible, en observant toutefois la forme synodale.

L'archevêque avait autrefois affecté au traitement du vicaire une somme sur certains revenus de la dite église. Le prévôt ne change rien à ce règlement ; mais, par l'autorité de l'archevêque et au nom de l'obéissance, il ordonne aux vicaires et aux autres prêtres de ne rien machiner, à l'occasion des legs des moribonds, au détriment du prieur. Si quelque fraude était découverte à ce sujet, elle serait très gravement punie par l'archevêque. Aux autres prêtres, aux diacres et aux clercs, le prévôt assigne comme émoluments tous les dons faits en leur faveur par les vivants et par les moribonds.

Le prévôt ordonne au prieur de fournir les aliments aux vicaires, aux prêtres et aux clercs sus-

nommés, suivant la coutume des églises voisines, d'une manière bonne et honnête, et dans la maison qu'il doit mettre à leur disposition.

Vu que l'archevêque et l'église d'Arles ont toujours possédé et exercé pleine juridiction dans Beaucaire pour les causes matrimoniales, l'usure et les autres causes ecclésiastiques ; vu qu'ils ont toujours eu droit de visite et de correction dans les églises de cette ville, le prévôt ordonne au prieur et à ses successeurs de ne rien entreprendre contre l'archevêque et l'église d'Arles, en ce qui concerne les objets précédents ou la loi synodale, la loi de juridiction, le droit épiscopal.

En vertu du droit paroissial, porte l'ordonnance, une église ne peut prétendre à une portion des legs faits par les fidèles qui veulent être inhumés dans son cimetière, mais seulement aux legs laissés par ceux qui choisissent un autre lieu de sépulture. En conséquence, le prévôt défend au prieur de recevoir le tiers des sommes que des testateurs, voulant être ensevelis dans son église, chargeraient les exécuteurs de leurs dernières volontés de distribuer. D'après les dispositions du droit, dit encore le prévôt, sur les legs aux chapelles, aux monastères et aux autres établissements pieux, l'évêque diocésain doit recevoir une portion canonique. Par suite, dans les legs que les paroissiens de Beaucaire pourront faire à leurs églises et au monastère de la Chaise-Dieu, il faudra toujours sauvegarder le droit diocésain et la portion canonique due à l'archevêque et à l'église d'Arles ; ce prélat et son église pourront réclamer ce qui leur revient, quand bon leur semblera.

Dans les ordonnances précédentes, le prévôt

réserve le plein pouvoir que possède l'archevêque d'ajouter, de diminuer, d'interpréter et de prescrire toute autre chose qui lui paraîtra utile.

Ces ordonnances et statuts furent lus et récités, le 1er février 1242, dans l'église Notre-Dame, en présence du prieur et du vicaire susnommés et de nombreux témoins : moines, prêtres, jurisconsultes, etc. (1)

Ce document important, qui avait échappé jusqu'aujourd'hui aux historiens de Beaucaire, nous montre la manière dont fut réglé un conflit très aigu :

Le service du prieuré de Saint-Nazaire-et-Saint-Celse sera distinct de ceux de Notre-Dame et de Saint-Pierre ; le prieur devra fournir à l'entretien du clergé paroissial et lui assurer certains revenus ; les droits du monastère de la Chaise-Dieu sur les églises et chapelles de la ville, en vertu de donations antérieures, doivent laisser intacts les droits que les lois canoniques reconnaissent à l'archevêque et à l'église d'Arles.

V.

DIVERS FAITS RELIGIEUX.

Glanons encore quelques détails qui intéressent l'histoire religieuse de cette époque :

C'était pour les religieuses de Saint-Sauveur de Nimes, l'heure du calme après la tempête. En 1208, le comte Raimond VI leur avait donné le village de Saint-Paul, dans la plaine de Beaucaire, avec toutes

(1) Bibliothèque Calvet d'Avignon, ms. 2754, f° 175; *Gal. christ. noviss. Arles*. c. 1085, n. 2.704.

ses dépendances et tout ce qui leur avait été déjà concédé par le comte Alfonse, son aïeul (1). Quelques années plus tard, ce village fut incendié par les troupes de Simon de Montfort et réuni à ses domaines ; il passa, en 1226, à la couronne de France. Les enquêteurs royaux rendirent nne sentence qui rétablissait les religieuses de l'abbaye de Saint-Sauveur dans la possession des ruines du village de Saint-Paul et de son territoire (20 septembre 1255) (2).

Le 20 mars 1256, l'archevêque d'Arles, Jean Baussan « considérant la dévotion et la religion de Béatrix, abbesse, et des moniales de Saint-Sauveur-de-la-Font de Nimes » leur accorda et donna « la maison, avec toutes ses dépendances, où habitaient autrefois les Repenties de la Condamine de la ville de Beaucaire », en réservant ses droits spirituels et « le cens annuel d'une canne d'huile qui devra être payée à lui et à ses successeurs au commencement du Carême » (3).

L'abbesse de la Fontaine de Nimes reçut vers la même époque, de l'archevêque d'Arles, la permission de venir demeurer à Beaucaire (19 mars 1256) (4).

Au mois d'août de l'année 1254, le roi de France, ayant égard à la demande des archevêques d'Arles, de Narbonne et d'Aix, et de plusieurs autres

(1) Archives du Gard, H. 708.— L'abbaye de Saint-Sauveur-de-la-Font possédait, à cette époque, d'autres droits dans le territoire de Beaucaire. En 1230, Pons Agilbert, Jean Félix, Guillaume Gueite passent une reconnaissance à l'abbesse Marie d'Amauri, pour des terres qu'ils possédaient près du village de Saint-Paul. En 1252, Marie Pellicier consent une reconnaissance en faveur du même monastère pour une vigne sise dans le terroir de Beaucaire et devant une rente de 8 deniers. Archives du Gard, H. 666.

(2) Ménard, I, 263 ; pr. 46 ; VII, 732 ; *H. L.* VI, 275 ; Eyssette, I, 448 ; Goiffon, *Beaucaire*, p. 18.

(3) *Gall. christ. noviss.* c. 449, n. 1179. — Bibliothèque Calvet, ms. 2754, f° 62 ; — Goiffon, *Beaucaire*, 99.

(4) Bibliothèque Calvet, ms. 2.754, fol. 62.

prélats, déclare qu'à l'avenir les prélats, les personnes religieuses, les clercs et les pèlerins seront affranchis du droit de péage, au passage du Rhône à Beaucaire. Cette dispense s'appliquera à leur famille, quand elle les accompagnera, mais ne s'étendra pas à leurs marchandises (1).

Au mois d'octobre 1258, saint Louis donne ordre au sénéchal de Beaucaire et à ses successeurs de payer chaque année à perpétuité au prévôt d'Arles la somme de cent sous tournois à prélever sur le péage de Beaucaire, « pour l'anniversaire de son très cher père d'illustre mémoire ». (2)

Les rois Jean (février 1362) et Louis XI (octobre 1473) ratifièrent et confirmèrent par des lettres patentes cette fondation de saint Louis. Comme l'attestent des monuments postérieurs, les chanoines et les bénéficiers de l'église d'Arles célébraient chaque année, le 10 novembre, un service pour le repos de l'âme de Louis VIII « avec les absoutes, cérémonies et solennités usitées en pareil cas. »

Ces menus faits ne nous ont pas semblé négligeables ; ils nous montrent saint Louis secourable au clergé et aux pèlerins, fils fidèle à la mémoire de son père, comme d'autres plus importants nous l'ont fait voir redresseur de torts, toujours guidé par l'idéal de la justice évangélique et par son amour pour le peuple.

ALBERT DURAND.

(1) *Gall. chr. noviss.* c. 447, n. 1171.
(2) *Ibid.* c. 1091, n° 2726.

L'HÉCATOMBE

Il n'est pas un citadin qui ne possède dans un village quelconque de la région nîmoise, des cousins ou des petits cousins, à lui parfaitement inconnus. C'est à peine si l'on sait les noms de ces campagnards qui vous connaissent mieux que vous ne les connaissez vous-mêmes. Quant à établir exactement les origines de ces vagues parentés, c'est là un travail dont ledit citadin est incapable. Cela se perd dans les brumes du temps, et c'est à peine s'il est possible d'entrevoir, même en cherchant bien, sur quelle branche éloignée de l'arbre généalogique perchent ces collatéraux fabuleux.

Il paraît que j'avais autrefois un de ces « cousinages, » honnêtement établi dans le petit village de X... J'en avais entendu dire le nom, et quand l'agreste famille débarquait chez nous avec armes et bagages et me serrait dans ses bras en m'appelant « mon cousin », je me laissais faire. Mais j'ai le souvenir que, dans ces solennelles circonstances, je manquais d'enthousiasme. Tout ce qu'on m'avait appris de ces parents, pour moi exotiques, c'est que le père s'appelait M. Cèze, la grand-mère Cézoun, la fille, une veuve, Cézette, et le jeune garçon, Cézet.

Ce petit Cézet, âgé de huit ou neuf ans, était un gas aux cheveux roux, à la face rougeaude et brûlée

par le soleil et qu'émaillaient de larges tâches de rousseurs. De toute la famille, il se montrait le plus empressé. et même le plus acharné à nous rendre visite. C'est que nous représentions pour lui je ne sais quelle île de Barataria ou quelle Capoue où il faisait des bombances au-dessus de son âge. Aussitôt qu'il avait franchi le seuil de notre logis, il se mettait à en humer l'atmosphère. Il courait à la cuisine, soulevait le couvercle des marmites, s'en allait fureter dans les armoires à provisions, et déclarait qu'il avait faim. Un jour, ce Falstaff en basâge trouva chez nous une fille de service fort dévote qui entreprit de le catéchiser et lui dit en lui remettant une médaille bénite : « Mon petit ami, tout ce que tu demanderas à la Sainte-Vierge, elle te l'accordera ». Et le petit ami, tapant du pied et levant les yeux au ciel : « Eh ben », cria-t-il en son patois, vole de fourmo ! Je veux du fromage ! » Ce fut là sa prière de l'estomac. Cézet pensa que, comme la manne, la « fourmo » devait tomber du ciel.

Ce fut ce jour même que notre cousin Cèze nous fit demander, par l'intermédiaire de son insatiable progéniture, d'aller à X..., déjeuner en famille à l'occasion de la « vote » ou fête votive de son village où il exerçait les fonctions d'adjoint au maire. La fête devait être magnifique, et une superbe course de taureaux de Camargue en serait le complément obligé. Il fut convenu que nous nous rendrions à cette invitation d'ailleurs fort gracieusement faite, ce qui nous permettrait de renouer connaissance avec le père Cèze, Cézoun et Cézette. Quant à Cézet, nous ne le connaissions que trop par son appétit formidable.

Donc, par un beau dimanche de septembre, nous

traversions le village de X... où flottaient des banderolles au sommet des mâts de cocagne. Devant la mairie, s'organisait pour les gamins de l'endroit une course aux sacs. La place publique était déjà cernée par des charrettes sur lesquelles les spectateurs devaient s'entasser quelques heures plus tard, pour assister à la course des taureaux arrivés de bonne heure de leur manade. On les avait remisés dans une cour aux murailles assez élevées et qui faisait partie des dépendances de la demeure de M. Cèze, notre cousin l'adjoint.

Les braves gens du logis s'apprêtaient à nous recevoir avec tout les honneurs dus à des citadins. Ils avaient même mis quelque exagération dans leur accueil hospitalier, ce qui nous gênait un peu. Au bruit confus des embrassades obligées, se mêlaient le piaillement des poulets qu'on égorgeait, le bruit sec des couperets décapitant de pauvres canards innocents et le crépitement des fritures dans les vastes cheminées, sur un feu d'enfer devant lequel Cézet, en extase et les joues carbonisées, méditait sur la ripaille future.

L'heure arriva de rendre au festin de M. Cèze les devoirs qu'il paraissait mériter, et on se mit à table. Il fallait dans ces sortes de circonstances dévorer quand même et au-delà de ses forces. On avait beau demander grâce à l'amphytrion et retirer son assiette pour éviter d'être trop servi. Il était trop tard. Pan! à ce moment même, Cézette, sans pitié, insistait, et ce qu'elle vous destinait tombait régulièrement sur la nappe blanche.

Il y avait, ce jour là, assis autour de la table des grandes agapes, deux jeunes gens, invités comme nous. C'était le « gardian » Clavelet, un garçon ro-

buste, qui, de sa manade avait le matin même et avec ses compagnons conduit les taureaux fringants et sauvages à travers les rues du village, et une jeune fille qu'on appelait « mademoiselle », fraîchement sortie de l'école Normale dont elle portait encore l'uniforme, petit bonnet de tulle agrémenté de rubans blancs et robe marron toute unie. Elle était simple et charmante, et Clavelet le savait, mieux que personne, car il était épris de l'institutrice et avait sollicité l'honneur de devenir son mari, ce qui lui avait été accordé.

— Je mets à la réalisation de ce projet une condition, une seule, avait dit « mademoiselle » au « gardian ». C'est que, pour m'être agréable, vous renoncerez à vos farouches amis de Camargue...

— A mes taureaux ! Demandez moi tous les sacrifices que vous voudrez, mademoiselle, mais pas celui-là. Ce sont en effet mes seuls amis, voyez-vous. Je les connais tous, et chacun a un nom que j'ai moi même donné. Ils ne sont méchants que lorsqu'on les irrite. Les agaceries, les cris de la foule, les coups de bâton qui pleuvent sur eux, les mettent en fureur. Alors ils foncent sur l'homme, tête baissée, c'est leur droit, à ces pauvres bêtes !

Au même instant, on entendit « l'hauboïssaire » — le joueur de hautbois — qui, accompagné d'un petit tambour, annonçait la course. Il soufflait dans son instrument, tout en défilant par les rues, son air favori et primitif :

« Iço, li gien dé Lunel
Qué toujours én fan quaoucuno !
Anéroun s'imagina
D'ana pesca la luno... »

— Ce sont les gens de Lunel qui toujours en font quelqu'une (sottise, sous-entendu). Ils allèrent s'imaginer d'aller pêcher la lune.

Clavelet eut un sourire de joie. Ces acteurs noirs aux cornes blanches dont il était fier d'être l'imprsaerio allaient bientôt paraître en scène aux acclamations des amateurs du village qui savaient estimer le « bétail » de sa manade.

— Je n'ai qu'un ennui, dit Clavelet à « mademoiselle », c'est que le plus beau et le plus vigoureux sujet de ma troupe m'ait, ce matin, brûlé la politesse au moment où nous entrions à bride abattue dans le village. Il a franchi le cercle de nos chevaux et s'est moqué de nos tridents. Il doit être en ce moment à brouter dans quelque champ de luzerne, à moins qu'il n'ait repris tranquillement le chemin de la manade.

— Voilà un taureau intelligent, fit l'institutrice, mais, tout de même, je n'aimerais pas le rencontrer sur mon passage !

Le cousin Cèze qui était entrain de découper une volaille, approuva les réserves de « mademoiselle », et, selon sa coutume, il se mit à raconter ses tragiques rencontres avec « li bioou escapas » — les taureaux échappés — Il en avait de ces histoires qu'il entamait, toujours les mêmes, par ces deux mots : « une fois !... » Il ne tarissait pas sur ce sujet qu'il savait d'ailleurs nous intéresser. Je crois bien que ce fameux « bioou escapa », c'était toujours le même présenté en des circonstances diverses, alors qu'il nous narrait ses chasses à la macreuse et au canard sauvage sur l'étang du Valcarès. Il était arrivé à l'incident le plus palpitant de son histoire, lorsque, tout à coup, ces cris retentirent dans la rue : « Les gendarmes ! Voici les gendarmes ! »

— Les gendarmes ! fit solennellement l'adjoint au maire. Qu'est-ce qu'ils veulent ?

La vérité est qu'une certaine inquiétude se manifestait parmi ses hôtes. On se souvint aussitôt que, pas plus tard que l'année précédente, des brigades avaient arrêté, perquisitionné dans le village, et que même quelques braves jeunes gens du pays avaient été envoyés à Lambessa.

Les fenêtres étant ouvertes, on entendit bientôt le trot des chevaux sur le pavé formé de petits cailloux et aussi le cliquetis des sabres. Tous, nous étions debout, sauf le petit Cézet qui dévorait une aile de poulet.

La porte s'ouvrit brusquement, et un lieutenant de gendarmerie, botté, éperonné, et au visage froid et dur, fit irruption dans la pièce où, jusque là, nous avions dîné si paisiblement.

— Monsieur l'adjoint Cèze ? dit le lieutenant qui avait négligé de saluer la compagnie.

— C'est moi-même, fit l'adjoint en prenant un pli cacheté que lui tendait le militaire.

Mon cousin l'ouvrit et pâlit affreusement. C'était un ordre du préfet interdisant la course de taureaux...

Il convient de remarquer ici, que ces sortes d'interdictions se sont périodiquement renouvelées dans le midi, que les populations ont toujours passé outre, que l'autorité a tautôt fermé les yeux et que tantôt elle a jugé à propos de les ouvrir, que ce petit jeu dure depuis plus de cinquante ans, et que la dite autorité a fini par s'incliner, de guerre lasse, devant le trident des « gardians » et la spada des matadors.

Clavelet, lui, était devenu blême

— Alors, la course n'aura pas lieu, par ordre, dit-il au lieutenant en le regardant en face.

— Vous, je ne vous parle pas !...

— Té ! mais moi je vous parle. Vous croyez peut-être que votre épaulette blanche me fait peur !...

L'institutrice saisit brusquement Clavelet par le bras.

— Vous dites ? fit le lieutenant... Un mot de plus et je vous arrête !

La foule s'amassait de plus en plus dans la rue. On entendait distinctement ses imprécations et ses huées. « Zou, zou, zou ! » et on sifflait ferme la gendarmerie qu'un fonctionnaire imbécile avait cru devoir mobiliser pour une aussi vexante besogne. Et pendant que nous demeurions consternés, contemplant le festin qui, visiblement, se refroidissait dans les plats, le lieutenant sortit suivi de l'adjoint qui s'était hâté de tirer son écharpe d'une vieille armoire, et l'avait enroulée autour de son torse ventripotent.

La foule connaissait déjà la fatale nouvelle par une indiscrétion du brigadier.

L'adjoint demanda le silence et lut à haute voix l'ordre écrit de « M. le Préfet ». Alors le tumulte redoubla, effroyable. Les chevaux des gendarmes se cabraient. « Zou ! zou ! » hurlait la foule exaspérée. Quelques jeunes gens décidaient déjà que la course aurait lieu quand même. On se précipita dans la cour de M. Cèze où, tranquillement, ruminaient les taureaux.

Soudain, on vit descendre de cheval les dix gendarmes de l'expédition, et sur l'ordre du lieutenant, se diriger, la carabine en bandoulière, du côté de la cour envahie.

— Allons-y, fit le farouche lieutenant à ses hommes ! et d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Et ils y allèrent ! Et on eut ce spectacle de protecteurs attitrés de la loi, et même de la loi Grammont déjà inventée, déblayant brutalement la cour et montant à l'assaut des murs au bas desquels somnolait le troupeau noir. Les uns appliquaient des échelles contre ces murs, les autres escaladaient des monceaux de paille, et quand ils furent là-haut, une voix stridente, celle du lieutenant, leur cria : « feu » ! On entendait se succéder d'effrayantes détonations. Les pauvres bêtes tombaient sous les balles, les unes regardant vaguement sans comprendre, du côté de leurs bourreaux, les autres se relevant, blessées à mort, pour retomber aussitôt dans une mare de sang. C'étaient des beuglements à fendre l'âme.

Et pendant les quelques instants que dura cette boucherie sans nom, un jeune homme tapi dans un coin de la cour pleurait à chaudes larmes. C'était Clavelet. Ces taureaux qu'il guidait dans les plaines désolées de la Camargue et qui lui obéissaient à la voix, il les aimait comme s'ils eussent été de la famille, et il avait cette douleur d'assister à leur massacre, et il n'avait rien à dire aux brutes exaspérées qui l'auraient fusillé sur place s'il eût protesté, tant elles étaient enivrées de bruit et de sang.

Quand l'atroce besogne fut achevée, et que cessèrent les plaintes des victimes :

— Et maintenant, fit le lieutenant de gendarmerie, qu'ils la fassent, leur course de taureaux ! En selle, brigadier !

Le peloton d'exécution sortit de la cour et s'avan-

tura dans la rue. Les chevaux étaient attachés aux ferrures des portes. Les gendarmes les détachèrent avec une émotion quelque peu fébrile, sautèrent à cheval et, sans se préoccuper de leur chef, ils s'élancèrent au galop, gagnant la campagne. Partout, des malédictions les poursuivaient : « Assassins ! assassins ! Canailles ! Zou ! zou zou ! zou ! » Les pierres pleuvaient dru sur eux et sur la croupe de leurs malheureuses montures, victimes, elles aussi, de cette abominable équipée.

Quant au lieutenant, ses cavaliers étaient déjà fort loin sur la route, qu'il cherchait vainement son cheval. Fou de rage, et aussi de terreur, car des groupes bruyants et hostiles le serraient de près en lui mettant les poings sur le visage, il était plus mort que vif. Les coups de carabine avaient affolé son cheval qui, ayant rompu son attache, avait disparu.

Clavelet, debout sur une des marches da la demeure de M. Cèze considérait d'un œil mauvais l'impitoyable exécuteur de ses chers taureaux et qui allait et venait, gesticulait, interrogeait et suppliait presque.

Le « gardian » appela alors d'un geste « l'hauboïssairé » qui faisait « relâche », et pour cause, et lui dit quelques mots à l'oreille.

Aussitôt, se redressant, et comme s'il venait de prendre une résolution subite, il rentra dans la maison de l'adjoint, ne fit qu'un bon pour arriver à l'écurie, brida lestement son petit cheval blanc de Camargue et le fit sortir par une petite porte de derrière s'ouvrant sur la plaine. Il sauta sur le cheval et partit à bride abattue.

Un instant après, « l'hauboïssaire » s'approchait humblement de l'officier.

— Je crois, lieutenant, lui dit-il, que votre cheval s'est engagé à cinq cents mètres d'ici, là-bas, dans cette ruelle étroite dont vous pouvez voir une des issues. Vous ne manquerez pas de l'y trouver.

Le lieutenant tout heureux d'avoir obtenu ce renseignement inespéré, s'éloigna sans dire un mot.

La ruelle désignée était une sorte de canal ou plutôt de torrent où les eaux se précipitaient en temps d'orage. A ce moment, il était à sec. Large de trois ou quatre mètres au plus, il s'étendait sur une longueur d'à peu près un kilomètre entre de hautes murailles. Aucune issue, ni à droite, ni à gauche. Cet entonnoir s'ouvrait sur la campagne.

Résolument, sans regarder derrière lui et au pas accéléré, le lieutenant s'y engagea. Il se sentait libre dans cette solitude, car, malgré tout, une terreur l'avait étreint tout-à l'heure. Maintenant, les rumeurs de l'émeute lui arrivaient toujours plus confuses. Il finit même par ne plus rien entendre.

Et Clavelet ?... Il chevauchait à l'aventure, sautant les fossés, regardant ici et là comme un trappeur des pampas. Tout-à-coup, il s'arrêta. Son regard qui fouillait au loin l'horizon se fixa sur un point noir immobile au milieu d'un champ de luzerne. Il donna de l'éperon à son cheval et galopa de ce côté. Le point noir, c'était le taureau qui, ayant déserté le matin, broutait paisiblement. La bète se redressa, frappa le sol de ses pieds en reculant, puis baissa et releva la tête en voyant arriver l'ennemi.

Clavelet fit décrire à sa monture un large cercle autour du taureau, et, son trident à la main, il fondit sur lui. Une poursuite fantastique commença. Par une manœuvre habile, le « gardian » poussa l'animal du côté où s'ouvrait le torrent desséché, et le taureau s'y engouffra au galop...

Clavelet rentra au village, d'un autre côté et au petit trot. Il rencontra « l'hauboïssaïré ».

— La course aura lieu tout de même, camarade, lui dit-il en souriant. Tu vas te rendre au milieu de la place et tu joueras le ralliement... Il n'y aura qu'un taureau. Il courra un peu plus longtemps, voilà tout.

Et l'artiste, au milieu de la place où discourait furieuse et désappointée toute la population, se mit à joner :

« L'an batchoucha !
Séro resta din soun oustaou
La bano dou bioou y ourié pas fa maou ! »

— On l'a bousculé, on l'a bousculé. S'il était resté chez lui, la corne du taureau ne lui aurait pas fait mal. — Le petit tambour accompagnait cette aubade traditionnelle. Des applaudissements frénétiques se firent entendre, et comme s'il s'attendait à réparer le crime dont ses congenères avaient été les victimes, le taureau échappé du matin et auquel maintenant on livrait passage, se précipita dans l'écurie de M. Cèze par le portail ouvert à deux battants.

Le soir même, après la course, on découvrait le corps du lieutenant de gendarmerie étendu et sanglant dans l'étroite ruelle. Le taureau affolé l'y avait rencontré, bousculé... et tué.

Et pendant toutes les scènes tragiques du massacre, le petit Cézet était demeuré à son poste. Il n'avait rien vu, ni rien entendu, car il était en train de dévorer tout seul la « fourmo » de son dessert. Cette fois, les événements lui en avaient laissé une portion pantagruélique, et il se disait sans doute qu'à quelque chose, malheur est bon !

Léonce Larnac.

A FREDERI MISTRAL

QU'A GAGNA LA JOIO DOU PRÉS NOBEL

Toun obro, bèl ami, noun ! crén plus lis aurige !
Coume un soulèu lusis au païs de la nèu ;
E li felen (1) d'Odin, d'un alen subre-bèu,
An ennaussa que mai lou noum dou Felibrige !

Ansindo an clavela li labro dou neiscige,
De quauqui reboussié, plen de morgo e de fèu . .
Enemi dou prougrés e de tout renouvèu ,
Que pièi demoron quet emé soun méichantige .

E nautre , sian urous de veire toun grand cor ,
Toun bèu front enciéucla d'uno courouno d'or,
Giuerdoun (2) qu'a mérita toun engèni e ta sciènço !

En fàci d'un prés-fa tant dur e sèns parié ,
Sèmpre t'aclamaren, tu lou grand Capoulié,
Rèi de noste Miejour, de la bello Prouvènço ! . . .

Louis Bard ,
felibre, mestre en gai-sabé.

(1) Descendants
(2) Récompense

CARNET DE ROUTE D'UN CONVENTIONNEL

EN MISSION A AVIGNON ET EN PROVENCE

(1793)

(suite et fin)

APPENDICE

CARNET DES DÉPENSES DE GOUPILLEAU

A L'OCCASION DE SA PREMIÈRE MISSION DANS LE MIDI

Le manuscrit qui constitue le *Carnet de route* du conventionnel Goupilleau se termine par un certain nombre de feuillets où le représentant inscrivit les dépenses courantes de son voyage. Nous avons pensé qu'il était utile de publier cette dernière partie du *Carnet* comme document pouvant servir à l'étude de l'histoire économique (1) de la Révolution.

Le carnet des dépenses de Goupilleau, parmi quelques autres renseignements intéressants, nous indique, assez exactement, quel était vers la fin de 1793, de Paris à Lyon, Avi-

(1) Des Commissions départementales, dont nous faisons partie, ont été récemment organisées par le Ministère de l'Instruction publique, pour rechercher et publier les documents d'archives relatifs à l'histoire économique de la Révolution. M. Jaurès, aprés avoir constaté à l'occasion de son *Histoire socialiste de la Révolution* combien cette partie de l'Histoire révolutionnaire était négligée, a donné l'idée de ces Commissions.

gnon, Marseille et Nice, les frais d'un voyage en chaise de poste.

A cette époque, pour un déplacement tel que celui du missionnaire de la Convention, il faut d'abord louer une voiture à laquelle s'attelleront successivement les chevaux des divers relais de poste (1). Un tarif indique pour chaque relai ce qu'on aura à payer par cheval et par postillon. La voiture peut être à deux roues, à deux chevaux, menée par un postillon ; mais si ce véhicule est plus rapide, il ne saurait convenir quand il est nécessaire d'emporter des bagages pour une absence de longue durée. On préfère alors une voiture montée sur quatre roues, à un seul fond (2), à trois chevaux conduits par un postillon, avec malle, impériale et porte-manteau. Le tarif était pour chaque poste, de vingt-cinq sous par cheval et dix sous pour le postillon (3), avec, en plus, le pourboire, inévitable déjà.

C'est une voiture de ce genre qui emporte le conventionnel vers le Midi. Les trois chevaux lui coûteront, suivant le tarif, trois livres quinze sous par poste, plus dix sous au postillon. Pour les deux postes de Fontainebleau à Nemours, il marque comme frais, dix livres dix sous. C'était en sus du coût tarifé, deux livres de pourboire aux postillon et palefreniers. On retrouve à peu près les mêmes chiffres dans la suite de l'itinéraire.

(1) On peut aussi voyager en courrier à franc-étrier, accompagné d'un postillon monté servant de guide. C'est à franc-étrier que voyage le volontaire dont parle Goupilleau à la soixante-unième journée. Ce mode de locomotion ne convient évidemment qu'aux trajets courts, urgents, sans bagages, aux courriers ou aux militaires.

(2) C'est-à-dire sans vis-à-vis. Deux personnes sont à l'étroit sur l'unique banquette. Goupilleau le constate, soixante-deuxième journée, quand, à Tournus, il fait monter avec lui une citoyenne se rendant à Paris.

La *berline* avait, au contraire, deux fonds en vis-à-vis, où quatre personnes pouvaient s'asseoir à l'aise.

(3) *État général des postes de France pour l'année 1793*, Paris, Pierres, imprimeur, in-12.

La poste est une mesure de chemin ordinairement de deux lieues, soit environ huit kilomètres.

*
* *

Si nous faisons le total des dépenses notées sur le *Carnet*, nous trouvons que pour soixante jours de mission (1), le conventionnel déboursa approximativement 1.800 livres, soit une moyenne journalière d'environ 30 livres. Les frais des 101 postes de Paris à Marseille, avec les pourboires, s'élèvent, à eux seuls, aller et retour, à près de 1.100 livres.

La location de la voiture dut être payée à Paris avant ou après le voyage. Le carnet n'en indique pas le montant. La dépense était importante. Elle est évaluée à quinze livres par jour dans les comptes de la mission de Danton et Delacroix en Belgique (2).

Le prix relativement élevé des passages d'eau est à signaler. Au bac de la Drôme, Goupilleau paie vingt-cinq sous ; autant à celui de la Durance, le 18 octobre. Le 15 novembre, au même bac, c'est encore plus cher : deux livres, sans doute, parce que le temps est mauvais. Le 17 novembre, encore deux livres, au bac de Noves. La Durance a beaucoup grossi. Par contre, le 6 décembre, ce n'est plus que vingt-deux sous.

*
* *

Le conventionnel paraît avoir évité toutes dépenses superflues, pratiqué l'économie, mené une vie très simple.

(1) Les dépenses des six dernières journées ne figurent pas au carnet.

(2) Robinet, *Mémoire sur la vie de Danton*, page 297. « Compte que rendent Danton et Delacroix de leur dépense pendant leur Commission dans la Belgique à leurs collègues du comité des inspecteurs de la salle.
« Loyer d'une voiture pendant quatre mois, à 15 livres par jour, en assignats, fait la somme de 1.800 livres.
« Frais de poste pendant la mission, 2.400 livres.
« Réparations à la voiture, 360 livres.
Le comité des inspecteurs de la salle était l'équivalent de la questure actuelle de nos assemblées. C'était à ce comité que les conventionnels envoyés en mission demandaient le paiement de leurs dépenses.

En vingt-deux journées de séjour à Arles, il ne dépense que dix livres chez le perruquier. Il se montre, en revanche, généreux pour les domestiques. Il leur laisse cinquante livres.

*
* *

Le carnet des dépenses nous renseigne non-seulement sur le coût du trajet, mais aussi sur sa durée. En face du nom de chaque relai est notée l'heure d'arrivée. Nous avons ainsi l'équivalent de nos indicateurs-horaires contemporains,

*
* *

Les prix sont marqués en livres et en sous. La livre correspondait à notre franc actuel et valait vingt sous. Au moment du voyage de Goupilleau, un décret-loi de la Convention du 24 août 1793, venait de diviser la *livre numéraire* en décimes et centimes. On était à une époque de transition entre l'ancien et le nouveau système monétaires. Les assignats circulaient, déjà fort dépréciés. Il fallait cent livres assignats (1), pour avoir dans la région de Marseille, en octobre 1793, de trente-trois à trente-quatre livres argent, en novembre, de trente-cinq à quarante-cinq livres, en décembre, de quarante-huit à cinquante-deux livres.

(1) La valeur des assignats variait suivant les départements. Voir *Tableau de dépréciation du papier monnaie*. Paris, imprimerie de la République, ventôse an VI.

Sur la transformation de l'ancien système monétaire, voir décrets-lois de la Convention du 18 germinal an III (7 avril 1795) et du 28 thermidor an III (15 août 1795). Ce dernier organisa la petite monnaie nouvelle d'argent et de bronze.

L'ancienne livre valait environ 0 fr. 98 du franc actuel. Ce n'était d'ailleurs qu'une monnaie fictive pour les comptes. La monnaie réelle se rapprochant le plus de notre franc, était une pièce en argent d'une livre et quatre sous.

Le carnet ne nous dit rien à cet égard. Ce n'était qu'un aide-mémoire rappelant les dépenses journalières pour permettre au représentant de dresser à son retour les comptes (1) de sa mission.

DÉPENSES DE MON VOYAGE AUX ALPES

1re Journée. — Jeudi, 10 Octobre 1793.

	Heures	Livres	Sous
Paris..................			
Villejuif................	11 h.	11 l.	10 s.
A Fromenteau...........	Midi	6	10
A Essonnes.............	1 h. 1/2	7	10
A Ponthiéry.............	2 h. 3/4	6	10
A Fontainebleau..........	4 h. 3/4	6	10
A Nemours, frais de poste.	7 h.	10	10
Pour souper, coucher et domestiques...........		9	5
		63 l.	5 s.

2e Journée. — Vendredi, 11 Octobre 1793

A La Croisière...........	6 h.	8 l.	0 s.
A Fontenay.............	7 h.	5	5
Au Puits-la-Lande........	7 h. 3/4	5	5
Montargis...............	9 h.	5	5
La Commodité..........	10 h.	5	5
Nogent..................	11 h.	5	5
Bussière................	Midi	7	15
Briare..................	2 h.	7	15
Pour diner à Briare......		2	5

(1) Indépendamment de ses comptes personnels, Goupilleau dressa les comptes de ses achats de chevaux, dont nous nous proposons de publier quelques extraits à titre de contribution à l'histoire économique révolutionnaire.

	Heures	Livres	Sous
Neuvy	5 1/4	10	10
Cosne	6 1/2	9	5
Pouilly..................	8 h.	9	5
La Charité..............	10 h.	8	
Soupé et couché........................		8	
		96 l.	15 s.

3e Journée

Pougues..................	6 h.	8 l.	
Nevers..................	7 1/2	8	
Magny..................	9 h.	8	
St-Pierre-du-Moutier	10 h. 1/4	8	
St-Imbert	11 h. 1/4	5	5
Villeneuve...............	Midi	5	5
Moulins, 2 h. parti à......	4 h. 1/2	8	
Diné à Moulins........................		7	
Bessay..................	6 h.	10	
Varenne.................	8 h.	10	
Soupé et couché à Varenne.............		10	
Parti de Varenne à 5 h..		87 l.	10 s.

4e Journée

St-Gérand...............	6 h 1/2	8	
La Palisse...............	7 h, 1/2	5	5
Droiturier...............	9 h.	7	5
St-Martin	10 h.	7	5
La Paccaudière...........	11 h.	5	5
St-Germain	Midi 1/2	8	
Roanne	2 h.	8	
Diné à Roanne........................		6	15
St-Symphorien...........	5 h. 1/4	15	
Pain Bouchain...........	8 h.	14	
Tarare	10 h.	8	
Soupé et couché........................		7	
		99 l.	15 s.

5e JOURNÉE

	Heures	Livres	Sous
Aux Arnas	7 h.	9 l.	10 s
Salvagny	10 h.	14	10
Lyon	1 h.	14	
		38 l.	20 s.

6e JOURNÉE

Dépenses à Lyon		10 l.	
Parti à	6 h.		
St-Fons	8 h.	8	
St-Symphorien	9 h. 1/2	5	5
Vienne	Midi	10	10
Dîné à Vienne, parti à	2 h.	5	10
Auberive	4 h.	10	10
Péage de Roussillon	5 h.	5	10
St-Rambert	6 h. 1/2	8	
St-Vallier	8 h.	8	
Soupé et couché à St-Vallier		9	
		80 l.	5 s,

7e JOURNÉE

Parti de St-Vallier à 5 h. du matin.

A Tain	6 h. 1/2	8 l.	
Bac de la Drôme		1	5
Valence	9 h.	15	10
La Paillasse	10 h. 3/4	8	
Loriol	Midi	8	
Leyne	1 h. 1/2	8	
Montélimart	3. h.	8	
Diné à Montélimart		5	10
Parti à	4 h. 1/2		

	Heures	Livres	Sous
La Donzère................	6 h. 1/2	14	10
Pierrelatte................	7 h. 1/2	5	10
La Palud..................	8 h. 1/2	5	5
Soupé et couché à La Palud.............		10	
		97	10

8e Journée

Parti de La Palud à........	5 h. 1/2		
Mornas..................	7 h.	8 l.	
Orange....................	8 h. 1/2	8	
Courthézon...............	9 h. 1/2	5	5 s.
Avignon..................	Midi	14	
		35 l.	5 s.

9e Journée. — 18 Octobre 1793

Dépenses à Avignon....................		25 l.	
Parti d'Avignon à.......	4 h.		
Au bac de la Durance..................		1	5 s
A Tarascon............	7 h.	20	10
Soupé et couché à Tarascon............		7	10
		54 l.	5 s.

10e Journée. — 19 Octobre 1793

Parti de Tarascon à........	5 h.		
A Arles à..................	7 h.	15 l.	10 s.
Séjourné à Arles, Rien.			

11e Journée. — 20 Octobre 1793

Parti d'Arles..............	6 h. 1/2	
St-Rémy..................	10 h.	10 l.
Orgon..................	Midi	12

	Heures	Livres	Sous
Pont Royal...............	2 h. 1[2	10	10
St-Cannat................	5 h.	10	
Aix......................	7 h.	10	10
Soupé et couché......................		14	
		67 l.	

12e Journée. — 21 Octobre 1793

Parti d'Aix à.............	8 h.		
Au Pin..................	10 h.	10 l.	5 s,
Marseille................	Midi	10	10
Dépenses de séjour à Marseille (1)......		25	
		45 l.	15 s.

13e Journée. — 22 Octobre 1793

Parti de Marseille à.......	3 h.		
Aubagne	6 h.	10	10

14e Journée. — 23 Octobre 1793

Parti d'Aubagne à 6 h. du matin.

Dépenses à Aubagne.................		6	
A Cujes	8 h.	1	5
A Roquevaire............	11 h.		
A Tourves...............	5 h.	25	
A Brignolles.............	6 h.	8	
Soupé, couché et déjeuné à Brignolles...		14	5
		54 l.	10 s.

15e Journée. 24 Octobre 1793

Parti de Brignolles à midi.

Flassans.................	2 h.	11 l.	

(1) Goupilleau se plaint, p. 41, d'avoir été « rançonné » à l'hôtel de Beauvau.

	Heures	Livres	Sous
Le Luc................ ..	3 h.	7	5 s.
Vidauban................	5 h. 1/2	8	
Le Muy.................	7 h.	8	
Soupé et couché au Muy...............		5	
		39	5

16e Journée. — 25 Octobre 1793

Parti du Muy à..........	6 h.		
A Fréjus................	8 h.	15 l.	
Parti à..................	Midi (dîné)	6	10
Lestrelle................	2 h. 1/2	14	10
La Napoule..............	5 h.	8	
Cannes,.................	6 h.	7	10
Séjourné à Cannes........			
		51	10

17e Journée. — 26 Octobre 1793

Parti à 8 h. pour Grasse.			
A Grasse...............	10 h. 1/2	4	10

18e Journée. — 27 Octobre 1793

Parti dc Cannes à......	8 h. 1/2 dépenses	2 l.	
Autibes...............	10 h. frais de poste	8	
Déjeuné................................		3	10 s.
Parti d'Antibes à......	1 h.		
Nice..................	4 h.	21	
Séjourné à Nice........			
		34 l.	10 s.

19e et 20e Journée

Rien (1).

(1) Goupilleau cst hébergé par Robcspierre jeunc cn mission à Nicc. Voir page 55.

21e Journée. 30 Octobre 1793

	Heures	Livres	Sous
Parti de Nice à..........	11 h.	5 l.	
A Antibes..........	1 h. frais de poste	20	
Dîné..................................		7	
Parti à................	4 h.		
Cannes, frais de poste.................		11	
Soupé et couché à Cannes (1)...........		30	
		73	

22e Journée. — 31 Octobre 1793

Parti de Cannes à........	7 h.	1 l.	10 s.
A la Napoule............	9 h.	5	5
Aux Thuiles à............	10 h.		
Parti de la Napoule à.....	1 h.		
Lestrelle................	3 h. 1[2	11	
Le Puget................	7 h.	16	
Soupé et couché au Pujet...............		3	15
		37 l.	10 s.

23e Jounnée. — 1 Novembre 1793

Parti du Puget à..........	7 h. 1[2		
Le Muy..................	9 h.	10 l.	10 s.
Vidauban................	11 h.	10	10
Le Luc..................	1 h.	8	
Flassans.................	3 h.	7	5
Brignolles...............	5 h.	12	
Soupé à Brignolles....................		3	
Tourves.................	8 h. 1[2	8	10
Couché à Tourves. Dépenses...........		4	
		63	15

(1) Plusieurs invités au souper. Voir page 55.

24e JOURNÉE. — 2 NOVEMBRE 1793

	Heures	Livres	Sous
Parti de Tourves à........	6 h. 1/2.		
La Grande Pugère........	8 h. 1/2	17 l.	15 s.
La Galinière.............	10 h.	13	5
Aix.....................	Midi	10	
Dîné, et graissé la voiture............		12	15
Le Pin..................	4 h.	16	
Marseille................	6 h.	16	
Dépenses à Marseille.................		17	
		102 l.	15 s.

25e JOURNÉE. — 8 NOVEMBRE 1793

Parti de Marseille à,......	9 h.		
Au Pin..................	11 h.	11 l.	10 s.
Aix.....................	1 h.	11	10
St-Cannat...............	3 h.	12	
Pont-Royal..............	5 h.	11	10
Soupé et couché à Pont-Royal..........		7	10
		54 l.	

26e JOURNÉE. — 4 NOVEMBRE 1793

Parti de Pont Royal à.....	6 h.		
A Orgon................	7 h. 1/2	11 l.	10 s.
St-Rémy................	9 h. 1/2	11	10
Tarascon	Midi	10	10
Arles...................	2 h.	18	
		51	10

27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e journées

Dépenses : Rien (1).

(1) Goupilleau est hébergé sans doute par la municipalité d'Arles. Voir page 35.

35e Journée. — 13 Novembre 1793

	Heures	Livres	Sous
Nimes. Frais de voyage................		20 l.	

36e Journée. — 14 Novembre 1793

	Heures	Livres	Sous
Dépenses..........................		1 l.	

37e Journée. — 15 Novembre 1793

	Heures	Livres	Sous
Parti à 9 h. d'Arles.			
A Midi à Tarascon..................		3 l.	
Au bac de la Durance.................		2	
A Avignon............	4 h. Rien (1)		

38e Journée. — 16 Novembre 1793

	Heures	Livres	Sous
A Avignon, dépenses à l'auberge........		27 l.	

39e Journée. — 17 Novembre 1793

	Heures	Livres	Sous
A Avignon, dépenses à l'auberge (2).....		30 l.	
Parti d'Avignon à........	8 h.		
Au bac de Nove.......................		2	
Arrivé à St-Rémy à.......	5 h.		

40e Journée. — 18 Novembre 1793

	Heures	Livres	Sous
Parti de St-Rémy à.......	8 h. Dépenses	17 l.	
Arrivé à Fontvielle à......	Midi		

(1) Goupilleau dîne chez son délégué, le chef d'escadron de gendarmerie Jourdan. Voir page 62.

(2) Goupilleau se plaint d'être exploité par les aubergistes d'Avignon. Voir page 35.

41e JOURNÉE. — 19 NOVEMBRE 1793

	Heures	Livres	Sous
Parti de Fontvielle à......	7 h.		
Dépenses............................		7 l.	10 s.
Arrivé à Arles à..........	9 h.		

42e JOURNÉE. — 20 NOVEMBRE 1793

Blanchissage,.........................		4 l.	5 s.

43e JOURNÉE. — 21 NOVEMBRE 1793

Clefs de vache (1) et coffres de la voiture. 5 l.

44e JOURNÉE. — 22 Novembre 1793

Rien.

45e JOURNÉE. — 23 NOVEMBRE 1793

Tarascon .... 10 l.

46e ET 47e JOURNÉES

Rien.

48e JOURNÉE. — 26 NOVEMBRE 1793

Pour du plomb.........................		4 l.	5 s.

49e, 50, 51e, 52e, 53, 54e, 55e JOURNÉES.

Rien (2).

56e JOURNÉE. — 4 DÉCEMBRE 1793

Pour une boite......................... 15 l.

(1) La vache était un grand panier revêtu de cuir qui recouvrait l'impériale de la voiture et faisait office de malle.

(2) Le représentant continue à être l'hôte de la municipalité d'Arles.

57e Journée. — 5 Décembre 1793

	Heures	Livres	Sous
Payé ma dépense pendant mon séjour à Arles :			
Au perruquier........................		10 l.	
A Alibaud............................		50	
Aux domestiques......................		50	
A Mariette, pour déboursés............		20	
		130 l.	

58e Journée. — 6 Décembre 1793.

Parti d'Arles à............	8 h.		
Arrivé à Tarascon à.......	11. h.	10 l.	15 s.
Bac de la Durance........		1	10
A Avignon à............ .	3 h.	20	
		32 l.	5 s.

59e Journée. — 7 Décembre 1793

Parti d'Avignon à..........	8 h.		
Arrivé à Courthezon à.....	9 h.		
A Dauphiné, postillon......		53 l.	10 s.
Orange...................	11 h.	5	15
Mornas..................	Midi 1/2	8	10
La Palud.................	2 h. 1/2	8	10
Pierrelatte:..............	3 h. 1/2	5	15
La Donzère..............	4 h. 1/2	5	15
Montélimart..............	6 h. 1/2	12	
Soupé et couché à Montélimart.........		10	
		109 l.	15 s.

60e Journée. — 8 Décembre 1793

Parti de Montélimart à.....	5 h.		
Leyne....................	6 h. 1/2	8 l.	10 s.
Loriol....................	8 h.	8	10
La Paillasse...............	9 h. 1/2	8	10

	Heures	Livres	Sous
Valence..................	11 h.	8	10
Tain.....................	3 h.	15	
St-Vallier	4 h. 1/2	8	10
Péage de Roussillon.......	7 h.	8	10
Soupé et couché au Péage de Roussillon (1)			
		74 l.	10 s

MICHEL JOUVE.
MARCEL GIRAUD-MANGIN.

(1) Manquent les dépenses de la 61e à la 66e et dernière journée de la mission ; 14 décembre 1793, arrivée à Paris.

L'APOSTOLAT FEMININ

DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE

Tout portrait de grand saint devrait avoir, à l'arrière plan, une figure de femme discrètement nimbée de gloire. Souvent en effet les grands hommes du christianisme n'ont été tels que parce qu'ils ont eu à côté d'eux une âme d'élite, mère, sœur, ou autre, qui les inspirait et les poussait à agir. Il serait facile d'établir une longue série d'exemples. De même, si l'on voulait faire l'histoire générale de l'Apostolat aux premiers siècles de l'Eglise, faudrait-il consacrer un long chapitre, pour ne pas dire un gros volume, à l'apostolat féminin : car, en vérité, la femme paraît avoir joué un rôle très considérable dans la diffusion de l'Evangile. C'est justement ce rôle de la femme dans l'Eglise primitive que nous voudrions esquisser ici.

* * *

Les premiers documents que nous ayons sur ce sujet, nous sont fournis par St-Luc (1). L'Evangéliste nous montre Jésus et les Douze traversant la Galilée, suivis d'un groupe de femmes. Et il nomme :

(1) Luc VIII, 12.

Marie de Magdala, Joanna la femme de Chusa intendant d'Hérode et Suzanne qui, avec bon nombre d'autres, subvenaient de leur bourse aux besoins du collège apostolique. Il serait intéressant d'étudier même après bien d'autres les liens d'affection qui unissaient ces saintes femmes à Jésus et aux apôtres, et de faire ressortir l'importance que cette affection eut dans l'Eglise à ses débuts.

A les voir s'attacher aux pas du Maître, le suivre jusqu'à la Croix, prendre soin de son cadavre, et enfin lui témoigner jusqu'à la fin « un amour plus fort que la mort » on peut croire qu'elles s'étaient entièrement vouées à son œuvre, quelle qu'elle fût. La chose ne paraît pas douteuse lorsque l'on pense qu'elles furent les premiers témoins de la Résurrection, qu'elles se trouvaient dans le Cénacle au jour de la Pentecôte, et que, autant que les apôtres, elles furent « remplies de l'Esprit Saint ». Si l'on ajoute à ces données qu'elles occupaient un rang assez élevé dans la société juive, on sera bien obligé de convenir que leur rôle pouvait devenir considérable dans les destinées de la jeune Eglise.

Mais le fût-il en réalité ? Nous n'avons malheureusement que très peu de détails sur elles. Les *Actes des apôtres* où nous serions avides de lire les hauts faits de ces bienfaitrices du Christ, gardent le silence à leur égard : ils se taisent même sur Marie. Mais il n'est pas absolument nécessaire d'avoir des témoignages positifs pour juger que leur action fut réelle : « Tous ceux qui croyaient vivaient ensemble, et possédaient tout en commun ; ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et en partageaient le produit entre tous selon les besoins de chacun (1) ».

(1) Actes II, 44-45.

Il en était après la Pentecôte comme avant la Passion. Les fidèles continuaient entre eux la vie de communauté que Jésus avait inaugurée avec ses apôtres et les saintes femmes. Il est ainsi fort probable que ces dernières eurent une large part à la direction de l'Eglise naissante, sous le rapport des subsistances, jusqu'à l'élection des sept diacres.

Il serait cependant injuste de restreindre le rôle de ces femmes à celui d'économes provisoires et d'orantes. C'est bien ce que le délicat auteur du *Rayon* (1) a compris. Par une gracieuse fiction elle a montré comment celle qui avait vu, sut répandre parmi ses parents, et ses proches, et ses amis, à Jérusalem comme à Alexandrie la doctrine du crucifié. Non pas qu'il nous ait donné une image fidèle de ces temps ni que ses personnagss soient vrais, d'une vérité psychologique, ni même que l'économie de son roman soit bien vraisemblable : L'auteur lui même s'en est défendu et excusé en même temps en comparant son œuvre à un primitif des *Uffizi*. Mais on peut dire que l'histoire de Suzanne dans ses granlignes est assez près de la réalité. La sœur de Gamaliel est une âme de cloître égarée dans les rues d'Alexandrie ; elle n'en est pas moins le type de la bienfaitrice, de l'apôtre, de l'orante et de la martyre des âges apostoliques. Mais rentrons dans l'histoire.

Le nombre des chrétiens qui augmentait sans cesse attira l'attention du sanhédrin et d'Hérode. Aussi fallut-il cesser de se réunir au Cénacle, et chercher autrepart un asile sûr pour les douze et leurs aides. Ce fut une femme, la mère de Jean Marc qui offrit

(1) *Le Rayon. Après la neuvième heure*, par Reynès-Monlaur. Paris, Plon.

sa maison, dans laquelle saint Pierre se réfugia après sa délivrance miraculeuse. Le soin de l'historien à noter que la maison appartenait à une femme, mère d'un compagnon de saint Paul, et la présence d'une servante, la très intéressante Rhode, indiquent évidemment que la maîtresse de la maison était une personne assez riche, autour de laquelle s'étaient groupés comme de raison une bonne partie des fidèles persécutés.

Saint Pierre n'usa pas longtemps de l'hospitalité que lui offrait la mère de Jean Marc. « Il s'en alla dans un autre lieu », nous disent les Actes. (Act. XII, 17), apparemment dans une des villes de la Côte qu'il avait visitées quelque temps auparavant.

A Joppé (1), entre autres villes, vivait une riche dame du nom de Tabitha qui veillait aux besoins matériels de la petite communauté chrétienne et qui s'était faite la bienfaitrice attitrée des indigents. Il se trouva qu'elle mourut au moment même où saint Pierre visitait l'église de Lydda. On s'empressa de le faire venir pour qu'il daignât ressusciter une morte si aimée et si nécessaire ; ce qui fut fait à la grande joie des veuves. Tabitha était comme la directrice d'un petit ouvroir au profit des saints et des veuves ; elle commençait « la génération de ces femmes voilées, vêtues de lin, qui devaient continuer à travers les siècles la tradition des charitables secrets (2) ».

Mais à côté des Tabitha qui se faisaient la Providence des fidèles en détresse, à côté aussi des parentes des diacres, anciens, ou surveillants qui se recommandaient à l'attention des chrétiens par

(1) Act. IX.
(2) Renan, (les Apôtres, p. 200).

quelque rare mérite comme par exemple les quatre filles du diacre Philippe, vierges et prophétesses, il se trouvait encore des chrétiennes dont le rôle était de suivre certains apôtres dans leurs missions et de pourvoir à leur entretien. On peut croire même qu'elles aidaient dans l'Evangélisation directe, sinon en prenant la parole dans l'assemblée, ce qui était interdit aux femmes, du moins dans l'intérieur des familles. C'est saint Paul qui nous apprend ce détail intéressant dans une phrase qui ne laisse pas d'offrir un problème assez délicat : « N'avons-nous pas le droit, s'écrie-t-il, d'emmener avec nous une femme sœur, comme les autres apôtres et les frères du Seigneur et Céphas (1) ? Certains interprètes entendent ce passage dans un sens qui sans être injurieux pour les apôtres, déflore considérablement le ministère de leurs dévouées collaboratrices. Ils n'en font pas des *femmes-sœurs*, mais bien des *sœurs épouses* ce qui n'est pas la même chose, et qui surtout a son importance dans la question du célibat aux temps apostoliques.

Convient-il ici de nommer sainte Thècle, la prétendue compagne de saint Paul, dont la citation précédente (2) semble infirmer singulièrement la légende ?

Tillemont, tout en croyant à la réalité de son existence souhaitait cependant « que les actions de cette vierge fussent aussi connues que son nom et aussi certaines que sa sainteté ». Il nous apprend cependant avec saint Méthode (3) « qu'elle posséda

(1) I Cor. IX, 5.

(2) Citation qu'il faut confronter avec I Cor. IX, 15. pour constater que saint Paul ne fait qu'une supposition. Etant apôtre, il *pourrait* faire comme les autres, etc. ».

(3) *Mémoires*, sainte Thècle.

autant que personne et la philosophie profane et les belles lettres ». Il loue « l'éloquence, la force, la facilité, la grâce, la modestie avec laquelle elle parlait ». Quant à sa « science divine et évangélique », il ajoute avec le même saint : « Qu'est-il nécessaire d'en parler, puisque c'est saint Paul qui l'a instruite et qui l'a rendue savante ? »

Malgré les nombreux documents que Tillemont a dépouillés pour établir la légende de sainte Thècle, on ne peut s'empêcher de trouver étrange que saint Paul n'ait pas cité une seule fois une femme si dévouée et si recommandable, alors que nous trouvons tant de noms féminins dans ses épîtres. L'histoire de la compagne de saint Paul ne serait donc qu'une gracieuse légende.

Mais rentrons encore une fois dans l'histoire et suivons l'apôtre et ses compagnons dans leurs diverses missions. Il est tout d'abord curieux de noter que saint Paul n'a pas eu à se louer des premières femmes qu'il a rencontrées sur sa route. « Il prêchait avec succès à Antioche de Pisidie, nous disent les Actes, et la parole du Seigneur se répandait dans tout le pays. Mais les juifs excitèrent les *femmes dévotes* de distinction et les principaux de la ville ; ils provoquèrent une persécution contre Paul et Barnabas, et ils les chassèrent de leur territoire ». (1)

Nos deux bannis poussèrent vers l'Est et gagnèrent Lystres. La haine tenace de leurs adversaires les y poursuivit. Des émissaires furent envoyés d'Antioche, qui soulevèrent la population. L'apôtre fut enveloppé dans une émeute, lapidé, traîné hors des murs, et laissé pour mort.

(1) Act. XIII, 50.

Il n'en fut rien heureusement. Il put rentrer dans la ville et probablement recevoir l'hospitalité dans la maison d'Eunikè et Loïs, mère et aïeule de son ami de prédileetion Timothée, toutes deux femmes de grand mérite dont il a plaisir à rappeler « la foi sincère ». Quand on sait, de quelle utilité fut pour saint Paul le fils d'Eunikè, quand on lit entre les lignes des Epîtres à Timothée et aux Philippiens l'affection intense que l'apôtre avait pour « son propre fils dans la foi » on comprend le service que ces deux femmes rendirent à l'Eglise primitive en élevant leur fils « à l'état d'homme parfait, dans la plénitude du Christ (1) », et en le laissant partir à tout jamais.

C'est de Lystres, en effet, que Paul emmena Timothée au cours de sa seconde mission, pour en faire son compagnon d'apostolat. La période la plus glorieuse des conquêtes allait commencer, pendant laquelle les femmes devaient jouer un rôle particulièrement brillant.

Elle s'ouvrit par un grand succès. Dès leur arrivée à Philippes, dans ce pays de Macédoine où un songe miraculeux les avait attirés, ils prêchent à un groupe de femmes qui s'était formé hors des murs, près du fleuve, dans un oratoire en plein air. L'auditoire fût charmé de la nouvelle doctrine, à tel point qu'une riche dame, Lydie ou la Lydienne, voulut qu'ils descendissent chez elle : « Si vous jugez que je suis fidèle au Seigneur, leur dit-elle, entrez dans ma maison et y demeurez ». Et elle nous y força (2) » ajoute le narrateur. L'invitation était si délicate et en même temps si pressante qu'il y aurait eu mau-

(1) Eph. IV, 13.
(2) Act. XVI, 15.

vaise grâce à refuser. L'apôtre, il est vrai, s'était fait une loi de ne devoir rien à personne; mais à Philippes les choses ne se passèrent point comme partout ailleurs. On sent, à lire l'épître aux Philippiens, qu'il avait dû laisser dans cette ville des amitiés particulièrement fortes, dont le souvenir venait jeter dans ses fers comme un rayon de soleil et lui apporter vraiment « un parfum de bonne odeur ». Cette lettre est assurément une des plus élogieuses et des plus charmantes qu'il ait écrites. C'est là que nous apprenons qu'il connut Evodie et Syntyche, « qui combattirent pour l'Evangile avec lui », et dans sa lettre il a un mot pour elles, les recommandant tout spécialement à son « fidèle collègue », les priant de mettre un terme à leurs dissenssions passagères et d'être « d'un même sentiment dans le Seigneur ».

Et il en fut ainsi dans toutes les villes de la Macédoine, de la Grèce, de l'Ionie et à Rome. A Thessalonique il convertit dès les premiers sabbats « bon nombre de femmes prosélytes de distinction ». A Athènes, c'est Damaris; à Corinthe, c'est Priscilla, la Juive, femme du juif Aquilas, qu'il rencontrera plusieurs fois sur sa route, et qu'il saluera dans l'Epître aux Romains comme jamais femme chrétienne n'a été saluée par l'Apôtre. « Saluez, dit-il, aux fidèles de Rome, saluez Prisca et Aquilas qni ont travaillé avec moi pour le service de Jésus-Christ et qui ont exposé leur tête pour me sauver, et à qui je ne suis pas le seul qui soit obligé mais encore toutes les églises des Gentils (1) ». Or, Priscille et son mari étaient des fabricants de toile de tente, que naguère un édit de Claude avait chassés d'Italie.

(1) Rom. XVI. 3-4.

Il est touchant de voir ces artisans, pauvres ou riches peu importe, héberger saint Paul, écouler sa marchandise avec la leur. et le protéger jusqu'à risquer leur vie pour lui. Nul doute que Priscille, nommée la première dans la salutation de l'Apôtre, ne l'ait puissamment aidée dans l'Evangélisation, et n'ait fait de nombreuses prosélytes dans le ghetto de Corinthe, comme aussi dans celui d'Ephèse et plus tard de Rome.

C'est de cette Priscille et des femmes de Corinthe qu'il convient de dire ce que M. Fouard a écrit des femmes de Philippes : « L'apôtre entrevit le concours que lui préteraient les Macédoniennes dans la condition libre et respectée que leur donnaient les mœurs du pays. A la différence des juives et des syriennes qui, confinées à l'intérieur, ne répandaient leurs croyances que dans le cercle restreint de leurs familles ou de leurs amies, les femmes de Macédoine agissaient, vivaient au dehors, épanchaient leurs sentiments sans nulle contrainte. Elles allaient coopérer ardemment à la diffusion de l'Evangile, devenir les prémices de ces chrétiennes d'Occident qui, par leur foi aimable, leur zèle discret, la souplesse, l'essor de leur charité sont demeurées jusqu'à nos jours ce qu'elles ont commencé d'être à Philippes, les semeuses de la bonne nouvelle (1) ».

Mais ce qui, plus que tout commentaire, peut donner une idée exacte de l'importance que l'Apôtre attachait à l'Apostolat féminin, ce sont les salutations répétées que dans l'Epître aux Romains, il adresse aux femmes qu'il avait connues à Corinthe ou ailleurs, ou dont le nom et les œuvres étaient venus jusqu'à lui.

(1) Saint Paul, ses missions, chap. X, § 2.

« Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est diaconesse de l'Église de Cenchrées, afin que vous la receviez en Notre Seigneur d'une manière digne des saints, et que vous l'assistiez dans les choses où elle aurait besoin de vous, car elle a donné aide à plusieurs et à moi-même.

« Saluez Prisca » etc » (comme nous l'avons déjà vu).

» Saluez Marie qui a pris beaucoup de peine pour vous.

» Saluez Tryphène et Tryphose qui travaillent pour le Seigneur.

» Saluez la très chère Perside qui a beaucoup travaillé pour le Seigneur.

» Saluez Julie et la sœur de Nérée et Olympe (1).

*
* *

Une chose qui est bien moins claire que l'importance de l'apostolat féminin aux temps apostoliques, c'est la manière même dont cet apostolat s'exerçait.

Personne n'ignore assurément que la société chrétienne à cette époque était loin de compter parmi ses membres beaucoup de gens de condition élevée. « Considérez, frères, disait saint Paul aux Corinthiens, que parmi vous qui avez été appelés, il n'y a ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles (2). » Cela ne veut pas dire non plus qu'il n'y eût que des esclaves. Il faut penser, au contraire, que la majeure partie des chrétiens se recruta parmi le menu peuple. Nul doute que la plupart des femmes mentionnées dans l'Épître aux Romains n'appartînt à cette classe.

(1) Rom. XVI.
(2) I Cor. I 26.

M. Gaston Boissier (1) fait remarquer avec raison qu'il est fort malaisé d'avoir une connaissance précise des classes inférieures au Ier siècle. Il constate cependant que, dans le mouvement qui emporta toute la société des deux premiers siècles vers les religions de l'Orient, la part des plébéiens et des femmes, en général, fut très considérable ; et pour mieux mettre cette part en lumière, il consacre aux femmes un long et fort intéressant chapitre de sa *Religion romaine*. Sa bienveillance native et son aversion pour les opinions extrêmes le portent à atténuer l'impression fâcheuse que moralistes, satiriques et historiens nous ont laissée d'elles. Peut-être n'y réussit-il pas autant qu'il l'a espéré. Mais où il a pleinement réussi, c'est lorsqu'il nous a montré ces Romaines dévotes quand même, demandant à chaque nouveauté orientale de quoi satisfaire leur soif de surnaturel, toujours plus vive « jusqu'au jour où la même piété qui les avait conduites dans les sanctuaires des dieux de l'Égypte et de la Syrie les jeta aux pieds des autels du Christ(1). » Cette soif de mystère avait eu pour avantage d'attirer d'abord bon nombre de femmes vers les synagogues : et nous savons que la synagogue des Juifs de la dispersion servit de trait d'union entre les Apôtres et les Gentils. Mais on peut dire qu'elle ne le fût pleinement que grâce aux femmes. Il était, en effet, plus qu'aux hommes, facile à ces dernières de se faire inscrire sur le rôle des prosélytes. Les rabbins et tout le ghetto ne voyaient pas de trop mauvais œil, « les filles de Bélial » se rapprocher d''eux et faire cesser pratiquement la sorte d'ostra-

(1) *Rel. Rom.*, tom. I, Ch. III § I.
(2) Ibid. ch. II § 2.

cisme dont ils étaient frappés hors de la Palestine. Le plaisir même était grand lorsque une patricienne sollicitait la faveur d'adorer Jéhovah et de suivre les cérémonies de la synagogue.

Comme il fallait s'y attendre, et comme plusieurs textes déjà cités nous le montrent, ce furent ces femmes prosélytes qui crurent les premières à l'Évangile et devinrent du même coup de très précieuses recrues, car les Apôtres, chassés généralement de la synagogue après plusieurs séances orageuses, étaient bien aises d'avoir quelque endroit pour assembler les premiers fidèles , et surtout quelques « sœurs » dévouées pour attirer autour d'eux des gens désireux de croire.

Supposons, en effet, une femme sortant d'une assemblée chrétienne, secouée par le souffle de miracle qui soufflait sur les pas des Apôtres, riche déjà des dons mystérieux que saint Paul nous décrit(1): imaginons-la racontant à des gens de son monde, âmes éprises comme elle de mystère et de surnaturel, les merveilles qu'elle a vues, et la doctrine étonnante qu'elle a entendue, multipliez ces humbles et ardents apôtres dans les pauvres quartiers de Rome, dans les immenses *familiae* d'esclaves et jusque dans la maison des Césars : nous aurons un des secrets de l'expansion rapide du christianisme dès le dernier tiers du Ier siècle.

Certains romanciers ont essayé de nous montrer le christianisme s'infiltrant dans la société païenne, et il y a lieu de remarquer l'importance qu'ils donnent aux influences féminines. Laissons de côté les romans de M. Reynès-Monlaur, dont nous avons déjà parlé, pour

(1) I Cor. XIV.

nous arrêter à deux autres plus ou moins anciens. C'est de *Fabiola* et de *Quo Vadis* qu'il s'agit. Ces deux romans nous introduisent dans les milieux les plus divers de l'antique société romaine, depuis les luxueuses maisons d'un Fabius ou d'un Aulus jusqu'aux misérables taudis du Transtévère. Ils sont très représentatifs. Qu'est-ce, en effet, que *Fabiola* ? Une jeune patricienne instruite, sceptique, mais restée honnête, qui se laisse entraîner vers la Croix par une esclave ? Qu'est-ce que *Quo Vadis* ? La conquête d'un jeune patricien jouisseur, sceptique et brutal par une jeune chrétienne. Mais l'intérêt est loin de se limiter à ces personnages de premier plan. Autour d'eux, autour de Fabiola, de Syra et de Lygie se groupent d'exquises figures comme la veuve Lucine, la vierge Agnès, l'aveugle Cœcilia. Chacune laisse après elle et dans l'âme de ceux qui les approchent, comme un pénétrant parfum de christianisme qui les charme ou les étonne. La femme même d'Aulus et la tutrice de Lygie, cette mystérieuse Pomponia, que Tacite nous montre accusée de superstitions étrangères, va jusqu'à intriguer par sa tranquille sérénité l'âme blasée de Pétrone.

Et l'on imagine volontiers qu'il en fût ainsi dans la réalité chez les patriciens comme chez les esclaves. Non pas qu'il faille dire que le roman de M. Sienkiewich soit une exacte reconstitution du passé ; il suffit d'avoir quelque peu fréquenté *les Actes* et saint Paul pour sentir combien factice est le sentiment religieux qui anime les personnages du *Quo Vadis*. Mais la thèse n'en est pas moins vraie en ce qu'elle incarne dans la femme un des plus puissants moyens de pénétration du christianisme.

Il ne manquait donc à l'apostolat féminin que d'être reconnu officiellement. Et c'est ce qui arriva. Les apôtres étaient trop pénétrés de son importance pour ne point tenter de canaliser toutes ces bonnes volontés et de leur fixer des destinations bien définies. Évidemment, il ne fallait pas songer à faire participer les femmes aux fonctions sacrées, comme prêcher dans l'assemblée, la présider, administrer les sacrements. Saint Paul, d'ailleurs, sut le dire en termes énergiques aux Corinthiennes qui paraissaient y aspirer : « Que les femmes se taisent à l'assemblée. Il ne leur est pas permis d'y parler... si elles désirent quelque explication, qu'elles interrogent leurs maris chez elles. Car c'est indécent pour une femme de prendre la parole à l'église (1). » Elles avaient cependant une large part aux dons surnaturels et il semblait bien juste qu'elles en fissent profiter les frères. La crainte d'abus possibles et même déjà réels, crainte bien justifiée à l'endroit d'une Église à peine sortie des hontes de Corinthe, fit prendre à saint Paul des mesures radicales. Et il fut décidé que les femmes ne seraient rien dans les réunions.

Mais elles furent amplement dédommagées de ce sacrifice. Bon nombre d'entre elles furent créées diaconesses, c'est-à-dire qu'on les chargea officiellement du soin des pauvres, des malades, des frères étrangers, de l'apostolat des païennes et de leur préparation au baptême. Peut-être manqua-t-on de prudence dans cette mesure. Les résultats, il est vrai, furent brillants dès les premiers temps, alors qu'un puissant courant de ferveur circulait dans la jeune Église. Mais peu à peu l'on s'attiédit et l'on vit

(1) I Cor. XIV, 34.

en particulier de jeunes veuves, diaconesses qu'un moment d'enthousiasme avait vouées au Christ, se relâcher et finalement « se détourner pour suivre Satan (1). » Oisives, intrigantes, bavardes, allant de maison en maison divulguer sans nécessité et sans profit les saints mystères, elles étaient devenues un scandale pour les saints et un argument pour les païens. Il fallait sévir et n'accepter que des femmes présentant des garanties sérieuses.

C'est ce que fit saint Paul. Il écarta impitoyablement les jeunes veuves : « Je veux qu'elles se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles soient mères de famille, afin de ne point donner prise aux médisances (2). » Il réserva le titre de diaconesse aux seules veuves âgées d'au moins soixante ans, n'ayant eu qu'un seul mari, et déjà recommandables par leurs bonnes œuvres. Actives à la fois et contemplatives, orantes à l'intérieur et apôtres à l'extérieur, elles furent comme un premier essai de la vie religieuse, dont les siècles suivants nous ont montré le plein épanouissement.

*
* *

Nous avons terminé, pensons-nous, l'esquisse que nous avions entrepris de tracer. C'est un gros livre qu'il faudrait pour mettre dans tout son jour le rôle des femmes aux âges apostoliques, en utilisant les documents nombreux que nous fournit l'antiquité sur leur situation sociale et religieuse. Nous avons voulu seulement rappeler ce dont la femme fut capable

(1) I Tim. v, 11.
(2) I Tim. v, 14.

autrefois pour montrer qu'aujourd'hui elle peut autant.

Or, on a dit, à ce sujet, qu'elle était responsable dans une très large mesure, de sa famille, de sa patrie et de sa religion. Et cela paraît bien vrai. La Bruyère n'a-t-il pas osé avancer ce jugement : « Les femmes sont extrêmes ; elles sont meilleures ou pires que les hommes (1). »

CANTALOUBE.

(1) Caract. III des Femmes.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DU MIDI

Mistral et le prix Nobel. — L'attribution du prix Nobel à Frédéric Mistral a été l'occasion d'une grande fête et fut un grand orgueil pour le Midi lettré. Nulle voix discordante ne s'est fait entendre ; sans acceptation de parti ou d'école, tous ceux qui dans notre région ont le souci de l'art, se sont pressé autour du cher et grand maître lui témoignant à l'envi leur respect et leur admirative affection. L'hommage extérieur est grand, venant du pays qui semble plus éloigné de nos traditions et de notre langue ; je ne sais si l'unanimité des suffrages de ses compatriotes n'est pas encore plus touchante et ne fut pas plus directement au cœur de l'élu. Il n'y a qu'un poète de génie, doublé du plus brave homme du monde, capable de faire taire ainsi nos discordes et de réunir autour de lui les plus divers suffrages.

Frédéric Mistral fut un créateur dans toute l'acception du mot. Par lui Mireille fut mise au monde et vivra aussi longtemps qu'Antigone, Béatrice ou Juliette ; c'est-à-dire tant qu'il y aura des hommes sur cette terre. Même si l'on veut aller au fond des choses, constatera-t-on que Mireille est la plus originale et la plus délicate création féminine de l'âme française. J'entends bien que d'aucuns vont se récrier, peut-être Mistral lui-même ; Mireille, diront-ils, parle un dialecte particulier, que son créateur a, tout-à-coup et par le seul effort de son génie, élevé à la hauteur d'une langue littéraire, ayant désormais droit de cité dans le monde de la pensée et de la poésie. Oui sans doute ; mais si Mireille parle provençal, elle pense et elle sent en français. La robuste santé intellectuelle de Mistral, son plein et harmonieux équilibre sont le produit

d'un long atavisme et d'un harmonieux mélange de races. Le Midi a donné le charme, le Nord a donné la mesure, et le chef-d'œuvre est né. A-t-on remarqué d'ailleurs que Mireille a des parentes éloignées dans la littérature de langue purement française. Entre la blonde *Marie* de Brizeux et la brune *Magali*, il y a la différence du simple talent au génie. Au tréfonds les armes sont pareilles. Est-ii d'ailleurs bien sûr que Mireille soit brune ? N'est-elle pas une de ces filles du Ventoux, aux yeux profonds et bleus, sortie de ces vallées où son créateur a retrouvé le plus franc dialecte de l'ancien provençal ? Et lorsqu'elle est descendue au pays de Maillanne et d'Arles, n'a-t-elle pas gardé l'empreinte des vieilles races celtiques de la montagne, demeurées pures et fidèles, loin des invasions tumultueuses de la plaine.

Qu'importent d'ailleurs les questions de mots, où règne la pensée créatrice ? Dans la formation de l'âme française, le Midi apporta la clarté, la grâce, l'imagination, ce qui constitue le plus pur de la poésie. Sa part jusqu'ici ne lui avait pas été reconnue. Sous l'influence des classiques du XVIIe siècle, notre langue et notre littérature sont devenues essentiellement oratoires : Mistral parut, qui revendiqua les droits méridionaux et ressuscita la vieille langue des troubadours, pour créer son œuvre. Mais ni son génie ni sa langue ne sont en dehors de l'âme française ; ils en sont une partie intégrante et une composante trop longtemps négligée.

L'étranger ne s'y est pas trompé. Curieusement il étudie en Mistral le philologue savant, qui condense le plus pur d'une langue jadis florissante ; respectueusement il admire en lui un des plus grands poètes français.

Les hôpitaux de Beaucaire avant la Révolution. — C'est une très louable idée qu'a eue M. le docteur N. Julian de résumer dans un intéressant volume l'histoire des hôpitaux de Beaucaire.

La réuniou de ces documents aboutit presque toujours à d'affligeantes constatations : insuffisance des ressources en regard des nombreuses misères à soulager ; locaux étroits, mal entretenus ; incertitude du lendemain ; personnel trop souvent diverti de sa noble tâche par de misé-

rable querelles. Malgré tout l'idée de bienfaisance et de charité fait son chemin, recrute de nouveaux adhérents et stimule de nombreuses générosités. Avons nous le droit d'ailleurs d'être en cette matière méprisants du passé ? Si nous avons multiplié les œuvres, ne laissons nous pas subsister d'incompréhensibles lacunes ? Pour être administrative et précisément parce qu'elle tend à devenir de plus en plus administrative, l'assistance publique tend à devenir une personnalité froide et anonyme, une sorte de mécanisme qui fonctionne automatiquement. L'idée du devoir social tend à se subsiituer à celle de charité ; les salariés remplacent les volontaires. Dans la période où nous reporte l'étude de M. le docteur Julian, la religion règne en maîtresse dans les hôpitaux ; elle en inspire le fonctionnement et le personnel, provoque des donations, des legs, de nouvelles fondations. Ce n'est cependant qu'en 1672 que le service des hôpitaux de Beaucaire est confié à des religieuses : jusque là quand les docteurs ou les semainiers avaient terminé leurs visites, les malades étaient livrés à des valets ou à des servantes. Ceux-ci ou celles-ci brillaient souvent par leur absence et toujours par leur incurie. L'administration municipale est souvent fort embarrassée ; elle a beau faire appel à des dévouements inspirés par la charité chrétienne, ses membres payent vainement de leur personne dans certaines circonstances : elle est souvent à court d'argent ; les besoins augmentent, les ressources diminuent. Il n'est pas jusqu'à la célèbre foire, source de revenus pour le pays, qui n'ait une répercussion fâcheuse sur le budget des hospices. L'accumulation des étrangers est considérable, il en vient de tous les pays et de toutes les conditions. Aussi le nombre des hospitalisés indigents double-t il habituellement dans cette période, les riches négociants qui ont fait leurs affaires à cette foire, oublient par contre de laisser un témoignage de leur reconnaissance aux indigents de la cité. Aussi certaines années la municipalité de Beaucaire prend-elle la décision radicale de fermer l'hôpital pendant la foire. Advienne que pourra des malades et des mourants. Mais on ne pouvait renvoyer ceux qui étaient hospitalisés, et par ailleurs on ne pouvait si complètement fermer la

porte qu'elle ne s'entrebaille dans certains cas urgents, tels que celui de malades soupçonnés de maladies contagieuses et qu'on ne pouvait laisser mourir dans la rue. La décision consulaire reste donc lettre morte, simple avertissement aux marchands étrangers qui font la sourde oreille.

Brochant sur ce fâcheux état de choses, le Rhône se met de la partie et entreprend d'enlever aux hospices le plus beau fleuron de leur fortune territoriale, le domaine de saint Louis. Au cours du XVIII[e] siècle, il en a raviné plus de la moitié et la ville est obligée de combler le déficit avec du bel argent sonnant.

Le livre de M. le docteur Julian est, on le voit, une mine très riche de curieux documents. Peut-être aurions-nous pu désirer qu'ils fussent accompagnés d'une intervention plus personnelle de l'auteur et que l'art de mettre en œuvre ces riches matériaux s'y montre plus souvent. Mais tel qu'il a cru devoir le livrer à la publicité, il constitue une très intéressante et originale contribution à l'histoire de l'Assistance publique avant la Révolution, en même temps qu'à celle de la ville de Beaucaire.

Une Famille de Sommiérois. — Sous ce titre, notre collaborateur, M. C. Nicolas, a réuni une série de biographies des membres de la famille Bruyère. Quelques-unes ont paru ici même et on y retrouvera même le *Journal d'un voyage en Flandre* écrit par le chirurgien-major J. J. Bruyère. La biographie de son fils, le général de division, comte Bruyère, tué à l'ennemi en 1813, a été écrite par son petit-fils, le sous-intendant Henri-Paul Bruyère, décédé lui-même au cours de l'impression de ce volume. On éprouve un sentiment de réconfort et d'orgueil patriotiques à lire la biographie de ces quatre vaillants, qui, depuis plus d'un siècle, ont noblement servi leur patrie et versé leur sang pour elle.

Les mémoires et la correspondance du major Bruyère n'ont pas été retrouvés. Par une sorte de fatalité, les documents relatifs à l'organisation du service de santé dans l'armée d'Italie ont disparu au Ministère de la Guerre. M. le capitaine Fabry, qui en publie en ce moment l'histoire, n'a pu rien retrouver à ce sujet. Dans son

tome I, il publie seulement une lettre du 22 décembre 1795, adressée par le général en chef Schérer à Brugnière (*sic*) et dans laquelle nous lisons cette phrase : « Préparez à mon passage à Menton le travail que vous avez fait pour que je l'examine avec soin et le puisse faire mettre à exécution. » Bruyère, à ce moment, travaillait avec Desgenettes qui quitta l'armée, le 11 janvier suivant; il resta donc seul désormais entièrement chargé du service. La suite de l'histoire de M. Fabry montre que malgré la pénurie des ressources, les hôpitaux avaient été considérablement multipliés et leur emplacement choisi avec beaucoup de soin.

La vie du général comte Bruyère est une de ces gestes héroïques dont l'époque révolutionnaire et impériale nous offre de nombreux exemples. Celle-ci est de grande envergure L'alliance que contracta le général Bruyère suffirait seule pour en témoigner. Il épousa la nièce de Berthier, et son premier-né eut pour parrain et marraine, le roi Jérôme Bonaparte et la reine Catherine, sa femme. Jean-Pierre-Joseph Bruyère fut un brillant général de cavalerie, un entraîneur d'escadrons, rival des Murat et des Bessières. Son éloge a été résumé par son compatriote, M. Gaussorgues, ancien député du Gard, en quelques lignes éloquentes : « Il semble qu'on trouverait » difficilement, même dans la période impériale, une » vie militaire plus brillante, mieux remplie, couronnée » d'une plus belle mort. Bruyère monte à cheval, simple » chasseur à vingt ans, et en tombe foudroyé à quarante, » lieutenant-général, comte de l'Empire, emportant dans » sa tombe de Gœrlitz, les hautes espérances que Napoléon » avait placées sur sa tête. Il commence à se battre » avec les premières armées républicaines, et meurt au » champ d'honneur, au moment où l'Empire, malgré ses » victoires, va s'écrouler. Et dans cette double période » de guerres presque fantastiques, il a fait toutes les » campagnes, il a assisté à tous les grands combats, il a » parcouru toute l'Europe à la tête de ses cavaliers, ne » se reposant que juste le temps de soigner ses blessures, enfonçant des escadrons, prenant des villes, » toujours sabrant, toujours chargeant. »

Le fils de ce héros, le commandant Alexandre Bruyère et son petit-fils, le sous-intendant militaire, Paul Bruyère, ont eu une carrière moins brillante ; ils n'en ont pas moins conquis de beaux états de service. Les héritiers de leur nom sont encore aujourd'hui dans l'armée. C'est donc, en définitive, plus d'un siècle de gloire militaire et cinq générations de soldats que ce livre met sous nos yeux. Il est de lecture intéressante, et l'on doit savoir gré à M. Nicolas de l'avoir ainsi composé. C'est une bonne et saine besogne de ressusciter le souvenir de ces vaillants, d'exalter dans leur personne la grande patrie, et d'auréoler de leur gloire la petite ville qui fut le berceau de leur naissance.

GEORGES MAURIN.

LES LIVRES

Souvenirs de Tunisie et d'Algérie, par G. Saint-Paul, médecin-major (Paris, Charles Lavauzelle).

Le règlement de la question marocaine a rappelé l'attention sur la France d'Afrique. C'est, parmi tant de motifs de découragement et d'écœurement, une des plus fortes, sinon la plus forte raison d'espérer en l'avenir de notre patrie. Peu de chose, sans doute, notre royaume de l'Atlas, quand on pense que c'est tout le continent que nous devrions avoir, de Suez à Tanger, et de la Méditerranée à l'océan austral ! Mais enfin, chose précieuse et enviable ! Si, à la fin de ce présent siècle, nous avions installé un ou deux millions d'Européens dans la région de l'Atlas et construit deux ou trois chemins de fer transsahariens et transcongolais, nous n'aurions pas précisément perdu notre temps. Nous autres méridionaux, nous ne pouvons que nous réjouir de ces perspectives. Tout ce qui attire la France du côté de la mer latine nous est avantageux. Marseille est la capitale des Frances futures.

Aussi tous les livres qui s'occupent de ces anciens États barbaresques sont-ils toujours les bienvenus. Qu'importe que le panorama d'Alger ait été décrit mille fois, si chaque nouveau venu ravive notre admiration pour cette peinture merveilleuse ? Et puis, dans le livre de M. Saint-Paul dont je parle en ce moment, il y a autre chose que des paysages à la plume et des croquis de mœurs arabes ; le tiers environ du volume est consacré à une étude de la colonisation européenne, et cette étude est à signaler, car elle est à la fois très documentée et très encourageante. Qui de nous n'a pas eu les oreilles

rabattues de ces deux plaintes : « Ah ! la terre ne rapporte rien ! Ah ! l'argent ne rapporte pas grand'chose !... Eh bien, en Tunisie, l'un fécondé par l'autre rapportent très convenablement.

Voilà un simple lieutenant de chasseurs d'Afrique, M. Crété, dont l'auteur nous conte l'histoire. Il donne sa démission pour faire de la culture, et commence par en faire veritablement « vivant dans une mauvaise cahute et préparant lui-même ses aliments. » Peu à peu la confiance vient, et les capitaux. Aujourd'hui, au domaine de Crétéville qui a donné en 1903, un dividende de 165.000 francs, il joint le domaine presque égal de Protville, celui naissant de Belli, avec tout un ensemble d'œuvres fécondes, écoles d'agriculture, usines, machines, etc. Les exploitations agricoles qui, en France, rémunèrent si rarement les capitaux, en Afrique enrichissent les actionnaires.

Voilà encore un simple professeur au lycée de Tunis, M. Saurin. Il donne lui aussi sa démission pour se vouer à la terre et commence très modestement avec quelques métairies dans les environs de Tunis. Aujourd'hui, son exploitation comprend 3.000 hectares et représentera bientôt un capital d'un million et demi ; actions et obligations ont touché l'an dernier 5 °/₀, et les actionnaires comptent bien ne pas s'arrêter là. A cette œuvre principale, *Société des fermes françaises de Tunisie*, M. Saurin en joint bien d'autres, *Comité de peuplement français*, par exemple, fonctionnant pour établir dans la régence, des familles de cultivateurs français, car il y a place dans ces heureux pays pour la petite et même la très petite colonisation à côté de la grande exploitation genre Enfida, avec ses 90.000 hectares.

C'est à se demander, en vérité, pourquoi tant de fils de famille qui ne savent que faire de leur temps et de leur argent ne vont pas créer, comme le fils Taine, une vaste exploitation agricole de l'autre côté de l'eau, et pourquoi tant de modestes vignerons ne courent pas vite où du premier coup ils doubleraient et tripleraient le produit de leur travail. Là-bas, l'hectare de terre labourable coûte de 100 à 150 francs (pas dans la banlieue de Tunis,

bien entendu), les impôts sont à peu près nuls, la main d'œuvre sicilienne ou indigène est très bon marché ; on a sans doute les vols de bestiaux qui sont assez fréquents, mais il est plus facile de s'en garantir que de mettre fin à une grève de vendangeurs d'ici. Vigne, céréales, bestiaux, primeurs, voilà les quatre cordes de l'arc agricole, toutes quatre bonnes pour de nombreuses années encore. Avec cela de longs mois de repos pour les propriétaires qui voudraient venir passer les chaleurs en Europe. Et d'autre part, beaucoup de marge devant soi, la Tunisie souffrant encore de dix siècles d'incurie. M. Saint-Paul cite un barrage romain ruiné près de Tébourba qui, reconstruit, fertiliserait toute une vaste région. Rien qu'au point de vue de l'aménagement des eaux, il y a place en Tunisie pour des décades de travail et des millions de capitaux. Il est très probable, en effet, que la province de Carthage si opulente dans l'antiquité, n'était pas plus favorisée que de nos jours pour les pluies et les fleuves, seulement les eaux y étaient admirablement traitées (ici je répète fidèlement les archéologues, mais j'avoue que si leurs arguments sont spécieux, il y a une objection embarrassante à leur thèse : le fait que de grands herbivores comme les éléphants vivaient en liberté dans le pays ; aujourd'hui, ils seraient vite morts de faim et de soif). Quoiqu'il en soit de ce point rétrospectif, l'avenir de la Tunisie est certain.

Et celui du Maroc serait, dit-on, plus séduisant encore. Le Maroc a ce que n'ont ni la Tunisie, ni l'Algérie, des fleuves véritables, avec de l'eau, des forêts, des montagnes où la neige s'attarde, des cascades, bref, de quoi susciter des centaines de Saurin et de Crété. Il serait prudent de conseiller sans doute aux ardents d'attendre encore un peu, mais qui sait si dans deux ou trois ans, les premières métairies de la *Société des fermes françaises du Maroc* ne montreront pas leurs murs blancs ombragés de cyprès et de platanes dans la région de Fez et de Marrakech ?

Je laisse de côté bien d'autres questions que le livre de M. Saint-Paul soulève : problèmes des races; relèvement des arabes, assimilation des juifs, naturalisation des siciliens ; question agraire : biens, labours, propriété indigène, res-

ponsabilité pénale collective ; difficultés administratives, jalousie des colons et des fonctionnaires, comparaison de la chambre consultative de Tunisie et des délégations financières d'Afrique. Je n'ai voulu ici que signaler l'œuvre de quelques bons français initiatifs, énergiques et bien récompensés de leurs efforts, et suggérer à beaucoup de lecteurs l'envie d'en accroître le nombre. A ceux-là je cite comme mine de renseignements la *Notice sur la Tunisie* (Tunis, Direction de l'agriculture) la *Colonisation agricole en Tunisie*, de Zolla (Paris, Maritheux) le *Manuel de l'émigrant en Tunisie*, de Saurin (Paris, Challamel) sans oublier les livres classiques de Paul Leroy-Beaulieu et le livre de Saint-Paul qui m'a fait écrire tout ceci.

*
* *

La Voie sans retour, par Henry Bordeaux, Fontemoing.

Une mélancolique histoire d'amour (hélas quelle histoire d'amour ne l'est pas?) Un jeune officier détaché dans un fortin des îles d'Hyères où il vit seul avec quelques factionnaires, emmi la senteur agreste des pins et marine des flots, et qui amène dans sa solitude une ragazza de Gênes rencontrée dans les rues de Toulon; vous voyez cela d'ici, la grisette parisienne, avec, en plus, la passion chaude de l'Italie dans le décor lumineux de Provence, et l'aventure qui n'aurait été que banale sous le ciel brumeux du Nord prend soudain une allure de poème intense et émouvant. Ce qui arrive, on le devine. L'officier, après trois mois d'idylle, part pour le Soudan, et quand il revient quelques années après, c'est à peine s'il reconnaît son amoureuse dans les voyants falbalas qu'elle affiche. Elle, l'a du coup reconnu pourtant, et tous deux se rapprochent comme pour faire route ensemble. Hélas, la voie est *sans retour*, et, après des larmes douloureuses, chacun reprend sa vie. Du moins, le jeune homme le fait-il, délivré d'une angoisse torturante ; dans un moment de rage, son amie s'était vantée qu'elle ne l'avait jamais aimé,

que même dans le fortin de l'île, c'était un autre qui avait eu son cœur. Mensonge d'amoureuse. Tout est bien qui s'explique bien. Ce récit est à lire ; le talent sain et fin de M. Henry Bordeaux s'y révèle aussi délicat que dans la *Peur de vivre* et le *Pays natal*. Il y a tant de romans vulgaires ou desséchants. Celui-ci est tout le contraire. Que beaucoup d'autres le suivent !

*
* *

Poèmes de France et de Bourbon, par Maurice Olivaint, Lemerre.

M. Maurice Olivaint a déjà donné deux recueils de vers, un intitulé *Fleurs du Mékong*, l'autre *Fleurs de corail*, impressions asiatiques et impressions océaniennes. Et le voici qui nous apporte un troisième volume d'impressions africaines cette fois. Heureux magistrats coloniaux ! Mais pourquoi, avant de rentrer dans les cadres de la métropole, l'aimable poète ne s'est-il pas fait nommer à la Guadeloupe ou à la Guyane, simple histoire de rapporter de là-bas un volume d'impressions américaines ? En somme, Pierre Loti ne fait pas autre chose. La sagesse ne consiste-t-elle pas à se promener par le monde à la poursuite des fantômes de beauté ? Les uns le font sans quitter leur fauteuil. Les autres, en voguant de Saïgon à Taïti et de La Réunion à Marseille. Je préférerais être de ceux-ci. M. Maurice Olivaint n'a pas choisi la moins bonne part.

Son génie poétique est d'un charme et d'une délicatesse singulières. Je vais transcrire un de ses poèmes, c'est encore le meilleur moyen de le faire juger à son vrai mérite.

Les rayons du soleil pointant leurs fers de lance
Font miroiter la mer comme un bouclier d'or ;
Tout languit et se tait ; seul un vol de condor
Dans l'air appesanti lentement se balance.

Sous leur feuillage fauve et lourd de somnolence
Abritant les oiseaux paresseux à l'essor,
Les palmiers dans l'azur découpent leur décor
D'un théâtre d'ennui, de rêve et de silence.
Par ces mornes splendeurs, mes regards accablés
Retrouvent sur les flots la houle des grands blés
Ondulant sous le ciel lointain de la patrie ;
Et plus fort que l'exil un souvenir vainqueur
Dernière goutte au fond d'une source tarie
Brille encore au calice épuisé de mon cœur.

En vérité, l'île Bourbon porte bonheur à ceux qui la chantent. Chacun se souvient des vers admirables de Baudelaire, de Leconte de Lisle ou de Léon Dierx. M. Maurice Olivaint a ressenti de même l'ensorcellement voluptueux de l'île. Tout un cycle de son recueil, *Amours créoles*, chante les amours légères et pourtant douloureuses de ce climat brûlant.

Mots tendres que j'écoute en respirant ses seins
Cependant qu'elle songe aux trahisons prochaines.

Tout a-t-il si changé là-bas depuis Bernardin de Saint-Pierre, et les « Virginie » sont-elles toutes devenues des « Rose » ? Non, sans doute. Mais peut-être y a-t-il plus de vérité dans les enfants gourmandes et naïves que nous peignent les poètes d'aujourd'hui que dans les vierges immatérielles chères à nos grands-oncles. Et puis, ne faut-il pas être indulgent pour les fleurs qui naissent sur ces plages où le soleil verse

Sa mortelle langueur en ce ciel enchanté ?

*
* *

En flânant, par André Hallays (*Journal des Débats*, Paris)

M. André Hallays continue à ferrailler ferme contre les architectes et les archéologues ! Réparations, restitutions et restaurations, que de pataquès en pierres de taille on

commet en votre nom ! Le lecteur se rappelle peut-être que la *Revue du Midi* a défendu il y a quelques années la même cause que M. Hallays. Quand je serai mort, je demande qu'on inscrive sur ma tombe : « Ci-gît celui qui probablement empêcha de remplacer une des six antiques colonnes de la Maison-Carrée par un fût tout blanc et tout neuf. » Comme le danger peut revenir (il y a toujours des architectes et toujours des archéologues) je résume pour les simples flâneurs les sacro-saints principes.

1° Quand un vieux monument sert encore, il faut l'entretenir en bon état, le réparer, le restaurer, bref, agir avec lui, Versailles ou Notre-Dame, comme avec une bâtisse de rapport, caserne ou maison ouvrière.

Le principe est très clair ; dans les applications de détail, il peut y avoir des difficultés. Un monument est resté inachevé : faut-il le terminer ? Cela dépend. Il semble qu'on a bien fait de terminer le dôme de Cologne. Il semble qu'on ferait mal de terminer la cathédrale de Beauvais. Un monument a besoin d'une réfection partielle ; faut-il refaire absolument ce qui existait ? Cela dépend. Faut-il refaire dans un style plus pur ? C'est dangereux. Faut-il, quand une réfection a été d'un style différent, la détruire pour la refaire dans le style du reste ? En principe, non ; un portail Renaissance n'a pas mauvaise grâce au flanc d'une église ogivale ; toutefois, cela dépend ; le portail de la cathédrale à Nimes ne mériterait nulles larmes s'il disparaissait, mais cela parce qu'il est laid et non parce qu'il est grec : un architecte artiste (rencontre rare, mais possible) pourrait même faire un portail à chapeau tricorne qui ne déparerait pas la façade d'autant qu'il y a déjà à mi-hauteur de la façade un vaste dessin de fronton, évidemment imité de celui de la Maison-Carrée. De même, faudrait-il refaire le portail de Saint-Eustache, de Paris, dans le goût de l'ensemble ? Ne vaudrait-il pas mieux transporter ailleurs le chœur de la cathédrale de Cordoue et rendre à la mosquée son ancien aspect de pure forêt de piliers ? On se poserait ainsi sans fin des questions.

2° Quand un vieux monument ne sert plus, qu'il n'est

qu'une ruine, il faut lui laisser son aspect de ruine. Ne pas le restaurer, ne pas le restituer, tout au plus le réparer *invisiblement*. Mais mettre par-ci, par-là, une pierre blanche et neuve au milieu de débris rongés et patinés comme on fit au temple de Diane, c'est le dernier mot de la sottise.

Le principe est très clair ; les exemples ici aussi pourront être délicats. Quand une ruine est puissante, comme étaient celles de Pierrefonds ou de Carcassonne, il vaut mieux la laisser à l'état de ruine. Mais quand c'est un éboulis informe, pourquoi ne pas rebâtir l'ancien burg sur sa montagne ou l'ancienne abbaye dans sa vallée ? Les rebâtir dans l'ancien style ou dans un style modernisé ? Absolument comme on voudra. Et si la ruine, encore debout, menace de s'écrouler ? Qu'on la soutienne avec des crampons de fer, avec un ciment intérieur, avec tout ce qu'on voudra qui soit invisible, mais qu'on ne la restaure pas ! Le Parthénon est mille fois plus auguste éventré et béant que restitué et fini. Et si la ruine est envahie par les herbes au point que les archéologues ne puissent distinguer les parties de l'ancien édifice ? Qu'on laisse les herbes ! Et qu'on berne les archéologues ! Et si le monument n'est qu'à moitié ruine, comme les Arènes ? Qu'on distingue entre l'intérieur qui, servant encore, n'est pas une ruine, donc peut être restauré et restitué en entier, et la façade, qui, elle, tire toute sa beauté de son antique aspect, de ses écornures et de ses patines, et qui ne doit à aucun prix être touchée ! L'argent qui a été déplorablement dépensé à « cochonner » tout ce vénérable pourtour aurait été mille fois mieux employé à refaire au dedans une ou deux rangées de gradins de plus.

Tout ceci est limpide, et j'aime à croire que nul lecteur ne protestera. D'ailleurs, en ce moment, on laisse les pierres tranquilles. Ce sont les arbres qui sont menacés. Le jardin de la Fontaine qui avait déjà été « cochonné » (il est décidément impossible de trouver un mot plus exact) lors de l'établissement de la fontaine en rocaille et du comblement du creux de verdure où l'on devinait des ruines d'un théâtre antique, l'a été encore, lorsqu'on a arraché tous les ifs taillés qui faisaient rideau autour

des bosquets. En fait d'ornements de marbre, ce jardin avait tout ce qu'il fallait avec les termes, les faunes et les grands vases venus du château de Candiac. Ç'avait été une fâcheuse inspiration, il y a vingt-cinq ans environ. d'y planter la lourde et encombrante statue de Reboul, Nullement indispensable la stèle plus discrète de Bigot. On parle d'en mettre d'autres. Ce serait aussi fâcheux, et plus encore, de par la récidive et l'encombrement. Ceux qui parlent tant de décentralisation feraient bien de ne pas imiter Paris dans ses sottises; et c'est sottise pure, quand on a un délicieux jardin comme celui du Luxembourg, de l'encombrer de bustes ridicules. Quand donc les architectes et les sculpteurs nous ficheront-ils la paix? Le petit square de la Couronne était dix fois plus charmant quand les quatre grands peupliers (qu'on a d'ailleurs mutilés) ombrageaient l'ancien petit bassin. que maintenant où ils montent la garde dans un ruisseau, autour de l'œuvre ratée de Falguière. Que ceci, du moins. nous serve de leçon; épargnons à la Fontaine la survenue de hideux bonshommes en redingote, en pied ou en buste !

ANTONIN LEPIEUX.

P. S. — Justement en arrivant à Nimes, je trouve les beaux arbres de l'Avenue Feuchères transformés en pilotis. Quel est le jobard qui a pu ordonner un tel vandalisme? Voit-on que Perpignan et Carcassonne aient jamais étêté les admirables platanes qui font l'orgueil de leurs promenades? Ah quand donc respecterons-nous tout ce qui mérite respect, à commencer par les beaux arbres et par les augustes ruines?

A. L.

CHEMIN DE FER DU MIDI

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

Pour les stations hivernales et balnéaires

Billets délivrés toute l'année, avec réduction de 25 p. 100 en 1re classe et 20 p. 100 en 2e et 3e classes, dans les gares du réseau du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans et dans les gares du Midi situées à 50 kilomètres au moins de la destination.

Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BILLETS DE FAMILLE

Pour les stations hivernales et balnéaires

Billets délivrés toute l'année, dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'Etat, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur, et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours (aller et retour compris) d'au moins 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 p. 100 ; de 4, 30 p. 100 ; de 5, 35 p. 100 ; de 6 ou plus, 40 p. 100.

Exceptionnellement, pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes, et le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Arrêts facultatifs sur tous les points du parcours désignés sur la demande.

Durée 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.
Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 p. 100

Ces billets doivent être demandés, 4 jours à l'avance, à la gare de départ.

Avis. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les excursions ci-dessus est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande à la Compagnie du Midi. Cette demande doit être adressée au Service commercial de la Compagnie, **boulevard Haussmann, 54, à Paris** (IXe arr.).

Vente de livrets illustrés pour les voyages : 1° au Bureau commercial ; 2° dans les bibliothèques des gares du réseau du Midi ; Le Tarn et les causses, 25 centimes ; Pyrénées : I. De la Bidassoa au Gave d'Ossau, 50 centimes ; II. Du Gave d'Ossau à la Garonne, 50 centimes.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Les voyageurs peuvent effectuer des voyages sur le réseau du Midi (notamment dans les Pyrénées et aux Gorges du Tarn) au moyen d'une des combinaisons suivantes comportant de notables réductions sur les prix ordinaires des places :

1° Billets d'aller et retour individuels et de famille, de toutes classes, à destination des Stations thermales et balnéaires situées sur le réseau du Midi. Durée (1) 33 jours, non compris le jour du départ et l'arrivée.

2° Billets de voyages circulaires Paris, Centre de la France, Pyrénées, Provence et Gorges du Tarn de 1re et 2me classe

Durée (1) 20 jours pour les voyages intérieurs Midi (G. V. 5) et 30 jours pour les voyages communs avec l'Orléans et le P.-L.-M. (G. V. 105). — En outre, il est délivré, sur les réseaux du Midi et d'Orléans, des billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits pour permettre aux voyageurs porteurs de billets de voyages circulaires de visiter des points situés en dehors du voyage circulaire : les Eaux Bonnes, les Eaux-Chaudes, Carcassonne etc.

3° Billets spéciaux d'aller et retour, de toutes classes pour Lourdes, délivrés au départ de toutes les gares des réseaux de l'État, du Nord, de l'Ouest, de l'Est, du P.-L.-M., d'Orléans et dans toutes les gares du Midi situées à plus de 150 kilomètres de Lourdes.— Durée de validité variable suivant la longueur du parcours : 4 à 12 jours non compris le jour de départ.

AVIS. — Un **livret** indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectués les divers voyages d'excursions, de famille, etc., sera envoyé gratuitement à toute personne qui fera parvenir au service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrondissement), le montant de l'affranchissement du livret, soit 0 fr. 25.

Vente de documents par la Compagnie du Midi :

a. — Au Bureau commercial, à Paris. — *b.* — Dans toutes les bibliothèques des gares du réseau du Midi.

PYRÉNÉES	I. De la Bidassoa au Gave d'Ossau.	0 fr.	50
	II. Du Gave d'Ossau à la Garonnne	0	50
	III. De la Garonne à l'Ariège.....	0	50
	V. De l'Ariège à la Méditerranée..	0	50

(1) Faculté de prolongation moyennant 10 0|0.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

COURSES DE NICE

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Billets d'Aller et Retour de 1re et de 2e classe à prix réduits

de NIMES et CETTE

pour CANNES, NICE et MENTON

délivrés du 7 au 25 Janvier 1905

Les billets sont valables 20 jours et la validité peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours, moyennant 10 o|o du prix du billet. Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

NIMES à NICE viâ TARASCON

1re Classe : 58 fr. 95 ; 2e Classe 42 f. 45.

CETTE à NICE viâ TARASCON ou LUNEL-ARLES

1re Classe : 64 fr. 70 ; 2e Classe : 46 fr. 55

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année, dans toutes les gares. des carnets individuels ou de famille pour effectuer en 1re, 2e et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraires tracés par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre pour les carnets de famille 50 °/o du tarif général.

La validité de ces carnets est de : 30 jours jusqu'à 1.500 kilomètres ; 45 jours de 1.501 à 3.000 kilomètres ; 60 jours pour plus de 3.000 kilomètres. Elle peut être prolongée deux fois de moitié moyennant le paiement, pour chaque prolongation d'un supplément égal à 10 °/o du prix du carnet. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., les bureaux de ville et les agences de voyages, le voyage à effectuer, et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

VOYAGES INTERNATIONAUX A ITINÉRAIRES FALCUTATIFS

La Compagnie délivre toute l'année, dans toutes les gares de son réseau et il est délivré dans certaines agences de voyage (1) des livrets de voyages internationaux à itinéraires établis au gré des voyageurs sur les réseaux français du P.-L.-M., de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest, du P.-L.-M. algérien de l'État, (lignes algériennes), de l,Ouest algérien et de Bône-Guelma, sur les lignes maritimes de la Méditerranée desservies par la Compagnie générale transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (Compagnie Touache) ou par la Compagnie générale des transports maritimes à vapeur et sur les chemins de fer allemands, austro-hongrois, belges, bosniaques et herzégoviniens, bulgares, danois, finlandais, italiens et siciliens, luxembourgeois, néerlandais, norvégiens, roumains, serbes, suédois, suisses et turcs. — L'itinéraire des voyages commencés en France, en Algérie ou en Tunisie doit comporter obligatoirement des parcours étrangers ; il doit ramener le voyageur à son point de départ,

Parcours minimum, 600 kilomètres. — Validité, 45 jours jusqu'à 2.000 kilomètres ; 60 jours de 2.001 kilomètres à 3.000 kilomètres, et 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres. — Arrêts facultatifs.

Les demandes de livrets internationaux sont satisfaites le jour même aux gares de Paris et de Nice et dans les agences de voyages, lorsqu'elles arrivent à ces gares et agences avant midi. Pour toutes les autres gares, les demandes doivent être faites 4 jours à l'avance. Les livrets commandés en Algérie et en Tunisie étant établis en France, le délai de 4 jours est augmenté des délais de transmission.

VOYAGES CIRCULAIRES ITINÉRAIRES FIXES

La Compagnie délivre toute l'année, à la gare de Paris-Lyon, ainsi que dans les principales gares stuees sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter en 1re et 2e classe, à des prix très réduits, les contrées les plus intéressantes de la France, ainsi que l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et l'Espagne.

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires et d'excursion (prix, conditions, cartes et itinéraires) ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc., sont renfermés dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

---

(1) Ces agences sont, à Paris : Cook et fils, 1, place de l'Opéra, et 250, rue de Rivoli ; Lubin, 36, boulevard Haussmann ; Voyages modernes, 1, rue de l'Échelle, et 28, boulevard Sébastopol ; Bureau des Voyages internationaux, 1, rue Auber ; Grands Voyages, 1 rue du Helder, et 38, boulevard des Italiens.

L'Administrateur-Gérant : Théophile GERVAIS.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine.

M. FERDINAND BRUNETIÈRE

M. Brunetière est trop connu pour qu'il soit besoin de le présenter aux lecteurs. Un mot le définit et mesure sa taille : il a l'autorité, non pas seulement l'autorité dans ses études spéciales et sur telle ou telle catégorie de public ; mais l'autorité tout court. Quelque sujet qu'il aborde, il parle en maître et trouve des disciples. Il lui suffit d'être indulgent à de jeunes ardeurs pour qu'elles soient acceptées par les plus pointilleux des vieux régents de rhétorique ; d'effleurer un nom nouveau venu dans les lettres d'une plume louangeuse, pour qu'il soit tiré hors pair. Ses théories littéraires ne sont pas toutes d'une excessive modernité ; il est le maître incontesté de la critique ; ses croyances philosophiques et religieuses ne sont pas acceptées par beaucoup et sa méthode pour les défendre est peut-être d'une incertaine orthodoxie , sa polémique n'en est pas moins suivie avec passion et on l'a salué le dernier Père de l'Église ; son style est redoutable ; il suscite des imitateurs et tenu couramment pour classique. Dans cette heure où les caractères n'abondent pas, il est quelqu'un ; où l'article bref et le roman fluide sont fort à la mode, il est d'une profonde solidité ; où l'anarchie déborde, il influe la pensée contemporaine. Ses anciens amis lui sont

demeuré fidèles, une nouvelle clientèle lui est venue qui l'exalte sans trop quelquefois prendre la peine de justifier son admiration par une fréquentation assidue de ses œuvres. Ses adversaires, ceux qui comptent, le respectent en le combattant. Les tirailleurs d'avant-garde de la littérature reconnaissent son influence, et s'ils ne l'acceptent pas, s'ils l'attaquent, s'abstiennent des plaisanteries faciles et des gros mots habituels ; ils le tiennent pour un digne adversaire, auquel parfois sans l'avouer ils empruntent quelque chose. Son esprit combatif lui permit de se défaire de ses ennemis ; il n'a pas connu jusqu'ici l'amertume d'avoir à lutter contre ses amis anciens ou nouveaux. Même la politique s'est donné l'honneur de s'occuper de lui ; Homais a témoigné sa mauvaise humeur en lui faisant l'auréole d'une quasi-persécution et avoua ainsi l'officielle consécration de son autorité. M. Brunetière est un homme heureux.

Cette incontestable autorité fut conquise par le travail et la volonté, plus qu'accordée par la nature. Il y a deux moyens de communiquer sa pensée au public, la plume ou la parole. Dans l'une comme dans l'autre, on sent l'effort chez M. Brunetière. Suivons-le dans une de ses conférences où il excelle et qui ont affirmé sa notoriété plus encore que ses livres. Sa voix est forte, bien timbrée, mais sans dessous harmoniques ; il articule avec un soin méticuleux, se faisant entendre ainsi des régions de l'auditoire les plus éloignées et dans les salles les plus vastes et les moins favorables. Son débit est autoritaire, puissant, sûr de lui : nulle hésitation, aucune nuance, pas la moindre modulation. Il surveille sa diction comme sa tenue, austère ; comme

son geste, sobre. Cette voix implacable ne caresse jamais. On dirait d'une leçon de solfège très difficile, impeccablement dite, mais sans qu'aucune inflexion caressante à l'oreille trahisse l'émotion de l'exécutant. Il déduit et se succède à lui-même, tel que dès l'exorde, sans jamais donner à ses auditeurs la délicate illusion de voir l'idée éclore devant eux et de se figurer collaborer avec l'orateur. Sa sincérite répugne aux petits manèges, aux détours de coquetterie ; il ne cherche pas à solliciter la bienveillance des auditeurs, j'allais dire des élèves ; il est devant eux pour les instruire, pour leur apprendre quelque chose qu'il sait et qu'eux ne savent pas. C'est une supériorité et il la fait sentir ; d'aucuns disent qu'il en abuse. Ce n'est pas pour eux que parle M. Brunetière.

Son atavisme explique en partie sa tenacité. L'état-civil le fait naître à Toulon ; il faut bien naître quelque part comme dit l'autre. En réalité il est d'origine bretonne et de la Bretagne bretonnante. Le soleil du Midi lui a seulement donné les premières visions de l'enfance, contribuant ainsi, mais pour la part toute d'épiderme , à sa formation intellectuelle. Il passa quelques années au lycée de Marseille, élève studieux, mais ne donnant pas à ses camarades cette impression de supériorité qui accompagne certains débuts. Aux alentours de sa génération il y avait des jeunes gens qui depuis ont marqué leur place dans la politique et la finance ; un d'eux, notamment, prix d'honneur du concours général, et qui paraissait appelé à de brillantes destinées s'est refugié quelque part dans une orientale sinécure, tandis que son camarade alors effacé accroît de plus en plus sa notoriété mondiale. Ferdinand

Brunetière quitta le lycée de Marseille pour Louis-le-Grand, prépara l'école normale supérieure, échoua à son premier concours et ne se représenta plus. Faut-il dire que cet échec fut profitable à sa formation définitive ? Il a marché dans une voie tangente à l'Université, suivant les cours et recevant les leçons des mêmes professeurs, prenant ses degrés en Sorbonne ; mais demeurant un peu solitaire, en dehors des camaraderies qui amortissent toujours les premiers contacts et adoucissent les angles de la critique. Pour ses débuts d'ailleurs qu'il fit à la *Revue bleue*, M. Brunetière préféra les études classiques ; il n'avait pas ainsi de ménagements à garder, ne rencontrant pas les personnalités à côté des œuvres. Plus tard, quand il abordera les œuvres contemporaines, quand il commencera sa campagne contre le roman naturaliste, il le fera, déjà revêtu d'une notoriété suffisante pour avoir le verbe haut et le dédain des précautions oratoires.

La Revue des Deux-Mondes, la *Revue* tout court, guettait M. Brunetière, et il la guettait. Ils étaient faits l'un pour l'autre. Le jour où l'on écrira sans doute l'histoire de ce périodique célèbre entre tous, dont la collection fait déjà plier tous les rayons d'une bibliothèque moyenne, ce sera, suivant l'expression du poète, comme dans une ville de rêve, où l'on reconnaîtra beaucoup d'idées déjà vues. Presque toute la France cultivée a pris quelque chose à la célèbreRevue, parfois sans l'avoir lue ; l'étranger y juge le mouvement intellectuel français. Un lien cependant rejoint cette ondoyante série darticles éparpillés , la discipline que le père Buloz y avait maintenue. Si le ton de la Revue est plutôt dans le ton gris et moyen, il ne s'ensuit pas que son fondateur eut

l'esprit pacifique. Loin de là, il faut être très combatif pour résister à la fois aux auteurs, aux abonnés et aux critiques. Buloz n'avait jamais mis, dit-on, beaucoup d'huile dans les rouages. Il pratiquait un large libéralisme ; je n'ai pas écrit libéralité. Mais il savait bien ce qu'il voulait et y allait droit. Ce fut une bonne fortune pour lui de rencontrer sur le tard de sa vieillesse un secrétaire de rédaction qui avait la plupart de ses qualités, et de ses défauts ceux nécessaires à la bonne direction de La Revue. Depuis le 1er avril 1875, date du premier article de M. Brunetière, sa signature y reparaît avec une régularité et une abondance rares. Toute son œuvre, (combien considérable) sauf son précis de littérature, et ses discours de philosophie religieuse, y a paru sous forme d'articles. Il la dirige aujourd'hui avec sûreté et décision ; il y est dans son élément, et connaît tous les écueils de la route. On vient d'écrire qu'il la promenait sur les chemins de la croyance. Reste à savoir si l'aboutissement logique de la Revue n'était pas celui-là. Les périodiques, s'ils sont bien faits, n'échappent pas à l'évolution nécessaire des germes que la pensée de leurs fondateurs y a déposés. On peut prévoir déjà celle du *Mercure de France* où la phrase fut écrite.

Ce n'est pas M. Brunetière qui contredirait. Il est né à la vie intellectuelle, à l'exercice de la pensée indépendante, au moment où les recherches de Darwin renouvelaient et vulgarisaient la théorie de l'évolution, et où Herbert Spencer la transportait dans le domaine sociologique. Il en subit la profonde influence et en reçut les principaux éléments de sa méthode de travail. Le laborieux étudiant avait dévoré une énorme quantité de livres ; ses lectures colossa-

les, emmagasinées dans une mémoire exercée et sûre, lui fournissaient sur chaque question et sur chaque auteur des documents complets et presque illimités. C'était un amas de faits et de souvenirs recueillis avec avidité, contrôlés avec soin, mais non encore classés. Entre eux, il apercevait de nombreux rapports, une série d'actions et de réactions réciproques. Mais tout cela était encore vague. Le danger était de se perdre dans cette forèt, de sacrifier la profondeur à l'étendue, de produire de la confusion avec toutes ces clartés de détail : il n'était pas à craindre avec l'esprit net et vigoureux du futur critique. Encore fallait-il qu'il dégagea l'idée maîtresse, le fil conducteur de sa marche. C'est en quoi l'étude des théories évolutionnistes lui fut utile, elle lui permit de se formuler plus rapidement et plus complètement sa conception de l'unité de l'histoire littéraire et de son évolution sous les doubles influences extérieures et antérieures. Dès lors, le cadre était trouvé dans lequel venaient se ranger à leur place exacte et sous leur étiquette respective, tous les documents ramassés au cours des lectures ; même, au moment de leur cueillette, il voyait tout de suite la case à laquelle ils correspondaient, leurs tenants et leurs aboutissants.

Dans son *précis de l'Histoire de la littérature française*, M. Brunetière a pris soin de donner lui-même des renseignements sur sa méthode de travail et les principes qui ont guidé la mise en œuvre de ses recherches. Après avoir dit pourquoi il avait adopté la division par *époques littéraires*, il ajoute : « La division par genres n'a rien de moins
» artificiel ou de moins arbitraire (que celle par siècles)
» si les genres ne se définissent, comme les espèces

» dans la nature que par la lutte qu'ils soutiennent » en même temps les uns contre les autres... A » vrai dire les époques littéraires ne doivent être » datées que de ce qu'on appelle les événements » littéraires ; et non-seulement cela est conforme à » la réalité, mais c'est encore le seul moyen » qu'il y ait d'imprimer à l'histoire d'une littéra» ture cette continuité de mouvement et de vie, » sans laquelle, à mon sens, il n'y a pas d'his» toire... En second lieu — et afin de mieux faire » sentir cette continuité — je n'ai pas négligé de » noter les autres influences, celles que l'on se » plaît d'ordinaire à mettre en lumière, de race ou » de milieu ; mais considérant que de toutes les » influences qui s'exercent dans l'histoire d'une » littérature, la principale est celle *des œuvres sur* » *les œuvres*, c'est elle surtout que je me suis surtout » attaché à suivre et à ressaisir dans le temps. » Nous voulons faire autrement que ceux qui nous » ont précédés dans l'histoire ; voilà l'origine et le » principe agissant des changements de goût comme » des révolutions littéraires ; il n'a rien de méta» physique... Il ne faut pas multiplier inutilement » les causes, ni sous prétexte que la littérature est » l'expression de la société confondre l'histoire de la » littérature avec celle des mœurs. Elles sont bien » deux... Enfin, j'ai donné plus d'attention que l'on » n'en accorde d'habitude aux *époques de transition*. » Faut-il montrer à ce propos qu'en dépit de tout » ce qu'on peut dire, il y a « des époques de tran» sition ? » et, puisqu'on les définit en histoire » naturelle ou en physiologie, pourquoi ne les » définirait-on pas dans l'histoire de la littérature ? » Elles expliquent les autres, puisqu'elles les prépa-

» rent et les autres ne les expliquent point, et ainsi » de chronologique ou de purement logique, elles » transforment le lien de l'histoire en lien généalo» gique. »

Ainsi donc tout se tient dans l'histoire d'une littérature, toutes les œuvres s'enchaînent les unes aux autres. Quelques chefs-d'œuvre émergent, qui marquent les points culminants et déterminent une nouvelle direction. Mais ils ne doivent pas être étudiés isolément ; ils sont à la fois une conséquence et une cause; M. Brunetière a dit quelque part le mot, ils sont des manifestations sociologiques. Le génie de l'auteur a fait leur beauté, il n'en a pas déterminé le caractère. Le progrès s'accomplit par le besoin instinctif de faire autrement, et ceci, encore que l'auteur déclare expressément qu'il n'y a rien de métaphysique là-dedans, n'est-il pas la traduction en un langage très simple de la loi de différenciation, constatée par les naturalistes. Et ne contient-il pas en germe toute la théorie de l'évolution des genres ?

L'instrument de travail était merveilleusement adapté à la nature d'esprit de celui qui l'employait. Il peut dès lors pousser des pointes dans tous les sens, étudier tour à tour les œuvres les plus diverses et d'époques les plus différentes ; son plan d'ensemble est fait et ses tiroirs étiquetés. Il n'a qu'à les ouvrir et y déposer le résultat de ses recherches.

Encore faut-il une singulière puissance d'esprit pour se tracer à l'avance un cadre aussi vaste et une rare énergie pour n'en jamais s'évader. C'eût été sans doute plus facile si M. Brunetière avait été un pur naturaliste, s'il s'était livré entier à la doctrine évolutioniste et s'il avait repris en l'élar-

gissant et en l'accommodant à la mode darwinienne la théorie de Taine. Mais précisons bien ce point essentiel. M. Brunetière accorda toujours une importance prépondérante à l'élément psychologique individuel. Mis en face d'un exemplaire humain, il n'a pas seulement cherché à le disséquer comme Sainte-Beuve, à l'expliquer par l'ambiance extérieure comme Taine, il a voulu avant tout le classer et le mettre à sa place dans la collection. Force était bien de l'étudier en lui-même, dans toutes les manifestations de son activité et de sa pensée. Et encore comme tout se tient dans la chaîne, comme chaque détail a sa signification, fallait-il étudier le choc des idées les unes sur les autres. Sainte-Beuve et Taine immobilisaient les écrivains pour extraire la quintessence de leur type idéal ; notre critique au contraire les veut dans leur vivante évolution. La psychologie de chaque œuvre et de son auteur, au moment de la création reprend dès lors toute son importance. Le flot qui s'écoule, voilà la part du déterminisme ; le sommet qui émerge, c'est le génie de l'écrivain.

Il n'est pas malaisé de retrouver sous une facile transposition de mots d'illustres antécédents à cette conception de l'histoire. M. Brunetière n'a d'ailleurs emprunté à l'évolutionisme qu'un cadre et des instruments de classifications ; il apprit à raisonner ailleurs. Il n'a livré à Darwin que sa part de sensibilité ; le don, pour être de précieuse qualité, n'était pas d'étendue très considérable. De bonne heure il s'est dans une cellule de Port-Royal et il y a fait sa logique enfermé sous la discipline d'un maitre austère. Même pour utiliser un restant de loisir, il a remonté jusqu'aux maîtres de la scolastique ; jusqu'à saint Thomas, dont

il est bien porté de citer aujourd'hui la *Somme*, avec d'autant plus d'assurance que bien peu vont y vérifier. Ce n'est pas le cas de notre auteur. Il a bien lu saint Thomas et sa dialectique s'en ressent : elle est même parfois dure aux pauvres raisonneurs que nous sommes, gens du XXe siècle, et offre de singuliers contrastes avec la première conception que l'auteur se fait de son sujet. On dirait vraiment qu'il a deux méthodes, l'une pour se formuler à lui-même son idée, l'autre pour la développer. « Une langue est une œuvre d'art, et donc il faut la respecter comme telle. » C'est le thème d'un article bien connu de M. Brunetière. Il est besoin d'une grande habileté pour établir l'identité d'une langue qui évolue constamment et de l'œuvre d'art qui fixe et immobilise une impression de beauté. Cela est présenté et communiqué au lecteur sans qu'il s'en doute, et le pas franchi, impossible pour lui de s'évader hors de la chaine serrée que noue la trame d'une rigoureuse dialectique.

On comprend qu'un esprit de cette trempe répugne aux articulations vagues et aux hypothèses quelquefois cependant nécessaires. Il y a dans l'histoire littéraire, comme dans l'autre, des flous imprécisables, des hiatus, des trous noirs, que les recherches les plus minutieuses ne peuvent combler. Les avouer est une preuve de vraie science. Avec quelle impatience mal déguisée notre auteur les trouve sur son chemin ! Et comme il voudrait les écarter. Un exemple célèbre est dans l'énorme différence, presque la contradiction, existant entre la littérature française du moyen-âge et celle de la Renaissance. M. Brunetière a eu un bien joli mot pour caractériser ce contraste étrange : « la littérature du

moyen-âge, a-t-il dit, fut nouée. » Mais c'est une constatation, ce n'est pas une explication. Et cela d'ailleurs est-il bien certain ? Et si la forme a péri, ne reste-il encore pas quelque trace de l'esprit des trouvères et des auteurs de fabliaux, et des chansons de gestes, et des mystères et des farces et soties ?

Prenons un de ces événements littéraires qui jalonnent l'histoire d'une littérature, la représentation du *Cid*, par exemple. Essayons, non de préciser, mais simplement de calculer l'infinie multiplicité de séries qui ont abouti en 1637 à la production d'une telle tragédie, et non d'une autre. On voit bien les plus rapprochées de ces séries de causes, et on les définit aisément, la mode espagnole, par exemple. Mais à son tour, la cause de cette influence est déterminée par d'autres séries, guerres, mariages princiers, affinités de langue, de race ; lointaines influences ancestrales, etc., etc. Le nombre s'accroit par progression géométrique ; nous n'en sortirions jamais, si nous ne prenions l'héroïque parti de bloquer par des généralités l'entrée en scène des nouvelles séries que nos recherches découvrent. Mais le défaut de ces généralités est forcément d'être un peu vagues ou bien de cette notoriété qu'on appelle *truismes*. Or ceci est incompatible avec le génie de M. Brunetière ; il faut qu'il comprenne et qu'il définisse. Chez un autre cette lutte entre le verbe et l'idée aurait produit des hésitations: chez lui pas la moindre. Il veut aboutir, il aboutira, en cassant au besoin le fil tenu qui réunit quelques séries littéraires, par lui considérées comme négligeables, dès qu'elles ne se laissent pas facilement réduire. Il en résultera peut-être quelques bavures autour de la section et quelques contra-

dictions. Le lecteur entraîné par les flots pressés d'un raisonnement toujours en action ne les apercevra pas.

Et comme la volonté est la caractéristique de M. Brunetière, qu'elle est et demeure pour lui l'idéal de l'exemplaire humain, il paraît toujours tendu plus qu'il ne convient. Volontiers il prend les choses au tragique, estimant que nul acte et nul verbe ne sont sans répercussion dans l'évolution de l'humanité. Le rire ne lui plaît qu'à moitié, étant le plus souvent le produit de la sensibilité. Il se détend sans doute parfois ; il est homme de bonne compagnie, fort apprécié dans les salons où il daigne paraître ; quelques-uns de ses mots sont célèbres. Il a la coquetterie de la simplicité et réserve pour ses livres le poids de sa science. Mais on sent bien que tout cela est voulu. Il apprécie seulement le rire intellectuel, le rire académique. A ce point de vue sa compréhension de Molière est des plus intéressantes à étudier. Il lui accorde son rang, sa dignité pour ainsi dire ; mais on sent bien qu'il n'est pas de sa famille. Sa conférence sur Tartuffe fut une sorte de coup d'État littéraire. Il la prononça à l'Odéon devant une salle bondée et dont l'attention ne se démentit pas ; il parut ce jour-là que M. Brunetière, s'il le connaissait très bien, ne goûtait pas beaucoup notre grand auteur comique.

Les éléments émotionnels et sensitifs sont donc absents de la critique de M. Brunetière. Voudrait-il les y introduire qu'il ne le pourrait pas et ses essais en ce genre n'ont pas été heureux. Aussi bien c'est une des causes de sa supériorité. La critique impressionniste est sans doute chose fort agréable, surtout pour celui qui la pratique. Il n'a besoin que

d'une érudition très superficielle, de l'érudition du Larousse. Il peut s'égarer au gré de sa fantaisie, parler à peine de l'auteur qu'il analyse et modeler les plus agréables variations du monde sur un thème bien choisi. C'est charmant, agréable à lire et même instructif quand c'est un Anatole France qui tient la plume. Le mal est que si l'opinion de M. Anatole France nous importe un peu beaucoup, celle de MM. Bouvard ou Pécuchet ne nous intéresse nullement et ne nous apprend rien que l'état d'âme de ces honorables gratte-papier. Or les Bouvard et Pécuchet sont beaucoup plus nombreux que les Anatole France. Et je n'aurais moi-même aucun titre ni aucune excuse de parler de M. Brunetière si je n'avais le désir de lui attirer des lecteurs.

C'est là toujours où il faut en revenir avec M. Brunetière : il est un incitateur de pensée. Par la netteté, la vigueur, disons le mot, la brutalité de ses affirmations, il provoque cette contradiction intime, protestation presque inconsciente contre toute violence apparente ou réelle. Et comme il sait énormément, qu'il n'avance rien sans preuves, et quelles preuves ! comme il est en même temps le logicien redoutable que j'ai dit, il oblige cette contradiction à sortir du vague, à s'affirmer elle-même, et c'est déjà un grand pas de fait pour vaincre notre paresse. Nous nous piquons d'amour-propre contre cet auteur qui le prend de si haut avec notre faible intelligence ; nous voudrions le mettre en défaut ; et comme il nous tient, et nous tient solidement, nous sommes obligés de remonter à la source du syllogisme, dès sa majeure... et alors nous nous apercevons que pendant longtemps nous avons raisonné et jugé des œuvres

littéraires sur la foi d'autrui et de truismes non contrôlés.

Les exemples abondent. En voici un et non des moindres. Qui donc lit aujourd'hui *L'Esprit des lois*, de Montesquieu ? Et qui donc en même temps oserait ne pas le proclamer un des chefs-d'œuvre de notre littérature ? On le consulte de temps en temps, par ci, par là ; on le cite par voie indirecte. Mais voici M· Brunetière qui l'a lu et qui ne cherche pas à diminuer l'influence, ni à contester la haute personnalité littéraire de Montes quieu ; seulement il s'est aperçu et vous le dit très carrément que *L'Esprit des lois* est un livre mal fait. Vous protestez : vous reprenez l'œuvre, et vous constatez des défauts réels, des digressions inexplicables, des thèses non prouvées, des idées préconçues. Oui, le livre est écrit par un homme de génie, mais il est mal fait, c'est indéniable et votre surprise est enfin qu'on soit resté si longtemps sans s'en apercevoir.

Je ne dis pas que M. Brunetière soit un terrible démolisseur de gloires acquises ; il y aurait même quelque ironie à le représenter comme un révolutionnaire. Mais si ses derniers travaux tendent de plus en plus à restaurer le principe d'autorité, il entend bien que notre adhésion soit librement consentie et dictée par la raison, non par le fétichisme. Il ne veut pas plus de la pression d'en bas que de celle d'en haut, et s'il se permet de reprendre les jugements des constitués en dignité de la critique, il ne veut pas non plus recevoir ses opinions toutes faites de la foule. Est-ce donc sa faute, comme celle de Taine, si depuis quelque temps la majorité des esprits cultivés se laisse entraîner par des

courants politiques, religieux, sociaux, etc., etc. Quelle que soit l'opinion qu'on ait sur la raison dernière des choses, il faut bien admettre que le principe d'autorité, en littérature comme en sociologie, est en dehors de nous. C'est affaire à chacun de le placer où il croit. M. Brunetière a le courage d'étudier les *Encyclopédistes*, et le grand *Diderot* lui-même, à leur place et à leur rang dans la littérature ; devrait-il pas en approcher comme de demi-dieux ? Se mettre en posture d'adoration devant un héros des lettres ou des arts est un procédé renouvelé des crédules primitifs ; ce qui est digne de nous, c'est de les étudier objectivement et de les expliquer autant que faire se peut. Il entrera bien toujours une part de goûts personnels dans nos appréciations et la faveur dont notre critique entoure les écrivains du XVII[e] siècle, (pas tous cependant) en est une preuve. Mais du moins a-t-il rassemblé autour d'eux et de leurs œuvres une quantité de documents suffisants pour que son lecteur puisse à son tour et en se donnant quelque peine en faire un nouvel usage.

Quelle somme de travail est nécessaire pour prolonger aussi loin le champ de ses recherches et explorer les coins et les recoins de notre littérature, une des plus riches manifestations de l'histoire de la pensée humaine ! Je l'ai dit, M. Brunetière possède une rare érudition et sa modestie ne va pas jusqu'à nous le laisser ignorer. L'opulence de ses citations est souvent de la prodigalité et la charge de ses rapprochements ingénieux alourdit la marche en avant. Le déploiement voulu d'un appareil scientifique très moderne et très compliqué impose aux lecteurs une tension qui les rebute trop souvent.

Que s'ils persistent malgré tout et s'ils ont la vaillance de surmonter cette impression plutôt pénible, ils en seront récompensés par la satisfaction d'avoir triomphé d'une difficulté et la conscience très nette d'avoir agrandi la provision de leurs connaissances.

Et c'est une question de savoir si M. Brunetière a volontairement adopté un style, qui a plus de force que de charme. Je doute fort que dans les anthologies destinées à former les jeunes français de l'avenir au beau style figurent beaucoup de passages de lui : on en trouvera davantage si l'on réunit des modèles de l'art de raisonner. A-t-il considéré que vouloir plaire est le commencement de l'abdication de son indépendance ? Et résolument s'est-il barré la route du dilettantisme ? La question est d'importance et vaut d'être étudiée de près ; car enfin reprocher à M. Brunetière de ne pas savoir sa langue serait tout simplement une absurdité. Il a donné trop souvent le témoignage et l'exemple du contraire, il a trouvé des formules trop précises et trop condensées pour que nous n'arrivions pas à cette conclusion : si la plupart du temps il écrit long, c'est qu'il le veut bien.

Et pourquoi ? Constatons d'abord qu'il dit tout ce qu'il a voulu dire et qu'il l'a dit de façon à être bien compris : chez lui, jamais de demi-teinte. Les phrases sont surchargées d'incidentes, lourdes à soulever; les répétitions de mots sont nombreuses ; mais l'emploi des formules indéterminées et générales est sérieusement proscrit. Les néo-critiques ont une tendance à remplacer l'analyse des ouvrages étudiés par la description des émotions qu'ils ont ressenties à sa lecture. C'est très commode;

en définitive cela ne nous apprend rien. Les grands mots abstraits et les généralités vagues enfermées dans l'enveloppe précieuse d'un style imagé et ciselé, nons grisent aisément ; l'ivresse dissipée, il ne reste pas grand chose. Avec M. Brunetière, rien de pareil. Il se garde, ai-je dit, de la sensibilité comme d'une altération de la faculté maîtresse des critiques. Il a écrit lui-même à propos de Diderot, et après lui : « A travers un nuage de larmes nous ne voyons rien « que de brouillé, de confus, de flottant ; et l'un des « premiers effets de ce débordement de la sensibilité « est de modifier profondément l'observation de la « nature et la nature de l'observation ». Donc pour conserver à notre observation l'acuité nécessaire, il faut fermer la porte à toute émotion et, par voie de conséquence, nous interdire les images et les métaphores, qui servent précisément à résumer les émotions et à les rendre sensibles à tous.

Et puisque la faculté d'observation et la raison doivent seules intervenir, il faudra, pour en traduire les résultats, recourir à une série de déductions. Chaque détail observé et classé s'appuie sur un antécédent et précède un conséquent. Chaque phrase ne devra pas être considérée isolément ; elle fait partie d'une chaîne ; et dans la phrase même, les membres seront précédés de : parce que, en conséquence, donc, etc. etc., tout l'appareil enfin d'une didactique scolastique. Il écrit ainsi à propos de la *Révolution française* de Mme de Staël : « Parce qu'elle « a cru trouver dans la profession de foi du vicaire « savoyard un fondement inébranlable à ses espé- « rances de progrès, c'est pour cela qu'au lendemain « de la Terreur, Mme de Staël a écrit tout un livre « pour y prouver que la raison et la philosophie

« acquièrent toujours de nouvelles forces à travers « les malheurs sans nombre de l'espèce humaine ». Pour rendre cette phrase plus légère et plus accessible à nos faibles intelligences, il eut suffi de la couper en deux. Mais l'auteur avait dans la tête d'indiquer le double rapport de filiation (*la profession de foi du vicaire savoyard)* et de succession (*la Terreur*) et pour les bien faire saillir, pour nous en pénétrer, nous en écraser au besoin, il a cimenté entre eux les deux premières propositions qui accentuent l'ironie de la conclusion.

Ce n'est pas tout encore. Nous avons vu que M. Brunetière, très classique et pénétré de l'importance du principe d'autorité, a introduit dans la critique l'idée nouvelle d'évolution et conservé une partie des méthodes appliquées par Darwin et ses disciples à l'étude des sciences naturelles. On avouera qu'en apparence du moins, le tout est assez contradictoire. Invoquer dans le même ouvrage et citer comme ses autorités, *l'histoire de la création* de Heckel et *Duns Scot*, est en l'état actuel de notre culture, un assez joli tour de force. Ce sont des rapports absolument nouveaux qui dérangent complètement nos habitudes. Notre langue n'est pas construite pour eux. Il est nécessaire cependant de les exprimer puisqu'ils découlent nécessairement du progrès des sciences et s'imposent. Faudra-t-il donc que l'auteur désarticule sa pensée? Non ; c'est elle qui prédomine et qui doit saillir. De là le dédain de M. Brunetière pour les anciennes règles du beau style. Comme il faut avec une langue incomplète et faite pour une antique culture exprimer de nouvelles idées et arriver au maximum de clarté désirable, il faut choisir, l'élégance ou la précision. Le choix

est tout indiqué ; l'auteur, sacrifiera l'élégance ; il répètera les mots, multipliera les incidentes, enchevêtrera les membres. L'essentiel est d'aboutir. « Nous ne sommes pas ici pour faire de la rhétorique, mais de la procédure », disait un vieux professeur de la Faculté de droit de Toulouse. Rhétorique et procédure se regardent de travers. M. Brunetière pense à peu près la même chose de la critique et de l'art. Cet homme qui à proclamé la faillite de la science, est imbu des méthodes scientifiques ; il leur en veut sans doute de ne pas avoir satisfait complètement son besoin de tout savoir et de savoir avec clarté ; il ne peut faire que leur étude approfondie n'ont laissé dans sa mentalité une indélébile empreinte. Il a remué beaucoup d'idées et des idées contradictoires ; un instant il a perdu pied ; il a senti le vague effroi des incertitudes et des contradictions, et comme il en a horreur, par un effort de volonté sur lui-même il s'est ressaisi et a mis de l'ordre dans sa collection. Quoi d'étonnant si son style porte la trace de cet effort suprême, s'il est l'expression d'une volonté tendue et laborieuse et non d'un assembleur de jolies choses bien dites.

Evidemment c'est une cruelle blessure infligée aux purs lettrés que cet abandon conscient de l'ancienne rhétorique par le représentant attitré et autorisé de la littérature et de la langue classiques. J'ajouterais même, si l'on veut, que les artistes ne trouvent pas toujours une satisfaction sans mélange dans la fréquentation des œuvres de M. Brunetière. Mais quand on aura tout pesé, qu'on aura constaté certaines contradictions intimes, protesté contre un essai de réaction plus apparent d'ailleurs que réel, il restera une œuvre puissante et un homme logique avec lui-

même. Dans une enquête ouverte en 1897 par les Jeunes du *Mercure de France* (ils l'étaient du moius alors), on posait la question : Quels seraient les membres de l'Académie française à conserver dans un Institut idéal? Le nom de M. Brunetière réunit une respectable majorité. Un des représentants motiva : « Parce qu'il est probe et qu'il sait ce qu'il dit. » Je ne vois rien à ajouter ou à retrancher à ce jugement d'autant plus flatteur dans sa sobre mesure qu'il émane d'un écrivain jeune et indépendant.

Georges Maurin.

PROLOGUE DE « DYONISOS »

Dans un article sur la saison d'Orange, *La Revue* avait signalé le *Dyonisos*, de M. J. Gasquet, comme une des plus intéressantes manifestations de l'art dramatique contemporain. Grâce à la bienveillance de l'auteur, nous pouvons reproduire le texte du prologue qui fut récité par Mademoiselle Moreno, mais n'a pas encore été imprimé. C'est donc une primeur que nous offrons à nos lecteurs et dont ils nous sauront gré.

N. D. L. D.

DYONISOS

C'est moi, peuple. Je viens de la Grèce lointaine,
De plus loin, — j'ai rouvert les portes de la mort,
Et voici, comme aux temps de la race thébaine,
Que prêt à repousser ma splendeur souveraine,
Peuple, sur ces gradins prêt à nier encor,
Je te retrouve, ensoleillé, bavard et fort.
Tais-toi... J'ai dissipé les brouillards de l'Erèbe ;
Voici le fleuve bleu, voici les murs de Thèbe.
Entre ces hauts lauriers Dircé, la source, dort.
Le ciel pur et léger sourit comme un éphèbe.
Sous les pins résineux je suis ici chez moi ;
Mon cœur a retrouvé la lumière qu'il aime
Et la terre brûlante a reconnu son roi.
J'entends frémir là-bas les vignes, et toi-même...
C'est toi qu'on va jouer, ô peuple, devant toi.

Regrettant les vieux jours pleins de blés et de vignes
Tu languis sans vertu sous des maîtres indignes;
Mais je suis l'avenir, j'enivrerai tes fils...
Je suis l'aïeul joyeux des sombres tragédies,
J'ai dansé libre et nu sur le char de Thespis.
Mais je veux aujourd'hui des âmes agrandies,
Je cherche, dégouté des basses parodies,
Un champ libre, un public que tentent mes travaux,
Une foule où jeter le grain des temps nouveaux.
Sur les tréteaux impurs assez de comédies!
Je viens régénérer les lois abatardies
Et pousser ma charrue à travers les cerveaux;
Mais avant de fouler les blés de ma pensée
Et de te couronner de ses brûlants épis,
Toi que j'ai faite mienne, ô foule ensemencée,
Terre vivante où luit ma divine rosée,
Vois comme un peuple fou m'a repoussé jadis,
Et prends garde... Souvent les mêmes dieux reviennent,
Le mythe recommence et les temps se souviennent!

Ainsi que tu me vois, je vins à Thèbe un jour,
Étant Dyonisos, — l'art, l'ivresse, l'amour, —
Le fils de Sémélé par la foudre accouchée,
Né de Zeus ruisselant sur ma mère couchée.
Je vins à Thèbe, ayant pris le masque moqueur
D'un homme qui connaît les forces de son cœur.
Me voici couronné d'ironie et de gloire...
O ma mère! je viens pour venger ta mémoire!
J'arrive. Sur les monts l'été lassé s'endort;
J'ai laissé la Lydie et ses campagnes d'or,
J'ai quitté le pays des villes éclatantes;
L'Arabie, en passant, m'a reçu sous ses tentes,
Et les Mèdes ont vu se changer sous mes pas
En vignes leurs buissons, — en jardins leurs frimas.
L'Asie, heureuse et libre, au bruit des mers bercée
S'endort, gardant mon culte au fond de sa pensée;
Sur ses rives, partout, écument mes autels.
Et si je viens vers toi, prenant des traits mortels,
Des cités de l'Hellas, Thèbe, toi la première,
C'est pour t'envelopper de ma dure lumière,

Saccager dans ton sein tant de germes impurs,
Et faire devant toi crouler tes pauvres murs.
Si, folle, persistant à nier l'harmonie,
Tu ne veux te nourrir que de la calomnie,
Tes filles, ô cité, sucent un mauvais lait :
Tu vas connaître, enfin. le fils de Sémélé...
Des cités de l'Hellas, Thèbe, toi la plus chère,
Je viens pour réparer tes torts envers ma mère !
Rien ne peut résister à ma juste fureur !
Bienfaisant, on me nie? — On me priera, farouche !
Je châtierai le crime et confondrai l'erreur.
Je suis la vérité ; j'ai la nuit en horreur ;
L'âme heureuse de Zeus habite sur ma bouche :
Ma mère Sémélé reçut Zeus dans sa couche !

Je suis Dieu, fils de Dieu. Je descends du ciel bleu.
Écrasez les raisins : je suis le vin en feu.
Taillez les justes ceps : j'habite les vignobles.
Accueillez-moi : je vis au cœur juste des nobles.
Mais j'ai crié : « Malheur aux chastes pleins d'effroi !
« Malheur à l'humble, au doux ! Malheur à l'être froid !
« Je déteste l'impur ! J'abomine le triste !
« Je hais les tièdes ! » Mais nul ici ne résiste ;
La cité que j'attaque, ô mon peuple, c'est toi.
Ces murs, ces sens épais, cette âme routinière,
Piétinés, s'accagés, qu'ils tombent devant moi !
Poussons le chariot hors de la vieille ornière ;
Reconnais le Dieu vrai sous l'écorce grossière,
Sous les traits de l'acteur le visiteur divin,
Et célèbre avec moi le mystère du vin.
Ne va pas imiter ce Pentheus misérable,
De son aïeul Kadmos, successeur déplorable,
Qui, repoussant mon culte, attaquant mes autels,
Ose se mesurer, né de parents mortels,
A la race des dieux qui dirigent le monde,
Et détourner son cœur de l'ivresse féconde.
Tu vas voir de quels traits frappent les immortels
Quand sous leur sein brillant le noir courroux abonde !
— Mais vous que j'aime, vous qui domptez les chevaux
Que lâche l'art sacré dans le gras pâturage

De votre enthousiasme et de votre courage,
Libres, justes et forts, hommes des temps nouveaux,
Vignerons des côteaux, laboureurs de la plaine,
O peuple pastoral, cueille-fruits, coupe-laine,
Jetez sur mes chemins les lauriers restés verts,
Ouvrez votre âme antique au renouveau des vers !
Si je renais pour vous sur la scène d'Orange
Tel que j'apparaissais à vos lointains aïeux,
O pensifs artisans, moissonneurs curieux,
Ayant appris comment un immortel se venge
Sachez comment aussi on satisfait aux dieux.
Ivres de ma splendeur emplis de ma présence,
Sur toute la beauté, les sens larges ouverts,
Buvez mon sang, buvez mon vin, l'acte commence ;
Que tout impur souci fasse un instant silence
Et que, sous la rosée orgiaque des vers,
Monte l'aurore en vous d'un nouvel univers.

JOACHIM GASQUET.

LA MÉDITERRANÉE

A peine juillet apparaît-il dans l'éclat brûlant de ses jours sans fin et sans fraîcheur, qu'aussitôt un envolement général se produit vers tous les lieux susceptibles d'apporter un adoucissement aux rigueurs torrides de la température. La rapidité et la commodité avec lesquelles on se transporte aujourd'hui d'un point du monde à l'autre, facilitent ces multiples déplacements. Sur les chemins de fer, des convois à grande allure emportent, noircis de fumée et mouillés de sueur, les baigneurs ou les touristes. Sur les routes, avec un bruit pareil au bruissement d'ailes d'un taon gigantesque, dans un tourbillon de poussière et une âcre odeur de pétrole, roulent les automobiles et leurs excursionnistes affairés.

De toutes les stations mondaines thermales vers lesquelles le plaisir, le besoin de calme et de repos, la santé nous amènent, nullesne sont plusfréquentées que les plages de la mer. Toutes les classes de la société s'y donnent rendez-vous, et, selon le monde qui s'y réunit, ces plages constituent des stations tantôt très élégantes, très aristocratiques, tantôt, au contraire, très simples ou même franchement populaires.

Biarritz, Royan, Trouville, Berck et tant d'autres localités ont porté au loin la renommée des villes balnéaires de l'Océan. Nice, Juan-les-Pins, Hyères,

Toulon, Marseille, Cette, ne le cèdent en rien à leurs rivales océaniennes. Elles ont même un avantage sur les premières. Car l'alcalinité des eaux de l'Océan, trop intense pour la guérison de certaines maladies, éloigne de ses côtes les baigneurs que la thérapeutique dirige alors vers la Méditerranée.

Celle-ci, justement à cause de l'évaporation plus continue et plus rapide que lui facilite la pureté habituelle de son ciel, a des vertus plus lentes, tout aussi effiicaces, mais moins énervantes. Son atmosphère même est bienfaisante. Elle est conseillée aux personnes délicates ; et si ces eaux ne possèdent pas la puissante activité de celles de l'Océan, on peut, par la fréquence des bains, leur durée ou leur prolongement, obtenir finalement dans les cures qui appelleraient les vertus océaniennes, des résultats identiques.

Au surplus, la Méditerranée n'est pas seulement douée de principes physiologiquement sanitaires ; elle a des charmes dont nulle autre mer ne peut se réclamer. Elle tire de son histoire, de ses souvenirs, de sa faune, de sa flore, de sa beauté, de la magie de son ciel, de l'enchantement de ses îles, de l'illustration de ses bords, des attraits qui séduisent et enivrent les artistes, les poëtes, les penseurs, les historiens, les archéologues et les savants.

Pour les premiers elle est la « grande bleue », l'inspiratrice des célèbres poëtes grecs et de leurs frères les poëtes latins. Sa forme déterminée, l'harmonie de ses flots, la couleur de ses eaux, se reflètent dans la précision des vers grec ou latin, leur rhytme ou leur coloration. Elle exclut le vague, la tristesse, la mélancolie de l'Océan, qui inspira cependant, il le faut reconnaître, Ossian et ses frères, les non moins illustres poëtes du nord.

Pour les seconds, c'est-à-dire pour les historiens et les savants, la Méditerranée demeure le théâtre des événements qui ont marqué les âges du monde antique ; le témoin des vicissitutes des peuples qui se disputèrent l'empire de ses eaux ; le chemin par lequel se rencontrèrent et se pénétrèrent les civilisations, les ambitions, les préoccupations asiatiques, égyptiennes, européennes ; enfin, au même titre que les autres mers, le domaine où la science océanographique porte ses espérances.

De la plage où viennent mourir les vagues de la Méditerranée, j'ai bien souvent songé aux fastes de son histoire et aux richesses d'une nature que les savants modernes pénétrent chaque jour davantage. Le Midi qui s'enorgueillit à juste titre, des merveilles dont la nature l'a comblé, peut être fier de son grand lac méditerranéen.

Il me semble qu'après avoir si coquettement parlé à ses lecteurs des monts cévennols, il appartient à la *Revue du Midi*, d'exposer au moins brièvement la nature et l'histoire de la Méditerranée et de dire rapidement ses charmes et sa poésie.

I

Toutes les mers ont une origine commune.

Dès que les matières ignées composant la substance primitive terrestre se solidifient, les vapeurs aqueuses qui entourent notre planète, à la suite de cette réfrigération, se condensent. Elles enveloppent la terre de toutes parts. Elles forment l'Océan et constituent le seul élément où s'accomplit

extérieurement et intérieurement l'accroissement solide sphéroïdal.

Bientôt les terres émergent, s'étendent. L'écorce alors se plisse. Elle creuse des vallonnements ; elle érige des sommets. La température marine, d'abord constante à cause de la proximité de la couche ignée, se modifie. Les courants marins se dessinent : l'équilibre océanien tend à se rompre. L'éruption des matières igniformes qui se précipitent dans l'étendue aqueuse, crée une atmosphère nouvelle, plus sèche, moins humide. Les continents se tracent, s'informent. La flore marécageuse s'appauvrit ; les circuits fluviaux apparaissent ; en un mot, les mers se localisent et esquissent leur définitif contour.

Primitivement, les eaux marines ont donc recouvert la majeure partie du globe. Mais comment envisager, dans l'espèce, les origines méditerranéennes ?

Dureau de la Malle affirme que la Méditerranée était *originairement* un lac d'une étendue limitée, alimenté par le Rhône, le Nil, le Pô et plusieurs autres fleuves moins considérables.

Lorsque, par le détroit de Gibraltar, l'Océan envahit les eaux méditerranéennes, celles-ci, sous cet afflux puissant, inondèrent les côtes basses et sablonneuses de l'Espagne, de l'Egypte, de l'Asie Mineure et de la Provence, et pénétrèrent jusqu'au pied des montagnes et des hautes collines.

Cependant, ajoute le même auteur, l'évaporation qui se produisit dès lors sur la Méditerranée, avec une régularité et une rapidité singulières, lui enlevant plus qu'elle ne recevait par ses fleuves ou l'Océan, il semblait que cette mer dût revenir à ses limites antérieurement plus restreintes. Il n'en fut rien. Le

soulèvement volcanique des Cyanées, par la création du canal du Bosphore réduisit à néant cette apparence. Ce canal servit, en effet, à la pénétration des eaux méditerranéennes et des eaux marines, alors réunies, du Pont-Euxin, de la mer Caspienne et du lac d'Aral ; et les plaines anciennement recouvertes par les premières et qui avaient été un moment desséchées, furent de nouveau reconquises. Mais la forme actuelle de la Méditerranée, celle sous laquelle nous la connaissons,ne lui fut acquise définitivement à quelques lignes près, que par l'équilibre établi entre l'apport de l'eau et son évaporation. Cet équilibre lui-même, d'ailleurs, ne fut, après la séparation des mers orientales précitées,que la conséquence de l'élargissement progressif et de la profondeur croissante du détroit de Gibraltar.

Dureau de la Malle cite des chiffres qui démontrent la progression de la largeur et de la profondeur de ce détroit depuis les âges les plus reculés jusqu'aux époques contemporaines. Ainsi, Scymnus de Chio (1) (143 av. J. C.), trouve en l'an 610 de Rome 11.320 toises (22k 063m) du côté de l'Atlantique ; et, de ce même côté, nous comptons aujourd'hui 22.833 toises soit 44k 502m. Pline qui eut l'occasion de visiter le détroit, estime que sa plus étroite largeur mesurait 7 milles et demi, soit 10.830m. ; et sa plus grande, 10 milles, c'est-à-dire 14.446m. On voit, par ces chiffres, la progression croissante dans la largeur.

La profondeur augmente de même depuis sa création jusqu'à notre époque.

Au dire d'Avienus Rufus (3), deux îles boisées dans

(1) Scymnus de Chio, géographe grec, auteur d'une Périégèse.

(2) Pline l'ancien, dans son Histoire de la nature, donne d'autres détails, mais plus imaginatifs que scientifiques.

(3) Avienus Rufus — Ora Maritima

lesquelles on avait construit un temple à Hercule, existaient entre l'Afrique et l'Europe. D'où la dénomination donnée à ces îles, de colonnes d'Hercule. Les eaux étaient tellement basses à cet endroit que les Carthaginois, qui avaient besoin à cause de l'étendue de leur commerce, de traverser souvent le détroit, construisaient des vaisseaux à fond plat, leur permettant de glisser sur cette mer peu profonde.

Pline, dont nous avons déjà cité plus haut le témoignage et Pomponius Méla, signalent plusieurs îles peu élevées situées à l'intérieur du détroit. Le premier mentionne aussi les temples consacrés à Hercule; et cette mention du savant latin, se trouve justifiée par la découverte faite en 1748, du fameux temple d'Hercule Graditanus.

Aujourd'hui, les plus grands vaisseaux traversent le détroit de Gibraltar. Sa profondeur actuelle assez variable en est évaluée à 920 mètres.

La masse méditerranéenne, telle qu'elle existe actuellement, est donc bien entretenue dans son mode d'être par l'apport sans cesse renouvelé des eaux océaniennes aux sources génératrices de ce grand lac salé, impuissant par lui-même à garder des limites que les débits de ses fleuves ne saurait faire respecter contre les reprises conquérantes du sol terrestre.

Ce sol qui se continue sous les eaux et forme le fond de la méditerranée comme celui des autres mers, est peu distant, sur sa plus grande partie, de la surface libre, comparativement aux distances du même ordre des océans. L'échelle de ces mesures varie de 20m. à 3.600m., et au-delà. La profondeur moyenne serait de 1.800m ; car les points qui dépassent 3.600m. sont rares.

Le sol sous-méditerranéen s'élève près des côtes espagnoles et marocaines, de 200m. à 300m. Il redescend au sud-est de Malaga et atteint la profondeur respectable de 3.600m. Dans le golfe du Lion et celui de Gênes, la distance se marque par 1.800m. La Sardaigne et la Corse sont entourées par des eaux peu pròfondes 100m. à 150m. C'est près de Malte, dans le bassin oriental, que se trouve le point maximum de profondeur de la Méditerranée. La sonde y descend à 4.500m. L'Adriatique n'a qu'une petite cavité de 1.200m. Dans tous les autres points de cet immense golfe, la sonde tombe avant 200m. Près de Trieste, la hauteur n'est plus que de 50m. Entre la Grèce et l'Egypte le sol est en partie exhaussé par les alluvions du Nil, lesquels entraînés par la force des courants du côté de l'est de ce bassin tendent sans cesse à combler les dépressions nées des mouvements d'origine volcanique ou sismique. Au nord de la configuration gréco-égyptienne existe cependant une cavité qui mesure 3.000m. C'est avec les points de Malte et de Malaga, signalés plus haut, les dépressions les plus basses du fond méditerranéen.

Par l'échelle des coeffiicients numériques de ces diverses distances, on peut se rendre compte plus facilement de la topographie sous-marine de notre mer intérieure. Des vallées étendues, des monts élevés dont les pics émergent au sein de la couche aqueuse, des gorges étroites et profondes, des collines à courbes molles, à ondulations douces et insensibles, des plateaux dont la hauteur se couronne, au-dessus des eaux, de formes nésogéniques plus ou moins importantes ; tels sont les accidents topographiques sous-marins que l'océanographie nous révèle. Ces accidents ne sont eux-mêmes que la continuation des

dépressions ou élévations de la surface solide libre Ils forment la carte sous-méditerranéenne que le savant dressera après le sondage et les observations qui ressortent des constatations géographiques et orographiques des rivages environnants.

Au surplus le fond des mers est mobile. Aujourd'hui bouleversé par les éruptions volcaniques et les mouvements sismiques, demain par les tempétes aériennes, il se creuse et rejette sur les bords du nouveau précipice, dont la profondeur et le diamètre atteignent parfois des centaines de kilomètres, le sable ou les rocs qui le constituaient avant le cataclysme. Le plus souvent, il s'exhausse lentement, tantôt poussé dans cette tension ascendante par la couche calcaire qu'engendrent les débris de foraminifères, des polypiers et des mollusques; tantôt soulevé par les phénomènes pétrogéniques et geysériens. Dans les deux cas l'action incrustante s'exerce sur les résidus imperceptibles, flottant dans la masse aqueuse, que ces résidus proviennent, soit de la désagrégation minérale, soit de la décomposition végétale ou animale. Elle se traduit par l'agglutination de ces éléments épars, sous forme oolithique ou simplement sous forme sédimentaire ; et tend par cette opération à la surélévation continuelle du sol immergé ou du sol émergé.

Des sels que les apports fluviaux déversent à côté de ceux que la mer tient en dissolution, saisis par une multitude de combinaisons chimiques, engendrent des croûtes qui se surajoutent aux diverses actions formatrices du fond marin. Ces dépôts joints aux emprunts calcaires marins prélevés par les testacés pour en cimenter leur habitation sont très utiles, en particulier, à la couche liquide qui,

sans l'élimination continue des sels dont elle est chargée, finirait par se saturer, et former ces steppes désolées existant autour de la mer Morte et de la mer Caspienne. La Méditerranée, en raison de l'état de son ciel, possède une salure superficielle plus forte que celle de certaines autres mers. Elle excède même l'état de saturation des zones océaniennes équatoriales qui, à cause de pluies continuelles, subissent une forte déperdition de salure. D'ailleurs, ce n'est point la seule différence qu'elle possède avec l'Océan. La température du fond de son lit tend à dépasser de quelques degrés celle des eaux profondes des grandes mers. Il n'est pas jusqu'à la couleur de sa masse aqueuse qui ne présente à l'œil plus d'enchantement. La Méditerranée est bleue d'un bleu azuré, quelquefois tendre, quelquefois foncé; l'Océan est vert, d'un vert d'émeraude, tirant aussi sur le jaune. Enfin, elle l'emporte encore par la finesse et la beauté de la flore et de la faune qui leur sont connues.

La première s'étend en vastes forêts, où erre dans un silence que rien ne trouble une multitude de poissons d'espèces plus différentes et plus étonnantes les unes que les autres, des crabes gigantesques, des êtres informes et qui constituent le spécimen transitoire du règne animal au règne végétal. — Près de la surface, afin de recueillir plus de lumière, les algues vertes, aux fines dentelures, aux tons délicats, épandent leurs longs rubans qu'une fibrille tenue retient aux cimes sous-marines. Plus bas, et perdues dans l'obscurité, les algues rouges et brunes, aux feuilles consistantes, décorent le fond des vallées qui courent entre ces cimes. Et ces algues, ces gazons couvrent des étendues carrées considérables,

forment des sous-bois à ombre dense et serrée, que notre imagination revêt de poésie et dans lesquels se déroulent, en réalité, des luttes terribles, des combats opiniâtres pour la vie.

A côté de ces essences purement végétales croissent, toujours dans notre mer, les zoophytes ou zoolithes, qui établissent, par la substancea de leur organisme, et la structure de leurs groupements, une confusion complète entre les trois règnes de la nature.

Il y a trois siècles à peine que la science classait parmi les végétaux, les buissons pourpres, rosepâles et blancs des polypes ; les touffes violacées et bleuâtres des méandrines et des astrées; les massifs verdâtres des madrépores ; les éventails lilas des gorgones ; les groupes multicolores des astéries ; les couronnes ardentes des anémones marines. Sans doute, nous ne rencontrerons pas dans la Méditerranée la variété merveilleuse des animaux phytomorphes qui pullulent dans les mers tropicales! Une chaleur intense est nécessaire à leur existence et à leur plein développement. Mais si la quantité est absoute, la qualité prévaut ici, encore. Le polype le plus précieux, le corail ne se trouve que dans les eaux méditerranéennes. On rencontre les polypiers-coraux sur les côtes de la Tunisie, auprès des îles de Corse, de Sardaigne et des Baléares. Les plus renommés pour leur finesse et leur sang, se pêchent sur les côtes de France. Ils sont ordinairement d'un beau rouge, quoiqu'ils parcourent toute la gamme de cette teinte en passant par le rose et en descendant jusqu'au blanc. Les Maltais ont la spècialité de la pêche du corail. Les Français et les Italiens s'y livrent également. Les engins dont on se sert pour

cette pêche sont d'une extrême simplicité : des filets suspendus à chacune des extrémités libres d'une croix de bois. Le pêcheur fait descendre cet appareil au moyen d'une lourde pierre et le promène au fond de la mer, dans les endroits où existent les rochers à coraux.

On évalue à 6 millions de francs le commerce du corail français. Ce commerce se fait surtout avec l'Orient où les modes, moins changeantes, ont toujours conservé une prédilection marquée pour cette parure au ton vif.

Une pêche plus importante, d'un genre tout différent par l'objet et par le mode et qui donne lieu par son abondance à un commerce très étendu, est celle du thon, jadis monopolisée par les Espagnols, aujourd'hui pratiquée surtout par les Sardes et les Italiens.

Ce grand poisson qui mesure de $0^{m}60$ à 1 mètre et quelquefois davantage, affectionne les côtes rocheuses où il peut plus facilement se mettre à l'abri et se sauver de ses ennemis auxquels il n'ose tenir tête. Cette timidité rend sa prise très facile.

Entre les rochers sous-marins, dans les passages étroits séparant les îles, les pêcheurs italiens fixent d'immenses filets dits *tonnari*, cylindriques, clos à une extrémité et fortement maintenus par des ancres et des poids qui leur permettent de résister aux plus violentes tempêtes. Deux portes, l'une qui sépare le *tonnaro* en deux chambres, l'autre qui ferme, à un moment donné, l'extrémité libre du filet, sont destinées à couper toute retraite aux thons engagés dans le piège. La première de ces deux chambres porte le nom de *halle*, la deuxième, celui de *chambre de la mort*.

Chaque année, vers le commencement de mai, les thons arrivent par troupes et se précipitent vers leurs retraites favorites. Les pécheurs veillent. Aussitôt que les thons se sont élancés par l'ouverture laissée libre, dans la *halle*, on ferme la porte extérieure du *tonnaro*, et on les oblige, en les effrayant, à gagner la deuxième chambre dont on ferme la cloison de séparation. Le même manège recommence lorsqu'une nouvelle troupe est entrée dans la *halle*. Puis, quand le nombre des thons est suffisant, les pécheurs les exterminent à coups de lance.

Ordinairement, les thons fraient dans les eaux orientales de la Méditerranée, plus chaudes et par conséquent plus propices à l'éclosion des œufs. Ils apparaissent, au mois de mai, sur les bords de l'Italie méridionale et de la Sicile. Ils arrivent rangés en phalanges épaisses et triangulaires, pour remonter la mer Thyrenéenne en novembre ou en décembre et regagner les côtes asiatiques en janvier.

Cependant la faune méditerranéenne n'est pas seulement composée de poissons comestibles, tels que les rougets, les sardines, les maquereaux, les harengs, les thons, les soles, les limandes, appartenant à la nombreuse famille téléostéenne et qui lui sont communs avec les océans ; elle compte encore des espèces simplement curieuses ou très dangereuses, les premières relevant encore de l'ordre téléostéen et les secondes de celui des sélaciens.

L'Hippocampe ou cheval marin est l'échantillon le plus intéressant des Lophobranches qui séjournent dans notre mer méridionale. Hybride gracieux, il passe du filet qui le ramène au rivage dans les collections privées ou les musées de nos villes. L'Argonante ou nautile, classé parmi les mollusques cépha-

lopodes. « Pendant les plus beaux jours, alors que l'air est paisible et la mer calme, il nage en refoulant l'eau au moyen d'un tube locomoteur et en présentant à la brise deux de ses bras munis de fines membranes d'une couleur argentée. Les autres bras s'allongent, comme des rames, de chaque côté de la coquille. Aristote et Pline ont vu dans le nautile une des merveilles de la mer (1) ».

Mais à côté de ces êtres purement curieux, véritables chefs d'œuvre artistiques de la nature marine, circulent des fauves aquatiques dont la sauvagerie ne le cède en rien à celle des carnassiers terrestres. Toujeurs à l'affût de quelque proie, le requin suit les troupes de thons qui s'acheminent vers nos côtes derrière les bancs de maquereaux, de harengs et de sardines poussés eux-mêmes jusque sur nos bords. Sa mâchoire est ornée de 134 dents très puissantes et très aigues. Mais la disposition latérale de sa gueule ne lui permet pas de commettre tous les meurtres qu'il médite. Sa proie lui échappe pendant l'effort qu'il est contraint de faire pour la saisir. Au moment de la happer, il se renverse sur le côté; et ses victimes profitent de cette espèce de gymnastique pour prendre congé.

Une particularité qui assimile le requin à bien des noirs du continent africain, c'est son goût prononcé pour la chair humaine. Les pécheurs de perles et d'éponges en savent quelque chose. De véritables combats se livrent entre l'homme armé seulement d'un couteau, de son sang-froid et de son adresse et le monstre qui, malgré sa redoutable dentition, ne

(1) Margollé et Zürcher, *Histoire de la Navigation.*

revient pas toujours victorieux de sa chasse. Dans certains cas, le sang qui rougit un instant les eaux, théâtre de la bataille, témoigne que ses blessures ont été profondes et souvent mortelles.

(*A suivre*) N.-L. Muzat.

LE DROIT NATUREL

I

DE L'EXISTENCE DU DROIT NATUREL

La croyance aux droits naturels de l'homme était un dogme pour l'école classique de philosophie française ; elle tombe en discrédit chaque jour. Nos jeunes théoriciens se rallient d'enthousiasme à des systèmes nouveaux venus d'Angleterre et d'Allemagne. Nous voulons examiner s'ils ont raison de briser nos traditions nationales : n'est-il donc plus vrai que tout homme, en tant qu'homme, est titulaire de certains droits ?

L'on a dit qu'une bonne méthode était une langue bien faite. Avant de disserter sur le Droit naturel, entendons nous sur le sens des mots. Le Droit, c'est l'ensemble des règles qui gouvernent la conduite des hommes vivant en société. Parmi ces règles, certaines dérivent de la libre volonté du législateur, elles constituent le droit positif ; mais d'autres, antérieures aux lois positives, découlent de la nature, même de l'homme. Lois nécessaires, par conséquent : étant donné ce que nous sommes, elles ne peuvent pas ne pas être. Lois évidentes aussi : notre raison possède une aptitude merveilleuse à les découvrir.

Elles constituent précisément ce que nous nommons le Droit naturel.

De leur définition résulte qu'elles sont immuables et universelles, telles pour nous que pour nos ancêtres de l'âge de pierre, aujourd'hui encore acceptables à tous, comme lorsque Michel de l'Hôpital écrivait : « Tout ainsi que c'est le même soleil qui luit à Paris que celui qui donne sa lumière à Rome et à Constantinople, ainsi la justice divine et aussi le droit naturel n'est point autre parmi les sauvages de l'Amérique que parmi les chrétiens de l'Europe ».

Aussi bien, la nature et la raison humaines demeurent partout et toujours les mêmes. Si certains concepts juridiques découlent de notre nature, sont imposés par notre raison, le barbare doit les avoir acceptés, le sauvage doit les admettre comme nous, les civilisés.

L'on y contredit cependant et, au nom de la Science, au nom de l'Histoire et du Droit comparé, l'on prétend jeter par terre l'idole vermoulue du Droit naturel.

Il n'est pas vrai, disent les partisans de l'Ecole historique, qu'il existe un Droit universel et permanent ; il n'y a que des Droits nationaux, qui naissent, s'épanouissent et meurent, pour faire place à d'autres qui évolueront à leur tour. On sait d'ailleurs les sources d'où ils viennent : la coutume d'abord, et puis, les lois écrites. A l'heure actuelle certaines notions coutumières ont un air d'antiquité et de généralité qui aide à les faire paraître universelles et immuables. Prenons garde de nous y tromper ! Quelles sont les catégories juridiques qui nous paraissent absolues ? Le droit de propriété ? le droit de chacun à développer ses facultés ? Mais ni

partout, ni toujours, les hommes n'y ont prétendu ! Même aujourd'hui, — les récits des explorateurs en font foi — certains sauvages, les Massagètes par exemple , mangent leurs parents devenus vieux. Si d'autres respectent les chairs paternelles, ils n'éprouvent aucun scrupule à faire rôtir et à dévorer celles des étrangers. Dans certaines tribus, le viol est chose permise, l'inceste est chose honorée. Dans les pays civilisés eux mêmes, le mot de Pascal est encore vrai. « Trois degrés d'élévation du pôle changent le cours de la justice : Vérité en deça des Pyrénées, erreur au-delà ! »

D'après un des évolutionnistes du droit (1) les plus récents , M. d'Aguano, nos ancêtres de l'âge de la pierre éclatée, réfugiés dans des grottes, vivaient « nus, sans propriété, sans famille, sans chefs fixes et sans travail divisé ».Pour avoir de quoi se nourrir, ils chassaient. Un peu plus tard, de chasseurs devenus pêcheurs, ils se construisirent des habitations lacustres. Ceux qui exploitaient un même lac, entretinrent des rapports de voisinage. Des relations pacifiques s'établirent entre eux. Ils saisirent la nécessité de se reconnaître des droits mutuels, et ce fut ainsi que, chez eux naquit la notion du juste et de l'injuste. On se trouvait à la fin de l'âge quaternaire.

L'idée de droit se trouvait acquise. C'était un cadre. Restait à le remplir. Ce devait être l'œuvre des siècles. Peu à peu devaient se substituer, *dans le régime des personnes*, au matriarcat qui avait remplacé l'hétairisme, le patriarcat , et au patriarcat un

(1) Giuseppe d'Aguano. — La Genesi e l'Evoluzione del Diritto Civile.

Turin 1890.

système fondé sur la liberté individuelle et l'égalité ; *dans le régime des biens*, à la communauté de village, la communauté de famille et, en dernier lieu, la propriété privée ; *dans le droit pénal*, au droit de vengeance individuelle, le système des compositions, puis celui de la défense et de la préservation sociales, etc., etc. Ainsi, dans toutes les branches du droit, en même temps que des notions nouvelles apparaissaient, les anciennes se transformaient ou s'effaçaient. En définitive, il n'en existe aucune qui n'ait été lentement, péniblement élaborée, qui ne soit le résultat d'une évolution dans les mœurs, qui ne dépende des conditions variables de la vie. Les principes qui nous paraissent les plus fermes n'ont pas été conçus de nos ancêtres ; il est vraisemblable que nos descendants ne les apercevront pas, et, devant cette constation, c'est encore une parole sceptique de Pascal qui vient aux lèvres : « La mode qui fait l'agrément fait aussi la justice »,

Cependant je crois que sous les sédiments accumulés par les barbaries successives, il demeure possible de mettre à nu le roc inébranlable des principes naturels. Sans doute il serait déraisonnable de méconnaître les transformations du droit, ses adoucissements, ses perfectionnements. Rousseau disait : « Conscience ! conscience ! instinct divin ! immortelle et céleste voix ! guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre, jugs infaillible du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à Dieu. » Il niait l'évidence : la conscience s'est souvent trompée, elle a varié, s'est contredite ; il est des points cependant sur lesquels, malgré les apparences ou les exceptions contraires, son témoignage ne s'est pas démenti. Quels sont-ils ?

Partout, chez les peuples les plus barbares, chez les individus les plus grossiers, se rencontre l'idée du droit, la notion du juste et de l'injuste, le remords après la faute, la révolte après la peine imméritée. « Une société de brigands, dit Leibnitz (1), en même temps qu'ils se déclarent les ennemis nés de tous les autres hommes, s'impose certains devoirs et certaines formes de Droit ». Le plus petit enfant, avant même de savoir parler sent l'injustice et se révolte contre elle.

« Je n'oublierai jamais, dit Rousseau (2), d'avoir vu un de ces incommodes pleureurs frappé par sa nourrice. Il se tut sur le champ : je le crus intimidé. Je me disais : Ce sera une âme servile, dont on n'obtiendra rien que par la rigueur. Je me trompais : le malheureux suffoquait de colère, il avait perdu la respiration ; je le vis devenir violet. Un moment après vinrent les cris aigus ; tous les signes du ressentiment, de la fureur, du désespoir de cet âge étaient dans ses accents. Je craignis qu'il n'expirât dans cette agitation. Quand j'aurais douté que le sentiment du juste et de l'injuste fut inné dans le cœur de l'homme, cet exemple seul m'aurait convaincu ». Il n'y a pas d'idées innées, mais la notion du juste et de l'injuste est certainement l'une des premières qui s'acquièrent. Les peuples barbares peuvent l'appliquer à rebours ; ils l'ont : c'est l'essentiel. M. d'Aguanno accorde que le sentiment du droit est né chez l'homme des lacs. Le Troglodyte qui vivait avant l'époque lacustre ne le possédait pas. Et il explique que les hommes des lacs ont forgé ce

(1) Leibnitz, Monita ad Pufendorfii principia.
(2) Emile, livre I.

concept à la suite des rapports de voisinage rendus nécessaires par la proximité de leurs habitations. Mais les grottes des Troglodytes étaient voisines aussi. Témoins, celles des vallées de la Dordogne et de la Vézère. Il faut donc en conclure qu'entre leurs habitants existait une ébauche du droit.

De ce droit préhistorique (puisqu'on veut nous opposer les temps préhistoriques) quel était le contenu ? N'y trouve-t-on pas l'application des principes qui nous paraissent primordiaux ?

Il faut se représenter la communauté primitive, tribu, clan ou *gens*, comme une société intérieurement paisible. Les droits naturels essentiels s'y trouvaient reconnus par chaque membre du groupe aux autres membres. La vie, la liberté de chacun devaient être respectées par ses égaux, sa propriété aussi, car, n'en déplaise aux socialistes, l'homme primitif était propriétaire ; propriétaire, sinon du sol, du moins d'objets mobiliers, de ses armes, de ses outils, de ses instruments de guerre et de travail ; même la mort ne l'en séparait pas, puisqu'on les enterrait avec lui. Je crois en effet à l'origine patriarcale de la société. La tribu fut la famille grossie par les naissances et par les adoptions. Le droit qui la gouverna fut équitable, humain, respectueux de la vie et de l'activité de chacun, comme le devait être la règle qui régissait une collectivité d'amis et de parents. Mais à la communauté primitive supposez une autre cause formative que des rapports de parenté : celle que vous voudrez ! Est-ce que, à l'intérieur de n'importe quelle société vous imaginez le meurtre et l'assassinat tolérés ? Est-ce que vous pouvez supposer violé sans cesse et sans motifs, le droit de chacun au respect de sa personne, à l'exercice de son

activité ? Mais une société au sein de laquelle de pareilles suppositions ne seraient pas des hypothèses chimériques, mourrait du mal interne dont elle serait frappée ; elle se dissoudrait ; chaque famille, chaque individu fuirait de son côté.

Comment donc a-t-on pu nous représenter nos ancètres préhistoriques comme de vrais tigres se déchirant les uns les autres ? Ecoutons là dessus M. Tarde, (1) qui nie le droit naturel, et dont, précisement pour ce motif, j'aime à citer le témoignage. « Les primitifs peuvent donner lieu aux jugements les plus contradictoires, suivant qu'on les juge d'après leurs rapports avec les étrangers, avec les individus arpartenant à d'autres tribus, à d'autres familles, même voisines de la leur, ou d'après leurs rapports avec les membres de leur petit groupe... Dans leurs relations externes qui sont de beaucoup les plus nombreuses — et voilà pourquoi la plupart des voyageurs et des érudits n'ont aperçu que celles là — ils sont grossiers,cruels, inhumains..... Mais ce qu'on ne voit pas, chez les primitifs,est souvent plus essentiel à considérer que ce qu'on voit. Or,ce qu'on ne voit pas chez eux, d'ordinaire, parce que c'est chose secrète et très murée, ce sont leurs relations internes, c'est ce qui se passe dans leur cœur, ce qui s'y agite de remords vrais quand ils ont commis un fratricide ou tout autre crime au préjudice d'un de leurs frères, de leurs concitoyens coréligionnaires ; et c'est parmi ceux-ci, spectateurs des forfaits impies, le scandale, l'indignation, la honte, la douloureuse pitié aussi, causés par cette abomination, d'ailleurs très rare ».

(1) Les transformations du droit.

Tous les livres sacrés, toutes les légendes antiques, sont pleins de l'indignation provoquée par les Caïn, les Polynice, les Etéocle ; même le parricide d'Oreste, commandé par les Dieux, n'est pas excusé. Ainsi, non seulement le primitif a la notion du juste et de l'injuste, mais il l'applique à propos dans ses rapports avec ses confrères. Il perçoit les grands principes du droit naturel, il les met en pratique dans la petite société dont il dépend.

Mais alors, pourquoi donc en refuse-t-il le bénéfice aux étrangers ? Les étrangers sont des hommes comme ses frères ou ses voisins. Si les principes de droit naturel sont imposés par la raison comme dérivant de la nature humaine, il doit leur reconnaître la faculté de s'en prévaloir. Oui, en thèse, pourvu que des faits n'interviennent pas, qui feraient obstacle à l'application de ces principes. Or, chez les peuples primitifs, que d'occasions d'oublier le droit pour se mettre au-dessus de faits insupportables ! Essayons de nous figurer ce que pouvaient être les conditions de la vie humaine aux époques préhistoriques, ce qu'elles sont à peu près restées dans l'antiquité barbare, et aujourd'hui chez les peuplades sauvages : une suite de misères sans nom, des bêtes féroces dans les régions habitées, la croûte terrestre encore mal affermie, et des tremblements de terre, et des cataclysmes, comme ce débordement de la Baltique, au IVe siècle de notre ère, qui chassa les Goths sur les frontières romaines. Songeons comme les famines devaient être fréquentes, si vraiment, comme un économiste anglais l'a calculé, il faut à une tribu de sauvages chasseurs soixante kilomètres carrés de terrain libre pour tuer de quoi manger ; songeons à quel degré pouvaient monter

les convoitises, chez des natures que la civilisation n'avait pas adoucies ; nous jugerons alors sans peine que l'état normal devait être entre les tribus l'état de guerre. Si l'une habitait des bois giboyeux ou les bords d'un lac poissonneux, une autre, affamée, rôdait pour la déposséder. Elle devait toujours être en alerte, se garder, surveiller son voisinage et mettre hors le droit l'étranger, comme un poste militaire crie : « Au large ! » à qui l'approche. Un étranger, c'était un ennemi ! Si un membre de la tribu le tuait, le volait, c'était un fait de bonne guerre qui pouvait donner lieu à des représailles, à un jugement, à un châtiment, jamais !

Tel fut le point de départ de l'évolution juridique ; les principes du droit naturel connus de tous, appliqués à l'intérieur du groupe domestique, les étrangers exclus. Bientôt cependant les barrières séparant les hommes devaient s'abaisser, les relations de droit s'étendre en grandes ondes, de la famille à la tribu, à la cité, à la patrie, et englober de la sorte des milliers de concitoyens, des millions de compatriotes, jusqu'à ce que la vision de la société universelle fût éprouvée et le droit naturel pratiqué dans toute la splendeur de ses conséquences. C'est qu'en effet, les deux obstacles à l'extension de son applicalion, la guerre universelle et la misère commune, allaieut finir par disparaître, et la prospérité et la paix permettre le débordement de ses principes du sein de la tribu sur l'humanité toute entière. Les guerres de classes atténuées, chaque homme reconnut les droits naturels à tout habitant de sa ville ; les guerres de cités à cités devenues plus rares, il les étendit à tous ceux de sa province ; à tous ceux de son peuple,

quand il n'y eut presque plus de guerres entre provinces ; à tous les hommes enfin, quand les guerres de nation à nation ne furent plus engagées qu'à titre de lamentables nécessités. De sorte que, si l'on veut donner une formule exacte de l'évolution juridique, il faut renverser la devise adoptée par la ligue des pacifistes. Ce n'est pas « la paix par le droit », c'est « le droit par la paix » qu'il faut dire. Mais voici comment cette formule doit être entendue. Sur tout continent, quel que soit l'âge du monde, dès que l'état de guerre est exceptionnel, l'application des principes du droit naturel devient possible et se réalise. Un siècle moins tourmenté qu'un autre pratique mieux le droit naturel. Cependant, les notions fondamentales en sont connues même des civilisations les plus misérables. Dans ce qu'elles ont d'essentiel elles sont incommutables comme la raison qui les impose et la nature humaine dont elles dérivent.

(A suivre).

J. Brunel.

UN NOUVEAU LIVRE DE M. HUYSMANS

Trois Primitifs, par J.-K. Huysmans, 1 vol. illustré : 5 fr., Paris, librairie Messein.

Les Grünewald du musée de Colmar et deux chefs d'œuvre de l'Institut Staedel de Francfort-sur-le Mein ont inspiré à J.-K. Huysmans d'impressionnantes et savoureuses pages, dont se délecteront tous les amis de l'art. Il a dit les tragiques, les terrifiantes beautés de la *Crucifixion* du maître d'Aschaffembourg, l'audacieuse envolée de la *Résurrection*, le puissant tohu-bohu de la *Tentation de St-Antoine* et l'intérêt inégal des autres tableaux de « ce Roland furieux de la peinture..... à la fois naturaliste et mystique, sauvage et civilisé, franc et retors ». Il a tracé une curieuse psychologie de la *Florentine* énigmatique portraite, vers la fin du quattrocento, par un très suggestif révélateur d'âmes dont le nom ne se retrouvera sans doute jamais. Il a manifesté en sensitif délicat la splendeur spirituelle et les maternelles inquiétudes de la *Vierge à l'Enfant* du maître dit de Flémalle. Cette vierge « si tendrement dolente » qui, en étreignant son Fils, « songe aux futures années dont la venue la désespère ».

« La figure est inouïe de souffrances refoulées et de tendresse contenue ; les yeux, ouverts en boutonnière un peu retroussés dans les coins, sont

baissés ; la bouche fraîche est close, le menton, gras et charmant, se troue d'une fossette, mais tous les mots s'évaporent ; nul ne peut exprimer l'adorable bonté de ces lèvres et l'inconsolable détresse de ces grands yeux.

« Elle n'est nullement incorporelle, ni émaciée, ni filisée, telle que tant de Madones de Primitifs ; elle est grasse et elle est forte ; elle n'est pas non plus une jeune fille, mais bien une jeune mère et le sein mol et gonflé de lait dont l'Enfant tient la pointe dans sa bouche, n'essaie pas de donner le change et de restreindre la faconde de la maternité, en la ramenant au laconisme des vierges, à l'élégante concision des attraits neufs....

« Le peintre n'a donc pas sacrifié au procédé d'un amenuisement facile pour suggérer l'idée de la divinité ; il n'a pas éludé les proportions terrestres des contours et, tout en demeurant le réaliste le plus exact, il n'en a pas moins réussi à peindre une femme qui, n'eut-elle aucun halo autour du chef et aucun enfant nimbé dans les bras, ne peut être une autre que la Vierge Mère, que la corédemptrice d'un Dieu ». (p. 96-97).

Avec raison, J.-K. Huysmans reconnaît un caractère flamand à ce chef-d'œuvre. Quand son auteur aurait vécu dans l'Artois, comme le prétend M. Bouchot, il n'en serait pas moins certain que son art a l'empreinte flamande. Les peintres artésiens du XVe siècle ne procédaient pas autrement, d'ailleurs, que leurs cousins des Flandres. C'est sans raisons sérieuses que quelques-uns de nos érudits veulent étendre les sphères d'influence de nos arts régionaux.

Des œuvres précitées, toutes éminemment expres-

sives, nul ne pouvait mieux parler que ce caractériste littéraire, ce peintre de phrases original et attachant qu'est Huysmans. On ne lira pas avec moins de plaisir ses notes sur Francfort ; elles sont d'une délicieuse ironie et d'une amusante mauvaise humeur, comme les chapitres relatifs à d'autres villes allemandes dans *De Tout.*

« Francfort n'est pas une pouillerie agrémentée d'affections ophtalmiques et de maladies du derme. Les spécimens de la race immiscible y sont moins atteints et plus variés ; c'est le cosmopolitisme de la Judée ; en sus de l'image courante des jeunes béliers, bruns ou blonds, dont les faces trop roses sont comme gonflées par l'abus des remèdes sidérants, les branches de la famille aux cheveux noirs et jaunes y foisonnent : les visages aux tignasses de varech, au mufle de boule-dogue, aux yeux de chouette, aux joues modelées dans le suif et la pommade rosat, aux bouches lippues et sans menton, s'y rencontrent avec des figures moins rondes, aux toupets roux et en escalade, à la barbe rare, aux yeux bulbeux, en orgeat ou en gomme, au nez crochu, coupant presque avec la pointe de sa serpe l'énorme lèvre pendante du bas, une lèvre de fond d'omnibus, de train de jument.

« Par contre, d'aucuns gardent à peine les stigmates des traits séculaires et il faut les examiner de très près pour reconnaître la marque de la race, dépouillée de ses haillons, lavée st peignée, qui se trahit pourtant à son besoin de vêtures voyantes, à sa manie des breloques, à sa rage des bagues ; la prétention remplace la crasse d'antan et le musc couvre l'odeur traditionnelle du lignage un fumet dérivé à la fois de la fadeur du cautère et de l'âcreté du suint. » (p. 64-65).

D'excellentes reproductions, dont celles de la *Crucifixion* de Grünewald et de la *Vierge* du maître de Flémalle, illustrent cet ouvrage de haut goût et d'émotion sincère qui console des écrits pédants et des *littératures* snobiques. Souhaitons que J.-K. Huysmans lui donne une nombreuse lignée. Tant d'admirables ou d'intéressants artistes sont encore à peu près inconnus en France !

ALPHONSE GERMAIN.

LES LIVRES

L'Au-delà des Grammaires, par Philéas Lebesgue, Paris, E. Sansot, 1904.

On sait que, souvent, il y a plus de science et d'originalité dans un petit livre d'autodidacte que dans un gros in-folio de savant officiel. Le mince volume dont je viens de reproduire le titre, en serait la preuve, s'il en était besoin. Je ne sais rien de M. Ph. Lebesgue. sinon qu'il rédige une des chroniques de littérature étrangère du *Mercure*. Il est donc possible que les linguistes diplômés fassent des sourcils circonflexes à la lecture de sa douzaine de petits chapitres. Mais cette douzaine là n'en contient pas moins plus d'idées que tels gros traités de philologie. Par malheur cette richesse même m'oblige à me contenter de signaler le livre. Si je me hasardais, quelqu'incompétent que je sois d'ailleurs, à discuter la moindre théorie, ce serait un petit in-18 qu'il me faudrait, à mon tour, écrire. Je me contente de noter une ou deux idées qui peuvent présenter un intérêt spécial pour les lecteurs de la *Revue du Midi*. D'abord, en ce qui concerne les patois, l'auteur rompt carrément avec les tactiques de feu M. Combes et demande qu'on s'adonne à leur enseignement comparatif. « Qui dira même si l'évolution de notre démocratie vers la résurrection tant désirable de nos énergies provinciales n'est pas directement liée au problème vital du patois? La royauté durable de notre français actuel en dépend plus qu'on ne pense... » Ensuite, à propos du problème de la langue universelle, l'auteur propose, non sans hardiesse, de préférence aux langues nationales que le conflit des

amours-propres ferait rejeter, et aux langues artificielles qui, eussent-elles toutes les qualités de la jument de Roland, auraient un défaut semblable au sien, notre langue d'oc « Pourquoi pas la langue des félibres ? On l'a proposée déjà. Elle est souple, simple, harmonieuse et elle possède, ce qui n'est pas négligeable, une littérature. Il y a bien quelques idiotismes mais que franchraient les Novolatin, même les Anglais avec assez de facilité ». Ceci va faire plaisir à Mistral ! « L'exquise langue d'oc » comme dit encore M. Philéas Lebesgue devenue la langue du monde entier, et les fables de Bigot haussées au rang de classique universel, voilà qui n'est pas pour déplaire à des Nimois !

Je profite de l'occasion pour signaler un livre très curieux aussi sur le même sujet de M. Pyrrhus Bardyli : *Essai sur les langues naturelles et les langues artificielles* (Kiessling, Bruxelles, 1904) lequel est beaucoup moins favorable d'ailleurs à l'idée mère des volapuks et des espérantos. J'y trouve une ahurissante « observation » extraite d'un journal de médecine anglais : un enfant anglais n'ayant jamais su le français, mais fils d'un français (lequel d'ailleurs venu jeune en Angleterre a oublié sa langue maternelle) et qui, ayant, à la suite d'une chute grave, perdu la mémoire et la parole, sort de son demi-coma au bout d'un mois mais en ne parlant plus que français. C'est ce que j'ai lu de plus fort dans ce genre.

Et je termine par une troisième citation l'*Esthétique de la langue française* de Rémy de Gourmont dont M. Baudyli comme M. Lebesgue invoquent à maintes reprises l'autorité et qui, lui aussi, a souvent moqué les créations de langues universelles : « On ne ligote pas la vie avec des toiles d'araignée ».



Propos de théâtre, par M. Emile Faguet (Lecène-Oudin).

On sait que M. Emile Faguet a pris la succession de Jules Lemaître aux *Débats*, et que chaque dimanche il « langueye » comme disait Voltaire, les habillés de soies que présentent en liberté les directeurs de nos théâtres parisiens. Il y aurait là, à la fin de l'année, la matière de deux ou trois in-8. Heureusement l'auteur veut bien nous épargner la réédition des beautés démontrées de nos notoires contemporains. Il se contente de réunir en volume, tous les trois ou quatre ans, ceux de ses articles qui se rapportent aux classiques anciens ou modernes, et c'est ainsi qu'un second volume de *Propos de théâtre* vient de paraître. Je n'aurais pas le mauvais goût de critiquer le critique à mon tour. Je me contente de signaler l'article que M. Faguet consacre au livre de notre directeur honoraire, M. Rocafort, *Les doctrines littéraires de l'Encyclopédie*. Ces doctrines ne sont ni passionnantes, ni irritantes. Sur ce point M. Rocafort et M. Faguet conviennent volontiers ; elles existent pourtant, et il était utile de les analyser ; aussi faut-il savoir gré à M. Rocafort de l'avoir fait. En somme il y a beaucoup plus de talent dans les critiques des pondeurs de copie encyclopédique comme Marmontel que dans celles de Voltaire ; et ce n'est peut-être pas faire un grand compliment à Marmontel, mais enfin il est toujours louable de n'avoir pas écrit le *Commentaire sur Corneille.*

*
* *

Bernardin de Saint-Pierre, par Maurice Souriau, Lecène-Oudin. 1904.

Bernardin, le nom était prédestiné, il savait y avoir dans le voisinage, un bernard-l'ermite ! Et, en effet, un Aimé Martin s'introduisit dans la coquille Saint-Pierrenne, et il paraît que tout ce qui a rendu le pauvre auteur de *Paul et Virginie* à demi-ridicule, notamment le fameux melon qui a été fait à côtes par la Providence pour être mangé en famille (et le potiron, plus vaste, peut être mangé avec les voisins) n'est pas du Bernardin mais du Martin ! Ce Martin avait épousé la veuve du vieil homme de lettres et c'est ainsi que tous les manuscrits tombèrent en son pouvoir ; il les éplucha, les corrigea, les émonda, les compléta : « Ecrire moi-même, note-t-il, tous ces morceaux si je ne les retrouve pas dans les papiers ». Heureusement que *Paul et Virginie* avait déjà paru. Sans cela nous aurons le Ravin des Pamplemousses colorié par Aimé Martin ! Bernardin qui n'était pas toujours commode, et devait continuer à grognasser dans l'autre monde, doit être fort content de voir son vrai style débarbouillé des postiches de son successeur et d'ailleurs fervent admirateur. L'occasion aidant, nous connaissons mieux l'homme même. Caractère pas commode disions-nous ; oui, et même grincheux, mais au fond belle âme, et dans sa jeunesse, âme charmante. S'il est vrai qu'on peut juger les gens d'après leurs amis, il faut dire à la louange de Bernardin que peu d'hommes ont eu des amitiés aussi tendres et aussi fidèles que les siennes.

*
* *

La crise de Madame Dudragon, par Maurice Beaubourg, Paris, Simonis-Empis 1904.

M. Maurice Beaubourg est un ironiste qui ne ressemble à personne ; il est doué du plus savoureux mélange de gravité et de cocasserie, et excelle à tirer d'inattendus contrastes tout ce qu'ils peuvent récéler de comique et et parfois de profondeur. Un des livres les plus caractéristiques de sa manière fut cette étrange *Saison au bois de Boulogne,* où, de par la tenue du style, d'authentiques rôdeurs de fortifs finissaient par donner l'illusion du monde le plus select qui fut. *La crise de Mme Dudragon* nous est contée avec le même flegme imperturbable. Figurez-vous une bonne grosse dame assoiffée de poésie qui veut initier un jeune rustre à la compréhension du bleu céleste, qui tour à tour ahurit de son zèle poétique le maire, le curé et l'instituteur de son village, et qui finit par reporter sur le pauvre M. Dudragon l'intégralité de ses jalousies et de ses complaisances. Mais ce sec canevas ne peut rendre les côtés amusants du livre. L'ironie, d'ailleurs, s'évapore à la moindre insistance, et il fallait être M. Alcanter de Brahm pour proposer sérieusement l'introduction en typographie d'un point d'ironie, destiné à bien assurer aux gens qu'on se fichait d'eux. Flaubert aurait été jaloux de cette invention pour son Bouvard ou son Pécuchet, sublimes héros dont Mme Dudragon est un peu la sœur. En vérité ce n'est pas un mince éloge pour M. Beaubourg que son livre rappelle l'immortelle épopée des deux bonshommes flaubertiques.

*
* *

Les Vies intimes, par Henry Bordeaux (Fontemoing) 1904.

Voici un recueil d'articles dont le titre seul révèle l'unité sentimentale. C'est le défaut de trop de ces recueils de mériter le mot qui les annonce si souvent *Mélanges* ou *Varia*. Il faudrait que les auteurs apportassent à la réunion de leurs pages éparses plus de souci d'esthétique et d'harmonie. Tel a bien été heureusement celui de M. Bordeaux. C'est un même souffle qui fait bruire toutes les feuilles de son livre. Qu'il s'agisse de figures féminines ou masculines, adolescentes ou sénescentes, c'est le même flambeau qui s'enfonce dans de psychologiques pénombres. Voilà les douces amoureuses d'autrefois, la Religieuse portugaise et Mademoiselle Aïssé, et voici les douloureuses amantes d'aujourd'hui, Desclée ou Georges Sand. Parmi les hommes, de plus grands noms encore, Hugo, Michelet, Balzac, Berlioz, et leurs amours plus étranges, peut-être, dira-t-on, plus folles. Toutes ces pages se lisent avec un plaisir singulier. Presque toujours l'auteur vibre à l'unisson de ses héros ; pourtant quelquefois, et la variété du volume y gagne fortement, la verve ironique, à certaines dissonnances, jaillit. Mais aussi, pourquoi « l'âme attardée du mari », ô Michelet, n'a-t-elle pas défendu avec plus de tact sa mémoire ! Des réflexions vous viennent au cours de cette promenade. On croit surprendre une certaine ressemblance entre Mme de Warrens et Georges Sand. ces dames à la vie double, laborieuse et un peu vaine d'un côté, placide et si exigeante de l'autre. L'auteur vous suggère les plus sages ou les plus fines. Quoi de plus juste que son dire sur l'exactitude du surnom qui doit rester à Mme de Balzac : l'Étrangère ? C'est à lui que j'emprunte les deux mots qui résument toute vie intime, le mot d'une véritable amoureuse mourante (Mlle de Lespinasse) « Adieu, mon ami. Si jamais je revenais à la vie, j'aimerais encore à l'employer à vous aimer. » Et le mot d'une fausse amoureuse à sa fin aussi (Ninon de Lenclos) « Qui m'eut proposé une pareille vie, je me serais pendue ! »

*
* *

La Bible d'Amiens, par John Ruskin (*Mercure de France* 1904)

Cette bible, c'est sa cathédrale. Et ainsi, dès le premier mot, vous pressentez le génie de Ruskin, fait en si grande partie d'allusions, de vibrations, de suggestions. Son nom restera un des plus grands du siècle passé. C'est à lui qu'est dû le réveil du sentiment esthétique en Angleterre, et même dans tout le monde de langue anglaise. Songez à ce qu'était la Grande-Bretagne, il y a cinquante ans : un pays de boutiquiers ventrus ; et les États-Unis : un continent de marchands de lard salé. Aujourd'hui ces pays sont, en dépit des tams-tams de nos discours politiques, à la tête du mouvement artistique ; le *môdeurn staïle* nous est venu d'outre-mer. Or, cette merveilleuse renaissance est, autant qu'une si grande chose peut être l'œuvre d'un homme, le fait de Ruskin. C'est lui qui a dessillé les yeux des siens, qui leur a appris à admirer la beauté des paysages, des architectures, des tableaux. Sans doute, cela nous a valu pas mal de snobs, de snobinets et de snobinettes. Mais croit-on qu'il n'y en avait pas sous Périclès ou sous Léon X? Toutefois, comme Ruskin n'est pas parfait, surtout pour nous français, qui voudrait ne pas être tout d'abord déçu, devrait le connaître à travers le beau livre de M. de la Sizeranne. Ce n'est qu'ensuite qu'il devrait s'adresser à Ruskin lui-même, à ses livres originaux si possible, sinon aux traductions. Celles-ci sont encore peu nombreuses ; c'est pourquoi il faut être très reconnaissant envers ceux qui, comme M. Marcel Proust, nous permettent de lire commodément *La Bible d'Amiens*. Ce livre en particulier devrait nous être cher à nous, il est tout entier consacré à la glorification de notre pays et de notre civilisation. Jamais la France ne fut si belle et si grande que pendant ce prodigieux moyen-âge, où, à quelque endroit qu'on fût, on voyait à l'horizon grandir une flèche de cathédrale. Le racornissement général de nos âmes nous rend de moins en moins sensible à leur beauté,

et je ne sais de symptôme plus désolant et plus irréfutable de notre torpeur. Par contre, je ne connais pas de symptôme plus en faveur du monde anglais ou *english speaking* moderne que l'ardeur juvénile d'un Ruskin, son admiration pour le beau partout où il se trouve, sa sympathie si franche, si ouverte à lui anglais pour nous français, à lui puritain pour nous romains (1), à lui homme du Nord pour nous fils du Midi. C'est par cette flamme surtout que Ruskin est grand et fécond. Si l'on voulait étudier l'art médiéval pour lui-même, il vaudrait mieux assurément suivre M. Émile Mâle, mais si l'on se contente de vouloir vibrer au beau, Ruskin vous fera frissonner mieux que quiconque, il vous indiquera l'heure à laquelle il vous faut débarquer à Amiens, la route par laquelle il est meilleur de s'approcher de la cathédrale, et peu à peu, vous vous laisserez gagner par sa foi, son amour, son enthousiasme. Heureux ceux qui aiment le beau, et plus dignes encore de l'être, ceux qui répandent son amour !

ANTONIN LEPIEUX.

(1) Voyez notamment ce qu'il dit dans *La Bible d'Amiens*, des moines : « Quant à moi, je puis dire que les sortes de caractères les plus doux, les plus raffinés, les plus aimables au sens le plus profond du mot, que j'ai connus ont été ou ceux de moines ou ceux de fidèles ayant été élevés dans la foi catholique (édition de 1885).

BIBLIOGRAPHIE

Paris, Vve Ch. POUSSIELGUE, Éditeur, rue Cassette, 15.

J. Guibert, **La Bonté**, in-32, encadré : 1 fr.

S'il est vrai, comme le dit Montaigne, que « Toute autre science est dommageable à celui qui n'a la science de la bonté », nous ne saurions mieux faire que de recommander ce charmant petit volume dont la table suffit à faire l'éloge.

Le prix de la bonté. — Eloge de la bonté ; combien nous l'aimons dans les autres ; joie qu'elle donne à ceux qui la pratiquent ; sa puissance conquérante.

Les caractères de la bonté. — La bonté compatissante ; la bonté bienfaisante ; la bonté bienveillante ; la bonté aimante.

Les sources de la bonté. — La part de l'esprit dans la bonté ; ce que la bonté doit à la volonté ; le cœur est la source de la bonté ; la religion met au cœur la bonté.

Les contrefaçons de la bonté. — La faiblesse de caractère ; la flatterie ; l'indiscrétion ; la sensualité.

*
* *

Ch. Lenfant, **La Flamme de l'Apostat**, in-16, 2 fr. 50.

Visiter les malades, recueillir les orphelins, porter aux pauvres avec l'aumône de la fortune les consolations plus touchantes d'un cœur délicat, en un mot, exercer la charité sous toutes ses formes, ne doit pas suffire à l'âme véritablement chrétienne. Il lui faut encore le zèle de l'apostolat.

Dans ce livre écrit avec une grande élévation de pensée, M. le Ch. Lenfant exhorte les femmes chrétiennes à atteindre ce sommet.

*
* *

Mgr d'Hulst, **Lettres de Direction**, 1 vol. in-8, 5 fr.

La direction des âmes exige du jugement, du sens et du tact. C'est une science d'observation, car chacun doit être traité suivant sa nature propre, et avec des procédés divers et des exigences différemment dosées. Un directeur de conscience doit trouver le remède nécessaire et deviner la manière de l'appliquer. — Mgr d'Hulst qui était passé maître en cette science des âmes, œuvre par excellence, a laissé des lettres précieuses sur ce sujet que M. Alfred Baudrillart, professeur à l'Institut catholique de Paris, vient de publier.

*
* *

Mgr H. Bolo, **Saintes pour jeunes Filles.** 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

C'est une chose remarquable qu'au contact des saints, la vertu se vivifie et s'épanouit. Partant de cette considération, Mgr Bolo vient de publier un livre original et attachant. C'est la monographie de quelques saintes qu'il donne comme modèles de vertus définies aux jeunes filles : Sainte Catherine de Bologne, par exemple, étonnante par sa culture intellectuelle et son goût artistique ; Sainte Clotilde, qui prépare sa vie matrimoniale ; Sainte Marthe, l'image de la maîtresse de maison accomplie ; Sainte Suzanne, qui refuse de se laisser entraîner dans la course au mariage..... Toutes les mères seront heureuses de donner ce livre à leurs filles.

CHEMIN DE FER DU MIDI

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

Pour les stations hivernales et balnéaires

Billets délivrés toute l'année, avec réduction de 25 p. 100 en 1re classe et 20 p. 100 en 2e et 3e classes, dans les gares du réseau du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans et dans les gares du Midi situées à 50 kilomètres au moins de la destination.

Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BILLETS DE FAMILLE

Pour les stations hivernales et balnéaires

Billets délivrés toute l'année, dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'Etat, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur, et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours (aller et retour compris) d'au moins 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 p. 100 ; de 4, 30 p. 100 ; de 5, 35 p. 100 ; de 6 ou plus, 40 p. 100.

Exceptionnellement, pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes, et le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Arrêts facultatifs sur tous les points du parcours désignés sur la demande.

Durée 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.
Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 p. 100

Ces billets doivent être demandés, 4 jours à l'avance, à la gare de départ.

Avis. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les excursions ci-dessus est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande à la Compagnie du Midi. Cette demande doit être adressée au Service commercial de la Compagnie, **boulevard Haussmann, 54, à Paris** (IXe arr.).

Vente de livrets illustrés pour les voyages : 1° au Bureau commercial ; 2° dans les bibliothèques des gares du réseau du Midi ; Le Tarn et les causses, 25 centimes ; Pyrénées : I. De la Bidassoa au Gave d'Ossau, 50 centimes ; II. Du Gave d'Ossau à la Garonne, 50 centimes.

-faq 145 - 148

Revue du M...

CHEMINS DE FER DU MIDI

Les voyageurs peuvent effectuer des voyages sur le réseau du Midi (notamment dans les Pyrénées et aux Gorges du Tarn) au moyen d'une des combinaisons suivantes comportant de notables réductions sur les prix ordinaires des places :

1° **Billets d'aller et retour individuels et de famille, de toutes classes**, à destination des Stations thermales et balnéaires situées sur le réseau du Midi. Durée (1) 33 jours, non compris le jour du départ et d'arrivée.

2° Billets de voyages circulaires Paris, Centre de la France, Pyrénées, Provence et Gorges du Tarn de 1re et 2me classe

Durée (1) 20 jours pour les voyages intérieurs Midi (G. V. 5) et 30 jours pour les voyages communs avec l'Orléans et le P.-L.-M. (G. V. 105). — En outre, il est délivré, sur les réseaux du Midi et d'Orléans, des billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits pour permettre aux voyageurs porteurs de billets de voyages circulaires de visiter des points situés en dehors du voyage circulaire : les Eaux Bonnes, les Eaux-Chaudes, Carcasssonne etc.

3° **Billets spéciaux d'aller et retour, de toutes classes pour Lourdes**, délivrés au départ de toutes les gares des réseaux de l'État, du Nord, de l'Ouest, de l'Est, du P.-L.-M., d'Orléans et dans toutes les gares du Midi situées à plus de 150 kilomètres de Lourdes.— Durée de validité variable suivant la longueur du parcours : 4 à 12 jours non compris le jour de départ.

AVIS. — Un **livret** indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectués les divers voyages d'excursions, de famille, etc., sera envoyé gratuitement à toute personne qui fera parvenir au service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (ixe arrondissement), le montant de l'affranchissement du livret, soit 0 fr. 25.

Vente de documents par la Compagnie du Midi :

a. — Au Bureau commercial, à Paris. — *b.* — Dans toutes les bibliothèques des gares du réseau du Midi.

PYRÉNÉES	I. De la Bidassoa au Gave d'Ossau.	0 fr.	50
	II. Du Gave d'Ossau à la Garonnne	0	50
	III. De la Garonne à l'Ariège.....	0	50
	V. De l'Ariège à la Méditerranée..	0	50

(1) Faculté de prolongation moyennant 10 0[0.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année, dans toutes les gares, des carnets individuels ou de famille pour effectuer en 1re, 2e et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraires tracés par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre pour les carnets de famille 50 % du tarif général.

La validité de ces carnets est de : 30 jours jusqu'à 1.500 kilomètres ; 45 jours de 1.501 à 3.000 kilomètres ; 60 jours pour plus de 3.000 kilomètres. Elle peut être prolongée deux fois de moitié moyennant le paiement, pour chaque prolongation d'un supplément égal à 10 % du prix du carnet. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., les bureaux de ville et les agences de voyages, le voyage à effectuer, et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

VOYAGES CIRCULAIRES ITINÉRAIRES FIXES

La Compagnie délivre toute l'année, à la gare de Paris-Lyon, ainsi que dans les principales gares stuées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter en 1re et 2e classe, à des prix très réduits, les contrées les plus intéressantes de la France, ainsi que l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et l'Espagne.

Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires et d'excursion (prix, conditions, cartes et itinéraires) ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc., sont renfermés dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

VILLES D'EAUX DESSERVIES PAR LE RÉSEAU P.-L.-M.

1° Billets d'Aller et Retour collectifs (de famille)

La Compagnie délivre, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares de son réseau sous condition d'effectuer un parcours simple minimum de 150 kilomètres, aux familles d'au moins 3 personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re 2e et 3e classe, pour les stations thermales suivantes : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, (Aix-les-Bains, Marlioz), Baume-les-Dames (Guillon), Besançon, Bourbon-Lancy, Carpentras (Montbrun), Cette (Balaruc), Chambéry (Challes), Charbonnières-les-Bains, Clermont-Ferrand (Royat), Coudes-Saint-Nectaire, Digne, Die (Le Martouret, Sallières-les-Bains), Divonne-les-Bains, Euzet-les-Bains, Évian-les-Bains Amphion), Genève (Champel), Grenoble (Uriage), Groisy-le-Flot-la-Caille, La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains, Le Fayet-Saint-Gervais, le Luc et le Cannet (Pioule), Lépin-Lac-d'Aiguebelette (La Bauche), Lons-le-Saunier, Manosque (Greoulx), Menthon (Lac d'Annecy), Montélimar (Bondonneau), Montpellier (Palavas), Montrond (Montrond-Geyser), Moulins (Bourbon l'Archimbault), Moutiers-Salins (Salins-Brides), Pontcharra-sur-Breda (Allevard), Pougues-les-Eaux, Rémilly (Saint-Honoré-les-Bains), Riom (Châtelguyon, Châteauneuf), Roanne (Saint-Alban), Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-de-Commiers (La Motte-les-Bains), Saint-Julien-de-Cassagnas (Les Fumades), Saint-Martin-Sail-les-Bains, Salins (Jura), Santenay, Sarrians-Montmirail, Sauve (Fonsange-les-Bains), Thonon-les-Bains, Vals-les-Bains la Bégude, Vaudenesse-Saint-Honoré-les-Bains, Vichy (Vichy-Cusset), Villefort (Bagnols).

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires (pour les deux premières personnes) le prix d'un billet simple pour la troisième personne, la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes.

Validité : 33 jours ; faculté de prolongation.

Arrêts facultatifs.

2° BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

La Compagnie délivre, du 15 Mai au 30 Septembre, dans toutes les gares de son réseau, des billets d'aller et retour de 1re 2e et 3e classes comportant une réduction de 25 % en 1re classe, et de 20 % en 2e et 3e classes, pour les stations thermales dénommées ci-dessus.

Validité : 10 jours (non compris les jours de départ et d'arrivée). — Faculté de prolongation.

Arrêts facultatifs.

Faire la demaade de billets 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ

NOTA : Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre la gare de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

L'Administrateur-Gérant : Théophile Gervais.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine.

SAINTE-BEUVE

Le centenaire de Sainte-Beuve qu'on célébra il y a quelques semaines est la meilleure des occasions pour voir ce qui, à trente-cinq ans déjà de sa mort, reste encore de son œuvre et de sa gloire. Il est bien permis, n'est-ce pas, de juger cet homme qui a tant jugé les autres.

*
* *

Comme poète, il n'existe pas, et n'a jamais existé. Nul ne peut comprendre qu'alors que Lamartine et Hugo vivaient et chantaient, on ait pris Sainte-Beuve pour un de leurs frères. Un de ses récents historiens (1) a même prétendu qu'il avait fait école : « Brizeux et Coppée sont là qui en témoignent. » Outre qu'il est toujours préférable de ne pas rapprocher les mots école et poésie, il faut constater que poète Brizeux l'est, Coppée l'est, et Sainte-Beuve ne l'est pas. Il donne même l'impression la plus complète que je sache du « non poète » en ce sens qu'il lui est à peu près aussi impossible de faire un vers poétique qu'à Hugo, par exemple, de faire un vers prosaïque. Je n'en chercherai de preuve

(1) *Sainte-Beuve*, par Léon Séché, deux volumes (*Mercure de France* 1904).

ailleurs que dans ce discours sur *Sainte-Beuve poète* que M. Paul Bourget prononçait à la dernière séance de l'Institut. Assurément l'académicien avait pris ce qu'il a de mieux dans les *Consolations* et les *Pensées d'août* pour enrichir son panégyrique, eh bien, pas un vers ne s'élevait au-dessus du « petit ordinaire » celui que tout rhétoricien passablement doué peut mettre en bouteilles sans craindre pour l'ivresse de ceux qui le dégusteront. Je ne cite pas et je n'insiste pas ; tout le monde, je crois, est de mon avis.

Comme prosateur, il existe ; j'entends comme romancier, historien, critique, car, comme styliste, il rejoint le poète. Il y a plus de génie verbal dans une seule page d'Aloysius Bertrand, pour prendre un des moins célèbres de ses contemporains, que dans ses cent vingt volumes. Non qu'il ignore l'art d'exprimer et de nuancer et d'empoisonner sa pensée, mais ce n'est pas là ce qui vous sacre styliste. Sainte Beuve le savait si bien qu'après le poète en vers, Hugo ou Vigny, ce qu'il détestait le plus au monde, c'était le poète en prose, Châteaubriand ou Balzac.

Et cette façon de détester ce qu'il voudrait être et ne peut pas être l'endommage assez gravement comme critique. Sainte-Beuve n'a jamais découvert un talent ou affirmé une gloire contestée. Rien chez lui qui corresponde de loin à l'article de Taine sur Balzac ou de Barbey d'Aurevilly sur Baudelaire. Il ne s'est aperçu du mérite de ceux mêmes qu'il voyait tous les jours comme Taine, Renan, Flaubert ou Goncourt, que quand le public l'en eut averti en faisant le brouhaha. Pour ses grands contemporains, il fut, à vrai dire, beaucoup plus perspicace, mais l'obstination avec laquelle il se refusa à l'écrire ne fait qu'aggraver son cas. Pas un seul d'entre eux, sauf

Lamartine, peut-être, sur lequel il se soit exprimé convenablement. Passe encore pour Victor-Hugo à propos de qui les questions personnelles ont pu avoir leur influence sur les appréciations littéraires (et comme ceci est peu honorable pour un critique !) mais Vigny, mais Balzac, mais Chateaubriand, mais tous enfin, jusqu'à Michelet, dont il parle pour la première fois, si j'en crois M. Brunetière, en 1862, quand le grand historien avait déjà soixante-quatre ans ! Les auteurs étrangers, autre domaine,passablement vaste, qui lui est interdit. Que lui reste-t-il ? Les anciens, les classiques et les modernes de second plan. En vérité, il faudrait autre chose que des études littéraires mêmes bonnes sur Homère et Virgile, ou sur Montaigne et Voltaire, ou sur Joubert et Fontanes, pour avoir droit au titre de grand critique. Au sortir, je ne dis pas, de l'*Histoire de la littérature anglaise*, mais des *Essais de critique*, les *Causeries du lundi* dégringolent.

L'historien vaut davantage. Sainte-Beuve a eu la bonne fortune d'élire un sujet excellent pour lui ; il était à même mieux que personne d'analyser la vie littéraire et religieuse d'un groupe de théologiens moralistes. Le *Port Royal* restera comme un livre tout à fait remarquable. Mais son intérêt tient encore plus aux « portraités » qu'au portraitiste. Sainte-Beuve nous épargne la peine de fouiller dans de poudreuses archives ; il nous donne le plus intéressant d'innombrables et redoutables in-folio sur la grâce et sur la bulle *Unigenitus*, il s'efforce vers la sympathie et l'impartialité, et ce n'est pas un mince mérite quand il y a des jésuites et des jansénistes dans l'affaire, mais ce ne sont là que des vertus subséquentes. Un esprit de premier ordre aurait fait

à la fois plus court, plus vif et plus fort. Qu'on imagine le Port Royal ressuscité par un Michelet d'avant l'insolation jacobine!

Enfin le romancier est bon. Il n'a fait qu'une seule œuvre, mais un sonnet suffit pour immortaliser un poète. Probablement Sainte-Beuve restera l'auteur de *Volupté*. Et il méritera de rester. Le livre est d'une finesse subtile, d'un sentiment ému, d'une profondeur même réelle. Sans doute, il manque un peu de vie, et son héros, Amaury, s'estompe dans le souvenir bien plus vite que Saint-Preux, Werther et René, ou même qu'Adolphe et Obermann, il n'en est pas moins de leur famille. Que *Volupté* donc soit classée dans la catégorie des bons romans « uniques », mais seconde division ; à pédagogue, pédagogue et demi ! Car si, dans la catégorie d'ensemble, nous mettons des œuvres comme la *Princesse de Clèves*, *Manon Lescaut*, *Paul et Virginie* et *les Liaisons dangereuses*, il faut créer pour elles une première classe, par rapport à *Adolphe* ou *Volupté*. N'importe, c'est déjà beau de se survivre avec un roman de psychologie délicate et une bonne histoire de secte religieuse. « J'en connais de plus misérables », comme disait M. de Benserade.

*
* *

Voilà pour l'auteur. Passons à l'homme. Ici, il faudrait être un Sainte-Beuve soi-même pour suivre tous ses changements de tons. En appuyant sur telles ou telles particularités, on pourrait aussi bien le transformer en ange qu'en diable.

Commençons par l'ange. Il était bon, doux, serviable, désintéressé, charitable et affectueux. Telle

lettre de Mme Desbordes-Valmore leur fait honneur à tous deux : « Dieu sait si je suis éternellement garrottée à M. Sainte-Beuve par la reconnaissance. Je ne crois pas que l'on oblige mieux que lui, ni qu'on l'oublie plus noblement. J'ai vingt lettres de bénédiction de malheureux que je lui ai fait secourir dans leur liberté compromise rendue par lui à force de courir et de prier ; et puis donnant, donnant toujours... »

Le grand malheur de Sainte-Beuve, comme homme fut d'être laid, ou pis ; oh ! s'il avait eu une laideur puissante à la Mirabeau ou caractéristique à la Veuillot, mais il ne fut même pas hideux, il fut quelconque ; de tout temps, il eut une figure chafouine de vieux concierge : à quarante ans, on lui en aurait donné soixante (1), un de ces hommes qui sentent la tisane et le fauteuil défoncé, de quoi faire fuir toutes les jeunes amoureuses du monde jusqu'au bout de l'univers. Sur ses vieux jours, il en avait pris son parti, et s'adonnait aux cuisinières, mais en son jeune temps, eut-il mieux ? Les duchesses sur certains chapitres ne pensent pas autrement que les trottins, et les courtisanes que les honnêtes femmes. La seule demande en mariage qu'il hasarda dans sa vie fut repoussée du tac au tac ; on croit d'ici entendre l'éclat de rire de la jeune fille ! Mme Desbordes-Valmore, la grande passionnée d'amour, ne lui fut garrottée que par la reconnaissance, et Georges Sand, la grande gourmande de réalités, l'avertit dès les premiers jours qu'elle l'aimerait « à peu près comme elle aimait Gustave Planche, mais avec une plus haute estime. »

(1) « Un jour de juillet, dit M. Urbain Ollivier, nous vîmes arriver mon frère sur un char-à-bancs. A côté de lui était assis un petit vieux aux habits râpés et qui nous était inconnu... » Le petit vieux avait alors environ trente-cinq ans.

Et pourtant, il était, lui, aimant, sentimental et voluptueux, épris des femmes, de toutes les femmes, surtout des plus belles ou des plus pures, et comme il avait dans l'esprit d'inépuisables ressources, de nombreuses et amicales confidentes l'entourèrent, celles que j'ai dites et encore Mme Juste Ollivier, Mme d'Arbouville, la princesse Mathilde qui eut pour lui déjà sexagénaire une affection vraiment filiale. Mais c'est autre chose qu'il aurait voulu, planter le *Clou d'or* de l'amitié, comme il dit, d'autant qu'il était vaniteux et jaloux, et ici nous arrivons aux mauvais côtés de sa nature. Cette jalousie et cette vanité qui lui ont fait écrire de si fâcheuses pages sur tous les grands esprits de son temps, l'inspirèrent plus mal encore dans ses aventures sentimentales. L'homme qui n'a jamais eu de bonnes fortunes est le plus à surveiller qui soit, car le jour où il se croira à portée de l'aventure galante, rien ne l'arrêtera, ni le devoir, ni l'amitié, ni l'honneur. Mieux vaudrait prêter sa femme à Don Juan que la laisser consoler un Sainte-Beuve.

Et c'est la question qui se pose de savoir jusqu'à quel point ce laideron de talent sinueux a abusé de l'amitié du plus beau et du plus grand des poètes. Maintenant qu'on a imprimé tout vifs les noms, l'histoire tombe dans le domaine public, et sans doute les volumes vont se succéder sur la question Sainte-Beuve-Adèle Hugo, comme ils se succédèrent sur la question Alfred de Musset-George Sand. Heureusement l'aventure est moins triste, sauf pour Sainte-Beuve. Car celui-ci n'a reculé devant aucune goujaterie ; il a non seulement gardé tous les mauvais vers que sa grande passion lui fit commettre, mais il les a imprimés avec les détails

et les noms, le *Livre d'amour* ! Et il a pris toutes les précautions pour que des deux cents exemplaires secrets, le moins possible fût perdu, léguant ceux-ci à des amis collectionneurs et ceux-là à des bibliothèques publiques, de façon à être bien sûr que la postérité saurait que lui, le vieux sacristain, avait possédé la radieuse beauté que Victor Hugo avait épousée par amour.

Or, cela est faux. Sainte-Beuve n'a jamais possédé Mme Hugo. Et ce qui, s'il l'avait possédée, aurait été toujours une mufferie, devient la calomnie la plus abjecte (1).

Pourquoi ne serait-ce pas la vérité, va-t-on dire tout d'abord ? Pour cette unique et suffisante raison que rien du côté de Mme Hugo ne fournit le plus léger indice, ni de n'importe quel autre côté, et que nous n'avons, pour croire Sainte-Beuve, que l'affirmation de Sainte-Beuve. En vérité, la caution n'est pas bourgeoise. Mais il y avait, nous assure-t-on, des lettres d'amour de Mme Hugo. Qu'en savons-nous ? Toutes les lettres de Mme Hugo ont été brûlées par le fils de l'exécuteur testamentaire du critique. L'ont-elles été parce qu'elles condamnaient Mme Hugo (ce serait une étrange délicatesse de la part des amis de Sainte-Beuve) ou parcequ'elles ne disaient pas ce que l'on croyait qu'elles laisseraient entendre, et qu'elles auraient donné un nouveau et fâcheux démenti au faux bonhomme ? Et puis, de pareilles inductions sont toujours vaines. Ce qui subsiste et qui

(1) A-t-il été jusqu'à se vanter d'être le père de la petite Adèle, une des filles de Victor Hugo? On a pu le croire, si entortillés et perfides sont certains vers du *Livre d'amour* ; et M. Léon Séché, notamment, l'a admis. Toutefois, des vers en question soumis au creuset, il résulte que la petite Adèle était seulement sa fille spirituelle, et le bon apôtre ne voulait pas dire précisément sa filleule, bien qu'elle le fût aussi.

suffit à confondre Sainte-Beuve, c'est l'exposé des faits.

Voilà une jeune femme adorant Hugo et adorée de lui, mère de deux bébés et bientôt d'un troisième, foncièrement honnête, comment admettre un instant qu'une telle femme, belle à se faire courtiser par tout ce que Paris contenait de plus brillant, se soit laissé séduire par un homme dont Georges Sand elle-même devait, peu après, ne pas vouloir? Je prends séduire dans le sens complet du mot, car il n'est pas niable que Mme Hugo ait eu pour Sainte-Beuve pendant « les six mois célestes » dont parle tant celui-ci, une attitude amicale et même affectueuse. Les *Poésies de Joseph Delorme* qui venaient de paraître étaient fort peu chrétiennes; Adèle, très fervente au contraire, voulut convertir l'auteur, et ainsi qu'il arrive souvent en pareil cas, celui-ci tomba tout à fait amoureux de sa charmante prêcheuse. Comme il n'avait pas encore toute honte bue, il s'éloigna, voyagea, puis revint sur les instances pressantes de Victor Hugo qui ne pouvait à ce jour rien soupçonner. Ce retour eut lieu en novembre ou décembre 1829. Quelques mois après, Hugo mis au courant de la situation par Sainte-Beuve lui-même, douloureusement ému, car il l'aimait tendrement, finissait, après avoir essayé de renouer l'antique amitié, par lui demander, dans une lettre admirable de noblesse, de s'éloigner de nouveau (6 juillet 1831). Mais est-ce là la lettre d'un époux outragé? Il suffit de la lire. « Nous ne sommes plus libres l'un avec l'autre, voyez-vous... L'obligation même, qui m'est imposée par une personne que je ne dois pas nommer ici, d'être toujours là quand vous y êtes me dit sans cesse et bien cruellement que nous ne sommes plus les amis d'autrefois... » S'il y avait eu le moindre

outrage, simple soupçon d'outrage, croit-on que Hugo, dont on connaît aussi la jalousie de lion, aurait écrit sur ce ton délicat ? Et pense-t-on que, dans la même hypothèse, la faible et point machiavélique, certes, personne qu'était sa femme aurait pu lui donner le change cinq minutes ? Il serait même excessif de parler de nuage pour une historiette arrivée à combien de couples. En pareil cas, le mari embrasse sa femme au front en lui disant : « C'est bon, c'est bon, n'y pensons plus. » Hugo ne pouvait sans doute pas sourire ainsi (1). Olympe oblige. Il lui a fallu écrire, brosser d'admirables lettres, où la sincérité, comme toujours chez lui, ne va pas sans un souci d'attitude théâtrale. Il n'aimait pas qu'on l'emportât sur lui, même par la souffrance. « Vous êtes à plaindre, Sainte-Beuve ? Et moi donc ! » De là ses mots du 8 décembre 1830 « J'ai ma plaie, vous avez la vôtre. » On a voulu voir dans cette *plaie* le désespoir où l'avait jeté la découverte que sa femme ne l'aimait plus, donc aimait Sainte-Beuve. Il en aurait dans ce cas pris vite son parti, puisqu'il ajoutait aussitôt « Le temps cicatrisera tout. » Comme il est plus simple d'y voir seulement la douleur de l'amitié envolée. « Votre plaie est-elle cicatrisée ? lui demande-t-il le 6 juillet 1831. La mienne ne l'est pas. Chaque fois que je vous vois, elle saigne. » S'il s'agissait de sa femme, sa souffrance s'éveillerait-elle seulement à la vue du larron d'amour ? Il y a bien une autre phrase à première vue embarrassante « J'ai acquis la certitude qu'il était possible que tout ce qui a mon amour cessât de m'aimer. » Cela veut-il dire : « J'ai compris que

(1) Un témoin raconte pourtant que Sainte-Beuve mis au pied du mur par Hugo ayant fini par lui avouer qu'il était amoureux de sa femme, Hugo avait éclaté de rire. Je croirais volontiers, contrairement à M. Séché, à l'exactitude de l'anecdote.

ma femme ne m'aimait plus ou pouvait ne plus m'aimer ? » Probablement cela veut simplement dire : « J'ai vu qu'il était possible que vous, Sainte-Beuve, vous ne m'aimiez plus. » C'est un billet fiévreux que Hugo écrit le 7 juillet, après avoir lancé sa grande lettre de rupture du 6, et avoir reçu une réponse mouillée de larmes de son ami, naguère du meilleur et du plus tendre de ses amis. Sachant ceci, relisez-le : « Je reçois votre lettre, mon ami, elle me navre... Je vous aime en ce moment plus que jamais, je me hais d'être fou et malade à ce point. Le jour où vous voudrez ma vie pour un service, vous l'aurez, et ce sera peu sacrifier. Car voyez-vous, je ne dis ceci qu'à vous seul, je ne suis pas heureux. J'ai acquis la certitude qu'il était possible que tout ce qui a mon amour cessât de m'aimer.... Je ne sais plus où j'en suis avec les deux êtres que j'aime le plus au monde. Vous êtes un des deux. Plaignez-moi, écrivez-moi, aimez-moi. » Assurément, l'image de Mme Hugo n'est là que dans le lointain. C'est Sainte-Beuve qui est au premier plan. C'est lui qu'on aime, *invitus invitum*. Mais est-ce là, encore une fois, la lettre d'un mari outragé ?

Comment le plus récent historien de ce cas psychologique, M. Léon Séché, a-t-il pu admettre positivement (1) que la douce femme ait cédé à son tentateur ? Tout crie le contraire ! D'abord la conduite

(1) M. Émile Faguet, lui, l'admet éventuellement. C'est déjà trop. L'un de ses arguments, que Mme Hugo a continué à voir Sainte-Beuve en se cachant de son mari pendant plusieurs années, me semble discutable. Nous ne connaissons ces visites secrètes que par le *Livre d'amour* qui n'est pas un livre de Vérité. L'autre argument, qu'il faut prendre à la lettre les dix ou quinze vers terribles que Hugo avait préparés pour le cas où l'autre publierait son triste recueil, est également insuffisant. Hugo jetant dans son escalier « le vil drôle », cela va de pair avec Hugo apostrophant les prétoriens, le jour du 2 décembre, et mille autres postures qui n'ont jamais existé que dans l'imagination du poète.

impeccable, par la suite, de Mme Hugo. Personne, parmi ceux admettant sa liaison avec Sainte-Beuve, qui lui prête ou lui soupçonne un second amant. Or, ceci est décisif. Ou une femme n'a jamais d'amants, ou elle en a plusieurs. Dira-t-on que si Victor Hugo, deux ans après, devint l'amant d'une de ses actrices, Juliette Drouet, ce fut pour combler le vide creusé dans son cœur ? Ce serait vraiment naïf. Il semble que depuis assez longtemps, tout en aimant sa femme, le poète papillonnait ; un jour, il devait se faire prendre à la glu. Ajoutera-t-on que la conduite passive de Mme Hugo, son abnégation vraiment surprenante vis-à-vis de sa rivale, est d'une femme qui a quelque chose à se faire pardonner ? Ce serait par trop « solliciter les textes. » Nous ne savons pas si Mme Hugo n'a pas gémi et crié. Que si, vingt ou vingt-cinq ans plus tard, sa douleur a semblé s'endormir, bien plus, si elle acceptait de s'asseoir à la même table que la maîtresse de son mari et de la remercier publiquement du bonheur qu'elle avait donné au grand homme, pourquoi ne pas attribuer ceci à une sorte d'exaltation mystique ? Ce qu'elle fit pour Juliette Drouet le cède même à ce qu'elle avait fait pour une autre maîtresse de son mari, Mme Briant. Elle avait la frénésie du sacrifice et de la générosité. Soupçonna-t-elle que Sainte-Beuve distillait dans l'ombre la bave dont il devait la souiller ? On aimerait à le croire pour constater que cela ne l'empêcha pas de le voir et de lui écrire. Quand elle quitta Paris pour rejoindre son mari en exil, elle alla lui faire promettre qu'il n'attaquerait pas le poète tant que son exil durerait. Et quand elle revenait à Paris, elle lui faisait toujours visite et le recevait à sa table. Est-ce là la conduite d'une épouse pécheresse ?

Maintenant, comment expliquer celle du faux vainqueur ? D'abord, par la rage du réel et sempiternel vaincu. Il est si facile dans le silence du cabinet de caresser sa chimère et de rêver ce qui aurait dû se passer, et de faire des vers comme si çà s'était passé. Ensuite par la haine. Que Sainte-Beuve en eût pour le mari, c'est certain, et qu'il ait fini par en avoir pour la femme, c'est très vraisemblable ; il l'avoue même dans son *Cahier intime*. Certains hommes ne pardonnent pas certains refus, et s'en vengent justement comme lui, en criant sur les toits qu'il n'y a pas eu refus, mais « éveil en sursaut », « cri hagard », « incendie effréné », et que leur séparation vint justement de ce qu'elle était trop incendiaire pour son tempérament délicat à lui ! Enfin, par la vanité, et une vanité très intéressée. Sainte-Beuve était retombé amoureux d'une honnête femme, Mme d'Abouville, qu'il n'a pas osé salir celle-là ; mais dans l'espoir de la séduire, il s'est posé en conquérant de Mme Hugo. De là le *rinforzando*, comme dirait dom Basile !

Je sais qu'il est toujours amusant pour la galerie de se porter sans hésiter garant d'un honneur de femme. « Comment donc faites-vous, Monsieur, pour être si sûr de ces choses-là ? » disait en pareil cas une grande dame d'autrefois à son mari. Mais peut-être est-il plus amusant encore de braver le ridicule. Il n'y a d'ailleurs pas d'amusement en ceci. Sainte-Beuve a écrit, imprimé, crié à la postérité qu'il avait possédé la femme de Victor Hugo. Jusqu'ici, tout honnête passant a le droit de lui répondre : « Vous mentez. » Quand on découvrira « un fait nouveau », on fera la revision !

HENRI MAZEL.

LA MÉDITERRANÉE

(*suite*)

II

L'origine, la nature, la flore et la faune de la Méditerranée déjà si remarquables et suffisantes à lui donner une certaine illustration, cessent de captiver notre attention, lorsqu'au lieu de descendre dans ses abîmes, nous nous arrêtons sur ses bords ou que nous voguons sur ses flots. Là, tout nous rappelle l'homme, ses conquêtes, ses travaux, ses gloires, ses désastres, ses revers, sa fragilité. Notre imagination repeuple les rivages ; et l'enchantement des yeux émeut notre cœur et ravive nos souvenirs.

Bien loin, dans les brumes de l'Histoire, estompée par de luxueux souvenirs, voici Tyr, la superbe, fameuse par sa résistance à Sargon, monarque assyrien, et par son commerce que ses vaisseaux porteurs d'or, d'ambre, de pourpre, de soie, de métaux étendent jusqu'à la mer Baltique et au cap Bojador. Elle-même est fille de Sidon. Elle centralise l'administration phénicienne ; les rois y établissent leur Cour : Hiram, ami de Salomon, Pygmalion dont la sœur Didon s'enfuit et rebâtit Carthage, Ithobal,

qui meurt témoin de la ruine de Tyr et de son royaume par Nabuchodonosor.

Mais les annales de l'humanité se précisent et s'éclairent. Sur les plages marécageuses que forment les nombreux deltas du Nil, grandit Péluse, aujourd'hui Port-Saïd. Les grecs la peuplent en moyenne partie. Son nom s'attache à la désastreuse bataille par laquelle le persan Cambyse établit sa domination sur l'Égypte en renversant son roi Psamménit (525).

Sur le même territoire, Alexandrie subsiste encore, tour à tour visitée par la gloire ou par l'infortune. Alexandre en posa la première pierre (332), mais la célèbre bibliothèque alexandrine ne s'ouvrit que neuf ans plus tard, per les soins de Ptolémée Ier, soter. Ce prodigieux effort de science et de patience devait être une première fois déformé par l'incendie accidentellement communiqué à la bibliothèque sous César et anéanti complètement par Amrou, général d'Omar. Alexandrie a vu les amours de Cléopâtre et d'Antoine, les fureurs homicides de Caracalla, qui fit égorger tous ses habitants parce qu'ils l'avaient surnommé le nouvel Œdipe, les luttes grandioses d'Athanase et de Constance, les horreurs du siège commandé par Amrou, et le plus grand des capitaines modernes, Bonaparte.

Plus vers l'ouest se situe Carthage. Carthage ! Fille de Tyr et vieille aujourd'hui de trente-trois siècles fondée au XIIIe siècle avant Jésus-Christ, elle meurt quatre cent ans après pour renaître au VIIIe siècle, sous l'impulsion vigoureuse de Didon. Commerçante avant tout, les guerres qu'elle entreprend n'ont d'autre but que l'extension de son négoce. Elle se rend maitresse de la Corse, des Baléares, du sud de

l'Hispanie, des Canaries. Moins heureuse en Sicile, et malgré l'habileté d'Amilcar, elle demeure impuissante à maintenir ses comptoirs à Syracuse. Sa destruction suit les guerres puniques. Ses ruines servent de refuge à Marius exilé de Rome. Adrien la rebâtit en 119 et l'empereur Héraclius songe un instant, pressé par les invasions ininterrompues des perses et des avares, à la choisir pour capitale. De nos jours, Carthage paraît devoir recouvrer sa primitive splendeur, depuis que la France s'est attribuée le protectorat de la Tunisie.

Toujours vers l'occident, Alger ne peut guère prèsenter dans ses fastes que des noms et des faits de pirates. Fondée par le pirate Horouch et rendue célèbre par le pirate Barberousse, elle rachète sen passé barbare par sa fidélité à la métropole qui se l'est annexée en 1830.

Sur les bords septentrionaux, Marseille, fille d'une colonie grecque. En l'an 600, les phocéens quittent leurs plages et après les phéniciens abordent sur les côtes de Provence où leur chef Euxêne bâtit Marseille. Il obtient même la main de Gyptis, fille de Naïm, roi du pays. Cette fondation est bientôt florissante. Elle devient tout à coup prospère au deuxième exode des phocéens obligés de fuir devant Cyrus, et désireux de rejoindre leurs compatriotes. A cette époque, Marseille règne déjà sur la Méditerranée. Délivrée par Bellovère des attaques des ligures, elle attire par sa situation et ses richesses les romains dans les Gaules. Prise par César en 48 avant Jésus-Christ, elle rivalise d'éclat littéraire et artistique avec les plus grandes villes de l'empire jusqu'au jour où ruinée par les sarrasins (VIIIe siècle de notre ère) elle tombe des mains des comtes de Provence en celles des rois de France.

Gênes, dans le temps rivale. de Venise et de Pise, de nos jours, émule de Marseille, remonte à une origine moins ancienne. Comme Venise elle a ses doges et comme elle son besoin de lucre et d'influence pour grandir son commerce. Elle contraint la cité pisane à fermer son port qui lui porte ombrage, puis, se tournant du côté de Constantinople, elle contribue au rétablissement sur le trône impérial de la famille des paléologues, dont elle attendait des avantages considérables pour son négoce dans la mer noire. Son doge vint à Versailles à la Cour de Louis XIV faire amende honorable et jurer de ne plus aider les pirates d'Alger et de Tunis qu'elle avait secourus contre les expéditions réitérées du roi de France. Enfin Masséna renfermé dans ses murs soutint un siège qui rendit au nom de Gênes comme un renouveau de sa grandeur passée.

Venise ! cité de poésie et d'art qu'empourprent et que féérient les soleils couchants ! Toutes les gloires s'y sont donné rendez-vous, et sur ses canaux ont vogué les poètes, les littérateurs, les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les hommes d'État, en un mot, toutes les célébrités connues.

Fondée par les vénètes que chasse devant lui Attila, elle appartient d'abord aux empereurs grecs et à Charlemagne. Puis elle se rend indépendante. Elle s'étend dans l'Istrie, l'Illyrie, la Dalmatie. Ses doges se fiancent à la mer. Leur pouvoir suscite les conspirations de Bocconio, de Tripoli et du doge Marino Faliero. Rappeler le Conseil des Dix, le pont des soupirs, c'est faire revivre le souvenir des drames qui agitèrent la république vénitienne aux XIV[e] et XV[e] siècles.

L'esprit mercantile qui anima Venise la mit à l'abri

du point d'honneur et de ses servitudes. Elle n'embrassa et ne soutînt une cause ou un parti que lorsqu'elle y vit son intérét. Cette pensée la mena aux Croisades, la poussa contre Gênes et toutes les cités rivales. Mais la fortune sembla l'abandonner après la chûte de Constant nople. ⌣lle fut obligée de se reconnaître tributaire de l'empire ottoman. Depuis malgré les hommes dont le génie entoure son nom d'une auréole de splendeur poétique, littéraire ou artistique, son prestige effectif diminue tous les jours. Elle ne vit plus que des souvenirs attachés à ses murs, à ses palais, à ses gondoles et à ses ciels.

Il faudrait nommer toutes les cités de l'Ausonie et du Brutium : Tarente,Sybaris, Héraclée, Rhegium, Locres. Car sur toutes se reflète un rayon de gloire et de renommée. Cette gloire et cette renommée qui rayonnent d'abord sur les villes de la grande Grèce ne tardent pas à venir éclairer et embellir la métropole un instant éclipsée par la puissance de ses filles. Les guerres médiques donnent l'idée de la construction du Pirée qui permet à Athènes de devenir une des plus importantes forces maritimes de la Grèce et qui projette son éclat et son influence sur les îles qui l'entourent.

Celles-ci sont nombreuses et leur histoire se mêle aux annales immortelles des hellènes. Samos, Chio, Lesbos, Eubée, Paros, Saxos, Nélos, Cythère, Chypre, la Crête ! Chacune d'elles évoque un culte, une légende, une bataille, un mythe, un barde, un sage, un héros !

Rhodes n'eut pas seulement le renom de son colosse. Au moyen-âge, elle s'illustra par le séjour des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Expulsés de ce premier refuge par Soliman II, en 1522, mal-

gré la défense héroïque du grand-maître Villiers-de l'Isle-d'Adam, les chevaliers s'établirent à Malte que leur enlève Bonaparte et qui devient définitivement propriété des anglais en 1802.

Dès l'antiquité la plus reculée, la Sicile répand au loin les lumières de la science, des lettres et de la civilisation. Syracuse, Leontium, Naxos, Zancte, Myles, Sélinente, Agrigente, Géla, pour la plupart fondations grecques, ont une histoire célèbre. Le sol lui-même sur lequel elles s'élèvent, la mer qui baigne leurs pieds ont acquis dans le cours des âges une illustration toujours tourmentée. Tour à tour, les grecs, les carthaginois, les romains, les barbares se disputent la possession d'une terre fertile d'où les races autochtones ont eté préliminairement éliminées. Le moyen-âge, la renaissance assistent à ces luttes qui se renouvellent perpétuellement entre les allemands, les normands, les français et les italiens. Un crime national, *les vêpres siciliennes*, stigmatise ces luttes. Enfin, après de changeantes dominations, la Sicile échoit définitivement à la Maison de Savoie.

La Sardaigne, la Corse, l'île d'Elbe successivement possédées par les grecs, les carthaginois, les romains, les vandales et les byzantins, puis disputées par les partis guelfes et gibelins. Elles n'ont de remarquable que leurs productions agricoles et leur climat heureux. Leur histoire se mêle intimement à celles de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Espagne et de la France. L'île d'Elbe a plus spécialement pour elle d'avoir été un instant le petit royaume d'un grand empereur.

Et autour de ces îles, sur les eaux qui frappent les rivages continentaux, que de batailles héroïques, depuis l'ère mythologique jusqu'à nos jours !

Œgos-Potamos, Cnide, Salamine, L'Eurymédon, Mycale sonnent étrangement aux oreilles des passionnés de liberté et d'indépendance ! Ecnome, Syracuse, Myles, Lemnos disent les triomphes du génie patient de Rome contre Carthage ! Actium dénoue la lutte mondiale d'Antoine et d'Octave ! Flottes guerrières, flottes pacifiques, convois de blé, de fruits, d'or et d'argent, pour approvisionner, pour enrichir Rome, la défendre ou porter son empire au loin, sillonnent incessamment les flots méditerranéens.

Mais le monde ancien s'écroule. Une humanité toute de foi et d'idéal lui succède, et sur les eaux tant de fois traversées par les vaisseaux qui portent les convoitises du pouvoir, des richesses ou des plaisirs, voici la croix qui, elle aussi, suscite les enthousiasmes marins des peuples d'Europe. Ces expéditions saintes ne servent pas seulement à la défense de la religion et de la civilisation ; elles contribuent fortement aux découvertes scientifiques et au développement commercial. La bravoure s'y mêle. Lépante ruine à jamais la puissance maritime musulmane. Venise, Gênes, Pise se distinguent dans cette phase religieuse qui leur offrent sous des apparences chevaleresques, le moyen de pénétrer plus avant sur les côtes asiatiques et d'y accroître leur négoce.

Malheureusement la découverte du nouveau monde pose au xve siècle un ralentissement dans cette navigation brillante et hardie, en détournant vers l'océan les flotilles mercantiles de l'Italie, de l'Espagne, de l'Autriche et de la Turquie. Cependant la Méditerranée reste fidèle à elle-même. Trop d'intérêts s'agitent sur ses bords pour croire qu'elle ne verra plus sur ses eaux que des flottes pacifiques.

Bonaparte la traverse avec son armée pour gagner l'Égypte. Ses forces navales sont anéanties à Aboukir. Trente ans plus tard la Grèce se soulève. Canaris, Botzaris, Navarin réveillent les échos de Salamine et de Mycale. Vers la même époque, la France envoie devant Alger cent navires de guerre qui escortent quatre cent transports. Enfin le percement de l'isthme de Suez est venu donner un regain d'activité et de richesse à ses routes délaissées. Déjà les égyptiens avaient conçu et entrepris cette œuvre gigantesque (VIIe siècle avant Jésus-Christ). Le roi de Perse, Darius Ier, acheva le canal, les Ptolémée l'entretinrent, Adrien l'agrandit ; les califes le laissèrent envahir par les sables ; Bonaparte essaya de nous en faire attribuer les restes ; Ferdinand de Lesseps y conquit en 1869 la gloire de son nom.

En dehors des historiens séduits par le spectacle certain des faits connexes aux plus anciennes civilisations dont la Méditerranée et ses bords constituent le théâtre, les poètes, les littérateurs et les artistes qui naquirent et vécurent sur ses rivages, respirèrent ses brises et dormirent sous son ciel, montrent par leurs œuvres et leurs récits le charme captivant qu'elle excrce sur l'imagination de tous. Il était même réservé à un poète marseillais, Joseph Autran, d'être en France le créateur de la poésie maritime. Il faudrait lire ses *Poèmes de la mer* d'un bout à l'autre pour apprécier la variété des inspirations presque toutes égales que créent le continuel contact, la vue journalière des horizons méditerranéens. Toutes les pièces de ce recueil sont à lire, et à vouloir en citer une, il faudrait les citer toutes tant chacune d'elles respire cette odeur saline, ce parfum marin qui fait diliater les narines des

touristes et des amateurs entraînés par l'attraction de la « grande bleue. »

Cependant il n'est pas possible de taire ces quelques vers où Joseph Autran essaie de faire entendre la raison qui explique l'amour des populations maritimes même pour le sol infécond qui entoure plus généralement la Méditerranée :

« Pour l'infertile sol d'où naît cette tendresse !
Pourquoi tant de chansons et de rires dans l'air ?
Pourquoi tant de gaîté sur tant de sécheresse ?
— C'est qu'au pied des côteaux où la foule se presse
S'étend la mer d'azur, la radieuse mer.

La mer que nous aimons d'un amour infini,
Nous avec nos aïeux de la Grèce venus,
Nous ses dignes enfants, maternelle Ionie,
Qui dus tout à la mer, — qui lui dus ton génie,
Ta fortune, ta gloire et la blonde Vénus !

C'est qne nous la voyons ici de la falaise,
Pâle et rose au matin sous la brume qui luit,
A midi scintillant ainsi qu'une fournaise,
Calme et suave au soir lorsque le vent s'apaise,
Et reflétant au loin les splendeurs de la nuit.

C'est qu'en face,à travers une vapeur dorée,
Se découpent si bien nos incultes îlots,
Qu'un promeneur, enfant de la race lettrée,
Rêve d'archipel grec, d'Ithaque, île sacrée !
Et que le château d'If lui semble une Délos. »

Ce dernier vers paraîtra peut-être un peu marseillais.

Victor Hugo dans *Les Orientales*, Lamartine dans les *Méditations* et les *Harmonies poétiques*, Théophile

Gautier dans les *Émaux et camées* ont finement et réalistement dépeint la Méditerranée, Lamartine surtout. Ses goûts, ses fonctions, ses voyages l'amenaient souvent sur ses plages. Il les aimait, il en rêvait, il les chantait, il les mettait dans son cœur de patriote au-dessous de Milly, mais il les plaçait bien au-dessus dans son âme d'artiste.

« Sur des bords où les mers ont à peine un murmure
J'ai vu des flots brillants l'onduleuse ceinture
Presser et relâcher dans l'azur de ses plis
De leurs caps dentelés les contours assouplis
S'étendre dans le golfe en nappes de lumière,
Blanchir l'écueil fumant de gerbes de poussière,
Porter dans le lointain d'un occident vermeil
Des îles qui semblaient le lit d'or du soleil,
Ou s'ouvrant devant moi sans rideau, sans limite,
Me montrer l'infini que le mystère habite. »

Et cette peinture si brève mais si vraie du même poète au commencement de la gracieuse élégie du *Premier Regret* :

« Sur la plage sonore où la mer de Sorente
Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger. »

Et le paysage dans le golfe de Gênes :

« Que j'aime à contempler dans cette anse écartée
La mer qui vient dormir sur la grève argentée,
Sans soupir et sans mouvement !
Le soir retient ici son haleine expirante,
De crainte de ternir la glace transparente
Où se mire le firmament. »

La vue de la mer, son voisinage ont toujours exercé sur les âmes mélancoliques et rêveuses un attrait invincible. L'espèce de monotonie qui semble découler d'un spectacle toujours uniforme n'existe pas pour ces esprits qui puisent dans leur imagination excitée par l'infini de l'étendue un incessant renouvellement de pensées et de songes. Une voile sur la plaine liquide, une mouette se baignant pareille à un diamant dans un écrin de moire bleue, un changement de teinte dans la couleur des eaux, un calme plat succédant à une légère houle, la fumée d'un steamer à l'horizon suffisent pour varier aux yeux d'un amant de la mer une vision qui finit par devenir insipide aux yeux de l'homme d'affaires, de plaisir, en un mot, de celui dont la vie se passe toute au dehors.

Dans ce dernier cas on vient voir la mer comme une distraction, un remède, un passe-temps, une variation.

Mais de toutes façons que la crête de ses lames scintille sur les rayons brûlants du soleil d'août, que ses flots secoués par la tempête déferlent une immense tombée de perles, elle demeure toujours le fidèle reflet de son ciel. Éclatante et moirée comme l'azur dans les beaux jours de l'été, la mer bleue s'unit à la tristesse des mois d'hiver. Ses flots sont verdâtres et panachés d'écume. Sa plainte est monotone comme l'est celle du vent. Le soleil se voile et se cache pendant que les vagues se tourmentent et torturent le rivage qu'elles frappent de leur cadence sonorement désolées.

Image mobile des âmes mobiles, la mer a ses jours et ses moments. Il faut savoir saisir les uns et les autres sous peine de ne goûter d'elle qne la tempête ou l'amertume de ses eaux.

Le soir, à l'horizon, les barques clairsemées sur la plaine marine ressemblent à de glissants fantômes au suaire argenté par la lune. Elles voguent silencieuses et frémissantes ! Images elles aussi des rêves faits par les âmes inquiètes qui passent dans la vie sans bruit et sans joie parcequ'elles ont porté trop haut l'idéal d'une existence que tout ici-bas est incapable de remplir !

N.-L. MUZAT.

LA GRANDE PEUR DE 1789

DANS LES ENVIRONS D'ARLES

Vers la fin de juillet 1789, une grande panique se produisit soudainement jusque dans les moindres bourgades de France. Des courriers expédiés de Paris sur divers points du royaume colportèrent la nouvelle que des bandes de brigands parcouraient la campagne pour brûler les moissons et affamer le peuple. La France entière fut bouleversée à cette annonce, rapidement propagée. Le pays d'Arles ressentit le contre-coup de cette folle torreur. Un travail intitulé : *La Grande Panique de 1789*, publié dans le numéro du *Forum républicain*, d'Arles (7 janvier 1899), et dû à une plume experte ès-choses d'Arles (1), nous a appris les péripéties de ce drame à Tarascon, Arles, Saint-Remy, Maillane, Châteaurenard. Nous voudrions apporter notre petite contribution à cette page de la Révolution et dire ce qui se passa dans quelques antres localités de la région au moyen de documents dont quelques-uns sont connus, d'autres rares et enfin les derniers inédits.

(1) M. Émile Fassin, conseiller à la Cour d'appel d'Aix.

BEAUCAIRE

La terreur fut telle à Beaucaire que la ville de Nîmes prévenue à l'improviste, se hâta d'armer avec grande diligence la milice bourgeoise pour l'envoyer au secours de cette malheureuse cité. Heureusement un courrier dépêché exprès apprit trois heures après que « c'était un faux bruit issu d'une terreur panique. » Néanmoins comme Beaucaire était toujours sous l'empire de la frayeur, le colonel du régiment de Guyenne y envoya cent hommes de troupe pour calmer les esprits (1).

Voici en effet ce qui s'était passé dans cette ville :

« Le 30 juillet 1789, sur les six heures du soir, on entendit sonner le tocsin et battre la générale. Le bruit se répandit aussitôt qu'une *armée de brigands* dévastait la Provence, que plusieurs villages étaient en feu. Ces nouvelles portées par le courrier ordinaire étaient certifiées par plusieurs personnes que la curiosité avaient engagées à monter au château et qui étaient redescendues, en s'écriant avec effroi, qu'elles avaient aperçu l'incendie et qu'une partie même de la ville de Tarascon était en flammes. Sur ces entrefaites la digue qui se trouve entre cette ville et Beaucaire, se couvre d'hommes et de femmes qu'on prend pour des brigands. On ordonne aussitôt de couper le pont, on supplie le commandant de la tartane armée en guerre de placer son bâtiment de manière à faire un feu de mitraille sur les ennemis qui paraissaient venir en force. Heureu-

(1) François Rouvière, *Histoire de la Révolution française dans le département du Gard.*

sement cette manœuvre fut assez longue à exécuter et l'on eut tout le temps de se convaincre que ce n'était pas des brigands mais des habitants de Tarascon que la même nouvelle avait effrayés et qui venaient chercher un asile sur la rive droite du fleuve. Enfin après quelques heures de la plus grande agitation et des alarmes les plus vives on acquit la certitude que ce n'était qu'un faux bruit » (1).

SAINT-GILLES

Dans les environs, à Saint-Gilles, par exemple, la panique ne fut pas moindre. Les habitants disaient que la Camargue et les bords du Rhône étaient infestés d'une multitude de brigands affamés de pillage et de carnage. Ils avaient, comme à Beaucaire, demandé du secours et des citoyens généreux du voisinage étaient accourus à leur appel (2).

SALON

A une autre extrémité du territoire, à Salon, le bruit avait couru dès les 28 et 29 juillet par des gens venus d'Orgon, d'Allein et de Mallemort, que des brigands armés ravageant tout sur leur passage arrivaient précipitamment du Comtat et s'avançaient vers la Provence. Les habitants de Salon ne s'émurent d'abord pas trop à cette nouvelle incertaine, mais lorsque le jeudi matin, 30, les consuls eurent reçu ordre de Pascalis, délégué de l'intendant de la

(1) *Notice des principaux événements qui se sont passés à Beaucaire depuis l'assemblée des notables en 1788.*

(2) François Rouvière, *Histoire de la Révolution française dans le département du Gard.*

province, d'armer tous les hommes valides et de les envoyer à la hâte sur les bords de la Durauce, l'alarme devint générale. Les tambours se font entendre, les cloches appellent les paysans, la veuve Bonnaud, marchande de tabac, n'ayant plus que sept livres de poudre de chasse, un voiturier mandé par la municipalité va chercher à Saint-Chamas deux barils de poudre de guerre, Massot, ferblantier, est occupé à fabriquer des balles, trois détachements sont formés avec les hommes en armes, un pour la garde de la ville commandé par M. de Cadenet et les deux autres sous les ordres du chevalier d'Allein et de M. Ducros-Aubert auxquels se joignirent bientôt après quelques habitants de Pélissanne pour la surveillance des rives de la Durance. Le soir cinquante hommes conduits par M. Bernard, chirurgien, ancien militaire, arrivent de Grans, on les reçoit avec la plus vive allégresse et ils sont logés dans les auberges aux frais de la ville, en attendant de pouvoir partir le lendemain avec des gens qui devaient venir de Lançon.

A la tombée de la nuit, à huit heures, un exprès envoyé en avant-garde rapporta que personne ne s'était encore montré sur les bords de la Durance ; des cavaliers arrivés peu après confirmèrent ce rapport ; enfin à neuf heures une lettre de Pascalis aux consuls annonçait « que probablement on en serait quitte pour une fausse alerte. » Il leur recommandait toutefois de continuer à veiller sur la ville et de ne pas désarmer les hommes valides. Les gens de Lançon prévenus à temps ne se dérangèrent pas.

Les deux détachements en observation après avoir passé la nuit sur les rives de la Durance revinrent le matin à huit heures. Ils avaient été nourris par les

deux chefs aux frais de la ville sans compter vingt-quatre sous donnés à chacun des journaliers faisant partie de cette troupe comme dédommagement du temps perdu.

La joie fut grande après cette alerte. Tous les citoyens demandaient la cocarde disant qu'ils voulaient servir la patrie : on en distribua plus de six cents. Enfin on forma une milice bourgeoise pour la sûreté générale et une première réunion pour cet effet eut lieu dans l'église collégiale de Saint-Laurent le dimanche, 2 août, à l'issue des vêpres. Elle fut présidée par M. Rey, premier consul (1).

VELAUX

Il n'est pas jusqu'au village ordinairement paisible de Velaux qui n'ait été dans une grande appréhension en ces jours de folle terreur. Une lettre écrite sur les lieux quelques jours après l'événement par M. l'abbé Chaix, curé de cette paroisse, à M. Claude Vallière, notaire à Arles, contient le récit détaillé de ces frayeurs.

« Je profite, mon cher, de la commodité du sieur Martin pour te faire part d'une allarme que nous avons eu ici dans nos quartiers, et qui a été des plus risibles. Le 30 du mois passé un homme qui venoit d'Arles se trouva à Saint-Chamas lorsque des députés de Salon, Grans, Eiguières etc, alloient prendre de la poudre. 40.000 hommes de troupe, disoient-ils, avoient passé la Durance et avoient déjà saccagé Malemort, Rogne et brûlé une partie de Saint-Cannat. Notre voyageur de retour à Velaux répandit la frayeur par le récit exagéré qu'il fit de ce qu'il avoit entendu. En discu-

(1) L. Gimon, *Chroniques de la ville de Salon.*

tant le fond de la nouvelle elle fut trouvée ridicule et impossible. Les esprits se calmèrent. Sur les 9 heures du soir un habitant qui venoit d'Aix, et qui avoit été témoin de l'ordre donné aux troupes pour aller à Saint-Cannat mit l'allarme dans tout le village. Son récit comparé à ce qu'on savoit déjà confirma le peuple dans la croyance que tout étoit perdu. Dans un instant nos rues sont remplies de monde. J'ignorois ce qui se passoit lorsque je vois entrer chez moi l'élite de nos bourgeois suivis d'une foule de peuple. Ils me demandent mon avis sur ce qu'ils avoient à faire, les uns étant disposés à déguerpir et les autres à s'armer, ils s'épuisèrent en conjectures, il fallut m'escrimer pour leur faire entendre raison et leur faire comprendre que 40.000 hommes ne se portoient pas dans la poche et qu'ils n'étoient pas invisibles pour cacher leur marche au point qu'on n'en eût été instruit que lorsqu'ils n'étoient plus qu'à deux lieues. Ceux-là rassurés il fallut sortir pour en faire autant à l'égard de la populace qui ne se tranquillisa qu'en envoyant dix personnes à Saint-Cannat pour savoir savoir ce qu'il en étoit. Nos envoyés de retour à 3 h. du matin rapportèrent qu'à Saint-Cannat on n'en savoit pas davantage que nous. Si la terreur fut grande à Velaux, elle le fut davantage à Ventabren, à la Fare, Coudoux, Rognac et Vitrolles qui furent entièrement abandonnés et dont les habitants furent se retirer et passer la nuit sur les montagnes voisines, avec leurs hardes et ce qu'ils avoient de plus précieux. A Rognac on emporta les malades. Comme le bruit s'étoit répandu que c'étoit la noblesse qui avoit fait venir les troupes, s'il y eût eu quelque noble dans ces contrées, il étoit massacré sur le champ. Dieu merci ce n'a été là qu'une frayeur panique qui n'a pas eu d'autres suites....

Velaux ce 10 août 89. » (1)

Peu de jours après ces frayeurs si vives, si alarmantes, le pays était rentré dans le calme, comme l'affirme le père Dumont, religieux minime bien connu par son ouvrage sur les *Antiquités* d'Arles, dans une lettre datée d'Arles, le 12 août 1789, et adressée à son ami, le savant docteur Calvet, d'Avignon : « Vous pouvez assurer qu'il n'est arrivé aucune catastrophe, aucune action illégale à Arles, et que nous y jouissons de la plus grande tranquillité au dedans et au dehors moyennant une nombreuse garde bourgeoise et un bataillon du régiment de Soissonnois. » (2)

Quelque courte que fût cette panique, elle eut des conséquences déplorables. Le souvenir en resta vivace dans les esprits et ne contribua pas peu à précipiter le mouvement de la Révolution. C'est la conclusion qui ressort des travaux déjà nombreux entrepris de divers côtés sur ce point particulier de notre histoire nationale et qu'on voudrait plus multiples encore (3).

M. Chailan.

(1) On peut voir cette lettre autographe du curé Chaix dans le manuscrit 381 de la bibliothèque d'Arles, pièce n° 1, lequel contient une partie de la correspondance de Claude Vallière, notaire d'Arles, fils de Jean-Baptiste Vallière, organiste à Saint-Trophime, et de Anne Pons. Né le 22 novembre 1757, il mourut à Arles le 3 décembre 1823.

(2) Manuscrit n° 2.352 de la Bibliothèque publique d'Avignon, *Correspondance de Calvet. Lettres autographes du père Dumont.*

(3) On peut voir sur ces études, à propos du récent ouvrage de M. Conard, agrégé de l'Université : *La peur en Dauphiné en juillet-août 1789*, dans la *Revue des Questions historiques*, numéro de juillet 1904, l'article bibliographique de M. Victor Pierre.

DEUX NATURES [1]

Septembre 1904.

La tranquillité de la vie à la campagne favorise singulièrement l'épanouissement de l'esprit. Il semble que la solitude même fasse naître plus facilement les pensées, les jugements, les comparaisons qu'au milieu des agitations et du bruit de la ville. Le silence des champs rend peut-être l'homme un peu mélancolique. Mais la mélancolie n'est-elle pas elle-même une des formes de l'action de l'esprit ?

Il semble aujourd'hui que le ciel prenne plaisir à railler ma mélancolie. Jamais, en effet, le soleil n'a mieux éclairé ma garrigue, jamais les oiseaux n'ont gazouillé avec tant d'ardeur, jamais vendangeurs et vendangeuses n'ont chanté avec tant d'entrain, jamais les raisins de ma vigne ne m'ont paru les uns si dorés, les autres si vermeils.

Mais voilà ! Malgré tous ces sourires de la nature, mon esprit n'a pas cessé de travailler. Il s'est arrêté, je ne sais pourquoi, sur ces deux problèmes : « Le paysage du Nord est-il supérieur ou inférieur à celui du Midi ? La montagne a-t-elle l'avantage sur la mer ? »

L'influence exercée sur l'âme par les lieux est

(1) Extrait des *Lettres de ma garrigue*, inédites, en cours de publication.

une chose digne de remarque. Plus que tous les autres sujets, la mer et la montagne ont le don de faire vibrer toutes les cordes de la pensée humaine. Si une sorte d'affaissement nous gagne infailliblement lorsque nous sommes au bord de la mer, une autre loi de notre nature impresssible fait que sur les montagnes, nos sentiments s'épurent, la passion y gagne en profondeur ce qu'elle paraît perdre en vivacité. La forêt parle, la montagne frappe, la mer berce et rend rêveur. Que de douces heures d'interminables rêveries passées sur les plages méditerranéennes, sous la faible ombre des tamaris et des roseaux ! Combien il y faisait bon d'oublier qu'à quelques kilomètres plus loin, des hommes s'efforçaient de troubler par leurs agitations et leurs oiseuses querelles l'admirable équilibre de l'inconsciente nature.

Et pourquoi donc la mer possède-t-elle cette précieuse faculté d'endormir notre imagination trop souvent en éveil et de dissiper nos ennuis ? Parce que son immensité même, son aspect si grandiose, nous révèlent combien les misères humaines sont peu de chose en présence de sa majesté. La mer, c'est l'inconnu qui nous attire, c'est le mystère d'immenses richesses cachées au fond de ses eaux, c'est le lointain qui nous séduit, c'est par dessus tout la solitude fertile en merveilleux spectacles et parée de l'attrait que lui prête la pensée, toujours présente à l'esprit d'un péril peut-être inévitable. Voilà pourquoi, je crois, les marins ont toujours quelque chose d'austère et d'imposant dans le regard. On ne trouve point parmi eux de ces physionomies odieusement vulgaires, de ces cerveaux grossiers où jamais une bonne pensée n'a germé, comme on en

rencontre tant chez les habitants des hautes montagnes. La terre, comme la mer, offrent les mêmes déceptions de ce monde. Ce sont les travaux mal récompensés, les ambitions déçues, les espoirs inassouvis, les rêves vainement caressés !

Mais la montagne, sans ses habitants, a bien aussi son charme. Il semble que plus on s'avance vers ses sommets, plus on se rapproche du ciel. Il y a dans l'ensemble de ses glaciers, de ses pics, de ses forêts, de ses escarpements, comme un immense mystère, une image semblable à celle de la mer. Fouillez cet amas de monts, vous y trouverez de gracieuses vallées, des sites sauvages et pittoresques, des cours d'eau tumultueux, des échappées agréables. C'est partout l'inattendu et la variété. Le spectacle change à tout moment. Celui de la mer est immuable. La mer sans les plaisirs de la plage, sans le mouvement des ports, sans la part prise aux dangers de la pêche, satisfait l'esprit pendant quelques jours, elle le fatigue à la longue et le change. La montagne au contraire vous étreint et plus on la parcourt, moins on veut la quitter, surtout quand on a de bonnes jambes et de bons poumons.

J'opine donc pour la montagne.

***

L'éternelle controverse des artistes sur les paysages du Nord et sur ceux du Midi durera autant que la recherche de la quadrature du cercle, et présentera autant de champions de part et d'autre que parmi ces joueurs de baccarat qui discutent encore depuis des siècles s'il est bon ou mauvais de tirer à cinq.

Je pose d'abord pour principe que le paysage n'est pas seulement l'apanage de l'artiste, il appartient aussi au poète ; aussi se compose-t-il non seulement de tout ce qui constitue un tableau, mais encore des souvenirs qui s'y rattachent, des peuples qui l'habitent, des sons qui y résonnent pour attrister l'âme ou la réjouir, de l'air qu'on y respire et qui vient donner au voyageur une nouvelle énergie ou l'enivrer de ses parfums. Le caractère du paysage tient donc à la fois à des causes physiques et à des causes morales. L'état de l'atmosphère, les lois de la lumière jouent le plus grand rôle dans cette question, et ces deux circonstances réunies donnent un avantage marqué du Midi sur le Nord. Le paysage du Midi, celui de nos garrigues méridionales, est essentiellement positif, ce qu'il doit à une grande pureté dans l'atmosphère et à une intensité remarquable dans la lumière directe. Hubert Robert, Joseph Vernet, Monteynard, Olive, Vaison, de Vuillefroy, ont parfaitement traduit ce genre de nature, pleine d'ombres et de lumières vives. Dans le paysage méridional, l'œil embrasse à la fois tous les détails du tableau ; les objets les plus éloignés se confondent presque avec ceux que l'on touche ; les points de l'horizon sont lumineux et étincelants comme ceux des premiers plans ; le ciel y est le plus souvent d'une pureté idéale, les arbres, les rocs et les ruines s'y dessinent comme des découpures à arêtes vives et à teintes éclatantes. Je trouve surtout cet idéal réalisé dans les toiles d'Hubert Robert. tout particulièrement dans son *Pont du Gard* et dans celles de Monteynard.

Tout autre est le paysage du Nord parce que toute différente est l'atmosphère. Là, il est plus roman-

tique, plus empreint de poésie ; les brumes et les vapeurs condensées s'élevant de la terre estompent toujours un peu les tableaux et multiplient les divers plans en les graduant depuis les détails les plus visibles du devant jusqu'aux teintes indéfinies de l'horizon. Le paysage du Nord est donc plus vague, plus mystérieux et plus propre à faire naître dans l'âme de l'observateur le sentiment de l'indéfini. Daubigny, Diaz, Gustave Doré, Corot, Courbet, Jules Dupré, Raphaël Colin, Cazin, Appian, Millet, Isambart, ont été ou sont encore les peintres consciencieux et renommés des paysages du Nord.

Si les sites méridionaux manquent en général un peu de perspective aérienne et de caractère romantique quand on les compare à ceux du Nord, il faut avouer qu'ils sont plus colorés, plus originaux. Un troupeau de moutons ou de chèvres fera toujours mieux dans une garrigue rocailleuse, sous un ciel d'un bleu intense, que dans une prairie ressemblant à un plat d'épinards dominée par une voûte céleste lourde et nuageuse. Le pays normand repose certainement les yeux en offrant au touriste un paysage composé la plupart du temps de vastes prairies bordées de peupliers et piquetées de pommiers, mais c'est toujours la même chose ; dans le Midi, le paysage a une apparence plus aride, mais il varie constamment. Pour reproduire l'effet de nos ruines et de nos terrains brûlés par notre implacable soleil, le peintre épuise toutes les ressources de sa palette et là où l'artiste du Nord passe l'éponge, celui du Midi jette de la poudre d'or, d'émeraude ou d'azur. Claude Lorrain, Joseph Vernet, Le Poussin, ont méprisé les teintes calmes du Nord ; ils ont recherché au contraire les lueurs fantastiques qui

inondent les vues méridionales, paysages, entrées de port, champs, baies et conques. Et cela a été pour beaucoup dans le succès de leurs œuvres. J'aurais cependant été curieux de voir quelques tableaux signés de leurs noms, faits dans le pays des Ruysdaël, des Hobbema, des Paulus Potter, des Omegang, des Gérard Dow, des Wouvermanns.

La nature du Nord est paisible et riche. La Belgique, la Hollande, la Picardie en témoignent suffisamment. La nature méridionale est tourmentée sous ses flots de lumière, avec ses rochers gris à l'ombre, blancs ou dorés au soleil, avec ses collines couvertes d'oliviers et de chênes verts, ses plaines d'une teinte pâle au printemps et jaunes en été, avec ses routes blanches, sur lesquelles le moindre vent agite des nuages de poussière d'or, avec ses vallons remplis de cultures de Chanaan.

Mais le Nord a un réel avantage sur le Midi par ses forêts druidiques. Quel charme shakspearien dans la beauté sévère de Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, dans leurs arbres majestueux, dans leur demi-obscurité ! Dans le Midi, la véritable forêt n'existe guère ailleurs que dans la haute montagne. Les maigres bois de Languedoc et de Provence, fauchés tous les quinze ans, n'ont l'air de n'avoir été faits que pour les grives et les cigales, mais les rochers sauvages qui les surplombent sont bien les mêmes que ceux de Judée et semblent murmurer des vers de Pétrarque. Les champs d'amandiers en fleurs, qui semblent narguer les derniers frimas, souvent en plein hiver donnent aux terrains les plus arides une note poétique qui a inspiré bien des poètes :

Un lent désir montait des plaines embrasées
Et berçant leur front blanc d'un mouvement plus doux
Les amandiers rêvaient comme des épousées.

Il faut tenir compte encore dans les comparaisons qui nous occupent de l'état de civilisation de la contrée. Souvent sous son empire, la nature est embellie par des châteaux, des parcs, des jardins pleins de fleurs. C'est surtout en parcourant les riches contrées du Nord, les environs de Paris, la Touraine, que le touriste est ébloui par cet aspect du pays qui exerce sur la nature physique une puissance particulière. C'est sous cette influence qu'il trouve le premier jour la nature admirablement belle, le second, uniformément belle, et dès le troisième, ennuyeusement belle. Je prends comme exemple un paysage des Flandres. Combien la vision est différente d'un paysage de Provence ! En Flandre, ce sont des campagnes d'une uniformité désolante, une terre recouverte en été de betteraves au feuillage crû, de céréales admirablement alignées, de champs de lin, de colza ou de chanvre aux teintes diverses qu'ondule une brise légère sous un ciel lourd ; sur les routes, de petites maisons blanches, proprettes, à toits rouges, mais toujours les mêmes, tandis qu'au loin se dressent d'innombrables cheminées d'usines, toujours hâletantes, des lointains incendiés par les flammes équivoques des hauts fourneaux, des filatures aux dimensions colossales. Il faut aller jusqu'en Hollande pour voir vraiment un paysage intéressant, parce que la Hollande est un pays d'élevage, de pittoresques moulins à vent et de navigation. Le Midi, moins industriel que le Nord, plus rebelle même au confortable, offre à cet égard un contraste assez frappant.

Ici, on voit la nature vierge encore auprès du sillon du laboureur, le désert à côté de l'oasis, la montagne nue et déboisée surplombant une vallée ombragée au milieu de laquelle coulera un torrent où se dissimulera une ruine envahie par les ronces et les figuiers sauvages, un désordre et une profusion de beautés diverses et de pittoresque dans lesquels l'artiste trouvera toujours à glaner.

Il y a un autre aspect, bien caractéristique, celui-là, dans les paysages des pays du Nord et dont il est nécessaire de bien tenir compte, ce sont les édifices et les habitations. Dans le Nord, les maisons régulières, carrées généralement, blanches avec leurs toitures rouges ou en ardoises, les nombreuses usines, sont la désolation des artistes. Dans les campagnes méridionales, la maison laisse voir souvent la pierre à nu; la toiture en tuiles romaines prend toutes sortes de teintes, le soleil dore tout; il y a aussi fort peu de régularité dans les constructions; on sent que là l'imagination y a joué son rôle. L'architecture présente des beautés d'un autre genre dans le Midi; ce sont des villes entourées de pesantes enceintes, telles qu'Aigues-mortes et Carcassonne, des tours qui semblent encore les protéger, des villages avec des remparts démantelés, des rues tortueuses, étroites, des arceaux gothiques, des édifices auxquels chaque siècle a apporté son contingent de colonnes ou de corniches; tantôt c'est la pensée païenne qui paraît encore régner partout, tantôt c'est le moyen-âge avec ses églises romanes. Et puis, il y a des spectacles que l'on ne voit guère que dans le Midi : un campement de bohémiens au bord d'une route, une tour sarrasine auprès d'un fleuve, un troupeau amaigri brou-

tant sur un sol ingrat quelques ronces ou une herbe chétive, tandis qu'au milieu du paysage se dresse comme un spectre immobile, muet témoin de cette nature désolée, un robuste cyprès d'Hellade.

Et maintenant, je laisse à ceux qui liront ces lignes le soin de conclure. Il ressort cependant une moralité de toutes ces comparaisons, c'est qu'on doit rechercher le beau partout où il se trouve. Le beau a été créé par Dieu pour délasser nos yeux et reposer nos cerveaux comprimés trop souvent par les créations humaines.

ADOLPHE PIEYRE.

NOTES SUR L'ERMITAGE DE LA BAUME

La *Revue du Midi* a publié dans son numéro du mois d'août, sous la signature de M. Léonce Larnac, une curieuse autant qu'intéressante légende sur l'ermitage de saint Vérédème. Nous voudrions à notre tour dire quelques mots sur ce sujet sans aucune prétention scientifique d'ailleurs et tout en restant dans le domaine du vraisemblable.

Cette partie du cagnon de notre Gardon est de plus en plus réputée auprès du grand public comme le site le plus pittoresque des environs de Nimes. Elle attire par son exubérante fraîcheur de nombreux citadins qui viennent oublier dans la contemplation de la belle nature tous les soucis de l'existence. Si cette promenade n'est pas devenue classique comme bien d'autres, on ne peut en attribuer la cause qu'au défaut de tout moyen pratique de locomotion.

Situé à seize kilomètres de Nimes, le lieu communément appelé la Baume est la région du Gardon que saint Vérédème avait choisi pour en faire son ermitage.

Rien de plus sauvage, de plus beau et de plus propice à la fois pour satisfaire aux appétits de solitude et de recueillement, que ce coin de vallée.

La route qui conduit au moulin s'élève insensible-

ment, laissant voir après Poulx — capitale de la garigue — une vue très étendue sur la plaine. Ici le chemin devient sinueux, étroit, bordé de ravins profonds et dénudés, ayant de soixante-dix à quatre-vingt mètres de profondeur. Lorsqu'enfin on aperçoit là-bas tout au fond, le Gardon serpentant au pied de la colline, le paysage est vraiment grandiose et mériterait d'être mis en parallèle avec certains coins de nos Alpes.

On se trouve alors à environ soixante-dix mètres au-dessus de la rivière qu'on atteint par un chemin en lacets ayant une grande pente et qui aboutit devant le moulin de la Baume (1).

C'est dans une anfractuosité de la falaise, presque en face le moulin et sur la rive opposée, que se trouvent l'ermitage et la *baume* (2) proprement dite.

Après avoir traversé en bac la rivière et escaladé le petit chemin qui mène à l'ermitage, on se trouve tout d'abord sur la terrasse ou mieux dans l'abri sous roche qui constitue l'ermitage. De là, le coup d'œil est absolument ravissant et, n'étaient les pénitences que saint Vérédème et son compagnon Ægidius devaient s'imposer, la vie leur aurait paru certainement trop douce dans un tel décor. C'est à quoi l'on pense lorsqu'on découvre en se retournant les nombreux méandres argentés de la rivière coulant dans des gorges aussi pittoresques.

*
* *

L'ermitage comprend actuellement une maisonnette construite dans le rocher avec deux murs latéraux

(1) Ce moulin aujourd'hui en ruines était une dépendance féodale des seigneurs de Saint-Privat. Il date du XIIe siècle.

(2) *Baume*, dans nos contrées, est synonyme de grotte.

disparaissant presque sous les plantes grimpantes, une cave, une chapelle et une grotte.

Très intéressante est la toute petite chapelle bâtie au milieu de l'abri sous roche et sur laquelle il convient de s'arrêter un peu.

M. Révoil, dans son ouvrage sur « l'architecture romane dans le Midi de la France », cite ce modeste édifice comme le premier type du style roman. Cet oratoire est formé par un rectangle de 2m10 sur 2m70 en œuvre et se termine par une abside de 1m50 de profondeur, une voûte en berceau plein cintre le recouvre et supporte sa toiture en dalles, une porte carrée surmontée d'une petite baie allongée et terminée circulairement, constitue la seule décoration de la façade.

Ce minuscule sanctuaire paraît remonter au moins au XIe siècle ; on croit qu'il a été construit sur l'emplacement d'un oratoire bâti par saint Vérédème ou par saint Gilles. On y lit cette inscription : « *Dedicatio ecclesiæ, S. Petri VIII, Kalendas VII.* » (22 août).

A l'intérieur : un petit autel dégradé et quelques fresques, l'abside est ornée de peintures de la fin du XIIIe siécle, hommage sans doute de deux chevaliers dont les blasons sont peints sur les deux piles formant l'entrée du cul-de-four.

*
* *

La grotte qu'habitaient les deux anachorètes est une galerie souterraine, un tunnel presque régulier creusé par la nature dans le flanc de la montagne au pied de laquelle coule le Gardon. Comme elle la traverse de part en part à l'angle qu'elle forme en cet endroit, il en résulte qu'elle a deux issues par

lesquelles on voit comme du haut d'une citadelle se dessiner en amont et en aval les gorges pittoresques au fond desquelles la rivière cache son lit. Il faut ajouter que dans toute sa longueur, (1) la grotte est dépourvue de stalactites, de stalagmites et de concrétions ce qui, à ce point de vue, lui enlève tout intérêt.

Mais sous le rapport de la préhistoire elle est d'un intérêt hors pair. Quelques fouilles ont donné lieu à de très belles découvertes (poteries, silex, etc.) (2)

On dirait que, dans un temps fort éloigné, cette grotte se liait à une autre qui suivait dans la direction du couchant, le coude tracé sur ce point par le cours du Gardon ; mais l'action dissolvante des éléments et particulièrement des pluies sur la berge de la rivière a effondré dans toute sa longueur un côté de cette dernière grotte, dont il reste encore la voûte adhérente au flanc de la montagne, recouvrant la plate-forme et constituant ainsi l'abri sous roche sous lequel sont bâties la maisonnette et la chapelle dont nous parlons plus haut.

On reconnait, taillée dans le rocher qui est au fond de la cavité, derrière les statues de la Vierge, de saint Gilles et de saint Vérédème, la couche du saint solitaire et au-dessus, derrière la statue de la Vierge on voit une fresque datant du XIIe siècle aux vives couleurs quoique médiocre d'exécution et d'ailleurs fort dégradée.

(1) Elle a 120^{m} mètres de long, 5 de large et environ 3^{m}50 de haut. Vers son milieu elle s'élargit et au-dessus de cette excavation la voûte plus haute est percée, formant un aven.

(2) Pour la description scientifique lire l'élégant opuscule du frère Sallustien : « La grotte néolithique de saint Vérédème. »

Ce curieux médaillon représente saint Christophe, le patron invoqué par tous les voyageurs dans les siècles de foi aux passages des rivières (1).

(1) Le culte de saint Christophe répandu dès les premiers siècles en Orient devint au moyen-âge éminemment populaire en Occident.

Le nombre des églises qui lui furent dédiées est immense. Son image partout vénérée était plus volontiers reproduite dans les porches des églises. Au premier pilier de la grande nef de quelques cathédrales, notamment à Auxerre et à Paris était adossée une représentation colossale de ce saint.

Sa légende merveilleuse charmait nos aïeux parce qu'elle leur rappelait le triomphe de la religion sur la force brutale. Ils voyaient avec plaisir une nature indomptée s'assouplissant peu à peu au contact du christianisme ; la puissance orgueilleuse s'humiliant par la foi et se mettant sous l'inspiration de la charité au service des faibles.

Si l'on en croit la légende dorée, Christophe, de son vrai nom Offerus, était un homme d'une haute stature et d'une force surhumaine. Encore païen, il voulut s'attacher au plus puissant monarque de la terre et longtemps il chercha pour lui offrir ses services quelqu'un dont la puissance n'eût point de rivale. Il s'arrêta quelque temps à la Cour d'un roi dont la renommée l'avait attiré ; mais un jour ce roi confessa devant lui qu'il craignait le démon et Offerus le quitta. Il sut que le démon lui-même redoutait la puissance de Jésus-Christ qui fut dès lors l'objet de ses recherches car il ne le connaissait pas encore.

Un ermite auquel il s'adressa satisfit son désir et l'instruisit avec soin dans la foi chrétienne. Offerus désormais fixé se dévoua au service de Jésus-Christ. Mais ne pouvant se plier aux exigences de la vie cénobitique, au jeûne, à l'abstinence, à la prière prolongée, le néophyte demanda qu'il lui fût assigné un genre de vie plus en rapport avec sa force et son énergie.

L'ermite lui dit (suivant la légende) : « Ne connais-tu pas tel » fleuve où périssent beaucoup de ceux qui essayent de le passer.» » Offerus lui dit : « Je le connais. » L'ermite lui dit alors : « Comme tu es grand de taille et robuste, si tu te tenais près du » fleuve et si tu passais les voyageurs, tu ferais une chose fort » agréable à Jésus-Christ que tu désires servir et j'espère qu'il » se manifesterait à toi. » Offerus lui répondit : « Voilà un service » auquel je puis me consacrer et je te promets de faire ce que tu » me dis là. » Il alla donc près de ce fleuve, il s'y construisit une » demeure et il se mit à passer sans relâche tous les voyageurs, » s'étant muni d'un bâton avec lequel il se soutenait dans l'eau. » Et bien des jours s'étant passés, comme il se reposait dans sa » demeure, il entendit comme la voix d'un enfant qui l'appelait » et qui disait : « Offerus, sors et passe-moi. » Et Offerus sortit, » mais il ne trouva personne, et rentré dans sa demeure, il lui » arriva la même chose une seconde fois. Appelé une troisième » fois il trouva au bord de l'eau un enfant qui le pria de lui faire » passer la rivière. Et Offerus ayant mis l'enfant sur ses épaules » et s'étant muni d'un bâton entra dans l'eau. Et l'eau s'élevait » peu à peu, et l'enfant pesait sur les épaules d'Offerus d'une

Comme complément à cette petite étude il est intéressant de rapporter ici l'histoire de la vie de saint Vérédème et de saint Gilles.

C'est à peine adolescent que saint Vérédème quitta la Grèce, sa patrie. Animé du désir de la solitude, il s'embarqua pour Marseille et remontant les cours du Rhône et du Gardon, arriva ainsi à ce lieu appelé aujourd'hui la Baume dont la solitude et la beauté du site répondirent parfaitement à ses projets d'ermite. Là, il fixa sa demeure dans l'excavation naturelle que l'on sait.

En 668, après être resté plus de trente ans en contemplation, un jeune homme d'une famille royale de Grèce, nommé Gilles, ou mieux Ægidius, quitta aussi sa patrie. Il s'était arrêté à Arles pendant deux ans où un miracle qu'il opéra fixa les regards sur ses admirables vertus. Pour se cacher et fuir la vaine gloire il s'enfonça lui aussi dans les solitudes du Gardon et Dieu permit qu'il parvînt à la caverne de saint Vérédème.

Frappé d'admiration à la vue de la vie étonnante que menait le saint solitaire, Gilles lui demanda en grâce de l'accepter auprès de lui pour l'initier à la vie érémitique. Saint Vérédème y consentit.

» manière excessive, et son poids augmentait toujours. de sorte » qu'Offerus commença à avoir peur. Quand enfin il eût passé la » rivière et qu'il eût déposé l'enfant sur la rive, il lui dit : « Tu m'as mis dans un grand péril, enfant, et tu m'as surchargé » d'un si grand poids qu'il me semblait que si j'avais eu le monde » entier sur mes épaules, je n'aurais pas eu un plus lourd fardeau.» » Et l'enfant répondit : « Ne t'en étonne pas, Offerus, car non » seulement tu as eu sur tes épaules le monde entier, mais encore » Celui qui a créé le monde, car je suis le Christ, Celui pour » l'amour de qui tu as entrepris cette œuvre ; désormais tu t'appel- » leras Christophe (porte Christ). » Et Jésus disparut. Christophe se convertit et fut plus tard martyrisé.

C'est cette légende qui explique l'image représentant saint Christophe portant un enfant et sa place au passage des cours d'eau.

Sous la conduite d'un tel maître, Gilles fit de rapides progrès dans la vertu, tant et si bien que les deux saints en étaient venu à s'admirer mutuellement. Ils construisirent un oratoire qu'ils dédièrent à saint Pierre et auquel ils communiquaient chacun par une porte différente. Ils se nourrissaient d'herbes crues, de racines amères et buvaient de l'eau des sources du Gardon qui se trouvaient non loin de là (1). Leurs noms comme leurs personnes étaient alors ignorés de tous.

Ils ne purent pas rester ainsi longtemps sans être remarqués. On vînt se recommander à leurs prières et les implorer pour obtenir de Dieu la guérison des malades. Saint Vérédème opérait de nombreux miracles ; or un jour qu'il était absent de sa caverne, on amena un paralytique. Saint Gilles qui était seul se défendit d'opérer cette guérison prétextant que saint Vérédème était absent. On persista, on voulut monter le paralytique. Il fut impossible d'aborder, on essaya de le monter avec des cordes et ceux qui le portaient déclarèrent qu'il ne se retirerait pas qu'il ne fût guéri. Pour se débarrasser de ces importunités, saint Gilles se mit en prières et obtînt de Dieu la grâce tant désirée. Il fît ensuite cesser par ses pieuses et ardentes supplications la stérilité qui désolait la contrée. Mais sa solitude étant troublée par de continuelles visites, saint Gilles partit de là pour aller en Espagne, où il aurait fondé l'ermitage de Nuria comme le dit une tradition dont l'authenticité demanderait à être constatée. Chassé de là par la persécution des

(1) Il n'est pas ici question bien entendu des sources premières du Gardon. Ce sont seulement les sources bouillonnantes qui se trouvent sur la rive gauche de la rivière.

rois maures il vînt dans la vallée flavienne (670) où le roi Vamba dans une partie de chasse le découvrit avec une biche. Par la générosité de ce roi le saint fonda le monastère qui garda son tombeau et qui fut le principe de la ville qui porte son nom.

Quant à saint Vérédème qui nous occupe tout spécialement, saint Agricol, évêque d'Avignon, le désigna en mourant pour son successeur. Élu par le clergé et par le peuple, on vint le quérir à sa caverne et après bien des hésitations il fut obligé de monter sur la chaire épiscopale (700). Vingt ans plus tard il mourait plein de mérites, le 17 juin.

Le 23 août, jour de la dédicace de la chapelle de l'ermitage, devint la fête de saint Vérédème à Uzès, où on ne l'honorait que comme solitaire et l'on se porta en pèlerinage à ce lieu béni et sanctifié. Le diocèse de Nimes célèbre maintenant la fête de saint Vérédème le 31 août et celle de saint Gilles le 1er septembre. Des pèlerinages ont lieu à l'ermitage le 17 juin et depuis le 13 août jusqu'au 8 septembre.

*
* *

Avant de clore ces lignes, il nous sera permis d'insister sur le charme que présente une excursion à la Baume. Nous le répétons, c'est le plus beau site des environs de Nimes. Sans cependant vouloir faire de la réclame, nous devons dire que depuis peu, un restaurant est installé en face l'ermitage, à côté de la maison du passeur où l'on ne trouve pas le luxe mais le nécessaire.

Pour se rendre à la Baume, le moyen le plus simple en même temps que le moins dispendieux

est, si l'on est plusieurs, de louer une voiture. On peut y aller aussi soit en automobile, soit à bicyclette — à condition d'être très prudent à la descente finale — soit enfin, *pedibus cum jambis*, si l'on a de solides jarrets.

G. N.

LE DROIT NATUREL

II

FONDEMENT DU DROIT

« Être libre, reste libre ! » Tel serait d'après Victor Cousin, le commandement de la raison, où le droit naturel trouverait son principe. La liberté serait le fondement du droit. Mais, par liberté, que faut-il entendre ? Est-ce le libre arbitre ? L'école de la morale indépendante le soutient. Mais, en conscience, puis-je tout ce que je veux ? Est-ce, pour parler comme Kant, la liberté autonome dégagée des mobiles et dans la pleine maîtrise d'elle-même, se pliant au devoir ? Le fondement du droit serait donc le devoir. Mais il m'est loisible de faire une foule de choses auxquelles je ne suis nullement tenu. Le libre arbitre est une base trop large, la liberté autonome une base trop étroite. Cependant, il y a moyen d'élargir ce système sans aller aux excès du premier, c'est de prendre le mot *devoir* dans le sens d'une obligation morale, incombant à chacun, de tendre vers la perfection, qui est la fin de son être et de sa vie, *Estote perfecti*, dit l'Évangile. Dès lors, sous peine de se contredire, si la loi morale, très lumineuse à la raison éclairée de sa foi,

m'ordonne de tendre au bien, au meilleur et au parfait, elle doit m'en garantir le pouvoir, m'assurer vers le bien, le meilleur et le parfait une marche sans entrave, interdire par conséquent aux autres de m'empêcher jamais d'aller très librement où m'appelle le devoir ; c'est là mon droit et un droit inviolable ! Sur ce droit nul ne peut empiéter , et il n'est point de force humaine qui puisse légitimement prévaloir contre le devoir. Si pourtant la violence arrive à ses fins, le dernier mot n'est pas en sa faveur, et d'un homme ou d'un peuple héroïque, l'on exalte le courage et la vertu, par cet éloge au-dessus de tout autre : il a lutté, il est mort pour son droit ; et cela revient à dire : il a lutté et il est mort pour son devoir !

De cette inviolabilité du droit, l'homme a conscience ; il en garde, dans son cœur, le sentiment ; c'est le sentiment même de la justice et de la liberté. Impossible d'y contredire ou de le méconnaître, sous peine de tronquer la nature humaine.

Pourtant, les négateurs du Droit naturel prétendent à faire régner la justice ; seulement, au lieu de parler, comme nous, de droits intangibles et sacrés, ils parlent des besoins de l'âme moderne. N'importe ! Il faut les satisfaire, et les voilà qui rêvent de faire l'humanité plus heureuse par toujours plus de justice ! Stuart Mill nous fait part dans ses mémoires du désir enthousiaste qui le prit à la lecture de Bentham : « J'avais un but, dit-il, réformer le monde ! » Et ailleurs, il écrit que, pour y atteindre, il voulait faire prévaloir *la règle d'or* (the goldep rule) de Jésus de Nazareth : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. »

Et cependant, en dehors de la vieille tradition

chrétienne ou spiritualiste, rien ne tient plus, en fait de justice et de liberté ! Impossible aux théoriciens de toute école de conserver l'une ou l'autre. Aussi bien l'étendue, la sincérité de leurs efforts mettent en relief l'inanité de leurs tentatives. Nous en serons convaincus par le ressouvenir des systèmes qui se partagent la faveur du jour.

Descartes avait dit : « Donnez-moi la matière et le mouvement, je referai le monde ! » — Donnez-moi le plaisir et la peine, s'écrie Bentham avec un égal enthousiasme, et je créerai un monde social et moral, je produirai non seulement la justice, mais encore la générosité, le patriotisme, la philanthropie, toutes les vertus aimables et sublimes dans leur pureté et leur exaltation !

A la fin du XVIIIe siècle, Hobbes avait fait reposer la justice sur l'égoïsme, Adam Smith, sur la sympathie. Le premier plaçait le droit dans l'intérêt du plus fort, le second dans l'intérêt de tous apprécié par un spectateur impartial. Le but de l'école utilitaire contemporaine a été de concilier leurs doctrines. Elle a soutenu que tout acte procurant un plaisir était juste, tout acte procurant une peine, injuste. Elle nous a proposé l'intérêt pour règle de conduite. Elle a dit « Pesez les plaisirs, pesez les peines, et, suivant que les plateaux de la balance inclineront de l'un ou de l'autre côté, la question du tort et du droit sera décidée. » A semer ainsi l'égoïsme, elle a prétendu récolter les vertus sociales. Par quelle subtile opération ? Nous sommes curieux de le savoir.

Pour les premiers utilitaires, la chose allait de soi. Nourris d'Adam Smith, ils pensaient que les intérêts bien entendus sont identiques au fond pour tout

le monde, et que, pour subordonner l'utilité particulière à l'utilité générale, c'était assez de rester raisonnable, sans qu'il fût besoin de se faire désintéressé.

Bientôt cependant l'économie politique anglaise devenait une « science lugubre » ; elle recevait de Malthus et de Ricardo des lois désespérantes ; elle se laissait dominer par le principe de la lutte pour la vie, transporté, dans toute sa brutalité, du règne animal dans le règne humain.

Sous l'influence de ce pessimisme, les utilitaires renoncèrent à l'harmonie présente et universelle des intérêts, mais en rééditant le vieux mot de Bacon : « L'âge d'or n'est pas derrière nous, il est devant nous ! » C'était remettre à plus tard la solution de l'équation des utilités générale et particulière. Que faire, en attendant, sinon des lois de conciliation entre l'une et les autres ? De la sorte, on avait chance de rapprocher une ère de justice, dont l'aurore ne pouvait pas ne point briller bientôt.

Fort bien ! Mais quand ces beaux jours viendront, je serai mort ! Je ne dois pas vivre dans l'âge d'or, mais dans l'âge de fer, tout au plus dans l'âge d'argent ! Et alors, comment se termineront les conflits d'intérêt que je prévois inévitables entre mes semblables et moi ? Comment serai-je protégé vis-à-vis de la société ? Comment elle-même le sera-t-elle vis-à-vis de moi ? Que deviendra la liberté ? Que deviendront la justice et le droit ?

« Le droit, nous apprend Stuart Mill. c'est un pouvoir que la société est intéressée à accorder à l'individu. » — Mais alors, intéressée à m'accorder aujourd'hui les droits de vivre et de posséder, la société peut l'être demain à me les refuser, et ce

sera encore le droit! De fait, Bentham examine très sérieusement ce qu'il y aurait à faire, s'il restait prouvé que la réduction de tous les catholiques anglais en esclavage par les protestants, et de tous les protestants irlandais par les catholiques, profiterait au bonheur du plus grand nombre, puis, il conclut sans sourciller : « Il faudrait se décider pour l'esclavage! » — Il s'empresse, il est vrai, de déclarer son hypothèse inacceptable ; il admet aussi que le malheur des esclaves produirait un excédent de peines, que ne pourrait compenser un excédent de bonheur chez les autres. — Et s'il s'agit tout simplement d'asservir un individu au lieu d'une population entière ? La société peut y trouver son compte ! Voici un alcoolique, un tuberculeux, qu'il disparaisse! C'est la loi de fer de l'intérêt général contre les intérêts, contre les droits individuels sacrifiés, ou tout au moins bien compromis, et mal défendus. Cependant lirons-nous sans indignation dans les journaux ce fait-divers : « Ces temps derniers, dans un faubourg populeux, mourait une veuve d'alcoolique. Elle laissait trois enfants tuberculeux, destinés à périr de faim et de misère. Un ouvrier, son voisin, les a recueillis. Averti, le Parquet l'a fait arrêter. » Le jour où un jury se trouvera pour condamner cet homme, le triomphe du principe utilitaire sera complet.

Après les droits individuels compromis, que deviennent les droits de la société ? A quel titre m'imposera-t-on de respecter l'intérêt de mes semblables! Si l'accord est parfait entre ces droits, ces intérêts et les miens, le problème est résolu. Mais le cas est rare d'un accord parfait; trop souvent le bonheur des uns fait le malheur des autres,

et l'homme est un rival pour ses pareils. Respecter les droits d'autrui, c'est donc, le plus souvent, s'imposer un sacrifice, et voilà pourquoi toute morale sociale suppose le désintéressement et tâche à le justifier. Les utilitaires y réussiront-ils ? Voyez plutôt.

Le premier ressort qu'ils font jouer, pour mettre la machine humaine en mouvement, c'est le plaisir, dont l'intérêt n'est, suivant le mot barbare de Bentham, que la *maximisation*. Seulement, ce qui fait la valeur d'un plaisir, c'est que j'en jouisse, moi et non pas un autre.

Mais si le plaisir est le but où je dois viser tout d'abord, quand même vous seriez mille ou deux mille, vous ne m'arrêterez pas de chercher le mien et non le vôtre. Invoquerez-vous, comme Bentham, des raisons d'arithmétique ? Direz-vous : « Si l'individu sacrifie ses passions sur l'autel du bien social, des quantités d'hommes au lieu d'un seul, vont se trouver satisfaites. La somme de bonheur général s'élèvera. Donc, cette immolation s'impose. » Si je fais abstraction de moi-même, ce raisonnement peut m'impressionner. Mais, si je me place à mon point de vue particulier, je constate que, sur le grand livre du bonheur, au fur et à mesure que, par mon sacrifice, j'augmente l'actif social, j'enfle mon passif; mes dépenses pour les autres sont des pertes pour moi ! Au contraire, si j'accrois le passif social, c'est mon actif que je grossis. Sans doute, je ne rends ainsi qu'un homme heureux, mais cet homme, c'est moi-même, c'est-à-dire le seul dont l'intérêt m'est cher !

Malgré les apparences, il faudrait proclamer la concordance présente des intérêts individuels et

sociaux si la thèse était vraie d'une école récente, l'école sociobiologique. Je cite comme ses principaux partisans, MM. Schœffle (1), Izoulet (2), et le Directeur de la *Revue internationale de sociologie*, M. Worms, auteur d'une thèse de lettres célèbre « Organisme et Société ». Le principe de ces divers ouvrages est qu'une identification absolue serait possible entre les organismes et les sociétés humaines. Chacune constituerait un être, un hipperzoaire, les sociétés religieuses étant des hipperzoaires femelles, les sociétés laïques, des hipperzaires mâles. Chaque hipperzoaire, formé de cellules qui seraient les individus, aurait un cerveau qui serait l'État, des ganglions nerveux qui seraient les villes, des nerfs qui seraient les fils télégraphiques, des frontières qui seraient l'épiderme, etc, etc. L'ouvrage de M. Worms a quatre cent quatre pages, et, tout le long, des analogies de ce genre sont développées. On cite un trait spirituel de son président de thèse. M. Worms n'a pas dit à quoi dans la société pourraient correspondre les globules blancs qui sont dans le sang. Le président lui en fit la remarque et lui demanda s'il pouvait réparer cet oubli. M. Worms chercha sans trouver: « Eh bien ! lui dit son examinateur, vous n'y êtes pas ? Mais ce sont les agents de police, ils activent la circulation ! »

Comment, de ces analogies, conclure à la concordance des intérêts ? La chose est simple. On se souvient de la vieille fable « des membres et de l'estomac », et de la façon dont furent punis les membres, qui avaient péché contre l'intérêt général.

(1) Baù und Leben des Socialen Corpers-Vienne.

(2) La cité moderne.

Les mains cessent de prendre,
Les bras, d'agir, les jambes, de marcher,
Tous dirent à Gaster qu'il s'en allât chercher.
Ce leur fut une erreur, dont ils se repentirent;
Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur,
Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur,
Chaque membre en souffrit, les forces se perdirent.

D'où l'on conclut que l'intérêt général et l'intérêt particulier se confondent. N'est-ce pas le cas de rappeler le vieil axiome : comparaison n'est pas raison! Il faut ajouter qu'après de vifs succès, l'École sociobiologique a vu décliner sa popularité. Elle avait fait d'illustres recrues ; mais elle en a beaucoup perdu en route, tel M. Tarde, déclarant dans un de ses derniers ouvrages qu' « il est temps de couper le cordon ombilical rattachant la sociologie à la biologie, sa mère. »

Au contraire, l'École solidariste gagne tous les jours des adhérents chez nous.

Elle pose en principe l'adéquation de l'intérêt général et de l'intérêt personnel. Mais ce dernier mot n'a plus dans sa terminologie le sens qu'il prenait dans celle de Bentham, où il désignait le plaisir individuel à son maximum. Il évoque la fin même que propose à l'homme la morale spiritualiste, l'épanouissement des facultés de son cœur et de son esprit. Cette fin, le plus sûr moyen de l'atteindre est de s'immoler au bonheur de ses semblables. Aussi l'école de sociobiologie protestante a raison d'invoquer ici l'exemple du Christ donnant sa vie pour l'humanité. Seulement, la plupart des solidaristes font parade de positivisme et prétendent, au nom des faits, nous commander le sacrifice.

M. Léon Bourgeois a publié un petit ouvrage

« *Solidarité* », qui a bénéficié de la célébrité politique de son auteur. Il y développe la thèse du « quasi contrat social », qu'il oppose à celle de Rousseau, celle du contrat social. Dans la langue de notre droit civil, on appelle quasi-contrat toute situation de fait, volontaire et licite, d'où découlent des obligations. La vie sociale est cette situation de fait : nous avons reçu de nos ancêtres, nous devons rendre à nos contemporains et à nos descendants.

Le nouvel ouvrage « *L'État, le droit objectif et la loi positive* », du distingué professeur de la Faculté de Bordeaux, M. Léon Duguit, est un des plus attachants qui se puissent lire, et les conclusions font le plus grand honneur au libéralisme de l'homme et de l'écrivain. Mais aujourd'hui nous n'examinerons que son principe. M. Duguit part de ces deux constatations 1° l'homme est une conscience et une volonté individuelle ; plus il pense et plus il veut de choses, et plus il est homme ; 2° l'homme est un être social ; quand il vit en société, il meurt moins vite et souffre moins. D'ailleurs, l'homme naturel de la Boétie, de Locke et de Rousseau n'a jamais été scientifiquement constaté. Le groupement humain est le « fait de nature. »

Comment ce fait se traduit-il dans la conscience et la volonté individuelle ? Dans la société, petit à petit, l'homme prend conscience des rapports de ressemblance qui l'unissent à ses semblables. Il se connaît des besoins pareils. De la recherche en commun des moyens de les satisfaire naît le sentiment de la cohésion sociale et la volonté d'y coopérer ; d'où une premiere forme de solidarité, la solidarité par similitudes. Cette pensée, cette volonté restent individuelles. La première perception

de la solidarité perfectionne donc l'être humain en lui faisant penser des choses nouvelles, vouloir des choses nouvelles. C'est une première preuve de la concordance de l'intérêt individuel et de l'intérêt général.

Mais si les hommes ont des pensées, des désirs et des besoins semblables, ils en ont aussi de différents. Les hommes naissent différents et la civilisation consiste dans une différenciation croissante, car plus les hommes pensent et veulent de choses, plus ils sont dissemblables. Comment ce nouveau fait se traduit-il dans la conscience et la volonté des hommes ? Par la volition de se spécialiser. Mais la spécialisation suppose l'échange, et de l'échange naît une deuxième forme de solidarité plus active, la solidarité par division du travail. Elle a pour facteur essentiel le développement des vocations. D'où la constatation, pour la seconde fois, que plus l'homme est parfait, plus il est social, socialisation et individualisation sont en raison directe.

On pourrait, au point de vue juridique, discuter les analogies développées par M. Bourgeois. Les faits qu'avance M. Duguit paraissent au contraire inattaquables. Mais toute doctrine solidariste, qui se prétendra ou voudra paraître positiviste, se heurtera, par ce fait même, à une impossibilité absolue. Elle pourra bien nous montrer la règle de conduite exigée par le bien social. Elle pourra nous dire : « Homme ! Si tu veux être parfait, je te rappelle la solidarité ! Concours au bien commun ! Sacrifie-toi pour le bonheur des autres. » Mais une distance infinie sépare ce conseil de cet ordre « Tu dois ! » Et elle me paraît infranchissable, si l'on n'invoque pas le *dictamen* de la raison morale, la souveraineté de Dieu ou la parole du Christ : « Estote perfecti. »

Cette distance, les jurisconsultes allemands modernes et, en particulier, Shering, le plus illustre, l'ont franchie et dépassée, en faisant appel à la force. C'est dans la force qu'ils ont vu la génératrice du droit, et ils ont exprimé cette conception par l'adage célèbre: « La force fonde le droit! »

La règle de droit pour eux, c'est toujours la règle de l'utilité sociale. Mais elle n'est obligatoire et vraiment règle de droit, que du jour où l'État l'impose par la force. C'est à ce moment qu'elle sort, même à nos yeux, du domaine du conseillé pour rentrer dans celui du nécessaire, et c'est ainsi que, grâce au pouvoir de contrainte de l'État, se trouvent garanties les conditions de la vie sociale. La première est évidemment l'existence d'un harmonieux équilibre entre l'État et les citoyens. Qui en garantira la réalisation et la stabilité ? Ce sera l'État lui-même, que l'on suppose, en Allemagne, sous l'influence de l'hegellianisme clairvoyant, sage et modéré, par essence. Il saura ce qui doit revenir à César et le demandera; mais il comprendra aussi ce qui doit être la part des individus, et le leur laissera. Si les citoyens refusent d'adapter leur conduite à la règle morale, il la leur imposera. Personne, il est vrai, ne le forcera d'y conformer la sienne ; mais il saura se limiter lui-même. Dans la partie restrictive de ses pouvoirs comme dans les autres, il respectera le droit objectif, les yeux fixés sur l'intérêt supérieur de la société dont il a la garde.

Mais considérons les gouvernements tels qu'ils sont, non tels qu'ils devraient être ! Quelle confiance inspire cette *autolimitation* de l'État ? Ne nous abusons pas de mots ! Qu'est-ce que l'État ? Une sorte d'entité

supérieure infiniment parfaite et infiniment sage ? Mais non ! L'État, ce sont des hommes, des gouvernants qui ont des haines, des préjugés, des intérêts et qui — plus ou moins consciemment — mettront toujours leur force à les assouvir. Dans leurs empiétements sur la sphère des particuliers, la limitation qu'ils se fixent est déterminée par leur degré d'audace, et, décidément, nous avons raison en France de nous réserver la faculté d'un appel de leurs décisions à des lois supérieures.

Et puis, les faits ne sont-ils pas contraires au principe fondamental du système ? La règle de droit ne se présenterait sous un aspect obligatoire qu'une fois revêtue de la sanction sociale. Mais M. Duguit dit fort justement qu'elle entraine, de sa vertu propre, une « vraie contrainte psychologique. » Avant toute sanction légale, elle s'impose. Elle porte en elle-même sa consécration. Fait que les positivistes reconnaissent — contraints par l'évidence — mais à leurs risques et périls. Car les morales inductives qu'ils proposent sont impuissantes à l'expliquer. De l'expérience, la raison peut bien retirer quelques formules empiriques, mais jamais une règle ferme, intangible comme le droit, rigide comme le devoir.

Joseph Brunel.

LES LIVRES

De la Colombe au Corbeau par le Paon, par Saint-Pol-Roux, *Mercure de France,* 1904.

Ce volume, au titre énigmatique et prestigieux, est le second du grand recueil qui s'intitule : *les Reposoirs de ta Procession*, et voilà qu'à ces seuls mots se réveillent tous les souvenirs de mon enfance, les plus intenses et les plus délicieuses émotions que j'ai jamais peut-être ressenties. Vous rappelez-vous les processions qui serpentaient par les étroites rues du vieux Nimes jonchées d'herbes odorantes, tapissées de draps fleuris aux fenêtres, les tambours qu'on entendait battre de loin, les bonnes vieilles qui refluaient en criant : *Aïga fresca !* la musique des Pompiers, la lignée des suisses écarlates et celle des bedeaux violets, la mer rouge des élèves des Frères qui chantaient en se dandinant *Lauda Sion Salvatorem*, la foule qui s'amassait sur l'étroite place de la Cathédrale, ou, pour la procession de Sainte-Perpétue, sur l'Esplanade, et les cuivres qui faisaient rage à la bénédiction finale, pendant que les hirondelles criaillaient en tournoyant dans le beau soir d'or... Heureusement que la politique a mis bon ordre à ces odieuses manifestations du cléricalisme ! Honoré soit le nom du Margarot, qui, chez nous, reste attaché à leur suppression ! Il est juste que partout où il y a encore un peu de joie, un peu de beauté, un peu de poésie, ce soit quelque bon politicien que le suicide parfois guette, qui vienne les souiller ou les éteindre. Sans doute, en revanche, nous avons les défilés devant la statue de Dolet et les pèlerinages à la statue de Diderot. Ce pauvre Diderot ne mérite pourtant pas de tels hommages, lui qui écrivait, tout comme un suppôt de la

superstition : « Je n'ai jamais vu une procession de la Fête-Dieu sans que mes entrailles ne s'en soient émues, n'en aient tressailli, et que les larmes ne m'en soient venues aux yeux ».

Mais nous voici loin de la Colombe, du Corbeau et du Paon. Revenons. Savez-vous ce qu'est au juste M. Saint-Pol-Roux ? Peut-être le plus grand forgeur de métaphores qui existe à l'heure actuelle. Et c'est une gloire qui, pour sembler un peu bulle-de-savon aux gens pratiques, n'en a pas moins son brillant et son précieux. Il a cette sorte d'ivresse verbale qui faisait à Rabelais défiler des kyrielles d'adjectifs « pour rien, pour le plaisir », et qui lui fait à lui adresser d'inextinguibles litanies à la mer ou aux ruisseaux... « Onde, sueur de l'ombre. — Onde, baudrier de la prairie. — Onde, argenterie des tiroirs du vallon. — Onde, rosée des étoiles qui clignent. — Onde pareille à des baisers visibles qui se courent après... ». Et les litanies se poursuivent intarissables : « Mer des calvaires impuissants sur les môles, épargne-nous ! — Mer des cadavres verts qui roulent dans la houle, yeux ouverts, épargne-nous » ! Ceci montre suffisamment, n'est-ce pas, que le livre appartient à la catégorie des poèmes en prose, lesquels sont tout à fait au bas échelon de l'échelle des droits d'auteur, mais pourraient bien être au plus haut de celle des anges de Jacob, qui se perd dans les étoiles. C'est pourquoi je signale ce triple essor de l'oiseau de Vénus, de l'oiseau d'Odin et de l'oiseau de Siva à tous ceux qui ont quelqu'amour de la beauté insolite et retorse qui se love dans les changements moirés du col de la colombe, bleus de l'aile du corbeau, orfévrés de la roue du paon. Le livre est d'ailleurs d'une variété sans rivale, et ce ne sont pas seulement les amants d'images rares ou de tropes truculents qui s'y plairont, mais aussi les curieux de mœurs locales, bretonnes ou provençales (l'auteur est presque notre compatriote, et l'un de ses plus coruscants poèmes est adressé à Marseille, porte de l'Orient, sa patrie : *Ave Massilia !*), et encore les âmes simples et naïves, qui sourient aux joies du foyer, et les âmes de petits enfants qui comprennent le mystère des choses et savent que les puits peuvent mourir, que les heures peuvent être arrachées des horloges qui souffrent, et que la ténèbre, à ses heures dévotes, veut communier.



Promenades littéraires, par Rémy de Gourmont, *Mercure de France*, 1905.

Pour goûter le charme de ces promenades, il faut les refaire soi-même avec l'auteur. Comme toutes les promenades, d'ailleurs ! Quelle description, quel Bœdeker vaudra jamais la lente rêverie à petits pas dans les ombreuses allées du parc ou sur les pentes changeantes de la montagne ? La pensée de M. Rémy de Gourmont est un parc aux allées harmonieuses, aussi un massif aux replis inattendus. On ne peut vraiment l'apprécier qu'en le parcourant en tous sens. Un jour, sans doute, on extraira de ses livres un Choix de Pensées, si la mode en revient, dont l'original et le profond enchanteront les plus difficiles. J'en cite, au hasard, quelques fragments, ramassés au cours de ces *Promenades* dont je parle : « La plupart des hommes ont eu leur grande période intellectuelle de huit à quatorze ans ». — « Une pensée fausse n'est jamais bien écrite, ni mal écrite une pensée juste ». — « Il y a très peu d'écrivains, même aujourd'hui, d'esprit assez libre pour traiter sans passion des questions religieuses ». — « Ils sont bien naïfs ceux qui parlent de répudier le passé. Qu'est-ce que le passé, sinon la matière même dont nous sommes formés ? Notre passé doit nous être sacré, même s'il nous paraît affreux, du moment que nous nous aimons, que nous nous estimons ». — « Il est fort probable que les choses jadis changeaient beaucoup plus vite et plus souvent que maintenant. Une civilisation orale est des plus instables. Le monde n'a pris un peu de solidité que le jour où l'homme a consigné dans des livres populaires ses croyances et ses préjugés. La moitié des superstitions datent des almanachs ». — « Les hommes les plus froids sont souvent les plus tendres ; les plus intelligents sont souvent les plus naïfs ». Je m'arrête et je n'ai pas même feuilleté les cinquante premières pages du recueil.

*
* *

Place aux Géants, par H.-G. Wells (trad. Davray et Kozakiewicz), *Mercure de France.*

On sait que chaque roman de Wells repose sur une donnée étrange et scientifique. Voici celle de *Place aux Géants*. Des savants ont trouvé un aliment d'une énergie insoupçonnée. Qui en consomme acquiert une stature cinq ou dix fois supérieure à celle de son espèce. Partout où quelques miettes tombent, c'est une frondaison d'herbes, un pullul d'insectes et de bêtes, et le roman commence étonnamment par la description de ces premiers effets inattendus, une chasse aux guêpes géantes et une guerre contre des rats monstrueux. Puis le récit met en scène des créatures humaines, énormes elles aussi. Ce sont quelques enfants que les savants ont nourris de leur aliment merveilleux et qui, arrivés à l'âge d'homme, se trouvent les ennemis de l'ancienne espèce humaine, les représentants d'une race nouvelle. Et le livre se ferme sur une trêve farouche entre la multitude des Nains et le faible groupe des Géants dépositaire de l'avenir. L'idée du roman est ingénieuse, mais sa réalisation n'est pas exempte de flottement. Wells est moins à l'aise dans ce rêve demi-logique que dans le pur cauchemar de *l'Ile du Docteur Moreau* ou de la *Guerre des Mondes*. Le livre n'en est pas moins à lire ; il est d'ailleurs admirablement traduit, M. Davray étant, avec M. Hérelle, le meilleur translateur que nous ayons.

*
* *

L'Enseignement Libre, bulletin mensuel, Paris, Vic et Amat, éditeurs.

Ce bulletin est publié par la *Ligue de la Liberté d'Enseignement*, il coûte 6 francs par an et paraît depuis le 1er janvier 1904. C'est un recueil de documents plus encore qu'un journal de doctrine. On y trouve les compte-rendus

des séances parlementaires où la question de l'enseignement a été en jeu, les arrêts de jurisprudence relatifs au monde pédagogique, les documents des congrès d'association, les discours prononcés par les défenseurs de la liberté scolaire. Tout ceci donne au bulletin un caractère grave mais d'un intérêt indéniable malgré tout. Le dernier numéro contient justement d'instructifs détails sur les associations scolaires que fondent aujourd'hui les pères de famille pour maintenir les écoles libres. C'est dans la région lyonnaise que le mouvement a pris naissance. Il y a là, déjà, dans les deux départements Rhône et Loire, 115 associations. Peu à peu le mouvement, qui ne fait que commencer, s'étendra. Au dernier Congrès les associations représentaient environ 35.000 élèves. Il ne faut pas, en effet, se lasser de dire que la même loi qui a rejeté hors du droit commun les congréganistes, a donné la liberté la plus large aux autres citoyens, et que les catholiques et les protestants, soucieux de leurs communes idées chrétiennes, n'auront à s'en prendre qu'à eux-mêmes si, par apathie ou pusillanimité, ils ne se servent pas des armes que leur donne ce droit commun. Il est probable que tout l'édifice religieux va se reformer d'ici à quelques années sur une base laïque mais croyante, et ce sera un grand bien, même pour les divers clergés confessionnels. La *Ligue de la Liberté d'Enseignement* publie de petits guides très clairs et très pratiques : la sécularisation, les associations scolaires, guide de l'enseignement primaire libre, qui faciliteront la besogne aux bonnes volontés. Voici l'état-major : Président, Edmond Rousse ; vice-présidents, Paul Beauregard, Georges Berger, Anatole Leroy-Beaulieu, Georges Picot ; secrétaires-généraux, Brunetière, Denys Cochin, F. de Witt-Guizot. Le secrétaire du *Bulletin* est M. Jules Arren, agrégé de l'Université, 53, rue de Babylone.

***

Le Royaume de Dieu, par Lucien Charpennes, Paris, 1905.

J'aime assez les livres qui paraissent sans nom d'éditeur. On sent chez leur père un louable dédain de la réclame et de la vente. Qui a quelque chose à dire le dise ! Les graines s'envolent au vent, peut-on savoir celle qui deviendra

grand chêne ?... Donc M, Charpennes vient de publier seul sur « la Judée et le Judéo-christianisme au Ier siècle », un livre de « textes colligés, récits d'histoire et gloses ». Le livre appartient à la nouvelle tendance déterminée par M. l'abbé Loisy. Jusqu'ici on aimait à se figurer Jésus comme un occidental, presque un moderne. Renan en avait même fait un penseur à la mode, et M. Harnack un homme de demain. D'où surprise et peut-être même gêne quand M. l'abbé Loisy vint replacer fortement Jésus dans le milieu palestinien du temps d'Auguste et de Tibère. A sa suite M. Charpennes insiste sur le décor, la couleur locale, la particularité historique. Il écrit Ieschou, Eschaya, Iéhouda, ce qui nous oblige à des investigations divinatoires. Il fait autre et meilleure chose, d'ailleurs, il pense et fait penser. Les idées lui viennent si impétueuses qu'elles en sont confuses. Dans la même page il écrit : « Le protestantisme fut un retour aux éléments sémites, tandis que le catholicisme était un retour insensible au paganisme hiérarchique indo-européen ». Et aussitôt : « Il est vrai de dire aussi que la Réforme fut, en soi, une réaction aryenne contre les éléments sémitiques prédominants du catholicisme du moyen-âge ». Je le veux bien, mais je voudrais plus encore qu'on résolût tous ces contradictoires en harmoniques. « Ce qui, dit-il plus loin, persiste de christianisme primitif dans notre christianisme actuel retarde notre marche aujourd'hui encore. N'y a-t-il pas plus de vérité dans une religion qui accepte la Vie et l'embellit que dans un culte qui tente une perpétuelle et lugubre justification de la Mort ? » Je crois comprendre que l'auteur approuve le christianisme « actuel » d'aimer la Vie et la Beauté et de garder quelque chose du dilettantisme amoral de l'antiquité, et qu'il reproche par contre au christianisme primitif (celui qui va de Jésus à Paul exclusivement), d'avoir abusé des idées de mort, de morale, de fin du monde, etc. Mais comme il y aurait à dire là-dessus ! Le jugement dernier, pour les Pharisiens, n'était assurément pas la même chose que pour l'auteur du *Dies iræ*. La morale des paraboles est parfois si obscure pour nous que de gros volumes ont été écrits pour l'expliquer. Enfin l'idée de la mort ne semble pas écrasante dans les Evangiles.

Je n'en proposerai que cette preuve à M. Charpennes. Qu'il suppose un chrétien d'aujourd'hui (catholique, protestant ou oriental, peu importe) essayant de composer une courte prière synthétique de sa religion. Assurément, il y mettra une phrase dans le genre de celles-ci : Seigneur, donne-nous le salut éternel ! Seigneur, préserve-nous de l'enfer ! C'est ainsi que le sentiment populaire a complété, je ne sais à quelle époque, l'*Ave Maria* par cette oraison caractéristique : « Sainte Marie, priez pour nous, maintenant et à l'heure de notre mort ». Mais justement ce complément ne se trouve pas dans la Salutation angélique primitive, et l'idée de la mort ne se montre pas davantage dans le *Pater*. Pas un mot de la divine prière ne se rapporte au jugement et à la vie future. En sorte que la thèse de M. Charpennes me semble assez vacillante sur ce point. Je ne sais si elle est bien solide sur d'autres domaines moins métaphysiques. Il voit dans l'Espagne un terrible exemple des ravages que l'esprit sémitique peut exercer sur des Aryens. Or il se trouve que les Espagnols ne sont pas des aryens mais des berbères, donc de demi-sémites. — Le *Royaume de Dieu* n'en est pas moins un livre très intéressant. Certains textes que l'auteur rappelle (l'histoire par exemple, racontée par Philon, de l'ambassade des juifs d'Alexandrie auprès de Caligula) sont tout-à-fait intéressants. On voit, encore, par Josèphe, que les juifs d'alors considéraient Jérusalem comme la capitale non seulement de la Judée mais de tous les pays romains ou parthes où se trouvaient des juifs, par Appion, que les Grecs reprochaient aux juifs d'Alexandrie « d'exporter de l'argent et de leur être à charge en toute chose » et par Suétone, que les juifs causaient de perpétuels désordres à Rome, *assidue tumultuantes*. Ce serait le cas de répéter avec l'Ecclésiaste : *Nil novi sub sole*.

ANTONIN LEPIEUX.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles, par Jean Raybaud, publiée par l'abbé C. Nicolas, Tome I. Nimes, 1904.

Jean Raybaud, d'Arles, fut archivaire du grand prieuré au XVIII[e] siècle, par conséquent bien placé pour en écrire l'histoire. La bibliothèque Méjanes, à Aix, conserve une copie de son ouvrage, dont l'original a péri. Les érudits de Provence en désiraient depuis longtemps la publication. M. l'abbé Nicolas. sous le patronage de l'Académie de Nimes et du Comité des travaux historiques, leur donne une satisfaction partielle, en publiant, avec son dévouement habituel, près de six cent pages du premier volume du manuscrit. Le second contient les preuves, qui seront tôt ou tard publiées aussi.

L'édition de M. Nicolas formera trois volumes. Celui qui vient de paraître contient l'histoire des grands prieurs, depuis Durand (1101-1110) jusqu'à Jean Romieu, de Cavaillon (1448-1449).

L'éditeur donne le texte tel quel, en l'accompagnant de notes, de portraits (non authentiques, cela va de soi), tirés de l'*Histoire des grands maîtres*, de Naberat, et d'une table des principaux noms de personnes et de lieux.

Ces annales intéressent l'histoire générale, étant donnée l'illustration de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et surtout l'histoire du midi de la France. Il n'y a pas d'endroit de nos régions si humble qui n'y puisse figurer. C'est ainsi que j'y trouve, en septembre 1278, Odilon Guérin, seigneur de Tournel, soumettant à la mouvance de l'ordre, en fief franc et honoré,

ses terres du diocèse d'Uzés : Florensac, Nidaucel, Trollias, La Chaze, Brésis, Charnavas, et d'autres hameaux des montagnes des Cévennes.

On voit par là combien ces annales peuvent allonger, dans le passé, le rôle historique de localités pour lesquelles les documents font défaut.

Il faut remercier M. le chanoine Nicolas de la peine qu'il prend pour nous faire profiter des trésors de l'histoire locale, si attachante pour les enfants de la petite patrie, et souhaiter le rapide achèvement de l'édition du manuscrit de Raybaud. Comme je l'ai dit ailleurs, ce n'est qu'une pierre de l'édifice qu'il élève à l'histoire de Saint-Gilles.

E. B.

VOYAGE EN ORIENT

La visite de l'Orient a été de tout temps le plus attrayant des voyages, mais il emprunte aux circonstances présentes, un intérêt majeur pour tous les français.

L'influence de la France fut et est encore prépondérante dans ces régions où les nombreuses et florissantes écoles fondées par les œuvres d'Orient y entretiennent l'amour de notre pays et l'usage de notre langue.

Nous signalons en conséquence le voyage que se propose de faire dans le Levant M. l'abbé Lacroix, aumônier de la marine en retraite, et qui a séjourné plus de trois ans dans ces contrées.

Ce voyage permettra à ceux qui voudront se joindre à lui de remplir un double but, la visite des principaux établissements scolaires français et en même temps celle de tous ces lieux célèbres à tant de titres, depuis les bords du Nil jusqu'en Grèce, en passant par la Palestine, la Syrie et l'Asie-Mineure.

Ces personnes sont donc priées de vouloir bien s'adresser sans retard, soit à M. l'abbé Lacroix, 179, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine, soit à M. Junot, 9, rue de Rome, à Paris.

TERRIBLE ACCIDENT

Tombé dans un Puits

On nous écrit de Hannogne-Saint-Rémy.

Un accident mortel est arrivé dans la commune de Hannogne-Saint-Rémy, plongeant dans la désolation, une de nos familles les plus estimées.

Dimanche dernier, vers quatre heures du soir, M. Fleury-Duchesne, âgé de cinquante ans, étant allé chercher un seau d'eau au puits voisin de son habitation, profond de quarante mètres, y est tombé accidentellement.

Comme on s'aperçut immédiatement de sa disparition, les secours furent organisés rapidement, mais quand on le remonta à la surface, la mort avait fait son œuvre.

Certainement nous n'aurions pas à déplorer cette malheureuse et nouvelle victime, si l'appareil élévateur d'eau, *système L. JONET et Cie*, à Raismes (Nord), dont on peut voir la réclame et la gravure dans nos colonnes, avait été placé sur le puits.

CHEMIN DE FER DU MIDI

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

Pour les stations hivernales et balnéaires

Billets délivrés toute l'année, avec réduction de 25 p. 100 en 1re classe et 20 p. 100 en 2e et 3e classes, dans les gares du réseau du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans et dans les gares du Midi situées à 50 kilomètres au moins de la destination.

Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BILLETS DE FAMILLE

Pour les stations hivernales et balnéaires

Billets délivrés toute l'année, dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'Etat, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur, et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours (aller et retour compris) d'au moins 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 p. 100 ; de 4, 30 p. 100 ; de 5, 35 p. 100 ; de 6 ou plus, 40 p. 100.

Exceptionnellement, pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes, et le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Arrêts facultatifs sur tous les points du parcours désignés sur la demande.

Durée 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.
Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 p. 100

Ces billets doivent être demandés, 4 jours à l'avance, à la gare de départ.

Avis. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les excursions ci-dessus est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande à la Compagnie du Midi. Cette demande doit être adressée au Service commercial de la Compagnie, **boulevard Haussmann, 54, à Paris** (IXe arr.).

Vente de livrets illustrés pour les voyages : 1° au Bureau commercial ; 2° dans les bibliothèques des gares du réseau du Midi ; Le Tarn et les causses, 25 centimes ; Pyrénées : I. De la Bidassoa au Gave d'Ossau, 50 centimes ; II. Du Gave d'Ossau à la Garonne, 50 centimes.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Les voyageurs peuvent effectuer des voyages sur le réseau du Midi (notamment dans les Pyrénées et aux Gorges du Tarn) au moyen d'une des combinaisons suivantes comportant de notables réductions sur les prix ordinaires des places :

1° Billets d'aller et retour individuels et de famille, de toutes classes, à destination des Stations thermales et balnéaires situées sur le réseau du Midi. Durée (1) 33 jours, non compris le jour du départ et d'arrivée.

2° Billets de voyages circulaires Paris, Centre de la France, Pyrénées, Provence et Gorges du Tarn de 1re et 2me classe

Durée (1) 20 jours pour les voyages intérieurs Midi (G. V. 5) et 30 jours pour les voyages communs avec l'Orléans et le P.-L.-M. (G. V. 105). — En outre, il est délivré, sur les réseaux du Midi et d'Orléans, des billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits pour permettre aux voyageurs porteurs de billets de voyages circulaires de visiter des points situés en dehors du voyage circulaire : les Eaux Bonnes, les Eaux-Chaudes, Carcasssonne etc.

3° Billets spéciaux d'aller et retour, de toutes classes pour Lourdes, délivrés au départ de toutes les gares des réseaux de l'État, du Nord, de l'Ouest, de l'Est, du P.-L.-M., d'Orléans et dans toutes les gares du Midi situées à plus de 150 kilomètres de Lourdes.— Durée de validité variable suivant la longueur du parcours : 4 à 12 jours non compris le jour de départ.

AVIS. — Un **livret** indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectués les divers voyages d'excursions, de famille, etc., sera envoyé gratuitement à toute personne qui fera parvenir au service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrondissement), le montant de l'affranchissement du livret, soit 0 fr. 25.

Vente de documents par la Compagnie du Midi :

a. — Au Bureau commercial, à Paris. — *b.* — Dans toutes les bibliothèques des gares du réseau du Midi.

PYRÉNÉES	I. De la Bidassoa au Gave d'Ossau.	0 fr. 50
	II. Du Gave d'Ossau à la Garonnne	0 50
	III. De la Garonne à l'Ariège.....	0 50
	V. De l'Ariège à la Méditerranée..	0 50

(1) Faculté de prolongation moyennant 10 0/0.

Chemins de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée

FÊTES DU CARNAVAL

A l'occasion des fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 4 mars, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 8 mars 1905.

RÉGATES DE NICE ET DE CANNES

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Billets d'Aller et Retour de 1re et de 2e classe à prix réduits

de NIMES et CETTE
pour CANNES, NICE et MENTON

délivrés du 8 mars au 4 avril 1905

Les billets sont valables 20 jours et la validité peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours, moyennant 10 o|o du prix du billet. Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

NIMES à NICE vià TARASCON

1re Classe : 58 fr. 95 ; 2e Classe 42 f. 45.

CETTE à NICE vià TARASCON ou LUNEL-ARLES

1re Classe : 64 fr. 70 ; 2e Classe : 46 fr. 55

L'Administrateur-Gérant : Théophile Gervais.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine.

LE ROMAN PROVINCIAL

M. RENÉ BAZIN

« Il n'y a pas de genre littéraire plus souple et plus multiforme que le roman, il n'y en a pas de plus fertile », écrivait dans une de ses fines études M. Chantavoine.

Il suffit pour s'en convaincre de pénétrer un instant dans le domaine des romanciers : la promenade a bien son charme. Le champ est vaste et bruyant, les œuvres s'y dressent innombrables, disparates, de toutes formes, de tous aspects : on y rencontre tout un monde qui rie, qui pleure, qui pense ou qui s'amuse. Ici c'est le roman psychologique, celui qui trouble et qui angoisse, dont la froide analyse se plaît à mettre à nu passions, faiblesses et vices : beaucoup traversent son domaine au plus vite ; en face et pour ceux qui ne dédaignent pas la psychologie, mais se contentent de regarder « la façade », c'est le roman de mœurs parisiennes : la foule y est nombreuse, le spectacle qu'on lui montre pourrait la dégoûter, il ne l'ennuie pas. Au centre la longue avenue du vrai roman : le roman de mœurs, coupée de toutes ses étapes : réalisme, naturalisme, impressionisme. Plus loin vous apercevez le roman historique, celui qui n'est presque plus roman et qui n'est pas l'histoire, à

côté du roman à thèse, — avec lequel on ne saurait confondre le roman à idées, — celui qui prêche une foule de convertis cependant que les autres se hâtent de continuer leur route. Mais il est un coin silencieux et désert, plein de tristesse, là, dans le calme et la paix, des ouvrages nombreux dorment du sommeil de l'oubli : c'est le champ du repos. On y pourrait transporter le fameux Château de la Misère, de Théophile Gauthier, et donner ainsi un asile aux auteurs de ces œuvres d'un jour. Est-ce là la plus vaste partie du champ des romanciers ? Il est difficile de le dire, car on ne s'y hasarde guère, mais ce que l'on constate c'est qu'aujourd'hui les œuvres s'y entassent plus vite les unes sur les autres.

Que de réflexions intéressantes, que de remarques attachantes ne ferait-on pas si on s'arrêtait quelque peu devant chacun de ces grouppes et si, sans avoir la prétention de faire de la critique ou des études, on se prenait seulement à regarder et à écouter. Essayons de le faire.

Voici le roman provincial et champêtre : sa fraîcheur, le parfum qu'il exhale vous attirent tout comme vous attirent les ombrages silencieux au seuil d'une ville bruyante et fatiguante. Un petit bois de chêne vert n'a-t-il pas su autrefois transformer un sous-préfet en un délicat poète ? Ce parfum, c'est la bonne odeur de la terre remuée par le labeur quotidien, du foin ou de la moisson : c'est tout un monde d'impressions qu'il réveille. A chaque pas des souvenirs se lèvent devant vos yeux : on dirait que l'on entre dans un logis depuis longtemps abandonné, et où l'on retrouve sous sa main mille choses familières que la vie nous avait fait oublier et qui nous attendaient. On y revoit la vieille maison paternelle et on l'en-

trouve un peu pour qu'elle vous sourie en laissant filtrer un peu de lumière dans l'entrebaillement de ses persiennes si longtemps fermées. On repasse dans les chemins où tout enfant l'on courait, et c'est tout un passé de légende et de rêve qui marche devant vous pendant que le souvenir fredonne la chanson de l'enfance. Et puis, hélas ! ces chemins mènent parfois à des coins que l'on ne connaît plus : des ruines dressent leur brutale réalité, vous crient que le passé est bien mort, et ces pierres éparses sur le sol de notre jeunesse semblent avoir emprisonné sous elles nos rêves et nos illusions ! Et cela encore est agréable : mais il faut que ce soit un auteur délicat, un artiste qui nous le montre, et alors comme des papillons sous un rayon de soleil, du vieux lierre qui les recouvre, s'envoleront nos souvenirs !

Le roman provincial a un domaine « des plus fertiles », une histoire des plus courtes. Longtemps il se confondit avec l'hydille, ses héros n'étant que des bergers aux houlettes enrubannées, ou de nobles amoureux à l'âme fade.

Tout ce petit monde-là était heureux, il n'eut pas d'histoire, on l'oublia. Georges Sand, déjà au milieu de sa carrière, s'avisa d'y penser à nouveau. Malgré l'idéalisme un peu conventionnel dont elle colora ses pages, on retrouve parmi elles des impressions de province neuves et sincères : la diversion est heureuse et repose de cette philosophie vague et douceâtre qu'on écoute avec ennui. Le puissant auteur de la « Comédie Humaine » n'eut garde d'oublier cette source d'observations et nous donna ses « Scènes de la Vie de Province ». « Le Tailleur de Pierres de Saint - Point et Geneviève » sont des romans champêtres. Aujourd'hui le roman provin-

cial tente pas mal de littérateurs qui, sans préoccupation d'école et sans appliquer de méthode spéciale, étudient la province.

M. Barrés en est le théoricien et il a apporté ici sa logique abstraite et quelquefois obscure. Après avoir sous « l'Œil des Barbares » jalousement cultivé son Moi, il nous a dit comment on se racinait au sol, à la terre où reposent nos morts, il nous a dit comment peu à peu se forment en nous l'amour et le culte des aïeux ; comment nos âmes de patriotes s'éveillent « aux amitiés françaises ». Avec M. Theuriet, c'est la Champagne et les Ardennes ; avec MM. Le Gaffic et Le Baz, c'est la Bretagne. Paul Arène nous dit la Provence, Pourvillon le Languedoc, comme Fabre a chanté les Cévennes. Le dernier venu est en même temps le maître du roman provincial : c'est M. René Bazin. Ainsi de nombreux romanciers, et non des moindres, avec des méthodes opposées, des tempéraments différents, étudient la vie provinciale : c'est là une observation qui frappe, à regarder, même d'un coup d'œil, notre littérature contemporaine. On peut s'en réjouir, non pas s'en étonner. Constater que dans les races de la famille française , en face des différents spectacles que nous offre notre pays de France, la littérature a de nombreuses et puissantes inspirations à puiser, serait une pure banalité. Un littérateur n'est-il pas presque toujours un conteur qui se raconte lui-même et dont le talent, — s'il en a, — consiste précisément à nous faire éprouver ses sentiments, ses impressions et ses émotions ? Fatalement, à certains moments, des souvenirs lui reviendront qui nous découvriront un peu de son passé : un trait de sa race, un coin de sa province nous apparaîtront. Mais avec le développement du roman pro-

vincial dans notre littérature, c'est de tout autre chose qu'il s'agit. Des auteurs dont les uns appartiennent aux différentes écoles, dont les autres se tiennent en marge de toute catégorie, écrivent des romans, et l'objet même de ces romans est d'étudier telle parcelle de terre française, de nous décrire tel type de Français, de le mettre en harmonie avec son sol et son climat. A prendre parfois les différentes études de ces auteurs, on pourrait, dans une synthèse, reconstituer les divers éléments de l'âme française et tracer de notre pays une géographie artistique. Faut-il chercher la cause de cette évolution dans ce fait que beaucoup d'artistes se fatiguent à coudoyer la cohue bruyante et nombreuse des écrivains impersonnels et monotones ? Ils se hâtent, dès lors, de s'en éloigner et s'en vont dans leur cadre chercher des impressions neuves ? La raison en serait bonne. Aussi bien semble-t-il qu'il y ait plus. Dans son éternelle étude de la vie, le roman semble avoir subi l'influence d'un fait analogue à la division du travail, et si ce n'était aller chercher dans un monde tout autre une comparaison qui pourrait être juste, ne pourrait-on ajouter que ceux qui se livrent à cette levée de plans de l'existence humaine s'en sont partagé presqu'à l'infini les diverses manifestations ? Alors tel auteur grossit pour le décrire un cas psychologique que patiemment il a découvert et observé, tel autre embrouille à plaisir une situation déjà compliquée.

La réaction se produit qui pousse notre littérature vers le calme et la tranquillité de la province. La vie y sera moins enfiévrée, mais je dirais volontiers « plus intense », l'observation en sera peut-être plus difficile, mais à coup sûr plus exacte ; car si dans

nos bourgs et nos campagnes, la personnalité de chacun a moins l'occasion de se manifester, quand on peut la saisir, on la trouve sans altération. On ne court aucun risque de se laisser éblouir par ce je ne sais quoi de factice que nous donne la ville et qui n'est peut-être que le frottement de la vie des autres sur la nôtre. Ainsi, et c'est à remarquer, ce n'est pas seulement en surface que s'aggrandissent les recherches de ces écrivains, — c'est aussi en profondeur. Dans l'observation, le romancier provincial descend d'un degré; ce n'est peut-être pas des impressions nouvelles qu'il va nous décrire, — un simple coup d'œil sur les catalogues de librairie doit décourager pas mal de ceux qui en cherchent, — mais il va nous les décrire ressenties d'une façon nouvelle, car on vient de s'aviser, — avec combien de raison ! — qu'un provençal, un lorrain et un breton, devant les mêmes faits, ne ressentaient pas de la même façon, et c'est de cette idée qu'est sorti le roman provincial.

Si, après avoir constaté comment l'état des esprits facilitait dans notre littérature contemporaire le développement du roman provincial, comment le besoin d'une observation plus minutieuse en a déterminé la renaissance, on cherche à rattacher ce genre à l'évolution de notre art littéraire, le lien apparaît, semble-t-il, assez nettement. — L'oraison funèbre du naturalisme a été maintes fois prononcé et comme il convient en ces sortes de choses par ses propres amis. « Il n'est pas douteux, écrivait Zola dès 1888, qu'avec une nouvelle philosophie n'éclose une nouvelle littérature et que le naturalisme ne prenne rang parmi les vieilles lunes (1) ». En tant qu'école, le natu-

(1) *Figaro*, 22 mars 1888.

ralisme est bien mort, par réaction, un psychologisme étroit a tenté de le remplacer. Aujourd'hui la réaction diminue, et il semble que peu à peu on incline vers un réalisme fort adouci, d'où l'idéalisme n'est point exclu, pourvu qu'il n'enlève rien à l'observation et à la vérité.

Un autre fait venait en même temps faire sentir son influence : je veux parler de l'invasion du naturalisme étranger, surtout du naturalisme septentrional. En le lisant, on s'est aperçu qu'il n'était pas nécessairement scientifique et impersonnel. A étudier avec lui, d'après les principes de l'école, l'âme russe ou scandinave, on a senti combien cette âme était différente de la nôtre. Dès lors, apparut par exemple que le type du paysan dans la « Terre » pouvait être vrai, mais qu'il était forcément incomplet, qu'il manquait de ce qui fait qu'il n'est pas le même en Pologne, en Espagne et dans l'Ile-de-France. Le roman provincial apparaît donc fort éloigné du naturalisme scientifique, empreint d'un réalisme qui, pour être exact, ne saurait exclure un attendrissant idéalisme. M. Bazin, précisément parce qu'il est le maître du genre, nous paraît se tenir dans ce juste milieu.

*
* *

« La lune se levait au-dessus des brumes du Rhin.
« Un homme, qui descendait en ce moment par un
« sentier des Vosges, grand chasseur, grand pro-
« meneur à qui rien n'échappait, venait de l'aperce-
« voir dans l'échancrure des futaies. Ce simple coup
« d'œil jeté au passage d'une clairière, sur la nuit
« qui devenait lumineuse, avait suffi pour lui rap-
« peler la beauté de cette nature où il vivait (1) ».

(1) Les Oberlé.

C'est là fidèle l'image de M. Bazin, « grand promeneur ». Descendez avec lui la pente d'un sentier des Vosges, remontez en son aimable compagnie un cours d'eau de l'Anjou, suivez-le jusque dans le Midi à travers la campagne, où la vigne, « souveraine maîtresse, remplit les vallées, grimpe les collines, jetant ses rames à tous les vents (1) », un simple coup d'œil et vous sentirez toute la beauté de la nature où vous vivez. Cette beauté, souvent, « elle sort lentement des choses », M. Bazin excelle à l'en extraire : c'est parce qu'il a le don de voir, de peindre ; le rare bonheur de voir à travers des souvenirs qui lui sont chers, de peindre des images qut lui sont sympathiques. A ses yeux, son œuvre doit lui apparaître comme perdue en un coin d'Anjou, il pourrait y vivre délicieusement, ses personnages sont ses amis. Car si beaucoup passent indifférents, pour qui la terre est une énigme, lui, volontiers, devant un paysan courbé sur son travail, s'arrête les yeux ouverts, l'esprit perdu en songeries. C'est alors qu'avant de prendre la plume, il dit : « Il y a des villes en province, ou de gros villages si l'on veut, et je devrai m'en occuper. Mais il y a aussi la campagne, la vraie, celle des guérets, des landes, des bois et des montagnes : la campagne reposante et pleine de rêves. Celle-là, je sens que j'en parlerai avec passion, je l'ai connue tout enfant et je crois que ceux que ne l'ont pas vue avec leurs yeux de dix à douze ans ne l'aimeront jamais de cet amour-là (2) ». Ainsi à écouter M. Bazin va-t-on glaner à travers toute la province française récits, peintures, contes, légendes, drames. Pareille au fleuve qui

(1) En province, vendanges dans l'Hérault.

(2) *En Province.* — Préface.

arrose son Anjou, « largement épendu entre ses rives », son œuvre n'est « en somme qu'un miroir bleu quand le ciel est bleu, blanc quand les nuages courent ». Mais l'artiste ne s'égare jamais longtemps et souvent il sait nous ramener à ces rives plates plantées seulement de saules ou de peupliers. C'est de là que « l'horizon s'élargit ; on voit par l'ouverture de la vallée la succession lointaine des collines jusqu'à Gesté, jusqu'à Saint-Philibert-en-Mauges, des clochers fins sur le ciel, des futaies comme des brumes violettes. Des bruits se croisent : appels de coqs dans les fermes et des merles dans les fossés, roulements de chariots, jappements de chiens qu'on détache, voix qui partent des maisons vers les hommes attardés au loin ». « Puis les étoiles s'allument là-haut d'où descend par degrés sur la terre de Vendée le calme immense de la nuit ». Alors le peintre plie sa toile et quitte ses pinceaux, c'est pour entrer dans la ferme. Il les connaît bien ces trois bâtiments, « la grange le long du chemin, l'habitation du fermier d'un côté, l'étable et l'écurie de l'autre ». Là, au milieu de la vie même du campagnard, le fin littérateur a passé de longues heures, et lorsque le travail a dispersé la famille à travers les champs, lui, reste encore. Il sait que « du dernier côté rien ne ferme la vue », et de là il observe « par dessus la vallée ouverte ». Il voit passer en galopades joyeuses et bruyantes les chasses de Vendée, il entend de l'aire animée monter la chanson du labeur, pendant qu'à l'horizon se profile la silhouette du messager « enveloppé dans sa limousine, les yeux à terre sans songer », ou celle du taupier « sa bèche sur l'épaule (1) ». Et

(1) En province.

pendant qu'il songe au passé, aux légendes, son regard s'arrête aux toits de la petite ville, où le hasard un jour lui montra quelques ruines, une société savante, un éclaireur tri-hebdomadaire : et derrière elle il voit monter dans le ciel les fumées des usines : c'est la grande ville « et c'est l'heure saisissante où le travail lâche son armée (1) ». Et il se souvient d'avoir croisé souvent ces ouvrières toujours pressées, « filant sur le trottoir », d'avoir causé à ces ouvriers sombres et défiants. Il connaît leur vie, car sur elle volontiers il se penche avec intérêt, avec pitié...

Ainsi à peine ouvre-t-on les volumes de M. Bazin qu'on aperçoit ces paysages fins et délicats, on se laisse pénétrer par le charme du décor. Volontiers on s'attarderait à feuilleter ces descriptions, et la beauté qui s'en dégage captiverait facilement notre admiration. C'est une tentation, n'y cédons pas, la récompense viendra aussitôt, puisque nous allons écouter un brillant causeur dire des légendes et des récits, un psychologue avisé analyser des drames poignants et vrais, et quand le poète cessera de chanter, le penseur nous découvrira des aperçus profonds et courageux. Lorsque Pascal s'écriait : « Quelle vanité que la peinture » ! la pensée était juste, puisque c'était de la peinture prise en elle-même qu'il parlait ; et peut-être que parfois devant des auteurs trop descriptifs, on est tenté de rappeler cette boutade ; mais lorsque par l'étude d'une toile on arrive à la compréhension nette du tempérament de l'artiste, des sujets qui ont tenté son pinceau, du monde qu'il crée, des impressions qu'il veut produire : on touche alors à ce qu'il y a de plus pro-

(1) De toute son âme.

fond, de plus saisissant dans l'art. Ainsi en est-il pour la littérature descriptive : ainsi en est-il pour M. Bazin. En essayant de nous rendre compte comment il a senti et exprimé ce qu'il s'était donné pour mission de sentir et d'exprimer, nous tâcherons de souligner en lui les qualités qui, le plaçant au juste milieu de la réaction dont nous parlions tout à l'heure, — entre l'idéalisme et le réalisme, — devaient le placer par là même à la tête des romanciers provinciaux.

Et qu'on ne dise pas tout de suite que M. Bazin est idéaliste parce qu'il est peintre : rien ne serait plus faux et les exemples sont nombreux de réalistes possédant à un très haut degré « le don de voir. » Il ne serait pas encore exact de dire que l'idéaliste est celui qui voit la nature à travers son tempérament : il est, en effet, des tempéraments foncièrement réalistes : celui de Maupassant, pour n'en citer qu'un.

Dire que l'idéalisme est une littérature d'imagination et de sentiment : c'est déjà donner une idée exacte, mais encore imprécise. M. Pellissier pense que le propre de l'idéalisme est d'exagérer, de grossir, de déformer le réel (1) et il nous apparait bien en effet que c'est là ce qui caractérise le plus nettement les littératures idéalistes — celle de 1800 à 1840, par exemple. Mais cela nous conduit à penser qu'il y a beaucoup d'idéalismes différents. Quel est celui de M. Bazin ?

« M. Bazin, dit M. Chantavoine (2) est « un écrivain de vocation et de race », et il ajoute « le besoin de conter et d'écrire était inné chez lui. » Cet éloge — semble-t-il — devrait pouvoir s'appliquer à tous

(1) Mouvement littéraire contemporain — Pellissier 1902.

(2) Études littéraires. Correspondant 10 mai 1899.

les littérateurs dignes de ce nom et ce n'est pas aussi être trop bienveillant que de penser qu'un grand nombre le méritent dans une certaine mesure. A l'auteur des Noellet cette remarque flatteuse s'applique d'une façon toute particulière et il suffit d'y réfléchir à peine pour sentir qu'elle a ici un sens tout spécial. Ne signifie-t-elle pas qu'outre ses dons naturels, M. Bazin possédait une nature qui le poussait non pas à faire comme on dit « des lettres », mais à raconter ce dont il a les yeux et le cœur remplis, c'est-à-dire, sa province et la campagne. Il le fit, indifférent à la mode. Cette vocation si particulière, c'est des impressions et des souvenirs qu'elle est née et le jour où dans son délicat langage M. Bazin raconte, souvenirs et impressions reviennent à chaque instant sur ses lèvres. Que de fois en l'écoutant, on sent qu'il cesse de regarder autour de lui, mais qu'il voit toujours ; il voit dans son passé, dans ses souvenirs de jeunesse et le récit se poursuit imagé. Voilà ce qu'un réaliste pur ne fera jamais, voilà qui exagère et qui déforme, voilà qui est proprement idéaliste.

Les regards d'enfants mettent sur toutes choses une teinte de légende et de poésie ; chacun de nous n'en fait-il pas l'expérience ? Et à mesure que l'on s'éloigne de son passé s'agrandissent souvenirs et impressions comme s'agrandissent les ombres à mesure que le soleil décline. La vérité y perd un peu, le charme y gagne et si l'on songeait à faire un reproche à certains auteurs qui se laissent prendre au mirage, ce ne pourrait être en tous cas à ceux qui écrivent des romans provinciaux. Pour ceux-ci bien au contraire, c'est une qualité presque nécessaire. Qu'un auteur dont l'étude porte sur un

type, un cas, abstraction faite du milieu, nous fasse grâce de ses propres souvenirs, on ne peut que l'en féliciter. Mais si au contraire l'observation de l'auteur s'attache à l'étude du cadre, nous attendons qu'il écrive avec sa mémoire et son âme. Cela est tellement vrai que ceux-là même qui étudient le milieu le plus impersonnel, le plus changeant, le milieu dit « parisien » se rendent très bien compte de la nécessité qu'il y a de laisser entrevoir leur personnalité. Leurs livres sont alors pleins d'anecdotes qu'ils ont entendues, de particularités qu'ils ont vues. Combien cela est plus vrai en ce qui concerne les études de la province ! Là de contrées en contrées les vies changent, les tempéraments s'effacent, les caractères se différencient. Sans doute l'atavisme y est pour beaucoup, mais il y a plus : le climat, l'horizon, le genre de vie sont des causes puissantes qui agissent sans cesse sur nous. Ce sont ces forces qui à travers le passé ont lentement façonné ce type déterminé, elles qui forment les âmes d'enfants et les marquent à des traces ineffaçables. Et puis la vie se poursuit : événements, préoccupations semblent avoir tout effacé. Il n'en est rien. Qu'un auteur en décrivant mon pays sache retrouver ces impressions et les dise avec sincérité, l'émotion me gagnera en feuilletant ses pages. Où l'auteur les cherchera-t-il si ce n'est surtout et avant tout dans ses souvenirs ? Voilà pourquoi en lisant M. Bazin :

« Nous écoutons avec ravissement
Le passé, doux oiseau qui dort légèrement
Qu'un mot d'enfant réveille et qui vient d'un coup d'aile. » (1)

(1) Le portrait inachevé — M. Bazin.

« En Province » est rempli de ces chants, et il n'est pas de livre de M. Bazin qui n'en ait l'écho. En les relisant, pareils à André Lumineau de « la Terre qui meurt » vous sentirez « toute votre jeunesse éparse dans les choses s'éveiller et parler. » Parfois c'est jusque dans l'histoire qu'il va fouiller, vous savez les jolies choses qu'il sait y trouver. C'est que l'histoire a une grande influence sur la France, on ne peut pas comprendre celle-ci sans connaître celle-là et je ne songe pas ici à l'histoire qu'on apprend en classe dans les livres, mais de celle qui se chuchote à la veillée de bouche en bouche, de cœur en cœur. Ne nous étonnons donc pas si cheminant avec l'auteur des Noellet, nous voyons tout à coup le soir, entre deux champs, se dresser devant nous « des bataillons de soldats vêtus de blanc avec une cocarde au chapeau qui marchent au pas de charge à l'assaut d'un rempart immense dressé là-bas dans la nuit grise. » C'est l'histoire de sa province, M. Bazin est encore idéaliste parce qu'il ne reste pas indifférent à ce qu'il écrit. On ne rencontre chez lui ni la virtuosité quelque peu vaniteuse d'un Théophile Gautier, ni la minutie documentaire d'un Balzac ; il se tient à égale distance de la nervosité des Goncourt et de l'indifférence de Zola ; mais à travers les mots si jolis qui s'échappent de sa plume perce sans cesse une émotion sincère et délicate ; à chacune de ses pensées de son âme d'artiste, il tressaillit doucement, presque en cachette ; pas asssz cependant pour qu'on ne s'en aperçoive. Dans ses descriptions quelques traits lui suffisent et les paysages s'animent, le décor s'éclaire du reflet de la vie des personnages, c'est que M. Bazin voit et sent par les yeux et à travers l'âme de ses héros. S'agit-il de paysans ac-

cablés de labeur, vaincus par la misère songeant à l'avenir ? Alors c'est le soir et c'est l'automne : « l'ombre achevait de tomber. Une bande rouge mince comme un fuseau, longue de bien des lieues, à peine estompée çà et là par l'ondulation lointaine des terres laissait deviner l'immensité de l'horizon qu'ils avaient devant eux. Mais il n'en venait presque plus de lumière. » (1) Nous conte-t-il quelque trait de la vie joyeuse des champs « tout à coup au milieu d'une journée pluvieuse un souffle passe. Il est tiède, imprégné de parfum subtil. »

Nous connaissons,par ce qu'il en a dit lui-même,la puissance « de l'amour créateur » qui fait surgir en son esprit types et caractères. Nous savons comment en compagnie de ses personnages il s'attarde à d'interminables causeries et comment, à force de les aimer, il découvre peu à peu leur physionomie et leur vie (2). Cette sympathie M. Bazin ne sait pas la taire, et quand il se trouve en face d'un être malheureux la pitié est si forte qu'elle jaillit tout à coup dans une exclamation ou dans une réflexion. « Que cela est triste, dira-t-il à un grand'père malheureux, cette guerre des époux que vous n'avez pas connue vous dans vos vingt ans de mariage. » (3) « Enfants de marins, s'écriera-t-il au lendemain d'un naufrage, combien d'entre vous sont nés ainsi de mères désolées. » (4) M. Bazin ne s'en défend point, bien au contraire : « Lorsque l'écrivain,nous dit-il (5), touche à des plaies, il n'a pas le droit de les aviver

(1) Donatienne.
(2) Personnages de roman. Correspondant 25 avril 1898.
(3) Mme Corentine.
(4) Id.
(5) Le roman populaire. Correspondant 10 avril 1899.

ou de les traiter comme une simple matière à description. Quand il se sent impuissant, il a une larme au moins pour le dire » et comme c'est le propre des âmes tendres de se pencher sur les plaies, celle de M. Bazin se tourne souvent du côté des deshérités et des humbles, du côté des plaies sociales. Dans la campagne de France, il voit « la terre qui meurt », dans les montagnes d'Alsace il entend l'écho des plaintes d'une race se transmettre de générations en générations ; dans la vie fastueuse et riche de la vie parisienne, c'est à la pauvre bretonne dépaysée, à Donatienne qu'il parle ; dans les industries de luxe c'est la petite ouvrière modeste et pauvre qui l'intéresse et il nous dit avec une touchante délicatesse « toute son âme. »

Mais ce n'est pas seulement la pitié qui le guide dans le choix de ses sujets. Pour délimiter le milieu, créer les personnages, construire l'intrigue, M. Bazin s'inspire souvent d'un autre sentiment ; mais c'est encore un sentiment idéaliste puisque c'est le souci de la moralité doublé d'une large et saine philosophie. Ne vous étonnez donc pas si en face d'un préjugé ou d'un abus l'artiste prend parfois le ton du moraliste. Ne vous étonnez pas si dans Donatienne, par exemple, il s'indigne contre ces maîtres assurément bons chrétiens et charitables qui amènent à Paris pour leur service une pauvre campagnarde et l'exposent sans remords aux dangers des sixièmes, sans se préoccuper d'elle après dix heures du soir. Cette attitude, il est vrai, le gracieux romancier la prend rarement, il la quitte le plus tôt possible. Mais il a une conscience très nette de l'influence que peut avoir un auteur tel que lui ; il connait son devoir d'écrivain. Aussi a-t-il

cherché à se tracer une ligne de conduite afin de pouvoir le remplir. Il nous a lui-même exposé ses idées (1) et dans tout ce qu'il a écrit on peut en suivre l'application.

Il s'est élevé d'abord contre la conception du roman moral qui en ferait le « roman pour jeunes filles. » Celui « qu'on peut mettre entre toutes les mains » a-t-il fait finement remarquer n'est-il pas précisément celui qui ne circule que dans quelques-unes, et qui passe sous les yeux seulement qui n'ont rien vu de la vie ? Aussi ce roman est-il pour lui au point de vue de l'art « une chose fausse et néfaste » ou encore « un accident » Écrivez « ce que d'honnêtes gens peuvent honnêtement et utilement lire et vous serez quittes envers la morale.» Voilà le but et voici la méthode. C'est tout d'abord de laisser entrevoir une « conclusion saine », ne confondez pas avec conclusion heureuse. Rien ne contribue tant, en effet, à donner à un livre un tour puéril et enfantin que les quelques lignes qui le finissent bien. Ces quelques lignes, on les aime à l'âge où l'on croit que la vie se plie au gré des désirs et des illusions ; on ne le croit pas longtemps ; elles vous font alors sourire comme les contes de fées.

La moralité d'une œuvre se mesure seulement à l'impression qu'elle laisse et lorsque M. Bazin nous quitte, il nous laisse toujours émus de la vraie charité, enclins à l'indulgence, pleins d'admiration pour le vrai courage, celui des humbles et des modestes. Sa méthode de moralité se complète par le soin qu'il apporte à nous montrer nettement le mal, à nous donner une idée vraie du vice, mais

(1) Lecteurs de romans. Correspondant 25 mars 1900.

aussi à ne jamais en éveiller le désir. Rappelez-vous son étude de la terre ; nous y voyons le paysan avec ses bassesses ; la jalousie empoisonne la vie de certains métayers, la vanité s'étale sur la place du village. On nous décrit avec complaisance l'ingratitude de ce sol qui ne fait plus vivre ceux qui l'ensemencent et le moissonnent. Mieux que tout autre parce que plus souvent il s'est arrêté pour voir passer sous le soleil et dans la poussière l'attelage épuisé par le labour, M. Bazin nous fait éprouver la souffrance de l'homme, il nous fait toucher du doigt l'égoïsme de cette terre qui interdit à ses enfants de s'affranchir, arrêtant celui qui veut brûler des étapes et le courbant sur son sillon ; et cependant en fermant ces pages vous aimez un peu plus le paysan ; la vie des champs vous paraît malgré tout douce et pleine d'attraits ; à travers ces paysages se dessine l'image belle et aimée de la patrie laborieuse. Dans les Oberlé ne vous expose-t-il pas avec force toutes les influences qui invitent l'alsacien à se rallier, ne vous plonge-t-il pas dans cette atmosphère matérielle et lourde de l'Allemagne ? et cependant quelle joie de remonter avec lui sur la montagne de Sainte-Odile et d'écouter monter de la plaine la vieille chanson de France. Dans Donatienne, la trame même de l'ouvrage est faite de sentiments mauvais, d'amours coupables. Il s'agit d'une mère indigne, d'une épouse infidèle, nous voyons un monde où s'agitent les passions les plus dégradantes, nous n'y pénétrons pas.

Tel est l'idéalisme par lequel M. Bazin sait animer son œuvre : souvenirs de jeunesse, douce sympathie, morale aimable sont chez lui autant d'ornements, autant de jolies fleurs que l'artiste a jetées dans ses

pages, nous en respirons joyeusement le parfum en parcourant la province avec lui. Enlevez ces ornements, couvrez ces fleurs, il vous restera des études d'un juste et profond réalisme. Et cela tout d'abord paraît nouveau ; les romanciers champêtres d'autrefois nous ayant si bien habitués à la fadeur et à l'irréel. Et cependant si tout roman doit être fait d'observation où devra-t-elle être plus minutieuse que dans le roman provincial ? Ne cherchez-vous pas en lui ces traits souvent imperceptibles dans la physionomie d'un pays et qui la différencie et la précise ? Seuls les auteurs « qui voient exactement le réel » (1) sauront vous les indiquer parce que seuls, ils les auront aperçus. Les autres vous présenteront un portrait que vous ne reconnaîtrez pas, ou la caricature ridicule d'un pays qu'ils auront traversé en touristes dédaigneux ou étourdis. M. Bazin, à l'époque où il écrivait, avec le tempérament qui est le sien ne pouvait pas ne pas voir exactement le réel. Quelques instants de réflexion suffisent à faire apparaître ce qui distingue son réalisme.

Lorsqu'on revoit dans sa mémoire — et c'est toujours avec plaisir — ses divers personnages, on n'en aperçoit aucun qui ait les allures d'un être de fantaisie ou d'exception. On sent avec netteté que tous ont été tirés de la vie réelle, de la vie de tous les jours et de tout le monde ; l'auteur a su seulement les placer dans un milieu, les entourer de circonstances qui les font mieux ressortir. N'avez-vous pas l'impression en pénétrant chez les Oberlé d'être au milieu d'une famille alsacienne comme les autres ; les discussions, les luttes auxquelles vous assistez sous son toit se poursuivent,

(1) Faguet. Études littéraires XLX's.

vous n'en doutez pas un seul instant, au foyer des voisins. L'héroïne de toute son âme se perd à chaque instant dans la vie uniforme de ses compagnes ; elle est seulement meilleure que les autres et aussi plus intéressante parce que plus malheureuse. A rechercher, en effet, l'exception, on arrive vite à l'irréel ; l'exception étant du réel qui n'existe presque pas. M. Bazin, en bon réaliste, ne veut pas suivre ce chemin, il s'efforce de peindre la généralité.

Mais en gardant à chacun de ses héros son caractère propre, ses traits particuliers, il a évité l'écueil qu'ont rencontré ces réalistes exagérés qu'on appelle naturalistes.

Ceux-ci n'avaient-ils pas annoncé bruyamment que l'école nous montrerait dans sa saisissante brutalité, l'humanité, l'humanité vraie sans conventions, sans préjugés ? Quand l'image apparut, elle était sans précision, presque personne ne la reconnut, mais beaucoup s'en indignèrent. Dans leur activité les chercheurs étaient allés fouiller sans ménagements jusqu'au fond ; la surface se troubla, on ne vit plus que les bassesses, les hontes et les vices qui surnageaient. Avaient-ils voulu servir la cause des petits et des travailleurs ? Il se peut, quoiqu'il en soit le résultat fut tout autre et pendant quelque temps le public, dont les nausées avaient été violentes se trouva fort peu disposé à retourner dans ces milieux. Les auteurs, dès lors, eurent vite fait de les déserter, et dans une société démocratique où les soucis d'argent dominent, où les préoccupations d'affaires absorbent toutes les activités, les romanciers, se tinrent exclusivement dans les milieux aristocratiques où la vie s'écoule large et facile.

Les drames éclatent, mais presque seulement chez

les gens dont les rentes sont respectables ; les ménages se disloquent, les amours se brisent, mais dans des appartements richement décorés et l'occasion nous fournit de nombreuses descriptions de toilettes ou de réunions. Parle-t-on d'affaires par le plus grand des hasards ? Il s'agit alors de celles d'un gros banquier et elles réussissent généralement : est-ce encore du réalisme et de la vérité ? Le monde du travail ne pourrait-il lui aussi avoir ses romanciers, même ses poètes ? Si nous descendons un échelon plus bas dans la littérature et que nous arrivions au feuilleton, les mêmes remarques s'imposent.

Ils s'adressent aux masses ; les personnages en scène sont d'autant plus haut placés. Ce n'est plus d'un important commerçant qu'il s'agit, mais presque toujours un marquis y vient faire admirer l'élégance de ses manières — l'hôtel devient palais — Quelques fois cependant nous rencontrons une maîtresse de chant, un petit professeur, un ouvrier. Que font ces personnages aux prises avec leur métier ? comment se débattent-ils dans cette éternelle lutte de la vie ? C'est là, nous le sentons, leur préoccupation dominante : nous les connaissons assez pour voir sur eux l'empreinte vraie et émouvante de la vie faite par le travail et la souffrance. Mais l'ouvrier, le plus souvent, c'est par hasard au cabaret que nous l'entrevoyons : il disparaît aussitôt ; le professeur ramasse ses notes et va faire son cours, et si la maîtresse de chant s'est trop attardée dans le salon, elle s'en va dès qu'on s'assied.

Les naturalistes dans tout cela, semblent avoir quelque responsabilité, mais le goût du public s'est fait leur complice ; un grand nombre de lecteurs ne

demandant au livre qu'ils ont entre les mains, qu'un instant de distraction. L'auteur leur offre un monde d'imagination et de rêve, ils s'empressent d'aller y oublier leurs soucis.

Mais d'autres aussi demandent des idées sur lesquelles ils pourront réfléchir et discuter. Ceux-ci suivront avec intérêt un auteur dans un monde tout autre.

Volontiers ils se perdront dans la petite ville de province, ils frapperont dans la petite ruelle à une porte triste qui s'ouvrira sur la vie de vieillards qui se souviennent, ou de jeunes gens qui rêvent. Ils entreront dans l'atelier, ils seront impressionnés par la grandeur et la poésie du travail qui s'assourdit au bruit de l'enclume, ou s'attarde au charme de la chanson et derrière l'atelier ils verront s'étendre la vraie campagne où l'on peut faire un si long et si joli pélerinage.

M. Bazin l'a fait : il l'a fait en artiste et en poète, c'est le charme de ses livres ; il l'a fait en penseur et en psychologue, c'est l'intérêt de ses romans ; il l'a fait surtout avec son âme sensible et compatissante : c'est la qualité féconde de son œuvre. Nous nous sommes arrêtés quelque peu à la poésie de M. Bazin, arrêtons-nous un peu aussi sur son observation.

Deux mots peuvent la caractériser : elle est sobre et elle est profonde. Au milieu des mille détails apparus, en un coup d'œil M. Bazin fait son choix : point d'inventaire, point de nomenclature; d'un geste il souligne le trait original et dans ce trait nous voyons le plus souvent — et c'est surtout en cela que le roman provincial de M. Bazin est excellent — l'empreinte que font sur nous si profonde : la profession dont nous vivons et le pays où nous vivons.

Paysages, individus, caractères, ont chez lui cette empreinte. Ce n'est pas à la tunique ou à la casquette galonnée que le vieux Guen (1) met quelquefois le dimanche, que nous reconnaissons en lui le vieux marin ; ce n'est pas non plus parce que nous l'avons vu aborder la côte sur son vieux canot de pêche.

Son langage est correct et il ne se fait pas davantage reconnaître par ses solécismes ou son jargon. Mais ce qui nous frappe en lui « c'est le regard des oiseaux du large, bleu, vert et transparent ». Sa parole a quelque chose de pittoresque et d'imagé, les mots qu'il dit sont ceux d'un voyageur.

« Ça ressemble à la Norwège », remarquera-t-il un jour d'hiver. Au milieu de la foule bruyante d'un pardon vous le reconnaissez encore et c'est à son attitude. Ce n'est pas lui qui rie et chante si haut — c'est le paysan. Lui, il a trop souvent éprouvé l'inquiétude du danger pour être si franchement gai : un jour de fête ne suffit pas à effacer la marque qu'ont fait sur lui les longues années de préoccupations pas plus que la mousse d'argent d'un marée tranquille ne saurait cacher tout-à-fait le rocher creusé par la tempête. Sur la terre, au clair soleil, le vieux Guen se souvient encore des longues songeries des nuits de pêche — il songe au naufrage toujours menaçant, il se résigne. Aussi quand le malheur éclate à son foyer, il ne cherche pas longtemps la phrase à prononcer ; il y a longtemps qu'elle est prête dans son esprit : « Mes enfants ! dit-il simplement, il y a une mauvaise nouvelle ». « Il n'y eut pas de cri ajoute M. Bazin », il n'y a que des sanglots, et ces sanglots sont bien l'écho du vent de mer.....

(1) Mme Corentine.

Les mêmes remarques peuvent s'appliquer à l'étude de la vie agricole chez l'auteur des Noellet. Le paysan a tenté peu d'auteurs; bien des lecteurs leur en savent gré. Les uns et les autres redoutent souvent de ne trouver que pauvreté d'impression et sècheresse chez l'enfant de la terre. C'est généralement sous le même horizon que sa vie s'écoule toute entière : l'idée fixe dela récolte prochaine absorbe cette existence qui s'use toujours aux mêmes travaux monotones. D'ailleurs le paysan aime peu à être tiré de sa solitude et ne se livre pas au premier qui passe. Aussi beaucoup le regardent de loin sans l'aborder et d'autres lui parlent mais ne le comprennent pas. M. Bazin est plus curieux et plus habile. Ce n'est pas au bourg le jour de foire qu'il va le voir : c'est dans son champ, à la fenaison ou aux semailles, ou bien encore dans sa maison.

Deux hommes labourent, l'un tient la charrue, l'autre le harnais. Pourquoi celui-ci a-t-il la démarche indifférente et lasse ? pourquoi pendant le travail se distrait-il en chantant ou en claquant du fouet? L'attelage ralentit, c'est à peine s'il s'en aperçoit. M. Bazin nous en donne la raison, c'est que celui-ci est un valet de ferme, un ouvrier agricole. C'est celui qui passe et qu'on embauche, qui s'en va et qu'on oubli. L'autre au contraire a l'attention toujours en éveil, ses yeux vont des bêtes auxquelles il tient, à la terre qu'il aime, et si au bout du sillon il s'arrête un peu, c'est pour regarder le temps et penser aux autres récoltes. Celui-là c'est le métayer, celui dont la vie n'est qu'un perpétuel effort vers l'avenir. Mais remontez du champ avec lui, assistez au repas de famille qu'il préside, écoutez-le causer à la veillée avec le fils aîné, et vous verrez comment son idée

fixe sait prendre des tournures variées. Ne vous étonnez pas de la multiplicité de ses sentiments, la source qui les alimente n'est-elle pas intarissable puisque c'est l'amour de sa chose, l'amour des siens ?

La jeune fille de M. Bazin n'est pas de celles qui ont cet « éternel mot à la bouche « Aimez-moi » elle s'en va répétant : « Respectez-moi je suis une pauvresse et une vaillante ».

Elle travaille et nous voyons à ses mains les traces que le métier durant les longues veilles a peu à peu marqué.

Le dimanche dans la prairie, devant un beau coucher de soleil, la nature artiste d' (1) Henriette la jeune modiste, s'émeut ; elle songe, et devant ses yeux revient sans cesse le petit chef-d'œuvre qu'elle prépare et qui fera la joie et l'orgueil d'une autre. Mélie Rainette (2) ne fait pas ainsi, et si elle aime la solitude, si son imagination est plus vagabonde, c'est qu'elle travaille au métier de tisserande, et tandis que son bras se fatigue, son esprit s'échappe. Pourquoi Véronique (3) aime-t-elle autant les heures où elle peut dans son logis remettre un peu d'ordre, causer avec ses objets familiers, remettre de l'ordre jusque dans ses pensées ? Parce que c'est une humble maîtresse de piano dont la vie s'écoule « sous le toit des autres ».

Henriette, Mélie, Véronique, sont trois sœurs qui se ressemblent beaucoup : élevées à la même école, celle du malheur et du dévouement, elles ont le même amour de leur travail, la même nature fine et

(1) Toute son âme.

(2) Noellet.

(3) *Guide de l'Empereur.*

sensible. C'est là le fond de l'âme que M. Bazin a su découvrir chez la jeune ouvrière, mais il a su voir sur la physionomie de chacune le reflet qui ont laissé les circonstances ou la profession.

Il en est ainsi de chacun des personnnages étudiés par lui.

Nous aurons une idée plus nette et plus complète de sa manière quand nous aurons essayé de voir l'importance qu'il attribue à l'influence du pays sur le caractère.

M. Bazin est un voyageur plein de charme. Guidé par son imagination et sa sensibilité il va demander à chaque coin de province ses secrets et sa beauté et puis à son retour, dans ses récits passent l'image jolie des horizons et l'impression vraie de l'âme qui les anime. Mais c'est surtout — comme nous le disions en commençant — dans les descriptions du pays où le ramènent ses souvenirs, que sa peinture est détaillée et exacte : « à voir l'ajonc qui pousse sur ces talus, la bruyère assez commune dans ces bois, ses pommes et ses sarrasins en fleurs, on serait tenté de dire, c'est la Bretagne. A voir ces hommes grands et robustes aux types songeurs, on pourrait croire : c'est la Vendée. Mais regardez ces prairies où paissent, mêlés de grands troupeaux de bœufs et d'oies, des chevaux d'une race particulière et robustes, les bandes de porcs à la glandée par les chemins, cette terre forte que la charrue a soulevé en mottes violettes, où nulle part le rocher n'affleure », ne s'écriez-vous pas avec l'auteur et avant lui ? : « Non ce n'est plus la Bretagne, ce n'est pas encore la Vendée, c'est le Craonnais (1) ».

(1) Tante Giron.

Et dans cet horizon si joliment dépeint, chaque personnage prendra sa place : une place à laquelle le fixent ses traditions et son passé.

C'est là seulement qu'aujourd'hui on retrouve quelques restes de cette bourgeoisie rurale à laquelle appartient Tante Giron. C'est à la Cerisaie ou à la Basse-Rivière qu'il faut aller pour voir les derniers représentants de cette classe qui « tient le milieu entre le paysan et le grand propriétaire ». Ce sont des travailleurs dont la famille s'est élevée peu à peu et qui se souviennent encore du passé ; c'est pourquoi comme les métayers, ils aiment le sol et haïssent la vie inutile des villes. Ayant toujours vécus au milieu de paysans ils vont avec plaisir à la ferme voisine où l'on fait « les rilleaux ». Mais ce sont aussi des propriétaires, presque des châtelains, et c'est pourquoi ils ont, très vif, le sentiment de leur dignité. Ils se fâchent un peu en morigénant le taupier et même le curé de la paroisse, mais c'est parce qu'ils ont conscience des devoirs qui leur incombent. Tante Giron ne vit guère que dans le Craonnais, comme le sarrasin ne vit guère qu'en Bretagne.

Ce paysan presque toujours songeur, qui se fait gloire d'être métayer, qui a chacune de ses peines se replie sur lui-même et se tait, ce n'est pas le paysan de tous les pays, c'est le paysan du Craonnais. Le Breton, dans les récits de M. Bazin, apporte son humeur querelleuse et sa tête légère ; le Vendéen est indépendant et fier ; son humeur irrégulière et sombre cache une âme généreuse et vaillante. Chacun vient ainsi se faire connaître.

Cette influence du pays sur les hommes, M. Bazin y attache une importance extrême ; c'est un des côtés les plus intéressants de son réalisme. Il est allé jus-

qu'à en faire le ressort principal d'une de ses œuvres les plus touchantes : Mme Corentine.

C'est un ressort que bien peu avant lui ont su faire jouer. N'est-ce pas l' « humeur légère, la coquetterie des gens de Lannion » qui apportent le trouble dans le ménage, L'Héreec ? N'est-ce pas la rigidité et la ténacité de ceux de Tréguier qui exilent Mme Corentine de son foyer. Coutumes, traditions, s'opposent constamment, et le passé les a si bien ancrées dans l'âme bretonne qu'elles suffisent à briser les affections et faire éclater les drames.

C'est grâce à ce réalisme-là que M. Bazin est devenu le maître du roman provincial : c'est grâce à lui qu'il sait devenir un romancier populaire. Ce second titre de gloire est peut-être à ses yeux encore le plus précieux, n'étant pas en effet de ceux qui prétendent « que la littérature et l'art ne sont populaires qu'à la condition d'être médiocres ». Il a pour cela une trop haute idée de l'une et de l'autre. Et ne faut-il pas convenir avec lui que s'ils ne sont que le privilège de quelques raffinés, ils ne méritent pas le culte qu'on leur voue ? L'âme du peuple paraît à M. Bazin plus noble et plus élevée et cette âme il la connait bien : il l'aime. Il l'a considérée à travers ses travaux et sa souffrance, et toute sa poésie lui est apparue. C'est une poésie qui a su inspirer des œuvres impérissables comme celles que nous a laissé le moyen-âge ; ce temps où la souffrance du peuple était plus grande mais où l'Église en ouvrant ses portes donnait avec les consolations surnaturelles la sensation du grand art. Cette poésie qui la chante aujourd'hui et qui s'en préoccupe ? C'est pour l'avoir méprisée que le naturalisme est mort ; c'est pour l'avoir méconnue que notre littérature contemporaine

est presque totalement inconnue de la masse. Et ne trouvant plus d'aliments l'âme des foules s'est tournée du côté des feuilletons et des drames. C'est là tout ce qu'on lui offre, elle le prend; est-ce à dire qu'elle l'aime? M. Bazin déclare : « Il faudrait avoir une insultante idée du peuple pour se résigner à le laisser indéfiniment victime des lectures qu'on lui sert. Et si l'on répond que ce qu'on lui sert est précisément ce qu'il demande, je répliquerai qu'on n'en sait rien puisqu'on ne lui offre rien autre chose et qu'il n'est pas à même de choisir (1) ».

Prétendre que M. Bazin a voulu lui offrir autre chose n'est pas un paradoxe puisque son œuvre est « une œuvre d'art accessible à tous ». Elle s'adresse à l'imagination et au cœur : les deux grandes forces qui agitent les foules. Il n'est besoin pour en sentir l'influence ni d'une longue éducation, ni d'une intelligence cultivée.

Ceux qui se sont adressés aux appétits et aux instincts se sont fait écouter mais non pas admirer ou aimer ; ceux qui ont essayés de s'adresser au cœur n'ont vu qu'un seul sentiment : l'amour ; ils ont eu vite fait de se perdre dans des subtilités de psychologues où l'âme populaire ne se reconnaît plus. Sans doute les vies les plus humbles se heurtent à ce sentiment comme les autres, mais chez elles ce n'est la plupart du temps qu'un épisode, une diversion, tandis qu'à chaque pas se posent des questions bien autrement redoutables. Pour tous ceux qui sentent ainsi chaque jour le poids des soucis et des préoccupations, M. Bazin est plein d'enseignements. Aux uns il sait parler des problèmes qui passionnent et

(1) *Le Roman populaire*.

agitent notre époque ; aux autres il adresse de douces consolations, disant :

> Prenons les jours comme ils arrivent ;
> Les bons, d'un cœur reconnaissant,
> Et les mauvais pour ceux qui suivent
> Car le malheur n'est qu'un passant ! » (1)

E. LACOMBE.

(1) Portrait inachevé.

LA VESTALE DE NEMAUSA

M. Malot était un petit vieillard sec et fluet, membre de plusieurs sociétés savantes et une des gloires de son département. Mais il se gardait de gaspiller ses talents, d'effleurer toutes choses sans jamais rien approfondir, de passer de la littérature à la chimie et de la physique à l'histoire naturelle. Il s'était volontairement confiné dans l'étude des antiquités romaines, et il n'en sortait pas. Il avait la passion des fouilles et des découvertes. Sa plus grande joie était d'interpréter les inscriptions latines des tombeaux et des stèles qu'il exhumait. Lorsque s'offrait à lui un *Caius max. pop. Rom. dedicavit* quelconque avec ces quatre lettres S. P. Q. R., il avait un sourire de conquérant. On eût dit que les générations disparues de la vieille Nemausus lui étaient familières, et qu'il habitait encore au milieu d'elles. Il tutoyait Auguste, Trajan et surtout le bon Antonin, un enfant de sa ville natale. Chacune des pierres des monuments antiques, dorées pour le soleil des siècles, lui était connue. Il en savait les origines et les vicissitudes passées.

Seulement, il arriva ceci, c'est que le bon M. Malot devint la terreur du pays. Dans sa passion des découvertes, il avait une tendance à procéder un peu à tort et à travers. Il avait le flair des trouvailles,

comme d'autres ont eu, dit-on, autrefois avec leur bâton, le flair des sources cachées dans les profondeurs de la terre. Aussi bien, lorsqu'on le voyait, sa grosse canne à la main, se promener solitaire dans la campagne, puis s'arrêter tout-à-coup, on était fixé. M. Malot obtenait quelques jours plus tard de la municipalité, qu'on exécutât des fouilles à cette même place.

— Mon ami, je vous plains, disait tel propriétaire de « mazet, » à son voisin.

— Qu'estce qu'il y a ? Vous me faites peur... mais parler donc !

— Eh ben, té, y a que Moussu Malot s'es arresta din vosta vigno ! — Eh bien, il y a que M. Malot s'est arrêté dans votre vigne.

— Aï, moun Diou ! Aquel couquïn vaï me déraba mi souccas per y cerca si toupins ! — Ah,mon Dieu, ce coquin-là va m'arrache mes ceps pour y chercher ses pots de terre !

Le fait est que M. Malot, sans être un vandale, ne s'entendait que trop à bouleverser le bien d'autrui pour la plus grande gloire de l'antiquité. Il y avait sur un énorme rocher d'une promenade publique un vieux naturaliste qui collectionnait dans un musée, des oiseaux empaillés, des papillons, des insectes, des infiniments petits et dont les vitrines resplendissaient des milliers de couleurs dont la nature a gratifié les petites bêtes.

— Il doit y avoir un palais au-dessous de votre baraque... avait dit froidement M. Malot au naturaliste.

Celui-ci avait pâli, car il tenait à ses collections bien plus qu'à lui-même. Enfin, il faut bien le dire, M. Malot qui tous les jours se heurtait à des méfiances assez fondées, finit par se persuader que l'heure de la retraite avait sonné pour lui.

— Je ferai bientôt mon testament d'antiquaire, me dit-il un jour, et ce testament, je le ferai devant toi. Il sera ma gloire. Tu connaîtras la plus belle trouvaille que j'aie pu faire au cours de ma longue existence, et tu en publieras les détails quand je ne serai plus de ce monde.

Et M. Malot me donna rendez-vous, un dimanche à la tombée du jour, devant les ruines du temple de Diane. C'est là que je le rencontrai.

— T'es-tu jamais demandé, me dit-il alors d'un air entendu et sentencieux, quelle est l'origine de ces deux faunes, qui, en face du monument, dans leurs barbes hirsutes et sous leurs cheveux ébouriffés nous regardent passer.

— Voilà, une question que je ne me suis jamais posée, cher maître, et par cette bonne raison que cela m'est parfaitement égal.

M. Malot, lui, ne riait pas, et son regard navré fixé sur moi indiquait assez que je venais de proférer un blasphème.

— Je parle sérieusement, mon ami, me dit-il paternellement, et tu vas bientôt en avoir la preuve.

Et disant cela, il se dirigea du côté du temple. Il avait toujours sur lui la clef de la barrière de fer qui en protège l'entrée,comme on a la clef d'un tombeau de famille. Il ouvrit, descendit les marches et je le suivis.

Je ne sais pourquoi j'eus l'impression que l'heure était solennelle. Le parfum violent d'un olivier de Bohême qu'une brise molle agitait sur les hauteurs, arrivait jusqu'à nous. En contre-bas,sur les dalles des « bains romains » aux colonnettes de marbre, courait une eau transparente avec un bruissement continu et monotone dont le bruit se répercutait sous les voûtes

humides des galeries. La source merveilleuse de Nemausa qui attira jadis autour d'elle les fondateurs de la cité, bouillonnait non loin de là comme dans une vasque sacrée formée par les siècles morts. Les marronniers séculaires des allées secouaient leurs panaches blancs, rappelant les fleurs que jetaient les théories des jeunes romaines, alors que célébrant leurs mystères, elle portaient dans les sombres avenues l'image de Diane, la chasseresse. Et là haut, les derniers rayons du soleil couchant jetaient un reflet d'or sur les brêches de la Tourmagne démantelée qui dominait la plaine comme une divinité gigantesque.

M. Malot ne put s'empêcher de me donner sur le temple de Diane des explications que je connaissais déjà par le menu, mais qui, développées par lui, me parurent nouvelles. Il me fit remarquer que le monument pouvait bien être antérieur à l'empire romain. Il me montra sa voûte cyclopéenne d'une si étonnante audace architecturale, que nul n'a pu jusqu'ici en découvrir le secret. Il me fit passer par tous les couloirs de l'édifice et me désigna le lieu, où, d'après lui, devait se dresser la statue de marbre de la déesse, l'emplacement de l'autel où la vestale entretenait le feu sacré et la rigole par où s'écoulait le sang des sacrifices. Puis il me conduisit der rière le temple et à côté, au milieu de débris qui paraissaient avoir éte un amas de maisons romaines dont il ne restait plus que quelques fondements.

— Ça, c'est mon œuvre, me dit M. Malot, c'est moi qui ai exhumé ces ruines et je suis ici chez moi, C'est ma petite Pompéï. Assieds-toi ici, ajouta-t-il en me désignant un pan de muraille émergeant du milieu des ronces, et écoute moi bien. Ce que je

vais te raconter, nul ne le sait que moi-même. Je te fais l'héritier de ma découverte.

Or, j'avoue que jusqu'à ce moment, j'avais pris toutes ces vieilles pierres pour un vulgaire « clapas. »

*
* *

— Tu es assez intelligent, continua M. Malot, pour comprendre que ce grand jardin de la Fontaine n'était pas à l'époque des Césars ce qu'il est aujourd'hui. Figure-toi bien que nous sommes ici en pleine forêt. Partout des chênes, des arbustes, des arbres séculaires, des herbes folles. Il n'y a ici de vivants que ce temple et la demeure d'nn pontife nommé Metellus qui vit avec sa fille Cornelia, vestale desservant l'autel de Diane.

— En êtes-vous bien sûr, mon cher maître, et où avez vous pris les noms de ces deux augustes personnages ?...

— Ces noms !... Je t'en dirai d'autres. Ecoute mon histoire, et tu verras comment il est possible de de refaire à plusieurs siècles de distance un roman à rendre jaloux Dumas et Montépin.

J'étais un matin, assis où nous sommes, faisant procéder à des fouilles au pied de ce roc qui est là devant nous. J'avais embauché pour cette besogne un terrassier Cévenol, un « rayoou. » Il manquait d'intelligence, mais ses coups de pioche étaient sûrs. A un moment donné, j'entendis que l'outil dont il se servait, frappait un objet qui rendait un son étrange. Halte ! lui criai-je non sans émotion. Mais pendant la seconde même où je lui avais jeté ce seul mot, sa pioche était retombée, et il me sembla que quelque chose se brisait. Je me penchai sur le trou

que mon Cévenol avait ouvert et j'aperçus une amphore qu'il venait de mettre en morceaux. Je me baissai prestement en le traitant de butor, lorsque je vis un rouleau de papyrus émergeant de cendres et d'ossements éparpillés au fond de la petite fosse. Avec mille précautions, je m'emparai de cette relique et, rouge d'émotion, redoutant par dessus tout que le contact de l'air ne la fit tomber en poussière, je l'emportai chez moi pour en déchiffrer le mystère. Peu à peu, je déroulai le précieux manuscrit. Qu'allait-il me dire, ce contemporain de l'empereur Trajan ? Je l'ignorai, mais mon cœur battait à faire éclater ma poitrine.

Ma trouvaille n'était autre qu'une ode en vers latins, à la façon de celles d'Horace, et je me mis à la déchiffrer. Ce ne fut pas commode, comme tu peux le penser. Il y avait là des mots effacés à reconstituer entièrement, des abréviations dont il fallait trouver le vrai sens. Ce fut là, pour moi, un travail de bien des nuits. A la fin, je crus avoir trouvé le mot de cette énigme. « Ça y est, me dis-je, je le tiens. » Et je la tenais bien, en effet, ma vieille histoire. La voici, telle que je suis parvenu à la comprendre et à la mettre sur pied.

Donc, vivait au IIe siècle de notre ère sous Trajan, à l'endroit même où nous sommes assis en ce moment, une famille sacerdotale. Elle se composait, je te l'ai dit tout-à-l'heure, de Metellus, le père et des sa fille Cornélia. Et regarde bien à dix pas d'ici cette touffe de coquelicots. C'était là la chambrette de la vestale.

J'esquissai un sourire.

— A quoi penses-tu ? me dit M. Malot.

— Je pense à Cornelia. Etait-elle jolie au moins cette petite romaine ?

— Mon manuscrit la dépeint d'un seul mot : « jucunda. » Tu sais ton latin, jeune homme, donc, je n'insiste pas. Eh oui, elle était jolie, et ma foi, si tu eusses vécu de son temps, tu n'aurais pas été le seul à la courtiser. Il est vrai que le père Metellus qui n'entendait pas plaisanterie sur ce sujet, t'aurait tiré les oreilles, car il adorait sa fille et tous les hommages qu'on pouvait lui rendre le mettaient en fureur. Mais on a beau être une vestale. Il arriva que pendant qu'elle entretenait le feu sacré, Cornelia sans s'en douter, en entretenait un autre dans le cœur de deux jouvenceaux à la tunique bordée de pourpre et sortis de la classe des patriciens. Ils recherchaient toutes les occasions de contempler sa beauté, et s'embusquaient derrière les hautes futaies du bois de Nemausa pour le seul plaisir de la voir lorsqu'elle descendait dans la galerie des bains, ou lorsque, toute ruisselante, elle en remontait, ses beaux cheveux noirs collés sur ses épaules divines et son beau corps enveloppé dans un peplum. C'étaient Octavius et Narcissus accomplissant ainsi à l'insu l'un de l'autre ces amoureuses expéditions.

Le premier était fils d'un sénateur romain qui somnolait d'ordinaire, là bas, à Rome, sur sa chaise curule. Le second, fils du proconsul de Massilia, allait et venait sans cesse des rivages de la mer Intérieure où résidait son auguste père, et par les routes poudreuses , à travers la Crau, ne redoutant ni les coups de mistral ni les insolations, et se faisait transporter par des esclaves et en chaise à porteur jusqu'à Nemausus pour y entrevoir l'objet de ses rêves.

Un jour l'amphithéâtre était bondé de spectateurs. On allait y assister à un combat de gladiateurs. Les

décemvirs étaient dans leur loge et gardés par les licteurs et les centurions. Derrière eux, Octavius et Narcissus étaient debout,et peu soucieux du spectacle sanglant qui se déroulait à leurs pieds,ils n'avaient l'un et l'autre de regards que pour la belle vestale Cornelia, assise sur les gradins à côté de son père.

Tels les hommes sont aujourd'hui, mon petit, fit M. Malot en manière de réflexion, tels ils étaient autrefois. Notre humanité n'a pas changé. Elle est ce qu'elle était à l'époque de Trajan. La fatuité des coureurs d'aventures fut toujours la même sous la tunique romaine comme sous le veston des temps modernes. Quant à Cornelia, elle s'était bien aperçue sans en avoir l'air du manège de ses deux adorateurs, mais elle affectait de n'y point prendre garde. La chorge qu'elle exerçait et sa pudeur naturelle, snffisaient à la préserver.

Une bataille terrible se livrait à ce moment dans dans entre les gladiateurs. Au milieu des cris stridents et sauvages de la foule, on entendait le cliquetis des glaives, et les combattants tombaient les uns sur les autres, comme si la faucille de la mort eût passé sur eux. Alors, un gladiateur qui tenait sous un de ses genoux l'adversaire qui agonisait, tendit son arme du côté des décemvirs comme pour leur demander s'il devait l'achever. Ceux-ci mirent le pouce en bas, ce qui signifient : « tue-le. » Cornelia ostensiblement se leva, monta sur son gradin de pierre pour mieux être vue,et bravant les décemvirs et tout le peuple, éleva son pouce, ce qui signifiait : « laisse lui la vie. »

Octavius et Narcissus virent le geste de Cornelia. Tous deux, ils voulurent pour lui plaire, faire le signe qu'elle venait de faire elle-même. Mais chacun

d'eux s'apercevant de l'intention de l'autre, ils sortirent de l'amphithéâtre en s'injuriant et en se provoquant, et se donnèrent rendez-vous pour un combat singulier dans la forêt même de Nemausa.

— Eh bien, mais, dis-je à M. Malot en l'interrompant, on se croirait au temps des mousquetaires de Louis XIII. Êtes-vous bien sûr de n'être pas hanté par une reminiscence de l'Opéra-Comique ou de l'Ambigu ?

— Je croyais t'avoir dit, mon ami, reprit M. Malot, que rien n'avait moralement changé sous la calotte des cieux depuis que le monde est monde. Les amoureux furent toujours les mêmes, j'ai presque dit aussi ridicules, surtout quand la femme qu'ils convoitent n'en veut pas entendre parler.

Mais je continue mon récit :

La nuit vint, un clair de lune splendide, un de ceux qu'aime Diane chasseresse, rayonnait sur l'amphithéâtre aux pierres alors toutes jeunes et toutes blanches et sur lesquelles la patine du temps n'avait pas mis son sceau immortel.

La nuit venue, Octavius et Narcissus quittèrent les villas qu'ils habitaient dans la plaine, puis, après avoir traversé la cité endormie, ils suivirent un cours d'eau que n'emprisonnaient pas en ce temps-là les hautes murailles d'enceinte fortifiée que nous possédons. Ils se dirigèrent, chacun de son côté, du côté de la forêt qui descendait par une douce déclivité vers la source aux reflets d'argent, et là, ils sortirent des fourreaux les glaives suspendus à leurs ceinturons de bataille. Tout, autour d'eux, était silencieux dans cette solitude, et on n'y entendait que le murmure des eaux qui s'écoulaient sous la colonnade des bains, celui-là même que nous entendons en ce moment.

Et ils ne se battaient pas pour le plaisir, les deux jeunes patriciens. C'était un cliquetis formidable dans la nuit, un acharnement entre deux combattants qui entendaient bien s'entretuer pour l'amour de Cornelia.

La lutte durait déjà depuis lontemps et sans issue, lorsque s'ouvrit tout près de là une porte d'airain. C'était celle du temple. Une jeune fille en sortit toute haletante, et courut se jeter entre les deux lutteurs qui laissèrent tomber leurs armes et reculèrent devant cette blanche apparition. C'était la charmante Cornelia qui,presque assoupie au pied de l'autel de Diane, et rêvant des incidents de l'amphithéâtre, avait entendu le bruit du combat. Décidément les heures sanglantes n'étaient pas finies pour elle, puisque se renouvelait encore à deux pas de sa demeure le spectacle qui, pendant une tragique journée, lui avait inspiré tant de dégout et tant d'horreur. « Qui êtes-vous ? Au nom des dieux, parlez ! cria-t-elle. « Octavius et Narcissus ! » firent les deux adversaires en fléchissant ensemble les genoux devant Cornelia.

A l'heure où se passait cette scène, le pontife Metellus accablé par la chaleur d'une nuit suffocante se reposait sur sa couche. Comme les ouvertures de son appartement n'étaient poiut clauses, il lui sembla entendre des bruits de voix assez confus paraissant venir du côté de la source de Nemausa. Metellus écouta. Il y avait certainement de l'extraordinaire dans le voisinage du temple.

« Par Hercule ! murmura-t-il, je veux savoir d'où vient ce tapage. On dirait une voix féminine, une violente dispute... Ce sont sans doute des rôdeurs de nuit, des esclaves Scythes ou Gaulois échappés

au massacre de la journée et qui ont sacrifié à Bacchus pour le remercier de les avoir sauvés de la mort. »

Et Metellus se leva,puis il s'engagea dans le couloir qui faisait communiquer sa demeure avec le temple où il était sûr de trouver sa fille au pied de l'autel de la déesse... Cornelia n'était pas à son poste, et le feu sacré ne brûlait plus sur l'autel. Un coup de vent s'engouffrant brusquement dans le sanctuaire au moment de la sortie de la vestale, l'avait éteint.

Metellus vit que la porte de bronze était ouverte et faillit tomber foudroyé au pied de la statue de Diane. Puis, reprenant ses sens, il appela Cornelia. Mais ce fut en vain. L'écho des voûtes gigantesques lui renvoyait le nom qu'il adorait.

Alors il s'élança hors du temple, au hasard, comme un fou, se demandant si les gladiateurs avinés n'avaient pas enlevé sa fille. Un bruissement se faisait entendre à quelques pas, comme si l'on eût marché sur des branches mortes. Il y courut, et soudain il vit Cornelia qui, laissant derrière elle deux hommes prosternés. se précipitait à sa rencontre et se jetait en pleurant dans ses bras.

Metellus la croyant coupable, la repoussa d'abord brusquement, mais bientôt levant les bras vers le ciel où parmi les scintillements des étoiles, resplendissait le croissant, emblême de la chaste Diane : « Par la déesse qui nous voit et qui nous entend, s'écria Octavius, votre fille Cornelia n'est accourue accourue ici que pour nous empêcher de mourir, car nous étions entrain de vider une querelle ne pouvant se terminer que par la mort de l'un de nous. Je suis Octavius, citoyen romain, et mon père est un sage. Voici mon ennemi. Il se nomme Narcissus,

citoyen romain comme moi. Fais de nous ce qu'il te semblera bon, très grand pontife. Nous sommes à ta merci... »

« Par les dieux immortels, fit Metellus, avec une sévérité et une hauteur toutes pontificales, je vous ordonne de demeurer ici, debout, devant le temple à quelque pas l'un de l'autre. Je vais invoquer la déesse qui, elle-même, décidera de votre sort. »

Les deux champions obéirent à ces ordres qui ne souffraient aucune réplique, puis, silencieusement, sans rien ajouter, Metellus prit sa fille par la main et avec elle rentra dans le temple dont il referma la lourde porte derrière lui.

Cornelia voulut alors s'expliquer , s'excuser. Metellus se contenta de l'embrasser longuement. « Il y a eu ici un sacrilège, dit-il, et dont Eole seul est coupable il est vrai, mais le feu sacré qui doit brûler jour est nuit sur l'autel s'est éteint. Demandons à la déesse de faire grâce, et quant aux jeunes hommes qui attendent là, sous les chênes, il adviendra d'eux ce qu'elle aura voulu. Que leur destin s'accomplisse ! »

Cornelia ralluma le feu sacré et demeura longtemps rêveuse. Au fond, elle n'était nullement fâchée de l'issue de cette aventure qui la débarrassait à tout jamais de deux amoureux opportuns. Mais comme elle avait bon cœur, elle ne se souciait nullement que la foudre tombât sur leur tête. La leçon qu'ils venaient de recevoir suffirait sans doute à les rendre sages. Son père les irait rejoindre au point du jour, et pour tout châtiment, leur ferait intimer l'ordre par les décemvirs de quitter le pays et de n'y plus revenir.

Mais Metellus qui s'était de nouveau étendu sur

sa couche, sans désirer la mort des jouvenceaux, leur souhaitait un châtiment exemplaire pour les punir d'un sacrilège dont, après tout, ils avaient été les principaux auteurs.

L'aube apparaissait lentement. Les oiseaux de la forêt entonnaient leurs premières chansons et saluaient le soleil levant. Toute heureuse de voir le jour naissant après cette terrible nuit où elle avait empêché qu'aucun cadavre ne souillât les abords du temple,et poussée aussi par une curiosité toute féminine, Cornelia entr'ouvrit la porte de bronze. Elle voulait voir ce qu'il était advenu des jeunes romains, et s'ils étaient encore à la même place ou le pontife, son père, les avait cloués.

Soudain, elle poussa un cri de surprise. Ses deux amoureux étaient là, mais ils étaient immobiles, blancs comme des statues de marbre, et l'un deux riait dans sa barbe d'un rire convulsif... Diane outragée les avait changés en statues de faunes champêtres.

— J'ai bien souvent passé devant elles sans me douter de leur origine, dis-je à M. Malot. Ce n'est pas mal trouvé comme explication de ces deux bonshommes qui encore aujourd'hui font face au temple de Diane, Mais avouez, cher maître, que ce ne sont plus ceux de Metellus...

— D'accord, mon ami, mais rien n'empêche d'admettre que, tombant en ruines lors de la création du jardin de la Fontaine, on leur substitua des successeurs absolument semblables....

— Enfin, avouez, M. Malot, que votre imagination à laquelle je m'empresse d'ailleurs de rendre hommage est pour quelque chose dans cette histoire.

— Je ne dis pas non, fit l'antiquaire, mais je suis

persuadé qu'Ovide dans ses métamorphoses ne nous a pas donné mieux que cela.

M. Malot avait finit de me conter son récit et s'évertuait à me persuader que le Moyen-Age n'avait pas le monopole des légendes poétiques et amoureuses, et qu'on pouvait en trouver tout aussi bien dans les annales de l'ancienne Rome.

Avant de quitter les ruines du temple et celles de la demeure du pontife Metellus et de sa fille, la vestale Cornelia, je voulus revoir les deux faunes aux visages épanouis et devant lesquels j'étais passé tant de fois avec indifférence, comme d'ailleurs tous mes bons compatriotes.

Un de ces malheureux se tordait de rire... et moi aussi ! Quand à la petite vestale Cornelia, Diane, cette grincheuse déesse, aurait bien dû nous en laisser une gracieuse et vivante image.

Léonce Larnac.

A mes chers Compatriotes et Amis

« LE VIN DE LA COUPE-SAINTE »

UN PEU D'HISTOIRE FÉLIBRÉENNE

*
* *

A tous ceux qu'intéresse dans le monde des Lettres la renaissance de la belle langue Elleno-Latine de nos ancêtres, que le génie du Maître de Maillanne a fait si harmonieusement tinter sur le carmin d'amour des lèvres de Mireille, son héroïne, le souvenir de la solennité commémorative du cinquantenaire du Félibrige, à Font-Ségugne, est d'une vivacité telle, que jamais ils ne le perdront.

Certes, toutes feuilles littéraires des deux émisphères en parlèrent en temps et lieux; et, à ce titre, « *La Revue du Midi* » n'aurait su rester en arrière.

Elle en parla par une plume autorisée.

Le dernier, entre mille, puisqu'il ne devait paraître qu'en l'an de grâce MNCNV, « *L'Almanach Provençal* », sous la signature du *Felibre di lausèto*, « félibre des alouettes », lui tresse une belle couronne de lauriers, d'une rhétorique d'*estrambord*, à côté de cet *En-avant-des-forts*, que nos lèvres, d'idéal assoiffées, puisent aux bords de la *Coupe-Sainte et Versante*.

Or, c'est du nectar des Dieux, disaient feu les païens de l'antiquité classique, dans lequel, en ce jour d'anniversaire, se reflétèrent les rayons du soleil, emmis les ciselures de celle-ci, et pendant ces heures d'allégresse d'une race, fêtant les Noces d'Or de sa résurrection à la vie intellectuelle, que nous voulons parler.

Voici :

Après l'honneur d'avoir gracieusement fourni le vin du *Vase-Sacré* des agapes félibréennes, aux fêtes de la *Sainte-Estelle* des *Baux*, *Avignon*, *Arles*, etc. etc., le félibre du « *Piò-Rouge* » de la Colline-Rouge de Saint-Gilles, se fit un devoir d'en offrir à l'illustrissime chef du félibrige, Frédéric Mistral, aujourd'hui mondialement triomphant par les lauriers du Prix Nobel et qui, très heureux de la modeste offrande de l'un de ses disciples les plus convaincus, lui répondit en ces termes, touchants et surtout flatteurs pour les crus de son pays d'origine, l'antique *Héraclœa-Cacabaria* des villes mortes du littoral Méditerranéen, très savamment ressuscitée à la vie de l'histoire par l'ingénieur en chef, M. Lenthéric, dont *Nemausa* se montre légitimement fière.

Voici d'ailleurs le document écrit dans la langue des dieux.

Ami,

Au cinquanten de Font-Ségugno,
Eme de sis ugno (1),
Lou mous
Famous

(1) *Eugénia,* cépage mentionné par Columelle : espèce de raisins fins et hâtifs, de couleur rouge, blanche ou noire particulièrement cultivée jadis dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Gard, etc. C'est assurément, plus pour faire revivre le souvenir de ces grappes au sein de nos populations, que pour la rime, qu'elles ont été citées par le Maître.

E linde,
Pourtaren un brinde
Au bon et valèrous
E fraïrous
Champ-Rous

A tu de cor,
FRÉDÉRI MISTRAL,

Maïano-en-Prouvenço, lou 3 de Mai 1904.

Nous traduisons :

AMI,

Au cinquantenaire de Font-Ségugne, — Avec de ses ugnes — Le moût, — Fameux — Et limpide — Nous porterons un brinde (1) — Au bon et valeureux Et fraternel — Chansroux !

A toi de cœur,
FRÉDÉRIC MISTRAL.

Maillanne-en-Provence, le 3 mai 1904,

Est-ce assez délicatement ciselé et gentil tout à la fois?...

Seul,le génie, venant du cœur, a de ces perles : de vraies trouvailles.

Bref :

Au lieu d'une seule dame-jeannette, deux, cette fois-ci, furent envoyées au château de la très gracieuse Madame Giria, veuve du félibre bien connu, et l'un des sept apôtres d'un évangile,auquel la renaissance de la Langue-d'Oc doit les chefs-d'œuvre, universellement esstimés,pour la gloire des races *Elleno-Latines* (2).

(1) D'aucun,énamourés des mots d'Outre Manche,disant toast !... C'est te triomphe de l'exotisme sur la noble terre de France et de Navarre.

(2) Une société, sons la présidence de M. le Comte de Gubernatis, a été fondé à Rome, pour le réveil de ces races : de grands noms de lettrés en font aujourd'hui partie et d'Amérique même nombreuses les adhésions sont arrivées : l'auteur de cette modeste étude eut l'honneur d'être inscrit des premiers comme membre promoteur-fondateur.

On sait le reste.

Oui, elle fut grandiosement belle cette solennité littéraire, parce que d'une archaïque simplicité : disons le mot : — *Patriarchale*.

***

Or, il arriva qu'au lendemain de ces noces félibréennes, où l'Aède-Rhodanien, tel que jadis le Christ à celles de Cana, changea l'eau baptismale de l'Esprit en un nectar régénérateur; et c'est, très profondément ému par le grandiose de ce spectacle, que l'humble échanson de circonstance, — *lou Chourle*— condensa l'esthétique de ses impressions en un sonnet qu'il devait à son excellent ami M. Boussot, fils du docteur-philantrope de Mouriès, portraicturé jadis en une exquisse de prime jeunesse par l'illustre maillannais, et celà, en retour d'une place dans son omnibus de famille pour l'accomplissement de ce pélerinage d'une religiosité sans pareille de notre foi en l'avenir.

Mais, puisque l'occasion se présente, tant vaut-il offrir à nos lecteurs, un tryptique, en trois sonnets, sur cette fête, d'un caractère digne de l'antiquité, parce que, essentiellement peuple; et d'ailleurs l'immortel poète n'a-t-il pas dit, au chant premier de son héroïne ;

. . . .

Car cantan que pèr vautre, o pâstre ? o gent de mas ! (1)

Car nous ne chantons que pour vous, ô bergers ! ô gens des fermes !

. . . .

Voici :

(1) Mireille chant 1er. F. Mistral.

*
* *

LI NOÇO D'OR DOU FÉLIBRIGE (1)!

I

Muso ! — en trefoulissènt, magnificas la glòri
Di Sè-de-Font-Segugno, (2) aposto de la Fé
Qu'i rai dou lume d'or aflamo soun bouffé,
E, dins lou cor di pople énauras sa mémòri !

Si noum, trélussissènt mai que vosti bélòri,
Simbéu de liberta, ameïsaran la sé
Di lèuchaïre d'eleï, qué, pèr *l'amour dou Dré*,
De sis os, se falié, saménarien l'ivòri.

Mai l'ouro dou triounfle a restounti ! — Deman,
Li félibre, eme joïo, èn tenènt à la man
Un rampau d'oulivié, e, coufle de mélico,

Li fru qu'a tènchura lou soulèu di meïssoun,
De sis inne sacra, e tambèn di cansoun,
Dins l'aïre en bandirau l'éternalo musico.

21 de Mai 1904.

« LES NOCES D'OR DU FÉLIBRIGE »

Muses ? — en tressaillant d'allégresse, magnifiez la gloire — Des Set-de-Font-Ségugne, apôtres de la Foi, — Qui, aux rayons de la lumière d'or enflamme son souffle, — Et dans le cœur des peuples, élevez leur souvenir.

(1) *Lis iuaussado !*
La Trainée d'éclairs : poésies en préparation.

(2) Sources qui se suivent.

Leurs noms, éblouissants plus que vos bijoux, — Symbole de liberté, étancheront la soif — Des lutteurs d'élite, qui, pour l'amour du Droit, — De leurs ossements, s'il le fallait, parsèmeraient l'ivoire.

Mais, l'heure du triomphe a retenti! Demain, — Les félibres, avec joie, en tenant à la main — Un rameau d'olivier, et, gonfles d'une liqueur mielleuse,

—Les fruits qu'a mordorés le soleil des moissons— De leurs hymnes sacrés, et tout aussi bien des chansons — Dans l'air lanceront vivement l'éternelle musique.

Pèr l'ami Boussot e li siéu

ROUMAVAGE DOU CINQUANTENARI

II.

Au soun di cascavèu di chivau nervious,
Que l'espàci fendien sènso aguédre la cagno,
Tout èn s'agandissènt vèrs Castèu-Niòu'Gadagno,
Dins lou carri lougié s'atrouvavian urous.

De nòsti bèu pantai désbanavian l'escagno,
D'entremens, qu'en beisant lou crésten auturous
D'uquel autar gigant qu'es lou flame Ventous,
Li rai dou soulèu d'or fasien lùsi l'eigagno.

Fuse que fusaras ! — Arrid ! — tout à-n-un cop :
— Font-Ségugno ! ! ! clamé'n musiquéjant, l'éco
D'uno vouès, d'eïlamount de ségur davalado ;

Alor, apiousi, nous amudignerian ;
Pièi, de la man d'èlai, li rèiné végnerian ;
Bénèsi di felen la valènto acampado.

Véiado dou, 29 de Mai 1904.

« PÉLERINAGE DU CINQUANTENAIRE »

Au son des grelots des chevaux nerveux, — Qui l'espace fendaient sans avoir la flegme, — Tout en nous dirigeant vers-Château-Neuf-de-Gadagne, — Dans le char léger nous nous trouvions heureux.

De nos beaux rêves nous dévidions l'écheveau — Cependant qu'en baisant la crête vertigineuse — De cet autel gigantesque qu'est le superbe Ventoux — Les rayons du soleil irradiaient les perles de la rosée.

Et file que tu fileras rapidement! Allez!! tout-à-coup : — *Font-Ségugne* !!! clama, en chantant harmonieusement l'écho — D'une voix, à coup sûr de là-haut descendue.

— Alors, pleins d'une respectueuse piété, nous devinmes muets : — Puis de la main de l'Au-Delà les ancêtres nous vîmes — Bénir de leurs arrières-petits-fils la vaillante assemblée.

Veillée, du 23 Mai 1904.

A FRRÉDÉRI MISTRAL

« FONT-SÉGUGNO » !

III

Se rouge avès bon fege
Entre-tendrès bon fio !
(Cant dou *Cinquantenari*).
F. M.

Au mitan de soun Pople, éro bèu coum' un diéu
Lou Pouèto-Immourtan ! lou Mèstre ! l'Impérairé
Qu'un jour s'éscridé ansin i que ténon l'araïré :
« — Aubouras vosti cape'e fasés coume ieu !

« — An daut ! masclé valènt de noste bèu terrairé ! —
Pèr vautre jamai noun cantara lou Couquiéu :
La Glòri tréssouris ! viucèiré rénadiéu,
Clamas : Sian li cèpoun de nosti paîré e maîré » !

Au mitan de soun Pople, ansindo quèro bèu
L'ome quès mai qu'un ome ! — e qu'i raï dou Soulèu
Pousco lou fio crémant de l'Éteno-Jouvènço ;

Lou miè siècle esvàli, subran, espèligué
Clàfi de mèraviho ; e l'Aèdo enbouqué
L'inne ounte réstountis l'amo de la Provènço.

Lou 27 de Mai 1904.

« FONT-SÉGUGNE » !

III

Si rouge vous avez le foi,
— vous entretiendrez bon feu.
(Chant du *Cinquantenaire*).
F. Mistral.

— Au milieu de son Peuple, il était beau comme un dieu, — Le Poète-Immortel ! le Maître et l'Empereur ; — Qui, un jour, s'écria ainsi à ceux qui tiennent les mancherons de l'araire : — « Relevez fièrement vos têtes et faites comme moi !

— Allons ! debout ! mâles vaillants de notre beau territoire, — Pour vous autres jamais ne chantera le Cou-Cou (1) ; — La Gloire sourit grandement ; ô vainqueurs pleins de vie ! — Clamez : nous sommes les rejetons de nos pères et mères » !

(1) Vieux dicton provençal : signifiant ne jamais être battu.

— Au milieu de son Peuple, ainsi qu'il était beau, — L'homme qni est plus qu'un homme ; et qui, aux rayons du Soleil — Puise le feu ardent de l'Éternelle-Jeunesse.

— Le demi-siècle évanoui, tout-à-coup apparut — Rempli de merveilles ; et l'Aède entonna — L'Hymne, où retentit le cri de la Provence.

Le 27 Mai 1904.

*
* *

Envoyé au chantre de *Mireille*, ce tryptique valut à son auteur ces paroles d'encouragement que le Génie donne, avec cette finesse d'esprit qui le caractérise et fait subir son ascendant.

Certes, c'est là beaucoup pour peu.

*
* *

Et maintenant revenons aux libations de la Coupe-Sainte, d'un symbolisme biblique au milieu du prosaïsme à demi-triomphant à cette époque de transition que traverse l'Humanité,

Le vieux nectar du *Piò-Rouge* (1), la *Colline-Rouge*, que longe la route de Beaucaire, l'ancienne Ugernum, fut versé.

Il se pailleta d'or aux rayons de l'Astre-de-Vie.

Et puis, Messeigneurs ! quel arôme ! se fût écrié Cyrano ; c'était à faire venir l'eau à la bouche du moins gourmet parmi les hommes.

Or, revenant à notre point de départ, nous devons

(1) Par corruption phylologique : le *Pied-Rouge*, sans doute parce qu'on en revient avec la chaussure rougie : donc : Pio ou Pioch-Rouge, c'est-à-dire la colline d'un ocre-vif.

constater la généreuse erreur involontairement com mise, sans doute, dans l'*Almanach* Provençal, 1905, par le Majoral Jules Ronjat, un lettré de marque.

Ainsi s'exprime-t-il :

*
* *

....

A l'oumbro d'un roure espétaclous, an dreissa de grandi graso en un escalié, dècoura de branco de lausié et d'eurre, em' un auteur que porto la Coupo pleino de vin de Ginestet, manda pèr lou bon fèlibre Antòni Champ-Rous.

— A l'ombre d'un chêne superbe, on a dressé de grandes pierres en un escalier décoré de branches de lauriers et de lierre, avec un autel qui porte la Coupe pleine de vin de Ginestet, envoyé par le bon félibre Antôine Chansroux.

....

Nécessairement, à la lecture de ces lignes, le Saint-Gillois soubressauta légèrement et dit :

— Certes, pour tout autant que j'aime la ville des glorieuses foires d'antan, Beaucaire, mon pays d'adoption, je dois revendiquer l'honneur de la Cité des Raymonds de Saint-Gilles, Comtes de *Toulousé-la-Belle;* et, pour la rectification de ce *lapsus-colami*, ou, peut-être bien encore, de memnotechnie d'un érudit de marque, il écrivit à notre Empereur-du-Midi, ainsi qu'à l'éminent Capoulier, Pierre Devoluy, et en plus, au brillant auteur de la Chronique, — assez gentiment incriminée, — de l'annuel périodique; et, par dessus le marché, de peu s'en fallut que l'éditeur d'icelui ne reçût à son tour une missive de revendication.

Or, il advint que, sur les trois écrivains de race, deux seulement répondirent à la judicieuse remarque de l'échanson improvisé de ce festin rustique ; remarque, présentée d'ailleurs en des termes, dont la courtoisie de bon aloi n'aurait su chatouiller l'épiderme le plus sensible du plus irritable parmi les hérissons de l'esprit, ou de la *Genus iritabile vatum ;* donnant en cela le plus formel démenti à la classique expression d'Horace ; un poète, si je ne me trompe ; mais, hélas ! l'expérience acquise au cours des choses de la vie sert à nous prouver de plus en plus que Messieurs les accoupleurs de rimes, d'or, d'argent ou de bronze, et d'un métal encore plus vil que le plomb, ne sont malheureusement pas les seuls en ce monde d'avoir certains points de contact avec la *Sensitive.*

Le troisième suivit les traces de Conrard ; et se tut ! *S'amudigué !!!*

*
* *

Mais voici du Mistral.

Maïano, lou 31 d'Outobre 1904.

MOUN BÈU FÉLIBRE DOU PIO-ROUGE,

As résoun, ben ségur, de réleva l'errour dou valènt félibre di lausèto, Jùli Ronjat, qu'a belèu vougu remenbra dins sa crounico lou famous vers dou pouèmo de « *La Crousado contro lis Albigés* (1).

....

(1) Par Guillaume de Tudèle, en Navarre, XIIIe siècle. *La cansos de la Crosada contr' elsereges d'Albegés.* La chanson de la Croisade contre les hérétiques d'Albi.

Lo vin de Genèstet que tempra la humor ; par la bello entencioun, fau éscusa lou crounicaïré : en gardo pas que ta Damo-Janèto fugue la fèlibrènco que si poutoun a Font - Sègugno sigueron li pu dous.

Vivo dounc Sant-Gile, *Aïguidios*, qu'adugue dins nosti grés lou maïou dis isclo gréco !

Adiéu, e couralamen a tu en Santo-Estello.

FRÉDÉRI MISTRAL.

Maillane, le 31 octobre 1904.

Mon beau félibre de la colline rouge.

Tu as raison, bien sûr, de relever l'erreur du vaillant *félibre des alouettes*, Jules Ronjat, qui a peut-être voulu remémorer dans sa chronique, le fameux vers du poème de *La Croisade contre les Albigeois.*

Le vin de Genestet que mouille l'eau (1). Pour la belle intention, il faut excuser le chroniqueur.

N'empêche que ta petite dame-jeanne fut la félibresse dont les baisers à Font-Ségugne furent les plus doux.

Vive donc Saint-Gilles, *Aïguidios*, qui apporta dans nos grés le cépage des îles grecques.

Adieu, et cordialement à toi, en Sainte-Estelle,

FRÉDÉRIC MISTRAL.

***

« Ma foi, c'est fort bien envoyé ! Quelle subtilité d'analyse ! » s'écria l'échanson des agapes féli-

(1) C'est-à-dire qui supporte très bien le mouillage, car à mon avis, nos ancêtres n'étaient pas des *ibrougno !...* F. M.

bréennes ; ensuite, de très bon cœur ayant ri, il ajouta philosophiquement :

— « Morbleu ! Si c'est ainsi que l'on écrit l'Histoire, heureux les peuples qui n'en ont pas, car elle serait à leur endroit d'une véracité archidouteuse, tant à leur désavantage qu'en leur faveur.

Hélas ! *Errare humanum est*, et puis, d'ailleurs, n'ergotons pas :

C'est le meilleur.

D'un autre côté, voici en quels termes lui répondit le *Capoulié au verbe de flamme*, qui, dans son discours de cette fête du *pays d'oc*, s'éleva aux sommets de l'*art du bien penser et du bien dire*.

Oyez donc :

Avignoun, lou 7 de nouvembre 1904.

Moun bel ami.

Coumprene voste espatamen.

En légissènt l'*Armana prouvençaù*, avieù proun vist que Genestet caucavo sus Sant-Gile, e que lou brave lausétié s'ero engana ; maï seguramen l'a pas fa per vous estre désagradieù.

....

Coume lou disès fort ben es en souveni d'iou sèti de Beù-Caïré ounte nostis àvi fasien tant de belli festo emé.

....

Lo vin de Genestet que vaï a bando (1)

(1) *Le Poème des Croisades.*

o ben encare lou récord trévarè u doù pouèmo dou Rose, ounte li marinié van a la *Vignasso* (1)

....chourla.

Lou vin de Genestet que reviscoulo

....

Maï dins aco, coume lou disès tambèn, se voulié douna a voste vin, dévot e delicious, un caratéro de vin de bataïo, tan ben lou titre de *vin de Sant-Gile* bastavo, car din li guerro naciounalo, lou paùre comte nostré, ero di *Ramound de Sant-Gile*; es a Sant-Gile pereù que lis estajant escoufiguèron uno part de l'armado ennemigo.

....

Adounc, *Genestet*, *Sant-Gile*, per i'eù aco's tout un, e desaprove fourmalamen lou bon Jùli Ronjat d'ave, seguramen, per *lapsus calami*, attribui a l'un ço que reven a l'aùtre.

....

Vosté vin vieï dou *Pioch-Rouge*, lou sabès, fagué li delice di damo, é ieù, me n'en coungoùstere coume sé poù pa maï souti lis aùbro dé *Font-Segugno*, qu'enbaùmonsigue.

Vous embrasse de cor,

PEÏRE DEVOLUY.

Avignon, le 7 novembre 1904.

Mon bel ami.

Je comprends votre étonnement.

En lisant l'*Almanach provençal*, j'avais assez vu que Genestet empiétait sur Saint-Gilles, et que le

(1) Ancienne dépendance du château, devenue une hôtellerie renommée, située sur le rocher nord-est, d'où elle domine le fleuve et qui tirait son nom d'un gros pied de vigne.

brave alouettier s'était trompé, mais sûrement, il ne l'a pas fait pour vous être désagréable.

....

Comme vous le dites fort bien, c'est en souvenir du siège de Beaucaire, où nos aïeux faisaient tant de belles fêtes avec.

Le vin de Genestet qui va au cœur

ou bien encore une réminiscence du *Poême du Rhône* (1), où les mariniers vont à la *Vignasse*

....boire.

Le vin de Genestet qui ragaillardit

....

Mais cependant, s'il voulait donner à votre vin si chaud et délicieux un caractère de vin de bataille, tout aussi bien le titre de *vin de Saint-Gilles* s'imposait, car, dans les guerres nationales, notre pauvre comte était des Raymond de Saint-Gilles.

....

C'est à Saint-Gilles pareillement que les habitants détruisirent une partie de l'armée ennemie (2).

Donc, *Genestet*, Saint-Gilles, pour moi cela est tout un, et je desapprouve formellement le bon Jules Ronjat d'avoir, assurément, par *lapsus calami*, attribué à l'un ce qui revient à l'autre.

....

Votre vin vieux de la *Colline-Rouge*, vous le savez, fit les délices des dames, et moi, je m'en régalai comme on ne peut pas mieux (3), sous les grands arbres de *Font-Ségugne* qu'il embauma, etc.

Je vous embrasse de cœur.

PIERRE DEVOLUY.

(1) Frédéric Mistral.

(2) Et d'où *Saint-Gilles-les-Boucheries nomsans doute.*

(3) Déjà le 3 mai 1901, le capoulié m'avait écrit :

....

C'est en buvant le fameux vin de Saint-Gilles que je fus élu capoulié...

Est-ce finement ciselé ?

....

*
* *

Et maintenant, *que faire et que dire* ?

La question m'embarrasserait s'il n'y allait de la vérité, et je réponds : « *Que faire* ? »

Certes : ne pas garder rancœur.

Que dire ? Ma foi, réhabiliter les faits tels qu'ils se passèrent; et personne n'aura le droit de se fâcher, aussi bien, je formule le plus modestement du monde n'étant pas grand clerc en l'espèce.

*
* *

L'Histoire doit être aussi vraie que possible

Alors les peuples, heureux d'en avoir une.......
mais, chut!... ne discourons point là-dessus.

Ne, sutor ultra crepidam!

La voix d'Apolle me rappelle à la réalité.

Et ma foi, tant pis, tout en riant de bon cœur d'une telle mésaventure, encourue par le vin de la *Coupo Santo e Versanto*, je laisse au lecteur le soin de conclure.

Voila, certes, de l'ecclectisme.

— Est-elle bonne, la *galéjade*, je m'écrie ; et le plus gaiement du monde, j'ajoute pour clore l'incident :

que sa flamme, si pure, remplisse et purifie mon âme, etc.......
chose curieuse, cette dame-jeannette de sept litres avait été envoyée en Avignon, pour le dîner offert par ses amis, à Félix Gras, de regrettée mémoire, à l'occasion de sa croix de la Légion d'honneur, qu'il ne put porter, étant mort quelques jours après sa nomination.

« *Vive Genestet, de Beaucaire, et la Colline-Rouge, de Saint-Gilles !* » Et pardienne : « Vive aussi bien tous les crûs en renom du Languedoc et de la Provence, et de France ! » Ils sont tous dignes de la Coupe ! Mais il n'en subsiste pas moins que celui de l'*antique Héraclée* triompha en ce jour de gloire, inscrit en lettres d'or aux fastes du Félibrige.

ANT. CHANSROUX. (1)

Beaucaire, le 17 janvier 1905.

(1) Ancien organiste de la basilique de Saint-Gilles, ayant succédé à son père, un artiste de source Arlésienne.

TRILOGIE SACRÉE

I

LE CHRIST AU GOLGOTHA

Lorsque du Golgotha tu gravissais la pente
Courbé sous le fardeau de ta pesante croix,
Méprisé, bafoué par la foule insolente
Qui te saluait, hier, comme fils de ses rois :

Lorsque étendu, cloué par la main violente
Des soldats de César, sur cet infâme bois,
Tu voyais à tes pieds la terre menaçante,
Sur ta tête, le ciel implacable à ta voix :

Quand à Dieu, tu disais : Vers moi la mort s'avance
Mon Père, ayez pitié ! Donnez-moi l'assurance
Que son triste aiguillon est brisé pour jamais !.....

Quel mystérieux penser, à cette heure suprême
Où le plus courageux perd le courage même,
Soutenait, au combat, ta volonté ? — J'aimais !..

II

LE CHRIST AU TOMBEAU

La pierre t'écrasait de sa lourdeur massive ;
Ton sépulcre embaumait de multiples senteurs ;
De tes membres roidis, de ta tête expressive,
Un suaire voilait les récentes douleurs.

Tandis que Madeleine et la Vierge pensive,
S'éloignent lentement, les yeux rougis de pleurs,
Les pharisiens scellaient, en leur hâte craintive,
Le grès qui couvre, enfin ! le censeur de leurs mœurs.

Debout, la lance au poing, les valets du grand prêtre,
Attentifs, te gardaient, par ordre de leur maître......
Tes juges n'oublient pas que tu les as bravés.......

....

Sous l'œil de tes geôliers, parmi les fleurs d'hysope,
Dans les plis du linceul où ton corps s'enveloppe,
Apparemment vaincu, dormais-tu ? — J'attendais.

III

LE CHRIST AU JOUR DE LA RÉSURRECTION

L'aube point. L'azur revêt des teintes nouvelles.

....

Tout à coup, tu surgis ! Ton front transfiguré
Reflète puissamment les clartés éternelles !.....
Ouvert est le sépulcre où l'on t'avait muré !

A tes pieds ont glissé les bandes rituelles,
Le suaire de lin et l'onguent préparé......
Tes gardes, pris de peur, fuient vers les citadelles!...
Marie a reconnu son Jésus adoré!

Les disciples émus, avec les saintes femmes,
Devant le tombeau vide interrogent leurs âmes......
Mais ton ange était là, les doigts, au ciel, levés.

Alors du monde entier, part un cri de victoire :
Et tandis que vers toi, montait ce chant de gloire
Que faisais-tu, Seigneur ? — Enfin, je triomphais!

...

DÉCENTRALISATION INTELLECTUELLE

UN POÈTE AIXOIS

Le soleil de Provence qui féconde les intelligences aussi bien que la terre, aurait-il fait éclore dans la ville du roi René, un poète de bonne marque ? Il faut le croire, quand on voit Paris au théâtre de l'Œuvre, après Orange sur sa scène antique, proclamer le succès de Dionysos, de Joachim Gasquet. Pour nous, le jeune poète que nous avons applaudi l'été dernier à Orange était plus qu'une espérance ; c'était une étoile dans le ciel de la poésie qui se levait brillante et pure. L'*Arbre et les Vents* et les *chants séculaires* avaient déjà révélé chez Joachim Gasquet, un tempérament poétique de bon aloi et de bonne école.

Joachim Gasquet a compris que lorsqu'on fait des vers en Provence, il faut toujours s'inspirer de l'art antique de la Grèce et de l'Orient. La Provence n'est-elle pas un peu le prolongement de l'Attique ? Est-il destiné à être ce poète attendu qui saura, enfin, en des accents rythmés faire vibrer les énergies de la race, exprimer ses douleurs et aussi ses aspirations ? A le lire on le trouve bien armé pour ce rôle, par ses origines, par la vie, par son talent.

Au lieu d'imiter tant de déracinés qui ont quitté le foyer paternel, il s'est formé dans le milieu où il est né, dans ce midi gréco-latin où Vénus Astarté

est encore regrettée et où les derniers souffles des mythes antiques se mêlent aux croyances et aux tendresses du culte catholique :

Dans la Provence d'or flotte l'air de l'Hellade
A peine si les pins rendent le vent amer
Au pied d'un mont sacré s'endormait ma bourgade,
Enfant, je le gravis pour voir blanchir la mer.
Je vis le ciel, je vis les îles parfumées,
Les moissons et le soir tombant avec langueur,
Quand j'aperçus du bourg les lointaines fumées,
J'aurais voulu presser le monde sur mon cœur.

Quelles notes biographiques vaudraient ces strophes où le poète indique l'orientation de sa vie, où il fait connaître ses premières émotions qui l'attachèrent au sol natal ! Et définitivement fixé dans ce cadre gracieux des environs d'Aix, près de Roquefavour, au milieu des oliviers, des chênes-verts et des pins, qui rappellent bien les paysages de l'Hellade, il a grandi tout doucement sans effort et sans poussées artificielles. Il s'est développé comme une plante dans le sol qui lui convient.

Et son inspiration est née du milieu même qui l'entourait, du ciel bleu qui sert de voûte ordinaire aux décors naturels de la Provence, du chant des cigales et des cris-cris, qui l'invitaient à chanter aussi, de la langue harmonieuse du pays et des souvenirs historiques qui n'ont cessé de hanter son esprit.

Et c'est ainsi que le châtelain de Fontlaure au profil athénien, marié à Mademoiselle Girard de Saint-Rémy, une ancienne reine du félibrige, sans renier la langue de Mistral, a compris qu'il fallait apporter à la langue française la richesse de l'imagination méridionale. S'il est, en effet, ridicule de soutenir

que le provençal n'offre pas aux écrivains, aux poètes, les ressources du parler national, on ne peut sans commettre une hérésie affreuse qu'un littérateur ou un penseur de langue d'Oc perd toute sa verve parce qu'il choisit le français d'Hugo ou de Lamartine.

Joachim Gasquet est un de ceux qui se sont faits les champions de la décentralisation sous toutes ses formes ; c'est aussi un vaillant défenseur de toutes les libertés. A ces titres divers nous devons saluer en lui un bon français, un bon provençal et un bon patriote. Notre jeune poète n'est pas de ceux qui se confinent seulement dans leur petite patrie, restant indifférent à tout ce qui est en dehors des limites du paysage qui se déroule devant leurs yeux, se contentant de chanter les arbres, les rochers ou les cours d'eaux qu'ils ont vu tant de fois. Ses vues sont plus hautes. Il est de ceux qui suivent avec ardeur le mouvement intellectuel, social, économique et politique de leur pays. Il y a chez lui un traditionaliste convaincu que les évolutions d'aucune sorte ne laissent indifférent, qui a suivi le cours du passé et cherche à démêler dans les clameurs des multitudes la réalisation de toutes les aspirations légitimes. Mais, Joachim Gasquet connaît trop l'histoire de la Grèce et de la Rome décadente, pour ne pas voir le danger qui menace la France avec le pacifisme et l'abandon des idées ancestrales. Nous attendons de lui quelque chose dans cet ordre d'idées, une protestation indignée sous forme de vers, un livre et ce qui vaudrait mieux encore une pièce. Il saura tirer de son cœur les accents qui doivent convenir à une pareille œuvre. Il en gratifiera son pays pour son salut et pour sa gloire.

Ad. P.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DU MIDI

VAUCLUSE

M. l'abbé Redon, vicaire général du diocèse d'Avignon, vient de publier un intéressant ouvrage (1) sur *Les trente-deux religieuses guillotinées à Orange, en juillet 1794*. Le savant ecclésiastique a écrit ce livre avec des visées très spéciales: il a eu en vue la future cause de béatification des augustes victimes dont il raconte le martyre. Son étude sera cependant lue avec profit par tous ceux qui cherchent à se documenter sur les formidables événements de la grande crise révolutionnaire française.

On y voit aux prises la foi ardente des saintes filles arrachées à leur couvent, et la foi non moins brûlante de ces juges de la Commission populaire d'Orange, croyant sauver la patrie et la République en lui sacrifiant tant d'existences humaines. Les convictions trop vives ont laissé dans l'histoire du monde de longues traces sanglantes. Ces « *monstres* », Barjavel, Fauvety, Maignet, par qui périrent les douces guillotinées d'Orange étaient convaincus que le devoir leur commandait d'être impitoyables. Leur apparente férocité d'inquisiteurs rouges cachait un fanatique désir de créer une humanité meilleure, en supprimant, s'il le fallait, une ou plusieurs générations. Ceux d'entre eux qui survécurent à l'effroyable tourmente, se retrouvent, échappés à leur fièvre sanguinaire, bons pères, bons époux. Tels, Maignet; ami du curé d'Ambert, mariant ses filles avec les gentilshommes de sa commune ; ou Suchet, l'incendiaire de Bédoin, devenu maréchal de l'empire, duc d'Albufera.

(1) Avignon — Aubanel — in-18 — 1904.

Le volume de M. l'abbé Redon complète remarquablement, en ce qui touche les trente-deux religieuses à qui il est consacré le grand ouvrage de M. l'abbé Bonnel sur les *Trois cent trente-deux victimes de la Commission populaire d'Orange*, paru en 1888. C'est avec émotion qu'on y lira des pages comme celle où revivent les derniers instants de la sœur Gertrude d'Alauzier, remerciant le terrible Fauvety du bonheur qu'il lui procure en l'envoyant au Ciel par l'échafaud, baisant la guillotine au moment d'y monter comme si elle était devenue la cîme d'où l'âme allait s'élancer vers Dieu.

La sinistre machine avait été dressée non loin du théâtre antique, sur l'emplacement où est aujourd'hui le petit théâtre moderne. Cet emplacement fut occupé de 1825 à 1830 par un monument expiatoire que, sous Louis-Philippe, en souvenir du régicide d'Orléans, on fit disparaître. Mais il reste aux environs d'Orange, un modeste édifice bâti en 1832, sur les fosses de Laplane où les cadavres des victimes de Barjavel et de Maignet étaient jetés pêle-mêle. On y célébra en 1894 une commémoration religieuse des massacres de 1794. Il est encore désigné sous le nom de « *chapelle des martyrs*. »

Cinq phototypies ajoutent leurs illustrations au texte de M. l'abbé Redon. Trois d'entre elles représentent les aspects actuels, du couvent des *Sacramentines de Bollène*, qui fournirent plusieurs héroïnes au drame sanglant d'Orange révolutionnaire, et de la chapelle de Laplane, sous laquelle reposent les reliques des martyrs. Une autre montre les religieuses de Bollène dans le cachot de la prison de la Cure, à Orange. La cinquième reproduit un tableau, œuvre d'une sacramentine, d'Avignon, qui peignit ses treize sœurs de 1794, en un groupe de vierges idéales offrant en leurs mains, à Marie, ces cœurs ardents dont la guillotine allait arrêter la vie terrestre.

*
* *

Le *capoulié* Devoluy a fait récemment à Avignon une poétique conférence sur le grand poète provençal, Frédéric Mistral. Le poète majoral du félibrige, Alexis Mouzin, présida, et présenta l'orateur qui retraça à la nombreuse

assistance, l'existence littéraire toute entière de l'auteur de *Mireïo*. Mistral, *bachélié dé Nimès*, puis, chantre de *Maïano*, couronné par Lamartine pour son épopée de l'amour provençal, multipliant les chefs-d'œuvre tous inspirés par la terre natale : *Calendal*, *Nerto*, dont plusieurs chants sont dédiés à de nobles dames nimoises, *Lis Isclo d'or Lou Rose*, sans oublier le riche *Trésor dou Félibrige*. Le capoulié Devoluy fut vivement applaudi par son auditoire.

*
* *

On annonce qu'un monument sera érigé, au mois de juillet, au rocher des Doms, d'Avignon, en mémoire du poète Félix Gras, l'auteur inspiré des *Carbounié*, de *Toloza*, des savoureuses *Papalino*, du roman des *Rougé dou Miéjour*.

*
* *

Une autre fête artistique se prépare en Avignon, celle qui marquera l'érection du buste de Pétrarque, couronné récemment à Paris, en Sorbonne, et offert à la ville de Laure par la ligue franco-italienne. On sait qu'un délégué du Conseil municipal d'Avignon représenta ses compatriotes à la cérémonie de la Sorbonne et y porta leurs remerciements. Le discours que prononça à cette occasion le délégué avignonais, M. le docteur Victorin Laval, a été imprimé par Seguin, en une élégante plaquette. L'orateur y célèbre le patriotisme du divin poète italo-comtadin, et annonce que le buste offert, œuvre du sculpteur florentin Fortini, aura une place d'honneur à Avignon. Il termine en disant que « le génie tutélaire de Pétrarque planera sur les deux grandes sœurs latines éprises d'un commun idéal de fraternité des peuples dans la paix et dans la liberté. »

Pierre Lauris.

LES LIVRES

Un débat nouveau sur la République et la décentralisation, par MM. Paul Boncour, Charles Maurras, et plusieurs autres, Toulouse, Société provinciale d'édition, 1905.

Débat, qui, je le crains, n'éclaircira pas grand'chose. O décentralisation, que de phrases vagues on commet en ton nom ! Aucun des dix ou douze auteurs du livre qui veuille seulement nous instruire sur le moyen de réaliser ce qu'on préfère appeler maintenant le Régionalisme. L'unique passage un peu positif, extrait d'un document officiel, un rapport de M. Clémentel, propose de « donner à la Commission départementale, émanation du Conseil général, certains pouvoirs d'administration comme notre droit public en a déjà donné aux municipalités. » A vrai dire, je ne suis absolument pas sûr qu'une telle phrase, proférée en un examen de droit public, ne valut une boule noire à son auteur. De plus, la proposition de par son vague même, est inexistante : « La Commission départementale serait ainsi (?) substituée au préfet dans une foule (?) d'actes d'administration. » Et pourtant, il faut se contenter de ce maigre aliment. Tout le reste du volume est consacré à de vaines polémiques sur ce qu'aurait dû faire la République ou ce que fera un jour la Monarchie, ou ce que pourrait bien faire le Cléricalisme. Quant à harmoniser les droits individuels et les prérogatives collectives, les libertés locales et l'autorité centrale, le devoir de l'État et celui des associations, silence. Pourtant çà et là des idées inattendues. Un des auteurs affirme que les républiques sud-américaines sont centralisées. Alors ce doit être pour cacher leur jeu qu'à l'instar de leur grande voisine, elles s'appellent si volontiers États-Unis du Mexique ou du Brésil.

*
* *

Les Enfants perdus du romantisme, par Henri Lardanchet. Perrin.

Ce n'est pas une étude complète des petits romantiques que M. Lardanchet a voulu faire, mais un croquis de quelques-uns d'entre eux, ceux notamment qui furent en rapports avec Hégésippe Moreau, le nom de son recueil que le public connaît le mieux. Il y a, pourtant, parmi ces oubliés des figures qui ne devraient pas l'être tout à fait. Lassailly, par exemple, auteur d'un des quatre sonnets de Lucien de Rubempré, dans les *Illusions perdues*, de Balzac et Chancel, le véritable père du quatrain si souvent cité : « On entre, on crie — Et c'est la vie — On baille, on sort, et c'est la mort. » Et les deux amis Veyrat et Berthaud, et tant d'autres. Il y a aussi dans ce livre quelques traits qui mériteraient d'être conservés dans les mémoires par « des poètes pieux, ennemis du sommeil. » L'un se rapporte à ce Lassailly, bohème minable au nez cyranoesque, qui s'était épris d'une folle passion pour une grande dame, la comtesse de Magnencourt, au point de courir comme un caniche après sa voiture, et de faire chaque jour, nouveau Ruy Blas, trois lieues pour contempler la fenêtre de la villa où elle passait les mois d'été ; Lasailly était à son lit de mort, et dans quel hôpital, à la maison d'aliénés du docteur Blanche, quand il vit entrer la comtesse qui s'assit à son chevet, lui parla pour la première fois et lui donna sa main à baiser ; un ami commun avait mis les Magnencourt au courant de la passion de Lassailly, et le mari avait tenu à conduire lui-même sa femme à la porte du malheureux jeune homme (le poète n'avait pas trente-sept ans). L'autre est aussi une histoire d'hôpital : un pauvre bohême, plus jeune encore, vingt-cinq ans, Armand Lebailly, s'y éteignait lorsque son ami Legouvé lui amena Lamartine, en 1864, quand la gloire du poète rayonnait en plein. Il faut lire dans les *Soixante ans de souvenirs*, de Legouvé, le récit de cette visite, la joie troublante, délirante du jeune homme, le charme exquis de Lamartine lui parlant de ses vers, lui en récitant quelques-uns, tenant

à sa promener, Lebailly appuyé sur son bras, par toute la salle des malades, et puis une fois parti, remettant à Legouvé un billet de 500 francs pour son ami, et Legouvé apprenant le lendemain qu'il était lui-même poursuivi pour 4.000 francs qu'il ne pouvait pas payer « Eh, sans doute, c'est une folie. mais une folie qu'on peut divulguer sans crainte, elle n'est pas contagieuse... »

M. Lardanchet a bien fait de raviver ces vieux souvenirs et de nous rendre ces figures qui s'effaçaient comme d'antiques pastels. Son âme à lui aussi est belle d'enthousiasme. On sent qu'il ne se console pas de n'avoir pas été un des combattants de la première d'*Hernani*. Étrange époque, en effet, celle qui, à plus d'un demi-siècle de distance, produit encore une telle fascination ! Il y eut là beaucoup de foi, de désintéressement, d'amour du beau. Il y eut aussi des défaillances et des folies, mais les malchanceux de cette époque allumaient un réchaud, comme Escousse ; ceux d'aujourd'hui auraient tendance à renverser des bombes. Le geste est peut-être plus noble pour eux, il est plus fâcheux pour les autres.

*
* *

La Rose sur le mur, par François Dellevaux P. V. Stock Paris

Voici un charmant marivaudage en vers. La mode n'en est pas passée, n'en déplaise à certains; est-ce que le délicat et le précieux ne sont pas toujours de mise ? Que ceux qui se plaisent aux tendresses de Musset ou aux mignardises de Banville viennent donc à M. Dellevaux; ils trouveront en lui un poète de leur famille.

Fine à l'élancement évasé du corset
C'est votre taille, enfin, dont la sveltesse est jointe
A vos hanches, comme un cœur posé sur sa pointe.

Vraiment, il n'y aurait aujourd'hui qne M. Edmond Rostand à tarabiscoter aussi curieusement le vers. Oserai-je, à ce propos, faire un reproche à M. Dellevaux? Il pousse presque trop loin l'habileté du métier. Lyon,

dont il est, fut toujours une école de merveilleux orfèvres en poésie. Naguère Clair Tisseur et Georges Doncieux, et aujourd'hui encore, Antoine Sabatier ont ciselé quelques-uns des poèmes les plus impeccables qui soient en notre langue. M. Dellevaux est de leur groupe. Il ne lui reste, pour atteindre la parfaite maîtrise, qu'à savoir ménager ses richesses. L'exquis gagne à se faire à demi-rare. Je rêve d'un marivaudage qu'il écrirait pas plus long que le *Beau Léandre*, ou que le *Chevalier Trumeau*, ou que le *Passant*, et qu'on goûterait dans un fauteuil, les yeux mi-clos, comme on laisse fondre un délicieux bonbon dans la bouche...

*
* *

Exploits de Tom Sawyer, détective, par Mark Twain (traduction François de Gail, *Mercure de France*).

De Mark Twain, le célèbre humoriste américain, nous avions déjà un volume de *Contes choisis* traduits par Gabriel de Lautrec. Voici un second recueil, car l'histoire de Tom Sawyer ne tient qu'une partie du volume, qui intéressera fort les amateurs de l'humour yankee. Il est très différent du nôtre, on le sait, et parfois plus savoureux. Quoique toute plaisanterie perde à travers la traduction (on ne voit pas très bien ce qui resterait de nos fumistes à nous en cas analogue), la verve de Mark Twain subsiste souvent. Le Journal d'Adam, par exemple, est un exemple réussi de ce genre. L'étonnement d'Adam à voir sa nouvelle compagne aller et venir près de lui et lui apporter de loin en loin un petit Caïn ou un petit Abel dont l'exiguité le jette dans de longues perplexités, est fort amusant. Je goûte moins par contre les réflexions de Mark Twain sur le voyage en Amérique de Paul Bourget, le sel en est pour nous peu sapide.

*
* *

Grand'Maman, confession d'une vieille femme, par Stéphane, Plon, 1905.

C'est en lisant un récit comme celui-ci, alerte, rapide, bourré de faits, qu'on se demande comment nos aînés ont pu se plaire (mais s'y sont-ils jamais plu) à d'interminables et nauséeuses narrations dans le genre d'*Une Vie*, de Guy de Maupassant. Ah ! comme Stéphane a mieux fait d'adopter le genre discret et la touche légère ! Petites joies et petites peines, flirts et oublis, rêves et déceptions, maladies, mariages, naissances, deuils, c'est toute la vie, et même plusieurs vies en quelques cinquantaines de pages. La Grand'Maman qui sert de centre à ces histoires, est une charmante personne, d'une indulgence exquise et d'un bon sens imperturbable. On voudrait vivre, en vérité, dans son entourage. Sa belle-fille est aussi sympathique. Les figures mâles sont un peu moins accusées, mais peut-être l'homme gagne-t-il, en général, à rester dans la pénombre. Ce livre rappelle tout à fait, et l'éloge à mes yeux n'est pas mince, *Tristesses et Sourires*, de Gustave Droz. On y retrouve la même philosophie souriante, la même bonne humeur vivace à travers les déboires et les souffrances. Aimables grands-mamans ! Puissent vos petites-filles d'aujourd'hui vous ressembler un jour !

*
* *

Nietzsche et la Réforme philosophique, par Jules de Gaultier, *Mercure de France.*

Je me contente de signaler ce nouveau livre du profond penseur qu'est M. Jules de Gaultier. Son nom devient de plus en plus inséparable de celui de Nietzsche. Déjà dans son *De Kant à Nietzsche,* il avait fait du philosophe allemand récemment disparu, l'aboutissant de toute l'évolution de la pensée germanique depuis un siècle. Son nouveau volume précise un certain nombre d'aperçus qu'il

avait seulement indiqués. Tous ceux qui s'intéressent à la grande force qu'est la pensée nietzschenne voudront le lire et se réjouiront de l'avoir lu.

*
* *

La Victoire à Sédan, par Alfred Duquet, Paris, Albin Michel, 1905.

Il s'agit, bien entendu, d'une victoire partielle et fugitive. Même si nous avions écrasé les Bavarois à Bazeille, ce que M. Alfred Duquet prétend possible, et ce qui est contestable si brisé était le moral de toute l'armée, il aurait fallu, quelques heures plus tard, s'avouer vaincu. Le matin du 1er septembre, tout était perdu irrémédiablement. Que l'on luttât sur place, comme le veut M. Duquet, ou qu'on essayât de s'échapper par l'ouest, comme voulut le général Ducrot, ou par l'est, comme tenta le général de Wimpffen, c'était le même désastre final. Aussi peut-on se demander s'il n'aurait pas mieux valu prendre un quatrième parti, et battre en retraite sur le nord. Commencé dès le matin, le mouvement était très faisable. Une division du corps de Douai, postée au défilé de Saint-Albert, à l'ouest, où les Prussiens ne s'engagèrent que vers 8 heures 1/2, aurait pu arrêter toute la matinée l'ennemi de ce côté ; une division du corps de Lebrun aurait, comme elle fit, tenu longuement en respect les Bavarois à Bazeille. Les quatre divisions de Ducrot traversaient le bourg de Givonne et se donnaient de l'air sur la droite. Alors tout le reste de l'armée s'écoulait vers la Belgique, l'artillerie et le train par la grand'route de Givonne à Bouillon, l'infanterie et la cavalerie par les sentiers qui traversent les bois. Toute l'armée française aurait pu, sans perdre un homme, un canon, un drapeau, se trouver, à la nuit tombante, sur le territoire belge. Se rendre pour se rendre, mieux valait être le prisonnier du roi Léopold que celui du roi Guillaume. Le plan de Ducrot, impraticable en lui-même, avait cela de bon que, retirant toutes nos troupes du sud et de l'est et les reportant sur l'ouest, il rapprochait l'armée de la frontière. Les Prussiens ne pouvaient plus

nous cerner. Ils pouvaient, sans doute, nous refouler et transformer la retraite en bon ordre dont je parlais en une demi-déroute. Dans cette hypothèse, ne disposant plus notamment de la grand'route de Givonne à Bouillon, nous aurions perdu tous nos bagages, la moitié de notre artillerie et des bataillons entiers d'attardés, mais le gros de l'armée aurait franchi à temps la frontière. Tandis qu'avec le mouvement en avant de Wimpffen, l'ennemi avait le temps de nous déborder et de nous couper de l'asile belge, ce qu'il fit. Voilà pourquoi je ne comprends guère M. Alfred Duquet écrivant : « L'armée eût alors (rejetée sur la Belgique dès 9 heures du matin, si le mouvement de Ducrot avait continué) endossé une honte que les héroïques efforts des généraux Margueritte, Gallifet, Lebrun et Wimpffen lui ont épargnée en rejetant la responsabilité de cette coupable capitulation au souverain qui fit arborer le drapeau blanc, etc. ». D'abord la honte a été absolument la même, et il est trop commode d'en rejeter la responsabilité sur le seul signataire de la capitulation. Ensuite, la retraite aurait permis d'aussi beaux faits d'armes que la résistance autour de Sédan ; le calvaire d'Illy, justement, qui se trouve au débouché de la forêt, aurait pu voir la même charge de cavalerie qui arracha, dit-on, au roi Guillaume son cri : « Les braves gens ! » Enfin, pendant que l'armée française, suivie de près naturellement par l'armée allemande, aurait, au crépuscule, négocié sa reddition à l'armée belge, qui sait si un certain nombre de régiments et peut-être de divisions ne se seraient pas dérobés, par une marche de nuit, pour regagner Mézières ? Les 30 ou 40.000 hommes qui auraient pu se sauver de cette façon, auraient formé le noyau de l'armée du Nord et augmenté fortement la résistance des Mobiles de Faidherbe, qui, d'ailleurs, ne résistèrent pas mal... Qu'il est doux, qu'il est doux de refaire l'histoire !

ANTONIN LEPIEUX.

BIBLIOGRAPHIE

Le Goût en littérature, par Joël de Lyris. — Un beau volume in-8° couronne de 222 pages. — Broché : 3 francs.

Le Goût en littérature, — premier volume de la « *Bibliothèque Aubanel frères*, » exécution dont l'inspiration et le programme nous paraissent des plus heureux, — n'est pas un banal « traité de littérature. » C'est beaucoup mieux que cela !

L'auteur a fait une œuvre vraiment nouvelle. Il ne s'attarde pas à vous redire, une fois de plus, ce que nous avons lu cent fois sur les primitifs, les ronsardiens, les classiques, les romantiques, les réalistes, les impressionnistes et les décadents.

Il entre dans le vif du sujet, et fait cette chose extraordinaire que personne n'a jamais faite : *il nous dit ce que c'est que le goût en littérature !* Il en montre l'utilité, les multiples avantages. Il nous fait pénétrer, par des exemples bien choisis, dans la nature intime de cette faculté qu'on appelle le *goût littéraire*. Dans une deuxième partie, il nous révèle que les objets du goût littéraire sont bien plus variés que nous ne le soupçonnions, et que, même lorsque nous parlons de la pluie et du beau temps, le goût littéraire, a son mot à dire. Puis il expose les règles générales du goût littéraire, et enfin, il nous montre, toujours au moyen d'exemples pratiques, comment on cultive cette précieuse faculté.

Je ne sais si je ne me trompe, mais il me semble bien que voilà un livre pratique qui n'avait jamais été fait. Il faut féliciter Messieurs Aubanel frères, de l'avoir choisi pour commencer la *Bibliothèque* qui porte leur nom, et nous ne pouvons que souhaiter une chose : c'est que les volumes qui suivront soient aussi remarquablement conçus, développés et écrits que l'est cet excellent ouvrage.

SOUVENIR

DE L'ENQUÊTE AGRICOLE DE 1884 DANS LE QUERCY

Rien n'est aussi difficile à faire qu'une statistique exacte.

Je me souviens qu'un de mes aînés dans le corps des ponts et chaussées qui a laissé de très vivants souvenirs à l'Académie de Nimes à cause de ses nombreux et intéressants travaux archéologiques — j'ai nommé M. Aurès — fut chargé. il y a quelque quarante ans, de recueillir des renseignements en vue d'une statistique industrielle. Il aimait à raconter le fait suivant et on peut facilement imaginer ce que son esprit original et sa verve un peu satirique y ajoutaient de charme et de saveur.

Il s'était présenté deux fois, avec le collègue qui lui avait été adjoint, chez un fabricant de tonneaux demeurant à Nimes, dans le faubourg d'Uzès. A la première visite on n'avait rencontré que la femme qui, flairant sans doute dans les enquêteurs des employés du fisc, chargés d'augmenter la patente, s'ingénia à réduire presque à rien l'industrie de son mari. Quelques jours après les enquêteurs ne trouvèrent que le mari qui crut probablement voir en eux d'importants acheteurs ou mieux encore des

journalistes qui lui feraient de la réclame gratutite, et se hâta de déclarer une fabrication considérable hors de proportion avec les dimensions de l'atelier dans lequel il opérait. Les deux indications étaient certainement fausses l'une et l'autre ; il est vrai qu'on avait la ressource de faire une moyenne, ce qui,dans le cas particulier, aurait probablement donné un résultat moins éloigné de la vérité.

Une aventure tout à fait analogue, mais en matière beaucoup plus grave, m'est arrivée à moi-même, pendant mon séjour dans le département du Lot. Il y a vingt ans environ, en vue de mobilisations militaires possibles, le Ministère de la Guerre organisa dans chaque département un service statistique des subsistances. L'ingénieur en chef des ponts et chaussées qui est attaché à ce service est investi des fonctions les plus importantes et les plus délicates, puisqu'il est chargé de tenir constamment à jour un registre départemental des approvisionnements et des disponibilités.

Or, dès qu'on m'eût fait connaître le mandat nouveau qui m'était donné, je me trouvai fort embarrassé pour ouvrir le registre et y insérer les chiffres initiaux que devaient modifier plus tard les entrées et les sorties successives. J'eus donc recours à la Préfecture — cette providence visible de tous les fonctionnaires — et le Préfet, non sans se moquer sans doute de mon embarras, me fit remarquer que plusieurs fois par an il envoyait au Ministère de l'Agriculture des statistiques très complètes et très précises dont les minutes, conservées dans ses bureaux, me donneraient toutes les indications dont j'avais besoin.

Muni de ces précieuses minutes, je rentrai hâti-

vement chez moi pour les dépouiller et je commençai naturellement par le commencement, c'est-à-dire par le blé. Mais quelle surprise ! les statistiques démontraient que le département du Lot produisait des masses de blé, et, comme la consommation moyenne par tête est connue, je me trouvais amené à conclure que ce département exportait du blé ! Or, pour quelqu'un qui connaissait à fond cette province du Quercy, comme je la connaissais à cette époque, ce résultat était plus que paradoxal, il était notoirement faux. Je me hâtai, en conséquence, à titre de vérification, de faire relever dans toutes les gares des chemins de fer qui traversaient la région, le tonnage des importations et exportations des céréales et ce relevé confirma mes appréciations *a priori*, au grand dommage des statistiques officielles. Le département du Lot importait du blé en quantité considérable et n'en exportait que très peu. La balance du trafic était de beaucoup en faveur de l'importation et il y avait de nombreuses années que le Ministère de l'Agriculture recevait régulièrement de Cahors des statistiques complètes et précises, comme disait le Préfet, mais dont l'inexactitude était démontrée.

Il fallait, quand il s'agissait de mobilisations militaires, opérer sur des chiffres, sinon mathématiquement exacts, tout au moins plus rapprochés de la vérité. Je me mis en mesure de les obtenir en utilisant le personnel nombreux, intelligent et discipliné que j'avais alors sous ma direction, conducteurs des ponts et chaussées et agents-voyers, fonctionnaires habitués à recevoir des ordres, à les *comprendre* et à les exécuter fidèlement.

Vers la même époque le Ministre de l'Agriculture

prescrivit dans toute la France la rédaction d'une statistique nouvelle. C'était moins en réalité une statistique agricole qu'une enquête économique sur la situation des populations rurales. Mon personnel fut mis à contribution et les résultats qu'il me fournit me parurent alors assez complets et assez intéressants pour me décider à garder dans mes papiers personnels copie des principaux d'entre eux, me réservant de les étudier plus tard et de les utiliser, s'il y avait lieu, quand mes loisirs me le permettraient.

Les loisirs sont venus et j'ai retrouvé ces notes d'autrefois ; je les ai examinées, étudiées, comparées, et, après ce travail, j'ai éprouvé — je l'avoue humblement — une complète désillusion. Malgré le personnel d'élite qui m'avait donné son concours ; c'est toujours à peu près l'histoire du tonnelier du chemin d'Uzès que racontait M. Aurès. J'ignore si au Ministère on a retiré quelque enseignement de chiffres aussi incohérents ; pour moi je n'ai pu parvenir à en dégager aucun avec quelque netteté.

Toutefois, au milieu de tant de témoignages recueillis, il en est un qui m'a frappé parce qu'il est plus détaillé et plus précis, qu'il répond avec intelligence aux divers articles du questionnaire officiel et qu'il est concordant dans tous ses chiffres. Il m'a paru qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à conserver les déclarations de ce témoin, et c'est dans ce but que j'ai rédigé la présente note.

***

Il faut se garder de croire que le cultivateur dont je vais analyser tout à l'heure la situation économique, représente bien le type moyen du cultivateur du

département du Lot. Il existe en effet très peu de départements aussi variés que le Lot, dans leur constitution physique, leur situation climatérique, et, par conséquent, leur régime économique agricole. Au nord-est il confine au Cantal dans le canton de La Tronquière qui par son altitude, son relief, la nature minéralogique de son sol et son climat, reproduit toutes les conditions physiques et agricoles de l'Auvergne. A l'autre extrémité du département les cantons de Montcucq et de Castelnau Montratier avoisinent le Tarn-et-Garonne. Ils s'étendent sur des terrains géologiquement beaucoup plus récents ; leur sol, leur climat, leurs cultures, les rattachent à cette grande plaine en grande partie quaternaire où l'Aveyron se réunit au Tarn et celui-ci à la Garonne.

Et cependant ce ne sont pas ces zônes extrêmes où le chêne est rare qui constituent l'originalité de cette province qu'on a appelée le Quercy, du mot latin *quercus*. Il faut la chercher dans la région de ces causses sur lesquels M. Martel a appelé l'attention dans ces dernières années, depuis qu'il a procédé à l'exploration du puits de Padirac.

Les causses du Lot, formés par les calcaires oolitiques qui appartiennent, comme on sait, aux terrains jurassiques, se présentent sous l'aspect d'un grand plateau calcaire avec de faibles ondulations ; mais deux grandes rivières ont pratiqué de larges brèches dans ce massif pour y creuser leurs lits : ce sont la Dordogne au Nord, et le Lot au Sud. Le causse situé entre les deux rivières porte le nom de causse de Gramat ; sur la rive droite de la Dordogne, c'est le causse de Martel, et sur la rive gauche du Lot c'est le causse de Limogne.

Il est bien évident que la situation économique du

cultivateur du causse aurait présenté un intérêt tout à fait spécial. Nous y aurions trouvé les conséquences pécuniaires de l'élevage du mouton auquel conviennent admirablement les herbes rares mais savoureuses qui poussent sur ces calcaires ; la culture des céréales dans quelques parcelles de terrain arable, généralement dans des fonds d'entonnoir qui ont pu être anciennement des puits analogues à celui de Padirac ; la culture du noyer et — avant le phylloxéra — celle de la vigne dont le vin était très justement renommé ; enfin la récolte — je n'ose pas dire la culture — de cette truffe parfumée qu'on appelle truffe du Périgord, bien qu'elle soit en grande partie ramassée dans le département du Lot. Je puis dire tout de suite ce que nous aurait révélé certainement une statistique bien faite de cette région : c'est que, si le cultivateur du causse était à son aise à l'époque où la vigne était florissante, il ne parvient plus, depuis le passage du phylloxéra, à équilibrer ses recettes avec ses dépenses. De là des emprunts onéreux et des ruines inévitables ; de là aussi le mouvement d'émigration intense vers les républiques hispano-américaines qui se produisait il y a vingt ans et qui, malgré de notoires insuccès, ne s'est pas encore interrompu.

Seulement les renseignements que je trouve dans mes notes sur les cultivateurs du Causse sont trop incomplets et trop incohérents pour être utilisés ; je constate seulement qu'ils confirment par bien des détails l'exposé sommaire que je viens de faire de la détresse actuelle de cette région.

La situation du cultivateur dont je vais faire connaître les déclarations est autrement favorable ; il n'habite pas le causse, mais au pied pour ainsi dire du causse de Gramat, dans le canton de Cajarc.

*
* *

Cajarc est située dans la vallée du Lot, sur la rive droite de cette rivière, en amont de son confluent avec le Célé qui descend du Cantal et baigne Figeac. En ce point la vallée, un peu élargie sur la rive droite, forme une plaine composée d'alluvions de très bonne qualité. Le sol y est donc riche et productif, et il n'est pas rare qu'on fasse deux récoltes par an sur la même parcelle.

La récolte privilégiée de ce pays, c'est le tabac. Quoique originaire des pays chauds, voisins de l'équateur et des tropiques, le tabac s'est admirablement acclimaté dans le Lot, et il s'est formé une variété nouvelle bien définie et depuis longtemps fixée, qu'on appelle tabac du Lot. On l'utilise généralement pour le tabac à priser et aussi — qu'on me pardonne l'expression un peu réaliste — pour le tabac à chiquer.

Heureux le propriétaire qui obtient du Préfet un permis de culture ! Plus heureux celui qui a des amis dans le jury de réception des récoltes, nommé par le Préfet, et qui voit classer toujours dans la première qualité, les récoltes médiocres et même mauvaises qu'il peut être amené à présenter ? Je fais là allusion à des abus tellement notoires qu'ils ont amené au Conseil général du Lot et même dans les assemblées politiques, des incidents retentissants qui ne sont pas oubliés, et c'est faire simplement de l'histoire que de les rappeler.

Le questionnaire qui figurait dans la statistique de 1884 ne permet pas de deviner si notre cultivateur de Cajarc était autorisé pour la culture du tabac, mais

sa situation prospère et sa large aisance permettent de le supposer.

La famille de mon paysan se compose de sa femme, d'un ménage plus jeune—ses enfants probablement — et d'un enfant du jeune ménage, soit en tout cinq personnes. Le logement qu'elles occupent est situé sur une *éminence* — c'est le terme même employé par le déclarant dans la statistique. Ce logement se compose d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un galetas ; la grange, les étables, le fournil et les fumiers sont à quelque distance de l'habitation.

La partie du logement réservée aux habitants se compose de quatre pièces de vingt mètres carrés en moyenne et la statistique précise que le cube d'air par personne est de quarante mètres.

Nous avons évidemment à faire à des gens très laborieux et le temps non consacré aux travaux d'agriculture est utilement employé ailleurs. Les hommes sont scieurs de long; et ils ne dédaignent pas non plus d'aller travailler sur les routes, soit à leur entretien, soit à leur construction. Aussi ils accusent 280 journées de travail par an, tandis que, dans les tableaux que j'ai sous les yeux, on indique plus généralement 250 et même 240 journées de travail annuel.

Si on réfléchit qu'il y a dans l'année 52 dimanches, quatre fêtes concordataires, le chômage traditionnel du 1er janvier, la Fête Nationale du 14 juillet et la fête locale, on arrive à un total de 59 journées, chômées forcément, pour motif de fête.

Pour achever mon décompte, je n'aurais plus qu'à trouver l'emploi de 26 journées ; or les foires et marchés, les jours de pluie et de gelée trop fortes, suffisent amplement à expliquer ce nombre d'ailleurs

minime de 26 journées dont il n'est pas fait justification.

Quand on lui demande le prix des journées, mon paysan ne répond pas pour son propre compte, par ce qu'il n'est pas ouvrier salarié; il donne les prix courants du pays qui sont : 1 fr. 50 c. pour les hommes, 1 franc pour les femmes et 0 fr. 50 c. pour les enfants, mais la nourriture en sus. Il résulte d'ailleurs des renseignements fournis par la statistique, qu'il faut doubler ces prix si l'ouvrier doit se nourrir.

Notre homme évalue son loyer à 150 francs par an et déclare payer 54 francs d'impôts directs.

Le questionnaire officiel demandait aussi aux intéressés de déclarer ce qu'ils payaient en impositions indirectes. Cette question n'a généralement pas été comprise et a été interprêtée de façons bien diverses. De là des réponses incohérentes dont on ne peut rien retenir. Notre paysan de Cajarc n'hésite pas à déclarer qu'il ne comprend pas; mais que, si on veut faire allusion aux impôts de consommation, il peut évaluer à 12 francs par an ceux auxquels il est assujetti. Inutile sans doute de dire que je rapporte sans commentaire les déclarations de mon témoin, n'ayant aucun moyen de les discuter.

Les dépenses courantes du ménage sont évaluées ainsi par le chef de famille :

Nourriture, en moyenne, 0 fr. 40 par jour et par tête, soit 2 francs par jour ;

Chauffage-éclairage, en moyenne, 0 fr. 40 par jour ;

Habillement pour les cinq personnes du ménage, 120 francs par an ;

Entretien des outils, 36 francs par an ;

Entretien du mobilier, 50 francs par an.

La statistique officielle ne demandait aucun autre renseignement relativement aux dépenses ; elle omettait bien des articles qui figurent au budget d'un paysan, même très économe, les unes inévitables, les autres devenues habituelles, par suite des changements survenus dans la vie et les mœurs des gens de la campagne.

Ainsi, on ne parle pas des frais de blanchissage, des frais de poste et de correspondance, des dépenses en papiers, livres et journaux ; y avait-il en 1884, même dans le Quercy, un paysan qui ne lut pas le journal au moins de temps en temps, ou n'écrivit pas quelque lettre ? On ne parle pas des dépenses en médecin, pharmacien ou remède— fussent-ils de bonne femme ; enfin, on ne parle pas des dépenses plus regrettables des jours de foire et de fêtes locales, ce qu'on pourrait appeler le chapitre des menus plaisirs.

Je garantis que pour le cultivateur étudié dans la présente note, tous ces frais ont été réduits au strict minimum. Je veux établir simplemeut, en signalant ces omissions, qu'en mettant en œuvre les seuls renseignements fournis par la statistique, j'arriverai à un résultat sensiblement inférieur à la vérité des choses, et que je suis, par conséquent, autorisé à l'augmenter d'une somme à valoir.

Pour ces raisons, je n'hésite pas à porter au chiffre rond de 2.000 francs par an, le budget des dépenses de mon paysan, alors que le résultat strict de la statistique ne me conduirait qu'à 1.882 francs.

Voyons maintenant le budget des recettes.

Si dans cette famille, tout le monde travaillait pour un propriétaire sans être nourri — y compris les deux femmes et l'enfant pendant les deux cent quatre-

vingts journées déclarées à la statistique, les recettes totales s'élèveraient à 3.080 francs; mais comme il s'agit d'un ménage aisé, on peut hardiment supprimer les journées de l'enfant et même les deux tiers de celles des femmes, et limiter à 2.058 francs les recettes en main-d'œuvre faites par notre ménage agriculteur.

N'oublions pas que nous n'avons pas à faire à des journaliers, mais à des paysans qui travaillent habituellement sur leurs biens. Les recettes indiquées ici ne sont donc pas réelles et effectives ; je les appellerais volontiers conventionnelles et figuratives, c'est-à-dire représentant la valeur de la main-d'œuvre donnée par nos cultivateurs à leur propriété rurale ou consacrée à leur industrie de scieurs de long. Il faut les majorer d'abord du modeste revenu provenant de cette industrie exercée à temps perdu , et , ensuite du produit de la propriété rurale, considérée au point de vue du propriétaire du sol.

Mon cajarcois est très sincère dans ses déclarations ; il ne dissimule pas qu'il y a une vingtaine d'années, il était parfois au-dessous de ses affaires, et s'est vu obligé à recourir à l'emprunt. Mais cette période pénible a bientôt pris fin et aujourd'hui chaque année lui laisse des bénéfices. Il avoue qu'il a 7.000 francs d'économies et qu'il a acheté et payé des terres pour une somme à peu près égale afin d'augmenter son domaine agricole. Il reconnaît ainsi avoir mis de côté depuis moins de vingt ans 14.000 francs, soit un millier de francs en moyenne par an.

Je signale en passant — à titre de curiosité — qu'il ne dépose pas ses économies à la Caisse

d'épargne, tout en exprimant une opinion très nettement favorable aux Caisses d'épargne postales.

Tous ces chiffres se contrôlent et se vérifient assez bien l'un par l'autre et l'ensemble de la déposition révèle qu'on a eu à faire à un homme intelligent, ordonné et laborieux. On ne saurait donc s'étonner qu'il se soit enrichi. Il prétend, du reste modestement qu'il n'est pas le seul à avoir réussi et qu'il y en a bien d'autres autour de lui qui en ont fait autant.

*
* *

Voilà à peu près tout ce qu'il m'a étè possible de tirer de la statistique de 1884, dont les résultats dans le Lot n'avaient au premier abord paru si complets. Mais le cas particulier est intéressant. En outre, il inspire confiance, car en rapprochant pour les comparer les renseignements disséminés dans le questionnaire officiel, en réponse aux nombreuses questions qui y étaient posées, on trouve des indications précises, se vérifiant les unes par les autres à la suite de calculs auxquels ne songeait certainement pas le témoin interrogé, au moment où il formulait ses réponses. Il a donc dit la vérité.

Nous avons là l'exemple d'une famille à laquelle la vie des champs a été clémente. Elle le doit exclusivement, je l'ai déjà dit, à son amour du travail, à son ordre, à son économie. Et comme les journées employées à scier des troncs d'arbre ou à travailler sur les routes ne sont qu'une exception dans sa vie, on peut ajouter que sa prospérité lui vient de l'agriculture. L'industrie agricole ne serait donc pas une marâtre aussi

dure qu'on se plaît à nous la représenter et ce sera la première conclusion de cette note.

La seconde est que décidément les statistiques exactes sont bien difficiles à dresser et que la prudence la plus élémentaire exige qu'on fasse faire quarantaine même à celles qui se présentent avec des garanties très sérieuses d'attention et de conscience.

RENÉ DELOCHE.

LE CULTE CATHOLIQUE SOUS LA RÉVOLUTION

LES PROCESSIONS A NIMES (1790-1802)

S'il est un fait remarquable et peu connu, c'est la persistance des cérémonies du culte catholique — même des cérémonies extérieures — à travers les convulsions révolutionnaires jusque vers la fin de l'année 1793. Le philosophisme législatif s'attaqua d'abord presque exclusivement à la discipline et à la constitution intime de l'Église. Les prêtres furent poursuivis et proscrits, non comme ministres des autels, mais comme réfractaires à l'obligation du serment civique, imbus ou suspects de réaction. Quant aux croyances et surtout aux pratiques, malgré les divagations de la presse contre la superstition, de longtemps on n'y toucha pas. La Convention à ses débuts suivit en cela la même ligne de conduite qne la Législative et la Constituante. Au contraire, plus on s'enfonçait dans le schisme, plus on affectait de respecter le culte existant, d'y associer le pouvoir et ses représentants, de ménager, en un mot, les susceptibilités d'un peuple qui restait profondément attaché à ses habitudes religieuses, en dépit de tant de bouleversements politiques et sociaux. Le clergé constitutionnel s'y employa sinon avec la conviction et la piété du clergé fidèle, du moins

avec un zèle bruyant, parfois brutal (1), que secondèrent les autorités civiles. Cet état de choses ne se modifia guère avant les derniers mois de 1793, à l'époque où le misérable Gobel, hissé par la Commune de Paris à la tribune de la Convention, y donna le scandale de son abdication (17 brumaire an II — 7 novembre 1793). On passe alors brusquement à l'impiété orgiaque du culte de la Raison. Et comme pour marquer qu'il y a là une surprise, un égarement passager, une crise morbide, et non un acte réfléchi d'apostasie de la part de la conscience publique, ce retour au paganisme saisit la France avec la soudaineté d'un accès de folie.

I

Les processions catholiques, maintenues à Paris et en province jusqu'en 1793, avec tout l'appareil cultuel et officiel de l'ancien régime, offrent un exemple curieux de cette persistance des cérémonies religieuses extérieures, au milieu des plus violentes agitations. Pendant les quatre premières années de la Révolution, elles ne furent ni prohibées, ni troublées, et gardèrent leur caractère de fête publique, disposant librement de la rue, sous la protection de la force armée.

Il suffira de se réferer au *Moniteur*, au recueil de Buchez et Roux, pour constater en 1789, 1790, 1791 (2)

(1) Vignal, curé assermenté, de Saint-Denis, à Nimes (Sainte-Perpétue) soldait des hommes armés de nerfs de bœuf pour forcer les catholiques à fréquenter son église. — Abbé Goiffon. *Notice historique sur les capucins*, p. 18. — Cf. plus loin, les exploits du « pouvoir exécutif » en 1792.

(2) Juin 1789. « Il n'y eut pas de séances le 18, parce que les députés assistèrent à la procession du Saint Sacrement. » Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, T. I, p. 474.

Juin 1790. — L'Assemblée nationale a assisté à la procession du jeudi, 3. Dans la séance du vendredi, 4, M. Chabroud demande qu'il

l'interruption des séances de l'Assemblée à l'occasion des processions de la Fête-Dieu. En 1792, à la veille des sinistres journées révolutionnaires du 20 juin et du 10 août, le peuple de Paris célèbre encore la Fête-Dieu (1). Malgré le mauvais temps et les excitations perfides de la Commune, il suit dévotement la procession. On a tendu beaucoup de maisons et interrompu de tous côtés les travaux, les voituriers laissent le passage libre. Des protestants, comme l'ambassadeur de Hollande ont tapissé à leurs frais les murs de leur hôtel et payé spontanément la musique militaire qui accompagne le cortège.

Le 24 décembre de cette même année — c'est-à-dire trois mois environ après les massacres de septembre — il y a dans la nuit de Noël une véritable mutinerie à Paris parce que Manuel et la Commune ont donné — à sept heures du soir, alors que les cierges étaient

soit constaté au procès-verbal qu'à la cérémonie de la veille *où elle a assisté en corps*, l'Assemblée n'a point été reçue par le clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qu'au reposoir du Louvre pas plus qu'à la chapelle des Tuileries, il n'y avait aucune place pour M. le président.

L'Assemblée décide que le Comité de Constitution et le Comité ecclésiastique seront chargés de régler de concert la place qui sera assignée à l'Assemblée, dans les cérémonies.

On ne fait mention dans le procès-verbal que de l'assistance de l'Assemblée à la procession et de la place de M. le président à la droite du roi.

Moniteur — réimpression T. IV, p. 543.

Juin 1791. — La procession de la Fête-Dieu a lieu le jeudi, 23. Dans la nuit du 20 juin, fuite du roi. Le 21, à onze heures du soir, l'Assemblée étant en permanence, M. Merlin demande qu'à l'article du procès-verbal de la précédente séance où il est dit que le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois a invité l'assemblée à se rendre à la procession de la Fête-Dieu, il soit ajouté que le roi avait promis d'y assister. — Adopté. Le 23 juin, au matin, à huit heures et demie, le président Alexandre Beauharnais nomme les membres qui doivent rester dans la salle, cède le fauteuil à M. Rabaut-Saint-Étienne et part avec une partie de l'Assemblée, pour se rendre à la procession de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Moniteur — réimpression T. VIII, p. 725 et 735.

(1) Gazier, *Études sur l'Histoire religieuse*, p. 177 — A. Aulard, *Histoire politique de la Révolution*, p. 473. — Taine : *Conquête Jacobine* Ch. XI, p. 390.

allumés déjà — l'ordre de fermer toutes les églises. Les portes sont assiégées, enfoncées, on exige des curés la célébration de la messe de minuit. L'année suivante, en novembre 1793, quand Manuel sera conduit à l'échafaud en qualité de fédéraliste, les fruitiers et les blanchisseuses s'écrieront sur son passage : « C'est bien fait, c'est lui qui voulait nous empêcher d'aller à la messe. » (1)

En 1793, Gobel s'oppose à la procession des Rogations, mais celles de la Fête-Dieu, le jour et l'octave, sortent dans les rues de Paris, cinq mois après la mort du roi, sans occasionner le moindre désordre. Enfin on conserva pieusement jusqu'au 14 octobre 1793, où elle fut supprimée par un arrêté de la Commune, la pieuse coutume de porter en soutane et surplis le Viatique aux mourants, sous un dais, avec une clochette et des flambeaux. Les gardes nationaux, rencontrés en chemin, escortaient le Saint Sacrement (2).

Nous retrouvons à Nimes les mêmes usages, et ce n'est pas une des moindres surprises que nous apporte l'étude des documents. Les processions des Rogations ou de la Fête-Dieu n'y furent pas interrompues avant le mois de mai 1793. Elles se firent en 1790, 1791, 1792, et si pour 1793, on ne peut être aussi affirmatif, on ne saurait douter qu'elles furent sur le point de sortir. Cela résulte des publications du temps, des procès-verbaux de la municipalité nimoise et de quelques lettres inédites extraites de nos archives communales (3).

(1) Baudin, représentant du peuple, *Du Fanatisme et des Cultes*, cité par Gazier.

(2) Grégoire, *Nouvelles ecclésiastiques*, 26 septembre 1794.

(3) Archives municipales, Nimes, carton P. 1.

Le fait est d'autant plus intéressant que sous la Révolution, les protestants dominèrent de très bonne heure dans notre ville. Ils s'étaient, dès le 19 juillet 1789, emparés de la Garde nationale et de son Conseil permanent. Puis les terribles journées de la « Bagarre » — où périrent, de l'aveu même des vainqueurs, plus de deux cents victimes — achevèrent la conquête par la dispersion de la municipalité exclusivement catholique du baron de Marguerittes, issue du libre suffrage de la population. « Dans ce département du Gard, dès l'origine de nos troubles civils, les opinions politiques se formèrent suivant la différence des cultes religieux. *Dès 1790, le sang y coula, mais la paix publique reparut bientôt et la puissance resta aux protestants.* » Ainsi s'exprimera en 1815, l'*Aristarque français*, un des organes parisiens des réformés nimois. Il est impossible de dire plus de choses en moins de mots (1).

Néanmoins, les protestants de la Révolution ne paraissent pas éprouver pour les cérémonies catholiques, et principalement pour les processions, la violente répulsion que leurs coreligionnaires témoignèrent tant de fois dans le cours de notre histoire locale. Ils participent volontiers aux solennités extérieures de notre culte, les associent étroitement aux fêtes civiques et y figurent non seulement dans l'escorte, mais aux places d'honneur, en qualité de notables, de fonctionnaires et de magistrats. Ainsi la légion nimoise, dont l'état-major, les compagnies d'élite, la cohorte de dragons sont presque entièrement composés de protestants prend un aumônier et choisit l'abbé Boucarut. Elle célèbre le lundi,

(1) *L'Aristarque français*, Paris, 31 juillet 1815.

21 septembre 1789, une grande fête moitié religieuse, moitié militaire, pour la bénédiction de ses drapeaux.

L'*Histoire de la Révolution dans le Gard* de Fr. Rouvière (1) donne une courte description de cette fête d'après le *Courrier d'Avignon* et le *Journal de Nismes*. Il en existe une relation manuscrite infiniment plus pittoresque parmi les papiers saisis le 28 thermidor an VII (15 août 1799) chez un prêtre du bas chœur de la cathédrale, inculpé d'exercice clandestin du culte romain dans les Bourgades (2). Vital Bouquet — c'était son nom — lorsqu'il écrivit ces lignes, au retour de la cérémonie, ne songeait ni au public, ni à la postérité. Cela se voit de reste à l'incorrection du style et de l'orthographe, son récit n'en est que plus vivant.

Le 21 septembre 1789, la légion bourgeoise de Nimes a fait la bénédiction de quatre drapeaux et d'un guidon. Après complies, quatre compagnies de ladite légion sont venues à la Cathédrale prendre le Chapitre à cet effet, qui a été processionnellement avec la musique, le bas chœur, les drapeaux avant la croix, chantant le psaume 19, *Exaudiat;* leurs tambours, trompettes devant. Et après ladite procession qui s'est rendue devant l'église des R. R. P. P. Capucins (3), où l'on avait dressé un autel et une tente par rapport à la pluie, où étant arrivé le major *in gradu*, M. l'abbé de Rochemore (4), qui fut prié par l'état-major de la compagnie, et qui voulut bien se rendre de la campagne ou il n'était que depuis le 15 dudit mois, fit poser les cinq drapeaux sur l'autel. Après quoi, il se tourna vers le peuple, en donnant un fort joli et fort

(1) Tome I, p. 61.
(2) Arch. dep. 1, L, 8.
(3) Aujourh'hui Ste-Perpétue et manutention militaire.
(4) Vicaire général de Mgr Cortois de Balore, évêque de Nimes.

bon pathos, mais qu'on ne pouvait entendre par le tumulte confus qui se faisait autour de l'autel. Cela étant fini avec tout l'applaudissement des plus entendus et connaisseurs, M. l'abbé de Rochemore vient au pied de l'autel où il bénit les drapeaux, laquelle (bénédiction) étant faite selon que le porte le pontifical, il les donne : 1° à M. du Baguet, qui se met à genoux devant l'official, le tenant de la main droite, ainsi que M. du Baguet, l'embrasse en le lui remettant et le salue profondément en le prenant, celui-ci le remettant de suite à son porte-drapeau ; 2° à M. de la Coste ; 3° à M. de Saint-Pons ; 4° à M. Rostand (1) ; après quoi tout le chapitre s'est retiré en chantant le *Benedictus,* sans être accompagné.

Cette cérémonie appartient à Mgr l'Évêque, et, à son défaut, au premier dignitaire de son Chapitre. Elle s'est fait au son des cloches, à volée et en carillon. L'esplanade était environnée de toute la compagnie, en uniforme, sous les armes, et de dragons ; en outre, tous les remparts, les fenêtres, les arènes étaient remplis de monde pour voir ce qui réellement fait un beau coup d'œil. La pluie détourna un peu tout.

L'année suivante, le mercredi 14 juillet 1790, la fameuse fête de la Fédération qui a encore lieu sur l'Esplanade, revêt le même caractère. « A l'hôtel de « la Patrie, élevé au centre de l'immense place, on « a adapté un autre autel élégamment décoré et « propre au sacrifice de la messe. Par une heureuse « disposition, M. l'abbé Boucarut, le célébrant, peut « être aperçu, non seulement de toute l'armée, mais « encore de cette partie de la ville qui s'étend depuis « la porte des Carmes jusqu'à la tour Vinatière (2) ». *Le silence le plus religieux, le respect le plus profond,*

(1) M. du Baguet, colonel de la Légion Nimoise, et protestant ; M. de la Coste, lieutenant-colonel et protestant ; M. de Saint-Pons, major, marié à une protestante ; Cf. Baron de Marguerittes : *Compte rendu à l'Assemblée Nationale, au nom de la municipalité de Nimes (p. 73).*

(2) Angle occidental de la place des Arènes.

dit le procès-verbal officiel, sont observés pendant la messe. Puis le curé de Saint-Castor, M. Clémenceau, exhorte les citoyens « à la paix, à la concorde, à l'union, et les conjure d'oublier tous ressentiments de haine et d'inimitié et surtout d'éloigner d'eux avec le plus grand soin toute querelle dont l'objet serait la diversité de culte et d'opinions religieuses ». La cérémonie se termine par un *Te Deum* à grand orchestre, de la composition de M. d'Intrams, avocat de notre ville, qu'exécute un très grand nombre d'amateurs et de musiciens (1).

On l'a compris au langage de M. Clémenceau, les événements ont marché depuis un an. Nimes vient de se reveiller d'un sanglant cauchemar, sous la domination du club des « amis de la Constitution », composé de 355 protestants et de 63 catholiques (2). Les décrets sur la Constitution civile du clergé ont paru l'avant-veille, 12 juillet 1796; ils vont être promulgués par le roi, le 24 août; officiellement reçus dans le Gard le 21 septembre et, le 26 décembre, le serment schismatique sera exigé des ecclésiastiques. Si le digne curé de Saint-Castor, M. Clémenceau, prédestiné au martyre, assiste à cette fête, c'est sans doute dans l'intérêt supérieur de la pacification des esprits; peut-être aussi est-il encore sous la pression terrifiante exercée sur lui au lendemain de la Bagarre; (3) mais les chanoines ont refusé de s'y

(1) Cf. *Description de la fête civique du 14 juillet 1790* et *Procès-verbaux de la municipalité.* Arch. mun. DD 1.

(2) Armand Lods : *Deux chansons sur Rabaut-St-Étienne,* — *(La Révolution Française,* 14 juin 1903, p. 503).

(3) Henri Claude de Clémenceau, dit la Bouillerie, après avoir refusé le serment, se retira à Naves. Découvert en juillet 1742, il fut amené aux Vans avec plusieurs autres prêtres et massacré sur la place de Grave. (Abbé Goiffon : Evêques de Nimes). Ce fut exactement le 14 juillet 1792, deux ans jour par jour après la fête mentionnée ci-dessus. Douze prêtres furent arrêtés aux Vans. Onze y furent

rendre, déclarant qu'ils n'avaient reçu aucune mission de l'évêque, Mgr Cortois de Balore, député à l'Assemblée Nationale.

En revanche, sur l'amphithéâtre adossé au couvent des Capucins, aujourd'hui manutention militaire, s'étalent des citoyennes portant le costume civique : robes blanches, écharpes aux trois couleurs, cheveux flottants, quelques feuilles de laurier ou de chêne pour tout ornement dans la coiffure. « Ainsi parurent les grâces unies à la décence ! » ajoute le naïf *Patriote* dont nous suivons le récit (1)

Il y a là évidemment beaucoup de cet esprit d'ostentation et d'emphase qui est la caractéristique de l'époque. Tout alors est prétexte à exhibitions pompeuses, tout tourne en processions ou en défilés d'opéra. Cette mode ira en s'accentuant. Mais il y a aussi le signe d'une mentalité bien différente de celle qui prévaut aujourd'hui dans les mêmes milieux. Ni le parti révolutionnaire, ni le parti protestant ne professent encore le système moderne de la neutralité, de la laïcité absolue du pouvoir et de ses représentants en leurs actes publics. On ne trouve aucune trace de cette idée dans les délibérations de nos assemblées locales, dans leurs manifestations extérieures, dans les écrits des particuliers. C'est la thèse opposée qui paraît universellement acceptée. L'appareil civique officiel comporte l'appareil religieux, ne souffre pas

fusillés, le douzième ayanf prêté le serment civique. Voici les noms des victimes dont l'identité a pu être reconstituée : Clémenceau, ex-curé de la cathédrale de Nimes, ; Claude Montagnon, ancien vicaire général de l'Evêque d'Uzés, ex-prieur de Vallabrix ; Michel Faure, ancien curé de Mons ; Jean Laurent Drome, vicaire à Saint-Michel-Lacoste ; Victor Nadal, ex-curé d'Arpaillargues ; Jean Bonijol de Nimes, et chanoine d'Uzés ; Jean Mathieu Novy, ex-vicaire d'Aujac.

(1) *Description de la Fête,* etc. loc. cit.

qu'on l'exclue, ni qu'il s'exclue. Le patriote très avancé dont j'ai résumé le récit constate avec une satisfaction marquée la présence, à cette fête du 14 Juillet 1790, des députés de tous les ordres religieux de la ville, d'un grand nombre d'ecclésiastiques, « parmi lesquels, ajoute-t-il, non sans amertume, on eût désiré voir MM. les Chanoines ».

Les protestants qui viennent de lutter ardemment, par l'organe de Rabaud Saint Étienne, pour la conquête de la liberté de conscience, ne vont même pas jusqu'à exiger l'égalité de traitement dans le culte public. Pour eux, comme pour tout le monde, une sorte de privilège de fait demeure attaché au *culte établi*, qui est celui de la majorité, c'est à-dire au culte catholique (1). Il admettent donc que ce culte soit de préférence celui de l'État, de la cité, dans leurs démonstrations et leurs fêtes publiques, ils acceptent, enfin, d'y paraître comme fonctionnaires, magistrats ou soldats.

Il est du reste visible que ce n'est là qu'un acte civique, de déférence pour la nation et non de tolérance ou d'apaisement. A mesure que les événements se précipitent, cette manière de voir devient plutôt gênante, vexante pour les catholiques, et le parti protestant paraît s'y attacher d'autant plus. Oublieux de ce qu'il a subi au nom de la religion d'État, il appuie le schisme d'État que crée la cons-

(1) Si la Déclaration des Droits de l'Homme promulgue la liberté de conscience, elle est beaucoup moins explicite à l'égard de la liberté du culte public pour les dissidents; ce principe n'y est pas formulé. La Constituante refusa de se prononcer nettement, elle se retrancha derrière le texte vague, obscur, plein de restrictions menaçantes de l'article X, dont chaque terme fut l'objet d'une discussion passionnée et d'un vote. (Voir à ce sujet, dans le *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, tome XXXVIII, année 1889, p. 561, le très curieux article de M. N. Weiss sur les séances des 22 et 23 août à l'Assemblée Nationale.

titution civile. Les réformés s'en font à la Constituante les promoteurs, à Nimes les alliés, les soutiens, presque les ouailles, contre les catholiques et les prêtres fidèles à leurs serments.

Mais n'anticipons pas. Voici qu'entre ces deux fêtes plutôt profanes de 1789 et 1790 vient se placer une vraie solennité religieuse : la procession de la Fête-Dieu du 3 juin 1790.

La municipalité catholique du baron de Marguerittes occupe encore, — et pour bien peu de temps, — l'Hôtel de Ville. Dix jours à peine la séparent de la catastrophe qui l'emportera. La ville est en ébullition, sillonnée de patrouilles, de bandes querelleuses, de soldats indisciplinés. La Garde Nationale, profondément divisée, est un foyer de rébellion et d'anarchie. Son état-major, en guerre avec la municipalité, rencontre une vive résistance dans une partie des officiers et des hommes. Ce sont des conflits quotidiens, des menaces, des provocations et des rixes à tous les coins de rue. La discorde règne entre les riches compagnies protestantes bien armées, luxueusement équipées, occupant tous les postes, et les compagnies de prolétaires catholiques, — les *poufs rouges*, les *cébets*, comme les appellent les bourgeois clubistes par dérision pour le frugal oignon dont ils se nourrissent, — sans autres armes que des fourches et quelques mauvais fusils distribués par Froment. Déjà du 2 au 4 mai, une dispute sur le Cours entre des sous-officiers du régiment de Guyenne et des travailleurs de terre des bourgades a failli tourner au tragique. Il a fallu proclamer la loi martiale, le maire, dénoncé par le club, bien qu'il ait risqué sa vie pour rétablir l'ordre, a été cité à la barre de l'Assemblée Nationale.

Naturellement, la procession de la Fête-Dieu, avec son immense concours de peuple, son déploiement de force militaire, donnera un nouvel aliment à cette effervescence. A l'heure même de la cérémonie, nous verrons les Gardes Nationaux de l'escorte rassemblés à l'Esplanade sur le point d'en venir aux mains. Néanmoins, la pompe catholique se déroulera quand même ; les incidents politiques n'exerceront aucune répercussion sur la solennité religieuse qui semble. au contraire, avoir apporté quelques instants de répit à la fièvre dévorante dont souffre la cité.

Le mardi 1er juin, le corps municipal rédige une proclamation publiée et affichée partout (1). Ordre à tous les citoyens demeurant dans les rues où doivent passer les processions, qui ont lieu dans l'octave de la Fête-Dieu, de fournir, suivant l'usage, les tentures nécessaires pour tapisser le devant des maisons, sous peine d'amende en cas de refus.

Il est également enjoint à MM. les Curés et aux différents corps ou corporations qui dirigent les processions dans cet octave, de veiller à ce qu'elles soient rentrées avant le coucher du soleil. La recommandation n'était pas inutile, car certaines processions, comme celle de Saint-Paul, ne sortaient pas avant cinq heures du soir, et, étant donnée l'agitation régnante, l'obscurité risquait de favoriser les désordres.

Pour compléter ces mesures, défense expresse, « sous peine de l'amende et de plus grande peine si le cas y écheoit, de tirer, pendant cet octave, dans aucune des rues, places et carrefours de la ville et de ses faubourgs, des fusées ou serpenteaux, ni de

(1) *Arch. mun.*, DD. 1, p. 203.

décharger des boîtes, ni aucune sorte d'arme à feu ». On le voit, l'humeur bruyante et démonstrative de nos concitoyens et les préoccupations qu'elle suscite ne datent pas d'hier.

Le même jour, 1er juin, — toujours conformément à l'usage et en vue d'assurer le bon ordre, — la municipalité requiert un fort contingent de troupes. Elle s'adresse à la garnison et à la garde urbaine. A M. de Lespin, major de la place, il est demandé 600 hommes du régiment de Guyenne, à M. de Saint-Pons, major de la légion nimoise, 600 volontaires. Sur ces 600 volontaires, 400 seront employés, le jeudi suivant, 3 courant, à 9 heures du matin, à border la haie dans les rues où la procession doit défiler et 200 en diverses patrouilles ou piquets « dans les dehors de la ville et partout où besoin sera ».

M. de Saint-Pons est en outre prié de défendre aux légionnaires qui ne seront pas requis, de prendre les armes, ce jour-là, sous quelque prétexte que ce puisse être, — enfin, de commander un piquet de 50 hommes pour la procession qui doit se faire ledit jeudi après-midi, dans la paroisse Saint-Paul (1).

M. de Lespin, officier du Roi, obtempère sans difficulté à la réquisition, signe le récépissé et tout est dit. Mais un major de la légion nimoise, membre du club et d'un civisme ombrageux, ne se soumet pas ainsi aux injonctions d'une municipalité suspecte de réaction, dont le Maire vient d'être cité à la barre de l'Assemblée.

Le lendemain matin, dès onze heures, M. de Saint-Pons, furieux, se rend à l'hôtel-de-ville et y formule d'étranges récriminations. La réquisition le laisse

(1) *Arch. mun.*, DD. 1, p. 204.

libre de commander la compagnie de tour pour assurer le service ou de prendre dans chaque compagnie de la légion le nombre nécessaire de volontaires pour former le nombre requis. La mesure est sage et libérale puisqu'elle permet au chef de choisir, d'opérer un triage et par conséquent d'écarter les turbulents. Mais le major de Saint-Pons ne veut rien entendre. Il proteste qu'il est obligé, lui aussi, suivant l'usage, de faire prendre les armes « à *toute* la légion. » (1)

En effet, le jeudi, 3 juin 1796, les quarante-cinq compagnies de la milice urbaine sont convoquées en armes sur l'Esplanade. Les résultats prévus, voulus peut-être, de cette mobilisation générale ne tardent pas à se manifester. Le rendez-vous est pour six heures du matin. Certains capitaines prennent sur eux de faire charger les fusils de leurs compagnies avant d'y venir et d'autres aussitôt après qu'ils sont arrivés. Le capitaine et le lieutenant des dragons — les cinq sixièmes de cette compagnie sont protestants — leur enjoignent par des billets de se trouver le même jour au rendez-vous, mousquetons et pistolets chargés, gibernes suffisamment garnies. (2) Les légionnaires à poufs rouges qui n'ont point de munitions sont indignés de cette manœuvre qu'ils prennent pour une déclaration de guerre. Ils s'en plaignent hautement à leurs capitaines qui parviennent à les apaiser et à les contenir en requérant la visite des armes. Le major Saint-Pons débordé commence cette visite et la finit promptement *pour ne pas trouver*

(1) Archives municipales. DD. 1. p. 205.

(2) « Plusieurs de ces billets originaux sont entre les mains des officiers municipaux. » Baron de Marguerittes : *Compte-rendu à l'Assemblée nationale*, p. 12.

trop de coupables. La compagnie qui a chargé la première se voit forcée de quitter la place, après avoir jeté les amorces et détaché les pierres à feu (1).

Le tumulte s'apaise et le péril est conjuré, du moins pour quelque temps.

La procession a lieu, malgré cet orage, et ce qui prouve que l'incident est d'ordre exclusivement politique, elle a lieu tranquillement, sans désordre, sans provocation, ni insultes. Le rassemblement de l'Esplanade s'est disloqué, le major Saint-Pons, auteur responsable de l'algarade, a vu « plusieurs fois le sabre se lever sur lui » ; puis les compagnies catholiques — poufs rouges — ont quitté la place, sont allées escorter le Saint Sacrement. Et comme le constate la *Lettre d'un Patriote* : « la journée n'eut pas d'autres suites (2). »

Nous sommes mieux renseignés sur les circonstances qui précédèrent cette procession de 1790, que sur les détails même de la cérémonie. Je n'en ai trouvé nulle part la description, mais le silence des chroniqueurs permet de supposer qu'il n'y eût pas d'innovation, et que tout se passa selon le cérémonial habituel.

Voici quelle était la coutume établie depuis des années. Les magistrats municipaux, les consuls prenaient rang dans le cortège. Invités la veille par le prêtre sous-sacristain, ils se rendaient à l'hôtel-de-ville, de là à la cathédrale, en robe et chaperon, précédés de la suite consulaire, et ils assistaient à la grand'messe. Après le Saint Sacrifice, ils s'avançaient vers la porte du chœur où ils trouvaient des petits dais

(1) Ibid. DD.

(2) François Rouvière, *Histoire de la Révolution dans le Gard*, T. I., p. 122.

pliants appartenant à la confrérie du Saint Sacrement, et ils portaient ces petits dais jusqu'au vestibule de la grande porte d'entrée de l'église, en dehors.

Là, ils prenaient les cordons du grand dais de la confrérie du Saint Sacrement qui étaient portés par quatre valets de ville et l'encastre. MM. les conseillers au sénéchal assistaient à la procession, précédés des huissiers, ceux de police veillaient au bon ordre.

Après la procession, MM. les consuls recevaient la bénédiction du Saint Sacrement et revenaient à l'hôtel-de-ville. Sur les deux heures de l'après-midi, ils retournaient en chaperon à vêpres, au sermon et à la bénédiction, et de même pendant l'octave.

Le même jour, à cinq heures du soir, ils assistaient encore à la procession de la paroisse Saint-Paul (1). »

Consuls, Conseil politique, la loi de la Constituante du 14 décembre 1789 sur la formation des municipalités avait supprimé tout cela, en instituant un maire qui était alors M. le baron de Marguerittes, un procureur syndic, M. Vidal, un substitut au procureur, M. Boyer-Brun, dix-sept officiers municipaux et trente-six notables. Cette municipalité assista-t-elle, selon la tradition, en corps ou par délégation, à la procession de la Fête-Dieu ? Bien qu'il n'en subsiste aucune trace, on ne saurait douter de sa présence. Nous verrons bientôt, d'après un document très précis, que la participation des officiers municipaux aux processions, y compris celle des Rogations, se perpétua jusque en 1793, en des temps plus troublés et avec des administrateurs issus des clubs révolutionnaires. A plus forte raison, la municipalité de 1790,

(1) Cérémonies du clergé, *Archives municipales*. LL. 55.

exclusivement catholique et élue comme telle ne dut-elle pas déroger à l'usage séculaire ?

Nous serons moins catégorique sur certaines particularités de la solennité, par exemple, sur l'attribution des cordons du dais, l'assistance aux vêpres et au sermon du soir.

Il existe cependant une délibération de cette même année (mercredi, 31 mars 1790), qui atteste à quel point nos municipaux se montraient encore et toujours jaloux de leurs prérogatives religieuses. Par cette délibération, l'hôtel-de-ville s'élève contre le droit de préséance que les magistrats de la Cour du sénéchal prétendent usurper aux cérémonies de Pâques sur les représentants élus de la commune. Le maire et ses collègues déclarent hautement qu'ils ne se rendront pas à la cathédrale, puisqu'ils ne pourront pas occuper dans cette église le banc de droite que réclame la Cour, en violation du décret de l'Assemblée nationale de janvier 1790. « Ils n'y assisteront pas pendant la quinzaine de Pâques, ils n'y présenteront même pas le pain bénit le jour de Pâques, néanmoins ils iront en corps selon l'usage faire la visite des églises le jeudi saint et assisteront successivement dans les trois autres paroisses aux offices qui auront lieu pendant les fêtes. » (1)

Quant aux robes et chaperons, ce costume avait disparu avec l'ancien régime. Les officiers municipaux ne portaient plus que de simples écharpes aux couleurs de la nation. En vertu d'un arrêté du Directoire du 3 septembre 1790, ce qui restait de la livrée consulaire d'hiver et d'été fut vendu aux enchères le mardi 18 janvier 1791, à l'Hôtel de Ville, et adjugé

(1) *Archives municipales*, DD. 1. p. 41.

au sieur Lagulhac, de Nimes, pour la somme de 245 livres (1).

Il y avait encore à Nimes, pour la Fête-Dieu, d'autres processions que celle du matin, dite procession générale. Nous avons signalé celle de Saint-Paul, qui jouissait du privilège de sortir le même jour, dans l'après-midi, en vertu sans doute de la haute antiquité de la paroisse et de l'église des Récollets. Les autres commençaient le dimanche suivant et se succédaient jour par jour sans interruption. La paroisse de Saint-Castor débutait, venaient ensuite, et dans l'ordre, la paroisse Saint-Baudile, la Confrérie des Pénitents, dont l'église correspondait à l'ancienne Poissonnerie, actuellement écoles de la Belle-Croix et du Chapitre, la Confrérie des Dominicains, dont l'église est occupée aujourd'hui par le Grand-Temple, enfin, la paroisse Saint-Charles.

A toutes ces processions MM. les Consuls assis-

(1) *Arch. dép.*, 1, L. 4, 18, f° 4. — *Arch. mun.*, D D, 3, page 1. A signaler à ce propos une curieuse délibération du Directoire du département. Une somme de 600 livres était imposée chaque année pour les livrées consulaires. Elle avait été maintenue en 1790. Le 28 août, les municipaux de Nimes demandèrent qu'il fût payé sur ce crédit diverses fournitures figurant sur la facture du sieur Jousin-Hénard, parmi lesquelles leurs écharpes. Le 3 septembre 1790, le Directoire « déclare n'y avoir lieu de statuer, quant à présent, sur la demande faite par les officiers municipaux pour le paiement de leurs écharpes, — arrête que sur la somme de 600 livres imposée cette année, suivant les anciens usages, pour les livrées consulaires, il sera pris seulement celle de 15 livres pour le paiement de quatre gances pour décorer l'autel de la Patrie, — et que le solde de ladite somme restera entre les mains du receveur ordinaire des impositions pour être mis en moins imposé l'année prochaine, — comme aussi autorisant ladite délibération pour ce qui concerne les robes consulaires tant d'été que d'hiver, ainsi que les chaperons, a permis à ladite commune de les exposer en vente par la voie des enchères, en la forme ordinaire, pour le produit en être versé dans la caisse du receveur des impositions et être mis également en moins imposé pour l'année prochaine ». (*Arch. dép.*, 1, L. 4, 18).

taient jadis en robe et chaperon et portaient le dais, après y avoir été invités par les curés et prieurs (1). On ignore si l'usage fut maintenu en 1790 (2).

(*A suivre*). GUSTAVE GOUBIER.

(1) Cérémonies du clergé. *Arch. mun.*, LL. 55.

(2) On verra plus loin que les processions des Rogations en mai se firent également jusqu'en 1793. On ne possède aucun renseignement sur les processions de l'Assomption et de Saint-Roch pendant la période révolutionnaire.

LE POÈTE CUBIÈRES DE ROQUEMAURE

CANDIDAT A LA CONVENTION

DANS LE DÉPARTEMENT DU GARD

Michel de Cubières, le frère cadet du marquis de ce nom, était en Italie, lorsque la Révolution éclata; il voyageait en compagnie de Mme de Beauharnais, la célébre Fanny, dont le salon était fréquenté par tous les beaux esprits de l'époque. A la nouvelle des événements de Paris, le poète rentra préçipitamment en France et arriva dans la capitale quatre jours après la prise de la Bastille. La vue de la ville en délire, de ce peuple enthousiasmé par sa première victoire sur la royauté produisit sur lui une impression profonde qu'il exprima dans *Le Voyage de la Bastille*, pièce en vers et en prose; ce fût sa première œuvre politique.

Jusqu'à ce jour, Cubières n'avait été connu que par des poésies légères, entre autres *Les Hochets de ma Jeunesse*, des éloges de Voltaire et de Corneille, et quelques comédies dont deux, *La Jeune Épouse* et *La Mort de Molière* avaient été jouées, la première au Théâtre-Français, la seconde sur plusieurs scènes de province. Mais c'est surtout dans la poésie badine que notre compatriote avait eu des succès,

et dans ce genre, il est inséparable de Dorat, son ami, dont il s'attribua d'ailleurs le nom de sa propre autorité : Cubières-Dorat.

Charles Monselet a cité de lui l'ode si gracieuse que voici :

LA LETTRE BRULÉE

Vous m'ordonnez de la brûler
Cette lettre charmante
Seul bien qui pût me consoler
De vous savoir absente ;
Eh bien ! Au gré de vos désirs
Le feu l'a consumée
Et j'ai vu mes plus doux plaisirs
S'exhaler en fumée.
Un spectacle si douloureux
Eut enchanté votre âme ;
Mais pour moi, quel revers affreux
Que votre lettre en flamme !
Interprêtes de mes douleurs
Et ne sachant point feindre
Mes yeux ont versé tant de pleurs
Qu'ils ont failli l'éteindre.
Quel que doive être mon destin
Dont vous êtes l'arbitre
Si je reçois de votre main
Une nouvelle épître,
A vos ordres pleins de rigueur
Empressé de me rendre
Je la poserai sur mon cœur
Pour la réduire en cendre.

Comment ce rimeur de jolis vers, cet écrivain qui passait son temps à tourner des madrigaux fut-il transformé du jour au lendemain en agitateur poli-

tique, en démagogue ? L'influence du milieu, de Paris bouillonnant sous le souffle révolutionnaire, l'amitié même de Mirabeau, le fougueux tribun, ne suffisent pas à expliquer cette métamorphose.

Cubières-Dorat avait été élevé à l'école des encyclopédistes et des philosophes, ses contemporains ; en art, il pensait comme Diderot, en philosophie, comme Voltaire et ses conceptions politiques s'inspiraient de Jean-Jacques ; cet enfant du XVIIIe siècle était mûr pour la Révolution. D'ailleurs, ses amis et ses émules du petit cénacle littéraire de Mme de Beauharnais partageaient les mêmes principes et avaient les mêmes ambitions ; tous, André Chénier, Le Brun, Mercier, Dussaulx se jetèrent à corps perdu dans la tourmente.

Dès 1789, Chénier, le doux poète des *pensers antiques*[1] abandonne ses travaux littéraires. Plus d'églogues, plus de bucoliques, plus de chants d'amour, les serments à Fanny sont oubliés par lui !

> Fanny, pour moi, ta vue est la clarté des cieux ;
> Vivre est te regarder, et t'aimer, te le dire
> Et quand tu daignes me sourire,
> Le lit de Vénus même est sans prix à mes yeux.

Devenu le collaborateur du *Journal de Paris*, il compose son célèbre poème du *Jeu de Paume*, et plus tard, c'est lui qui rédige la lettre de Louis XVI à la Convention pour demander l'appel au peuple. Hélas ! Sa vie politique est vite brisée ; la Terreur l'envoie à l'échafaud, et sa tête tombe le 7 thermidor an II (juillet 1794).

Le Brun médite ses *Odes républicaines* qu'il publiera en 1795 — Mercier renonce à la Comédie pour

le Cercle sociat ; rédacteur de *La Tribune des hommes libres*, dont il partage la direction avec Carra, il est envoyé à la Convention par le département de Seine-et-Oise. Dussaulx, l'électeur de Paris, le combattant du 14 juillet est lui aussi nommé député à la Législative d'abord, à la Convention ensuite.

Dans la lettre que l'on va lire, Michel Cubières expose sans trop d'emphase, quelquefois avec bonhomie, ce qu'il a fait pour les idées nouvelles ; elle fut écrite au procureur de la commune de Beaucaire pour appuyer auprès des électeurs du Gard, réunis dans notre ville, sa candidature à la Convention nationale.

Frère et Ami,

« Je suis né à Rocquemaure, ville du département du Gard, le 27 septembre 1750. Je m'appelle Michel Cubières et depuis que je suis né ou plutôt que j'ai l'âge de raison, j'ai cultivé la poésie et les Lettres. Quand la Révolution est arrivée, j'ai chanté la liberté ; tous les journaux ont rendu compte de mes ouvrages et le bruit peut-être en est parvenu jusqu'à vous. Permettez-moi, Monsieur, de vous en faire une énumération rapide, supposé que vous ne les connaissiez pas.

J'ai donné en 1789, quinze jours après la prise de la Bastille, *Le Voyage à la Bastille, en vers et en prose*, ouvrage qui a eu plusieurs éditions et dans lequel je célèbre la valeur des braves vainqueurs de la Bastille ; en 1790, les *États Généraux de l'Europe*, poème où j'invite toutes les puissances de l'Europe à imiter le peuple français en donnanl la liberté à leurs peuples ; en 1791, un poème sur la *Mort de*

Mirabeau, accompagné d'une préface et de notes instructives. Ce poème est dédié aux citoyens de mon département ; j'y célèbre le génie et les vertus patriotiques du grand homme qui fut mon ami, et j'y répands des fleurs sur sa tombe. J'ai publié la même année une pièce de théâtre, en trois actes, en vers, intitulée : *La Baronne de Chantal* ou *Les Dangers de la Dévotion*, pièce où je cherche à prouver combien l'incivisme des prêtres a toujours nui à la liberté et à l'égalité et où je démontre par l'histoire privée de saint François de Sales et de la baronne de Chantal qu'il n'y a rien de plus opposé à l'esprit de la Révolution que l'esprit de la religion catholique. J'ai publié en 1792 un poème héroï-comique, en trois chants, intitulé : *Les Rivaux au Cardinalat* ou *La Mort de l'abbé Mauri*. Ce poème dans le genre du *Lutrin* de Boileau, est de tous mes ouvrages révolutionnaires, celui qui a le plus réussi ; il est à sa troisième édition ; j'y verse le ridicule à pleines mains sur les dogmes intolérants d'une religion absurde et cruelle au nom de laquelle on a fait le massacre de la Saint-Barthélemy , et j'y peins l'abbé Mauri comme il le mérite. Je viens enfin de présenter à l'Assemblée nationale. un volume de quatre cents pages, renfermant dix à douze autres poèmes en faveur de la liberté et de l'égalité, et j'y ai joint un don patriotique de cent livres pour le soulagement des veuves dont les maris sont morts à la fatale journée du 10 août de cette année ; l'Assemblée nationale m'a accordé les honneurs de la séance et une mention honorable dans le procès-verbal.

Voilà en peu de mots la plupart de mes titres littéraires depuis la Révolution. Voici mes titres civiques :

Je suis inscrit dans la Garde nationale depuis deux ans, et depuis deux ans, j'ai monté ma garde avec exactitude, si ce n'est les jours où j'étais malade, et alors, je l'ai fait monter par un remplaçant que j'ai toujours bien payé. J'ai été nommé juré d'accusation par M. Manuel, procureur syndic de la Commune, et j'en ai rempli les fonctions augustes avec toute l'attention et l'impartialité que doit y apporter un bon citoyen : rien ne me manque, en un mot, pour être député à la prochaine Convention nationale ; mon absence n'est pas un titre contre moi, et si mes chers compatriotes et chers concitoyens du département du Gard me jugent digne d'être leur représentant, je vous prie, Monsieur, de faire valoir auprès d'eux, les autorités que je vous présente ; je serai reconnaissant de leur choix, et je ferai tous mes efforts pour le justifier.

Je ne doute point qu'il y ait dans mon département, beaucoup de citoyens éclairés et plus dignes que moi d'occuper cette place importante ; la renommée m'a appris que vous étiez de ce nombre, et je suis téméraire, sans doute, d'oser lutter contre vous et avec tant d'autres citoyens ; mais s'il en est qui me passent en lumières, il n'en est aucun, j'ose le dire tout haut, qui me passe en patriotisme ; je vous prie d'en assurer mes frères, et d'agrèer les salutations de votre frère et ami.

CUBIÈRES.

De Paris, le 20 août, l'an IV.
rue des Saints-Pères, vis-à-vis l'hôtel du Pont.

N.-B. — J'ai envoyé une copie de cette lettre à M. le maire de Beaucaire, avec prière de la communiquer aux électeurs du département du Gard, et,

entre autres, aux électeurs de Rocquemaure. M. le procureur de la commune veut-il bien me rendre le même service, je lui en aurai une grande obligation. Ma lettre à M. le maire a été signée par le président, le chef de légion et le juge de paix de ma section, lesquels attestent la vérité de tous les faits que j'avance.»

Archives de l'hôtel-de-ville de Beaucaire.

La lettre de Cubières ne fut pas communiquée à l'assemblée électorale réunie dans l'église de Notre-Dame-des-Pommiers ; elle ne figure pas au procès-verbal des séances et l'historien du *Mouvement électoral en 1792*, le méticuleux François Rouvière n'en fait aucune mention.

On sait que les députés élus furent Tavernel, de Beaucaire, Leyris, d'Alais, Voulland, d'Uzès, Jac, de Quissac, François Aubry, colonel du 38e régiment d'infanterie, et Chazal Jean-Pierre, du Pont-Saint-Esprit.

Les électeurs nommèrent encore comme suppléants Bertezène, Chambon et Bresson.

Dans la lettre de Cubières, nous devons signaler la particularité suivante : il est né, dit-il, en 1750, lorsque tous les biographes fixent en 1752, la date de sa naissance. Est-ce une erreur de copiste ? C'est fort probable, car le poète ayant et au-delà l'âge des éligibles n'avait pas besoin de se vieillir.

Dr JULIAN

UN COUVENT DE FRÈRES-MINEURS

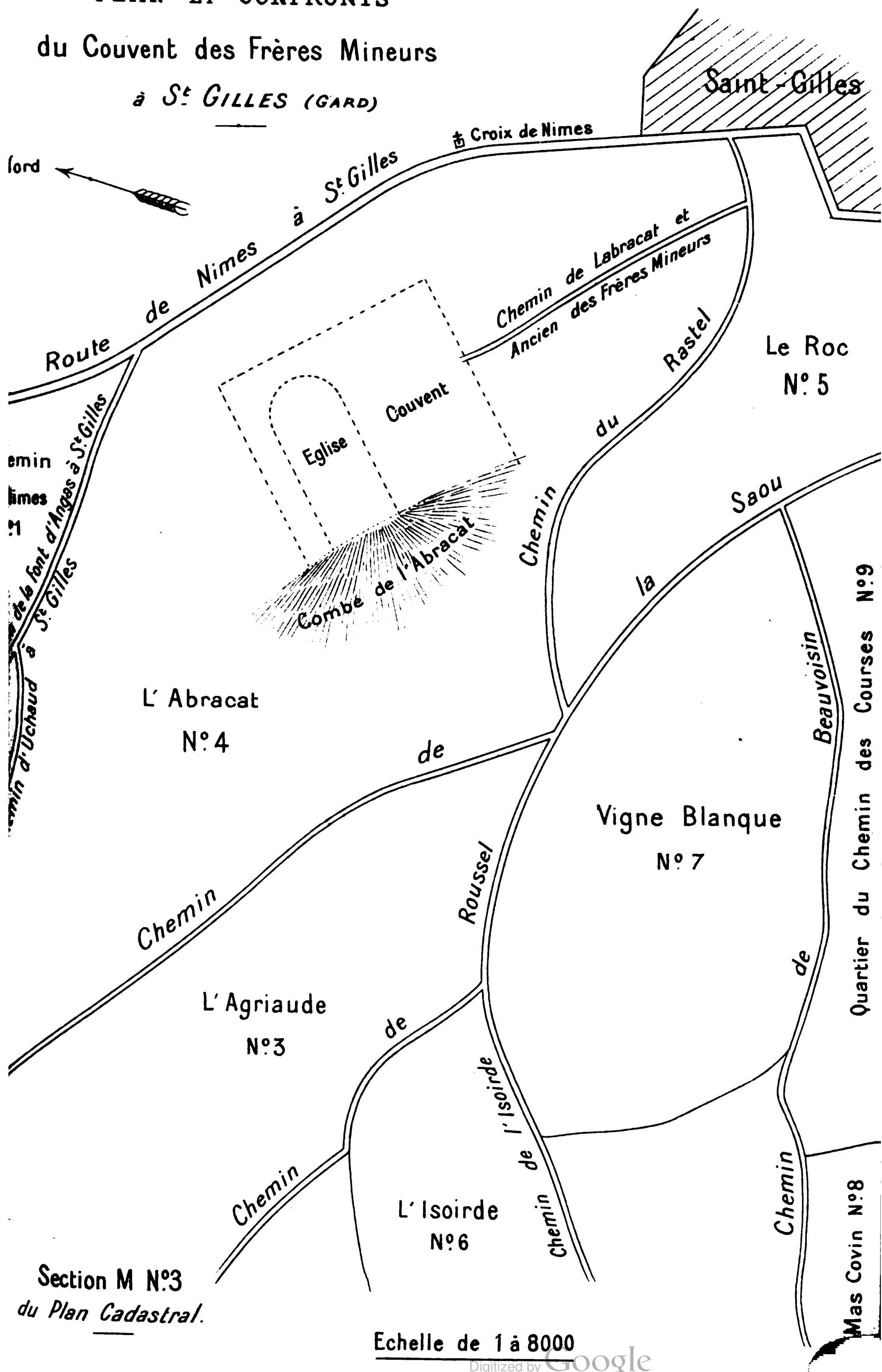
A SAINT-GILLES

Qu'elle devait être fière la cité de Saint-Gilles avec ses douze églises, dont sept devinrent paroissiales, avec ses quatre établissements religieux, qui, sous l'influence des franchises communales et d'une sage liberté, vinrent s'établir autour de sa célèbre abbaye bénédictine et lui formèrent, pendant plus de quatre siècles, sa plus belle couronne de gloire !

L'histoire si attrayante de cette abbaye nous est connue et cependant tous les jours nous apportent de nouveaux documents, qui nous éclairent, de plus en plus, sur ses deux périodes de grandeur et de décadence.

La publication du manuscrit de Jean Raybaud, ayant pour titre : « *Histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles*, » nous fera connaître, dans tous ses détails, le grand prieuré de Saint-Gilles, qui occupe, dans l'histoire de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, la première place tant par l'ancienneté de sa fondation que par le nombre et l'étendue de ses possessions (1).

(1) Le tome I de l'*histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles* a paru, l'année dernière, le tome II paraîtra dans le courant de 1905 ; ces deux volumes in-8° contiennent neuf gravures, un plan du grand prieuré de Saint-Gilles et plusieurs planches de sceaux et d'armoiries ; ils sont en vente chez M. l'abbé Nicolas, curé de Saint-Gilles-du-Gard, au prix *franco* pour les souscripteurs de 12 francs. — La souscription close, le prix sera porté à 16 francs *franco*. On n'a tiré qu'à 200 exemplaires.



Plan et Confronts
du Couvent des Frères Mineurs
à St Gilles (Gard)
Saint-Gilles
Croix de Nimes
Route de Nimes à St Gilles
Chemin de Labracat et Ancien des Frères Mineurs
Couvent
Eglise
Combe de l'Abracat
Chemin du Rastel
Le Roc
N° 5
Chemin de la Saou
L' Abracat
N° 4
Chemin de Roussel
Vigne Blanque
N° 7
Beauvoisin
Quartier du Chemin des Courses N° 9
L' Agriaude
N° 3
Chemin de l'Isoirde
L' Isoirde
N° 6
Chemin de Beauvoisin
Mas Covin N° 8
Section M N° 3
du Plan Cadastral.
Echelle de 1 à 8000

Les Templiers avaient aussi à Saint-Gilles une maison importante située en face de l'enclos du grand prieuré, sur l'emplacement actuel de la gare et des rues Saint-Jean et des Templiers. Comme le grand prieuré de Saint-Gilles renfermait, dans son district, plusieurs commanderies, qui formaient anciennement une province de l'Ordre du Temple, appelée de Provence, Jean Raybaud, par son manuscrit, nous fait aussi connaître les faits les plus remarquables arrivés dans cette province et les actions les plus signalées de ceux qui la gouvernèrent jusqu'en 1312, époque de la suppression des Templiers; leurs immeubles considérables passèrent alors entre les mains des Hospitaliers.

L'établissement des Trinitaires à Saint-Gilles fut comme l'efflorescence des deux précédents. Les bulles de 1203 et de 1209 nous apprennent que les Trinitaires pour le rachat des captifs avaient ici un hôpital dédié à Saint-Jacques, dont l'histoire est inconnue et qui était situé en dehors des remparts, à l'endroit où se trouve la croix du quartier de l'abattoir, à l'embranchement de la route de Vauvert et de Générac. Une bulle d'Innocent IV, 28 février 1248, confirmant et énumérant les couvents des Trinitaires, cite celui de Saint-Gilles : *In diocesi nemausensi, apud villam sancti Egidii, hospitale sancti Jacobi.* Ce couvent existait le 10 juillet 1203 (1). Il semble, cependant, qu'au XVIIe siècle, il fut rattaché au couvent d'Arles, qui perçut une partie de ses revenus. En 1562, le couvent fut détruit par les Calvinistes, on ne songea jamais à le rétablir (2).

(1) Gallia christiana, VI, 506. — Archives Nationales, 1.947. Original.

(2) *L'Ordre des Trinitaires pour la Rédemption des Captifs*, par Paul Deslandres, archiviste paléographe, attaché à la bibliothèque de l'arsenal, tome I, p. 568, et tome II, pièces justificatives, p. 24. Toulouse, Privat; — Paris Plon, 1903).

Mais un autre couvent détruit par les Religionnaires en 1562, dont on n'avait découvert jusqu'ici aucune trace et que M. Goiffon, le savant historien de nos annales religieuses, mentionne à peine, sans donner aucune référence, est celui des Frères-Mineurs, un des premiers et des plus célèbres fondé à Saint-Gilles, du vivant même de saint François d'Assise.

Avant de donner les preuves de l'existence de ce couvent, qu'on nous permette cette simple observation. Il était impossible que tous ces foyers de vie chrétienne si chaude et si lumineuse ne brillassent que pour les membres des communautés, ils éclairaient et réchauffaient la population du dehors, qui venait se grouper peu à peu autour des sanctuaires domestiques, se sentant heureuse, comme on le disait alors, « de vivre sous la crosse. » — « Si les évêques ont bâti la France comme les abeilles leur ruche » (1) ne pouvons-nous pas dire que les moines ont fait Saint-Gilles, dont l'église a été le berceau, de même que la commune était en germe dans la communauté ?

Hélas ! Le scepticisme historique, mêlé au parti pris, ne tient aujourd'hui nul compte de cette influence monastique dans la société ; l'histoire religieuse de notre beau pays de France est obscurcie et sacrifiée ; l'action du catholicisme sur le peuple est tout-à-fait méconnue. Il importe donc de mettre, en plus vive lumière, ces lignes remarquables de Montalembert dans l'introduction de son ouvrage sur *les moines d'Occident* :

« Que l'on déploie la carte de l'ancienne France ou celle de n'importe laquelle de nos provinces, on y

(1) *Gibbon*, **historien anglais et protestant.**

rencontrera à chaque pas des noms d'abbayes, de chapitres, de couvents, de prieurés, d'ermitages, qui marquent l'emplacement de colonies monastiques. Quelle est la ville qui n'ait été ou fondée ou enrichie, ou protégée par quelque communauté ? Quelle est l'église qui ne leur doive un patron, une relique, une pieuse et populaire tradition ? S'il y a quelque part une forêt touffue, une onde pure, une cîme majestueuse, on peut être sûr que la religion y a laissé son empreinte par la main du moine... Partout où l'on interrogera les monuments du passé, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, en Espagne comme en Suède, en Écosse comme en Sicile, partout se dressera la mémoire du moine, et la trace mal effacée de ses travaux, de sa puissance, de ses bienfaits. » (1)

Après cette petite remarque, que d'aucuns trouveront peut-être déplacée, quoiqu'elle ait bien sa raison d'être, nous arrivons à l'objet de cet article, qui a pour but de prouver l'existence d'un couvent de Frères-Mineurs établi à Saint-Gilles, du vivant de saint François d'Assise. Car nous n'affirmons rien sans preuves. Or, les preuves de l'existence de ce couvent nous sont fournies par les archives départementales du Gard, série H, n° 546. A la page 150 du volume de cette série, nous trouvons, sous le titre de « Cordeliers de Saint-Gilles », une liasse renfermant deux pièces, parchemins et vingt-quatre pièces, papier, que nous avons parcourus avec soin, et dont nous avons pris note. C'est d'après ces documents que nous pouvons faire d'une manière très sommaire l'histoire du couvent des Frères-Mineurs, à Saint-Gilles.

(1) Montalembert : *Les Moines d'Occident*, introduction, pages VII et VIII.

C'est un des premiers et plus célèbres couvents que saint François d'Assise fit ériger en France. Les archives franciscaines sur l'origine de l'Ordre devaient, sans doute, en faire mention. Que nous serions heureux si nous pouvions découvrir dans les couvents non pas de France, puisqu'ils sont fermés, mais d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre ou de Hongrie, les traces de ces archives !

Démoli pendant les guerres de religion de 1562, le couvent de Saint-Gilles disparut complètement, sans qu'on put en découvrir le moindre vestige, et ses religieux furent tous massacrés. Mais voilà que, plus d'un siècle après sa démolition, le syndic général des Frères-Mineurs conventuels de la province de Languedoc, dite de Saint-Roch, ayant eu connaissance de l'endroit même où se trouvait leur couvent de Saint-Gilles, envoie dans cette localité le R. P. Ambroise Portal, religieux prêtre, du couvent des Cordeliers d'Anduze. avec la mission de rechercher toutes les preuves nécessaires, pour en faire le recouvrement.

Celui-ci arrive à Saint-Gilles, au commencement de juillet de l'année 1668, et se mettant à l'œuvre, il fouille dans le livre des reconnaissances et du compoix de 1632, et finit par trouver plusieurs reconnaissances passées par Gilles Campésis en faveur du recteur de l'église de Saint-Jacques, où l'on trouve comme confront *Les Faysses*, près le couvent *des Frères-Mineurs* (1406-1421) (1). Une autre reconnaissance passée par Jeanne de Cassaigne, dame de Garrigues, veuve de Jean Gaude, le 4 janvier 1492, en faveur de l'abbé de Saint-Gilles, pour deux terres sises dans le territoire de ladite ville, au quartier

(1) *Arch. du Gard*, G. 1.135.

dit *des Frères-Mineurs* (*ad fratres minores*), lui tombe sous la main : la première terre confronte de l'orient le chemin de Nimes, du midi le chemin *des Frères-Mineurs* (*cum itinere Fratrum-Minorum*), de l'occident une autre terre de ladite de Cassaigne, fossé dit de Valauris entre deux, du vent droit une terre de saint Pierre *de via sacra*, ledit fossé au milieu. La seconde terre située au même quartier, sous l'*église des Frères-Mineurs* (*subtus ecclesiam Fratrum-Minorum*), confronte de l'orient la terre de ladite de Cassaigne, ledit fossé de Valauris au milieu, du midi le chemin *des Frères-Mineurs* (*cum itinere Fratrum-Minorum*), de l'occident l'église et le cloître *des Frères-Mineurs* (*cum ecclesia et claustro dictorum Fratrum-Minorum*), du vent droit une autre terre qui aurait été de Villette *de Casis*, dite la Coste.

Le R. P. Ambroise Portal trouve encore dans le livre du compoix de 1632, les actes suivants sur lesquels il s'est appuyé, pour revendiquer la possession de l'emplacement de l'église, du cloître et du cimetière de son ancien couvent.

C'est d'abord la vente de la seconde terre, dont nous venons de parler, faite par l'abbé de Saint-Gilles, en faveur de Jean Bouffard, pour une cense annuelle d'une carte de blé, l'année 1497.

En second lieu, c'est une reconnaissance passée par Anne Vidalonne, veuve de Jean Arnaud, en faveur de l'abbé de Saint-Gilles, pour la même terre, sous la même cense annuelle d'une carte de blé, l'année 1608.

En troisième lieu, la vente de ladite terre, pour le prix de cinquante livres, à Philippe Marcot.

Voici les termes mêmes de cette vente d'après le livre des présages de 1632 : « Achaipt de *Philippe Marcot*, *maistre appoticaire* de 1611, le 30 octobre :

une terre acquise de Marie Andrive pour la somme de cinquante livres, qui estoit le sol *de la clastre* et partie *de l'église des Frères-Mineurs* de Saint-Gilles entre les chemins de la Grelhaude et de Nismes, confrontant du levant et couchant sire Antoine Vidalon, du vent droit les hoirs à feu Jean Arnaud, chemin au milieu. du marin le chemin de la Grelhaude, contient trois éminades. »

Enfin, en quatrième lieu, le R. P. Ambroise Portal, après avoir fouillé le livre du *cottet* de la ville de Saint-Gilles de la recherche générale du diocèse de Nîmes, fait, le 20 mars 1549, par le sire seigneur de Montvaillant, remise devers le Greffe de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, par le commis du Greffe nommé Pouget, il en reçoit de ce dernier l'extrait sommaire suivant :

« Jean d'Achier, une terre qui confronte du levant *la Carrière des Frères-Mineurs*, du couchant et midi, Jean Baderon. »

« *Aux Fraires-Mineurs*, Gilles Monedier, une terre qui confronte du levant le *camin des Frayres-Mineurs*, du couchant Martin Aubert, et du midi, la dougue vieilhe. »

« La communauté, un tenament des Canabières, qui confronte du levant le chemayn de Nismes, du couchant, *la baume des Frères-Mineurs* et *le camin desdits Frères-Mineurs* (1). »

Ces trois extraits portent pour titre : « Recherche générale pour les Cordelliers de la ville de Saint-Gilles pour treuver leur couvent, tirée par le P. Ambroise Portal, scindiq général de la province de Saint Roc contre Jacques Marcot, fils et héritier de

(1) Voir la planche qui se trouve en tête de cette étude.

feu Philippe Marcot, maître appoticaire de Saint-Gilles, de la religion prétendue reformée... »

Muni de toutes ces pièces parfaitement bien légalisées et formant le dossier de la revendication de son couvent, le R. P. Ambroise Portal se présente devant le consul Henri de Barthélemy et quelques habitants catholiques de Saint-Gilles, le 9 juillet 1668, pour demander à la communauté l'autorisation de rétablir l'ancien couvent des Frères Mineurs, et d'en faire la poursuite devant tous les tribunaux. Le consul accepte sa requête et lui en dresse le procès-verbal suivant, que nous donnons *in-extenso*, parce qu'il renferme l'histoire sommaire du couvent :

« COMPARANT

« Pardevant nous, Henri de Barthélemy, consul clavaire et habitants catholiques, apostoliques, romains, jourd'hui, neuvième de juillet mil six cent soixante-huit, révérend père Ambroise Portal, religieux prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs conventuels de Saint-François, pour le sindic général dudit Ordre de la province de Languedoc, nous auroit exposé que l'un des premiers et plus célèbres couvents, que saint François fit ériger en France, feust celluy qui a esté autrefois en estat dans le terroir de cette ville de Saint-Gilles, lequel, aprés avoir fleury plus de trois siècles, feust enfin desmoly par ceux de la religion prétendue réformée, dans les troubles de l'année 1562, ainsi qu'il se peut présumer par le calandrier de leurs psaumes, où ils ont inséré cette annotation : (*le 27 septembre 1562, grand victoire*

raportée par les fidelles sur les papistes à Saint-Gilles, en Languedoc) et non seulement, mais encore massacré tous lesdits religieux qui habitoient icelluy, enlevé tous les ornements de lesglise et les vases sacrés de l'autel, aussi bien que tous les actes et documents qui servoient de titres pour les possessions des biens qu'ils avoient dans ledit terroir et aillieures, que lesdits religionnaires se seroient partagés entre eux, mesmes l'enclos, cloistre et esglise, dont ils auroient mesmes arraché jusques aux fondements, pour ne laisser aucun vestige qui le peut faire descouvrir à l'advenir, en telle sorte que les autres religieux du dit Ordre, qu'ils ont dans ceste province, n'auroient pu trouver aucun fragment dudit couvent, sy ce n'est, despuis quelques années, que par la grâce de Dieu qui ne permet, comme s'il semble que les choses demeurent cachées, que pour estre plus manifestement révélées pour sa gloire, ainsin qu'il proteste dans son évangile, *nil occultum quod non reveletur*, ils auroient heu notice du lieu où estoit lanclos, couvent et autres pièces en dépendant, qui en sont les possesseurs, en telle sorte qu'ayant suffisamment de preuves pour en faire le recouvrement, ils décident dan faire la poursuite dans tous les tribunaux nécessaires et de y appeler tous ceux qui voudront y faire obstacle ou empêcher leurdit rétablissement audit couvent, où ils prétendent, en même temps, de restablir le service et le culte divin come auparavant.

« Mais parce qu'ils sont informés du zèle et piété du peuple catholique, apostolique, romain de ceste ville, qui despuis longtemps a tesmoigné souhaiter le restablissement dudit couvent et retour desdits religieux dans icelluy, pour correspondre à la bonne volonté, ledit P. Ambroise Portal, en la

qualité qu'il procède, nous a requis vouloir lui octroyer acte d'acquiescement, consentement, estant que de besoin pour tous les habitants catholiques, apostoliques, romains, au restablissement dudit couvent et religieux en icelluy pour y faire le divin service.

« Ce que ouy par nous, consul clavaire et habitants, aurions assemblé le Conseil général composé de la plus saine et grande partie de la communauté de ceste ville où chascun ayant assisté, a esté conclud par unité dospinions que bien loing de former obstacle en opposition au restablissement dudit couvent et religieux, la communauté consent et requiert fort agréablement icelluy et desclaire ne vouloir empêcher la nouvelle mise en possession et en tant qu'elle peut donner les mains et permet qu'ils la prennent, lors et quand bon leur semblera et d'en octroyer acte de ladite déclaration auxdits religieux et icelluy remettre au P. Amboise Portal, ce qui a esté faict l'an et jour que dessus et nous sommes signés avec ledit P. Ambroise Portal. »

Encouragé par une si bienveillante autorisation du Conseil général, le R. P. Ambroise se transporte sur les lieux, que le livre du compoix de 1632 lui désigne comme étant l'emplacement de l'ancien couvent et de l'ancienne église des Frères-Mineurs et s'empresse d'y faire planter une croix, afin d'en prendre possession. Il interroge ensuite les anciens du pays, et par eux il apprend que Jacques Marcot, profitant de ce que son père, Philippe Marcot, avait usurpé le sol de l'ancienne église des Frères-Mineurs, détruite par les protestants, avait enlevé les fondements de cette église, pris diverses pierres et entr'autres une grande pierre de l'autel, pour en faire une pierre funéraire, sur laquelle il avait fait

écrire : » *Cy gist Philipe Marcot, maistre appoticaire de Saint-Gilles, 24 décembre 1639.*» Il commence donc la procédure, en s'adressant d'abord à la Cour ordinaire de Saint-Gilles et requiert Jean Conil, lieutenant de viguier en cette Cour, de vouloir bien constater lui-même, par un procès-verbal en bonne et due forme, l'état de la pierre tumulaire et de faire défense à Jacques Marcot de l'enlever. Voici ce procès-verbal qui nous donne tous les détails de la pierre de l'autel avec ses diverses transformations :

« Du 19 juillet 1668, verbail pour le sindic des Frères-Mineurs de l'Ordre de Saint-François, de la ville de Saint-Gilles. »

« VERBAIL

« L'an seize cent soixante-huit et le dix-neusvième jour du mois de juillet, heure de cinq de matin, pardevant nous, Jean Conil, lieutenant de viguier en la Cour ordinaire de Saint-Gilles, dans une maison d'habitation.

« S'est présenté P. Ambroise Portal, religieux des Frères-Mineurs conventuels de l'Ordre de Saint-François de ladite ville de Saint-Gilles.

« Lequel nous a dict et exposé que leur couvant ayant esté desmoly aux mouvemans des troubles des guerres par ceux de la religion prétendue réformée, iceux enlever des titres et documans et du despuis usurpé lanclos dudit couvant et esglise et appartenances et ensuitte, quelques temps après, prins et enlevé les pierres tant des murailles que fondements de ladite esglise et couvant ; sur le lieu place qui esté batie ladite esglise les ruines des fondements se trouvent à présent,

estant ladite place jouie à présent par le sieur Jacques Marcot, fils et héritier de feu Me Phélipe Marcot, vivant appoticaire habitant dudit Saint-Gilles, estant veneu à la notice de l'exposant, que ledit Jacques Marcot auroit enlevé lesdits fondements et diverses pierres de ladite esglise et couvent et particulièrement une grande pierre de l'autel, laquelle est dans le semintière de ceux de la religion prétendue réformée, iceluy appellé la terre de la Sègle, et avant que la porter sur ladite sépulture, il l'auroict faite scié en deux, se trouvant en lune dicelle une grande croix tenant la longueur de ladite pierre, sur quoy nous a requis nous y vouloir transporter pour en fère la vériffication, offrant nous y accompagner.

« Nous, lieutenant de viguier, demeurant ladite exposition escripte, avons offert nous transporter et prins pour maître greffier, Me Anthoine Gouan, et tous ensemble accompagnés de sieur Thomas Vergier, bourgeois, Jacques Mounier, procureur, Honoré Jaume, masson, habitants dudit Saint-Gilles, où seroient aussi veneus sieur Pierre Marcot, docteur en médecine, fils dudit Jacques Marcot, accompagné de Me Jean Auzière, notaire, tous deux de la religion prétendue réformée.

« Où ayant esté, aurions en présence dudit sieur Pierre Marcot, Auzière et autres susnommés, trouvé sur la sépulture dudit feu Philipe Marcot, une grande pierre sur laquelle est escript de mots en ces termes : « *Cy gist Phélipe Marcot, maître appoticaire de Saint-Gilles, le 24 décembre 1639* », laquelle pierre aurions faite levée pour voir le desoubz, lui ayant esté trouvé une grande forme de croix imprimée dans ladite pierre à pointe de marteau

de long en long de ladite pierre et faicte carrée, icelle pierre sestant trouvée de longueur de sept pans et cart et trois pans de largeur et au cousté de ladite pierre lui aurions trouvé une autre pierre de la même longueur et largeur, qu'a esté recogneue icelle avoir esté ciée de long, de laquelle vériffication ledit P. Ambroise nous requiert luy octroyer acte pour lui servir comme il apartiendra.

« Nous ayant ledit P. Ambroise requis nousdit lieutenant, que inhibition et deffance soient faictes tant audit Jacques Marcot que audit qu'il appartiendra, d'entreprendre denlever lesdites pierres, les laisser au lieu où elles sont jusques que autrement en soit dict et ordonné, requiers acte.

« Nous lieutenant, demeurant notre présent verbail, chargé tant de ladite vériffication que réquisition dudit P. Ambroise et adevant autre réquisition, avons faict inhibitions et deffances tant audit Jacques Marcot en la personne dudit sieur Pierre, son fils, danlever lesdites pierres ciées vériffiées, ainsin laisser icelles en lestat et places icelles sont jusques ce que autrement en soit ordonné.

« Ce qua esté faict en présence des susnommés. »

Devant le refus de Jacques Marcot, d'abandonner la place et le sol de léglise et du couvent des Frères-Mineurs, le P. Ambroise Portal porte sa cause devant la Cour du siège présidial de Nimes et adresse aux juges de cette Cour la requête suivante, qui jette un jour nouveau sur cette affaire :

« Messieurs tenant la Cour du siège présidial de Nismes, 25 juillet 1668.

« Supplie humblement le R. P. Ambroise Portal, religieux des Frères-Mineurs conventuels de l'Ordre de Saint-François de la ville de Saint-Gilles,

disant que, pendant les premières guerres civiles, ceux de la religion prétendue réformée ayant esté les maistres en divers endroits de ceste province, ils se seroient saisis et emparés de tous leurs biens, titres et documents, et non contents de ce, desmoly leur esglise et cloistre, qui avoit esté, despuis plus de trois siécles, basti hors les murs de ladite ville de Saint-Gilles, et parce que tous les fondements de la plus grande partie des murailles y estoient restées jusques environ l'année 1639, que feu Philippe Marcot, maître appoticaire de ladite ville, qui cestoit saisi et emparé du sol de ladite esglise ou couvent, auroit prins et faict tirer les fondements tant de lesglise que couvent et faict emporter toutes les pierres qui étaient restées audit Jacques Marcot, son fils, et en l'année 1639, ledit Philippe Marcot seroit descédé et ledit Jacques, son fils, auroit faict porter dans le cimentière de ladite religion prétendue réformée sur son tombeau la pierre de l'autel, l'ayant prise dans le sol de ladite esglise. et après l'avoir faite scier en deux parties, dans lune dicelles il y a encore une grande croix à l'antique imprimée dans ladite pierre à coups de marteau, a mis la croix vers la terre et au-dessus de ladite pierre faict mettre par escript en ces mesmes mots : *Cy gist Phélipe Marcot, maistre appoticaire de Saint-Gilles, le 24ᵉ de décembre 1639* » ; et à présent Jacques Marcot, fils, et héritier dudit Phélipe, refuse de desyster de la place et sol de ladite esglise, remettre les anciens fondements et murailhes en lestat quils estoient et restituer ladite pierre de l'autel et pour le faire condampner à desyster aux dépens et restitution des fruits despuis le jour de cette occupation et amande, le suppliant

voudrait luy estre pourveue, ce considérer, plaise vous appointer et ordonner ce qu'il appartiendra, estre appellés pardevant vous et de laisser au suppliant la libre possession du sol de lesglise et couvent et autres terres en dépendant, dont ils ont usurpé la possession et de voir aussi condampner à la restitution des fruits, dépens et indemnités, etc., etc.... »

Une simple indication sur l'original de la requête nous informe que cette affaire fut appelée devant la Cour du présidial de Nimes, le 9 août 1668. Quel a été le jugement porté par le présidial de Nimes ? Nous l'ignorons. Mais quoiqu'il en soit, nous voyons Jacques Marcot persister dans son usurpation de la pièce dont il s'agit et, le 2 décembre 1668, la reconnaître au sieur abbé de Saint-Gilles, suivant et conformément la reconnaissance du 4 janvier 1492, faite par ladite Jeanne de Cassaignes, sous la censive de vingt deniers « laquelle pièce terre est scituée *au cartier des Frères-Mineurs*, confrontant du levant et couchant Gaspard Vidalon, daure le sieur Feuburе, conseiller au sénéchal de Nismes, du marin, *le chemin desdits Frères-Mineurs*, come est desnoncé dans l'inventaire de ladite recognaissance en ces mesmes termes, ainssin quaparet de ladite recognaissance. »

Cette terre possédée avant par Antoine Vidalon consistait « en lentier fonds. *cloistre et esglise du couvent des Frères-Mineurs*, *cementière de l'Ordre de Saint-François*, de la ville de Saint-Gilles. » Jacques Marcot ne peut faire paraître d'autre titre valable de son usurpation. Aussi au-dessus de la reconnaissance précédente, on lit ce titre

significatif : « Recognaissance de Jacques Marcot au sieur abbé de Saint-Gilles d'une pièce qu'il a usurpée, dans laquelle est partie *de la clastre à l'église du couvent des Frères-Mineurs de Saint-Gilles.* »

Les choses restèrent en l'état jusqu'en l'année 1670, où le lundi, 10 février, Jacques Marcot fit faire par Me Auzière, notaire royal de la religion prétendue réformée, un verbal pour avoir un extrait de la reconnaissance de Jeanne de Cassaigne de l'année 1492, et faire l'inventaire de la production des pièces nécessaires pour fournir à la souveraine Cour du Parlement de Toulouse, devant laquelle Philippe Marcot avait été assigné en jugement, le 9 mai 1669.

Le 10 avril 1670, le Parlement de Toulouse rend son arrêt, qui autorise le P. Ambroise Portal à retirer la pierre tumulaire marquée d'une croix, mais qui, pour le reste de l'affaire évoquée devant lui, renvoie à plus ample informé, enjoint au greffier consulaire d'expédier les extraits des vieux cadastres et autres notes des actes nécessaires et ordonne une vérification pour savoir si la pièce possédée par Marcot, mentionnée en la vente du 3 décembre 1611, est la même comprise en la reconnaissance du 4 janvier 1492. Le Parlement nomme, pour faire cette vérification, M. de Roix, juge de Beaucaire, commissaire.

Cet arrêt ne fut pas de sitôt exécuté, puisque, le 27 septembre 1692, le procureur général du roi, prenant cause pour les Frères-Mineurs du couvent de Saint-Gilles, demande au Parlement l'exécution de l'arrêt du 10 avril 1670, bien que les huissiers et sergents fassent difficulté d'exécuter ledit arrêt, à cause du temps qui s'est passé depuis ladite année 1670.

Mais M. de Roix, juge de Beaucaire, commis à cet effet, étant mort durant ce laps de temps, le procureur du roi demande à ce que M. de Roix soit remplacé et, le 29 octobre 1692, un arrêt royal commet M. de Broucardy, juge de Beaucaire, pour faire la vérification.

Là s'arrête la procédure des Frères-Mineurs de Saint-Gilles, pour la revendication de leur couvent. Les archives se taisent sur la suite donnée à cette affaire, qui nous fournit la preuve la plus convaincante de l'existence de ce couvent, dont nous venons de voir la triste fin.

Il ne reste, hélas ! aucune trace de ce couvent. C'est grâce aux confronts retrouvés dans les anciens compoix et notre dernier plan cadastral, que nous avons pu indiquer, par un pointillé, l'emplacement de ce couvent sur la planche qui se trouve en tête de cette monographie.

Aussi ne nous reste-t-il, en terminant, qu'à pousser, avec Montalembert, ce cri plaintif de lamentable regret :

« Maintenant, tout a disparu ; cette source du bonheur, le plus pur et le plus inoffensif qu'il y eut sur la terre est tarie. Ce fleuve généreux, qui roulait à travers les âges les flots d'une incessante et féconde intercession, s'est desséché. On dirait qu'un vaste interdit a été jeté sur la France. Elle s'est tue parmi nous, cette voix mélodieuse des moines qui s'élevait nuit et jour du sein de mille sanctuaires pour fléchir le courroux céleste, et qui versait dans les cœurs des chrétiens tant de paix et de joie. Elles sont tombées ces belles et chères églises où tant de générations de nos pères étaient venues chercher des consolations, du courage, de la force

pour lutter contre les maux de la vie. Ces cloîtres qui servaient d'asile si sûr et si digne à tous les arts, à toutes les sciences ; où toutes les misères de l'homme étaient soulagées ; où la faim trouvait toujours à se rassasier, la nudité toujours à se vêtir, l'ignorance toujours à s'éclairer, ne sont plus que des ruines souillées par mille profanations. » (1)

Etiam periere ruinæ ! (2)

C. NICOLAS.

(1) Montalembert, *Les Moines d'Occident*, introduction, pages CXVI, CXVII, CXVIII.

(2) Lucain-Pharsale, IX, V. 969.

LE PRINTEMPS

« Vous tous, petits et grands, voici bonne nouvelle !
» Des bourgeons ont paru sur notre vieil ormeau ;
» On a vu, ce matin, la première hirondelle ;
» Le printemps va venir : salut au renouveau !

» Plus de neige au vallon, plus de vent, de tourmente,
» Un air doux, un ciel pur, un soleil généreux.
» Le ruisseau, libre enfin, gazouille sur sa pente ;
» Les oiseaux vont chanter, et nous ferons comme eux! »

Ce refrain du vieux temps, resté dans ma mémoire,
S'éveille en ces beaux jours, hâtifs, inattendus.
L'hiver fut si glacé, si long, qu'on n'osait croire
Au retour du printemps, on disait : « Il n'est plus ! »

Le voilà cependant, plus jeune cette année ;
En attendant les fleurs, il sème les rayons,
Et la joie, et l'espoir... ô la belle journée !
Du mendiant lui-même, il dore les haillons.

C'est lui ! Petits et grands, prenons un air de fête ;
Nous surtout, les aînés, faits au plus dur labeur ;
Si la neige des ans reste sur notre tête,
Qu'au moins, le renouveau pénètre en notre cœur.

La jeunesse, brillante, active, insoucieuse,
Jouit sans admirer, accepte sans bénir :
— N'a-t-elle pas tous droits au bonheur ? — L'orgueilleuse
Effeuille le présent, comptant sur l'avenir.

Mais nous, pauvres blessés de la vie et des choses,
Qui soupirons tout bas nos regrets, nos douleurs,
Nous aimons d'autant plus les rayons et les roses ;
Ne pouvant reverdir, nous admirons les fleurs.

Nous ne les brisons point sur leur tige légère ;
L'abeille, près de nous, peut y puiser son miel ;
Mais si nos fronts lassés semblent chercher la terre ,
Notre œil. à l'horizon, bien mieux cherche le ciel !

Il est si bleu, si pur, si doux à la paupière
Prête à se refermer ! Elle voudrait s'emplir
De tous ces beaux reflets d'éternelle lumière,
Et l'on sent bien, alors, qu'on ne doit pas *mourir*

Salut donc au printemps ! Même sans l'espérance
D'en compter un de plus, même sur un tombeau,
Même après de longs jours de deuil et de souffrance,
Bénissons le soleil, chantons le renouveau !

Ever.

Mars 1901.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DU MIDI

VAUCLUSE

Les recherches préhistoriques progressent activement dans l'ancien Comtat et l'ancienne viguerie d'Apt. *Le Bulletin de la Société préhistorique de France* a publié récemment une étude qui suffirait à le prouver. On y lit de très intéressantes observations de M. Deydier, un érudit vauclusien, sur les *maillets de Murs* (1): outils employés par les ouvriers néolithiques dans la région qui fut, plus tard, la patrie du brave Crillon.

Le village de Murs, canton de Gordes (Vaucluse), est situé sur une hauteur d'environ cinq cents mètres d'altitude. Son territoire est traversé par une bande de roche calcaire cristalline friable, où se trouvent englobés de nombreux rognons de silex. De là, toute une industrie locale occupée, pendant des milliers d'années, à la taille de la précieuse pierre d'où jaillissent les étincelles de feu. Jusqu'en 1870, il existe à Murs des ateliers importants pour la préparation des silex qui servent de pierres à fusil. Ce sont ces mêmes silex que M. Deydier nous montre, dans la même région, aux mains des hommes préhistoriques, en vue d'autres usages.

Pour extraire de la roche de Murs, les rognons de silex, et les diviser en fragments, suivant les besoins, il fallait de puissants marteaux: des *maillets*, dont M. Deydier décrit minutieusement les formes, analyse la matière première, discute les origines et la date.

Une phototypie annexée à l'opuscule reproduit quelques

(1) Paris—Institut de bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain, 1904 — in-8° de 12 pages.

échantillons de ces instruments millénaires. Ce sont des sortes de petits obus en grès micacé, dont la pointe avait une grande force de pénétration. Une rainure finement creusée sur le pourtour de la masse conique servait à retenir une corde par laquelle l'outil percuteur était solidement fixé à un manche de bois. L'ouvrier pouvait ainsi soulever le maillet des deux mains et en frapper à tour de bras la roche pour en dégager les rognons de silex. Quelques-uns de ces maillets, plus perfectionnés, portaient deux rainures, permettant de mieux les rattacher au manche par de doubles liens. Le poids moyen de ces marteaux préhistoriques est de trois kilogs. Plusieurs pèsent jusqu'à cinq et six kilogs, même douze.

M. Deydier signale parmi les personnes qui, les premières, recueillirent, pour les soumettre aux recherches scientifiques, ces outils des âges lointains, M. Paul Vayson, le grand peintre, originaire des environs de Murs, dont il a illustré les combes pittoresques.

M. Deydier, qui, en même temps qu'un remarquable préhistorien, est un très estimé notaire de Cucurron (Vaucluse) a eu, à l'occasion de sa publication sur les *maillets de Murs* les honneurs d'une séance de la *Société préhistorique de France*. M. le docteur Paul Raymond, le professeur bien connu de l'Université de Montpellier, lui a adressé des éloges auxquels on est heureux de s'associer. Il prépare une monographie sur les stations et ateliers préhistoriques de Murs et de sa région. On doit l'encourager dans ces recherches qui réunissent de notables éléments pour la rénovation de l'histoire du travail humain.

***

M. le docteur Paul Raymond a étudié, lui aussi, les maillets préhistoriques de la région de Vaucluse. Ses recherches ont abouti à la découverte, près de Malaucène, sur les contreforts septentrionaux du Ventoux, de vastes exploitations néolithiques se rapportant à l'industrie du silex. Cette pierre, véritable pierre précieuse pour ces âges lointains où l'allumette n'existait pas, était extraite des bancs horizontaux de calcaire, même de larges puits,

dont M. le docteur Raymond a relevé les emplacements. Pour la dégager, les mineurs de Malaucène employaient des maillets semblables à ceux dont M. Deydier a constaté la présence à Murs. Des maillets identiques ont, d'ailleurs, été trouvés en Amérique, dans les mines de cuivre du lac Supérieur, en Espagne, dans la province de Cordoue, en Italie, en Irlande.

Ce qui fait l'intérêt des observations de M. le docteur Raymond, à Malaucène, c'est qu'elles révèlent l'existence, dans les combes et sur les plateaux des contreforts du Ventoux, d'une industrie préhistorique très activement pratiquée, ayant pour objet non seulement l'extraction du silex, mais encore le dégrossissage de cette pierre, puis la taille en pièces diverses, telles que racloirs ou lames analogues aux instruments moustériens.

M. le docteur Raymond, dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*, de janvier 1905, décrit les tailleries de Malaucène. Dans les combes de l'Homme-Mort, de Bouche-Grasse, d'Aulagnier, au-dessus de barrages et de blocs énormes alignés par nos ancêtres de l'âge de pierre, il nous montre des places arrondies, d'une vingtaine de mètres de diamètre, tapissées d'une couche épaisse de débris de silex taillés. Il est facile de parvenir à ces ateliers primitifs en suivant l'itinéraire que donne M. le docteur Raymond. Avis aux collectionneurs en quête de pièces néolithiques, aux curieux de la préhistoire.

*
* *

M. Penjon fut professeur au lycée d'Avignon. Il est aujourd'hui professeur de philosophie à l'Université de Lille. De son passage dans la vieille cité papale, il a gardé un vif attrait pour elle qu'il a cherché à faire partager par d'autres. De là, un volume élégant illustré de vingt-sept gravures et d'un plan : *Avignon, la ville et le palais des papes* (1).

Deux éditions de cet ouvrage ont été rapidement épuisées. Une troisième vient de paraître, méritant, plus encore que

(1) Avignon — Roumanille, rue Saint-Agricol.

les précédentes, de prendre place dans les bibliothèques vauclusiennes. On y trouvera, sauf en ce qui concerne l'histoire politique et économique, à peu près ce qu'il est indispensable de connaître sur la ville devenue, depuis la Révolution, le chef-lieu du département de Vaucluse, ville illustre pour avoir été longtemps, par interim, la capitale du monde chrétien.

L'auteur étudie successivement Avignon, *avant les papes. sous les papes*, puis *Avignon française*. Il consacre une notice à chacun des édifices qui doivent retenir l'attention des voyageurs, tels que l'hôtel-de-ville, l'hôtel des monnaies, Notre-Dame-des-Doms, Saint-Pierre, Saint-Agricol, Saint-Didier, les Célestins, les Carmes, le musée Calvet. En guide avisé, M. Penjon nous conduit même aux alentours des remparts avignonais. Nous allons avec lui aux magnifiques ruines de Villeneuve et jusqu'aux bords de la Fontaine de Vaucluse. Laure et Pétrarque ont naturellement leur chapitre.

La partie historique de l'ouvrage est loin de valoir la partie descriptive. On y lit des assertions hasardeuses telles que celle-ci, à propos des événements de 1790, 1791 : « Au premier choc, Avignon devait se détacher du domaine pontifical et faire retour à la France. » M. Penjon aurait dû remarquer que la réunion d'Avignon à la France fut, au contraire, une des entreprises les plus difficiles de la Révolution, un des événements les plus graves de la fin du XVIIIe siècle. Pour la première fois, peut-être, elle posa la question du droit pour les peuples de disposer librement de leurs destinées à l'encontre de leurs souverains traditionnels. Le problème devenait plus grave encore à Avignon par cette circonstance que le souverain temporel était aussi le souverain spirituel de la catholicité entière, le pape. On sait que le pieux Louis XVI se refusa longtemps à sanctionner la volonte populaire qui dépouillait Rome au profit de la France. Sa résistance à cet égard fut un des principaux griefs relevés contre lui dans le procès politique qui se termina par sa condamnation à mort.

On aurait aimé, d'autre part, à voir M. Penjon donner quelques notes biographiques sur les modernes gloires avignonaises. Son éloignement actuel d'Avignon ne lui a,

sans doute, pas permis de se tenir au courant du mouvement littéraire et artistique contemporain dans la Provence et le Comtat. Le nom de Roumanille émerge à peine d'une courte note ; celui de Félix Gras n'est même pas prononce. Aucune mention non plus des peintres et des sculpteurs vauclusiens si universellement appréciés : Paul Saïn, Vayson, Charpentier.

Ce sera pour une quatrième édition prochaine, revue, corrigée et augmentée.

*
* *

Un journal d'Avignon, *Le Radical de Vaucluse*, qui s'est déjà signalé par la publication de divers documents historiques, nous donne depuis la fin de mars 1905, les *Lettres d'un représentant avignonais* à la Cour de France. L'État d'Avignon, que l'on confond trop souvent avec le Comtat-Venaissin, entretenait auprès de la Cour du roi de France, une sorte de chargé d'affaires. Le dernier de ces représentants, avant la réunion de 1791, fut un diplomate d'origine italienne, l'abbé André Nardi. Il fut remplacé, le 8 juin 1790, par deux révolutionnaires, les citoyens Peyre et Duprat qui jouèrent un grand rôle dans le drame de la Révolution avignonaise. Avignon était, à cette date, en pleine crise d'émancipation et de révolte contre le pape.

Nous reviendrons sur l'intéressante publication du *Radical de Vaucluse*.

PIERRE LAURIS.

LES LIVRES

Le Diable est à table, par Hugues Rebell, 1905. (*Mercure de France*).

Ceci est un livre posthume. Hugues Rebell vient de mourir à 38 ans à peine, ayant déjà donné six grands romans et presque autant de livres variés, critique, polémique, esthétique. C'était une figure curieuse, aussi énergique dans le plan spirituel que flottante et désemparée dans la vie pratique. Un jour, quand on ne craindra plus de troubler le repos d'une chambre mortuaire, on racontera sur lui d'innombrables, d'incroyables anecdotes.

Dans le domaine des idées, ce fut une sorte de Nietzsche français, un théoricien de la force effrénée, un contempteur de toutes les faiblesses, qu'elles provinssent de la débilité des muscles ou de l'attendrissement des âmes. Il prôna l'orgueil, la violence, la cruauté, le débordement de toutes les passions. Et sans doute, il faut, en tout ce qu'il a écrit, faire la part de l'excessif. Toujours est-il que s'il y a beaucoup à laisser, il ne reste pas mal à prendre.

C'est dans une plaquette d'une cinquantaine de pages, *Union des trois Aristocraties*, que Rebell a le mieux condensé ses idées. « Un idéal me séduit avant tout : créer des dominateurs, donner de l'orgueil à ceux qui méritent d'en avoir. L'homme qui a des idées à imposer ne souffre point d'isolement ni de masque. Il veut parler en maître à des maîtres ; tout grand créateur demande de grands compréhensifs ; son public c'est une aristocratie, toutes les aristocraties. Le philosophe ne détruit rien, mais accepte la vie dans son immensité, dans sa variété. Puisqu'une force existe, dit-il, c'est qu'elle a sa raison d'être.

Honneur, travail et intelligence, tels sont les fondements de toute société ; notre désir est de réunir dans une même alliance la noblesse de nom, celle de l'argent et celle de la pensée ».

Est-il besoin de montrer ce qu'il y a d'illusion dans un pareil rêve? Loin de conseiller aux écrivains et aux artistes de s'attarder à réveiller l'âme d'une noblesse qui n'existe plus ou de s'allier à la haute richesse, alliance où leur rôle ne pourrait vraiment être que celui de chanteurs salariés et d'apologistes entretenus, qui ne souhaite qu'ils aillent, le front haut et le cœur touffu de palmes, vers les hommes, vers tous les hommes, et qu'ils s'efforcent d'allumer dans toutes les âmes la magnanimité, mère des noblesses, et l'énergie laborieuse, source des richesses? Dans la démocratie, ce qui est odieux, ce n'est pas le nombre, c'est la bassesse d'âme. La nature humaine veut malheureusement que livrés à nous-mêmes, nous retournions à la brute. La plus haute civilisation n'est que le tremblant et fragile produit de gigantesques, d'innombrables et de continus efforts individuels. Si nous nous méfions de la foule, c'est parce qu'elle obéit trop facilement aux suggestions de l'envie et de la haine, mais cette foule, supposez que ce soit l'amour et la fierté qui l'électrisent, ne devrions-nous pas l'acclamer? Que d'ailleurs ce soient les cimes qui s'éclairent toujours les premières, et qu'avant d'aller à la foule il soit bon de faire germer ses idées dans les âmes de ses proches, je le veux bien, la conquête d'un grand esprit importe plus à l'idéal que la conversion d'un troupeau veule. Mais se flatter de je ne sais quelle alliance entre hobereaux, millionnaires et lettrés pour s'asseoir tous trois sur le reste, quel enfantillage !

Certes, Rebell était sincère quand il proclamait : « Nous qui accomplissons une œuvre supérieure à celle de plusieurs milliers d'êtres, nous avons des besoins et des droits supérieurs ». Mais ne sont-ils pas sincères, aussi, ceux qui affirment la même chose sans accomplir la moindre œuvre supérieure? Il est si facile de croire à sa propre excellence. Et puis, comme il est vain de réclamer des droits, des prérogatives, même des libertés ! On a celles qu'on prend, comme on a ceux qu'on exerce, voilà tout. Riches et lettrés

n'ont jamais été plus puissants, que depuis notre régime égalitaire, un peu comme la noblesse n'a jamais eu plus de prestige mondain que depuis qu'elle n'a plus d'existence légale. Ceux qui disent : Il n'y a pas de droits, il n'y a que des devoirs, ont probablement raison. Dire qu'un grand homme doit avoir le *droit* de faire de grandes choses, c'est mâcher à vide. Dire qu'un grand homme à le *devoir* d'accomplir de grandes œuvres, c'est penser noble et juste.

Or il y avait, malgré tout, beaucoup de justesse et de noblesse dans la conception aristocratique de Rebell. Il avait du rôle de l'élite l'idée la plus humanitaïre en enlevant à ce mot son fâcheux sens politicien. Retté frappait tout à fait faux en moquant ses « miaulements de gros chat qui digère ». Tout en entonnant l'hymne de la vie sensuelle et somptueuse, cet auteur n'a jamais rabaissé son idéal à une simple satisfaction de jouissances, il a toujours cru et crié que chaque satisfaction de l'élite finissait par profiter à la masse, et que le progrès général ne se produisait que parce que quelques forts eommençaient par marcher. Ceci est si exact qu'on ne peut, dês qu'on s'est libéré des métaphores, se refuser à l'évidence. La civilisation n'est pas une ascension où ceux qui grimpent renversent les autres, ni une table où ceux qui s'engouffrent volent la pitance des autres, c'est un provignement de richesses où chaque apport nouveau, livre, système, œuvre d'art, découverte, règlement ne peut que venir du très petit nombre, mais ne peut qu'aller à la foule entière.

Le problème social ne comporte en somme que deux solutions : ou bien accroître la somme totale des jouissances, ce qui ne va pas sans une forte fatigue, chez ceux qui inventent comme chez ceux qui appliquent, et sans une large inégalité chez ceux qui réussissent et chez ceux qui échouent ; ou bien répartir au mieux la disposition actuelle de ces jouissances. Ceux qui adoptent ce dernier parti prônent la modération des désirs, le désenchantement des satisfactions trop ardemment poursuivies, le charme du repos, ils invoquent aussi la justice, la charité, la liberté. Mais les autres éclatent de rire, comme les prêtres barbus de Baal devant les servants glabres de Tanit, et s'enorgueillissant de leurs efforts, ils conspuent leur modération d'âme qui n'est que

paresse ou lâcheté, leur justice qui n'est que masque d'envie, et leur charité qui n'est que penchant pour toutes les débilités ou servilités. C'est là cette morale d'esclaves que Nietzsche stigmatisait dans le christianisme et que Rebell poursuit à son tour dans le socialisme.

Or, s'il y avait des réserves à faire sur son apothéose des aristocraties, il n'y aurait que des éloges à accorder à ses anathèmes contre la basse démocratie socialiste. On a rarement fouaillé d'un bras aussi robuste ces deux chiennes qui sont l'envie et la haine et qui gardent la porte de cet odieux palais comme le Péché et la Mort gardent l'entrée de l'Enfer de Milton. Sur la sottise des charlatans politiques, Rebell était intarissable. Comme tous les grands esprits de notre temps, il a porté des jugements sévères sur la Révolution française ; peut-être en avait-il une vue trop simpliste, ne faisant pas assez la part de quelques beaux mouvements, et attribuant trop à la force destructive des mauvais ce qui a été au moins pour autant le fait de la passivité des autres, mais qui ne comprendrait la profonde horreur qu'ont le droit d'éprouver pour de semblables périodes des hommes comme lui, marqués par la violence de leurs propos et par la mollesse de leurs actes pour en être les premières victimes ?

Son ardeur ne s'est, en effet, dépensée qu'en écrits, et le moindre anarchiste lui en eût remontré pour la propagande par le fait. On l'a représenté allant pérorer dans une université populaire : « Le devoir présent, c'est de guérir les vignes malades et de replanter les vignes détruites, afin d'enivrer la France entière ». Comme c'était mal le connaître ! Il n'a jamais parlé en public, il n'a jamais fait partie d'un comité électoral, il n'a jamais signé de manifeste ou de liste protestataire. Même au fort de la fameuse Affaire, qui ne l'avait certes pas laissé indifférent, il garda sa bonne tenue de penseur, j'aurais dit d'intellectuel, si ce mot n'avait été déshonoré par tant de jobards ; il n'était tombé dans aucun des excès de ses amis. Loin de faire de l'antisémitisme, il s'est exprimé souvent avec une admiration sincère sur le rôle moderne des israélites, et loin d'avoir un penchant quelconque pour la caserne, il avait conservé un tel effroi de son année de régiment que chaque période qui

lui restait à faire jetait longtemps à l'avance une véritable ombre sur sa vie.

Le *Diable est à table* reproduit la plupart de ses idées politiques, morales et sociales. C'est un livre qui se passe presque tout en conversations. Il est d'une originalité capricieuse et parfois puissante. Les délicats le savoureront. Ils regretteront aussi que Rebell n'ait pas eu le temps de le relire ou mieux de le finir, car on ne peut le considérer autrement qu'inachevé. Mais tel quel, il mérite de rester comme un des volumes les plus suggestifs, les plus riches en idées et souvent les plus profonds de notre temps.

*
* *

Collection des plus belles pages. Rétif de la Bretonne, 1 vol. **Gérard de Nerval,** 1 vol., 1903. (*Mercure de France*).

Sous ce titre, « Collection des plus belles pages », le *Mercure de France* a l'heureuse idée de sauver de l'oubli qui monte, non moins inexorablement, hélas, que le flot de la mer, les œuvres des écrivains qui, pour n'être pas de tout premier ordre, devraient pourtant ne pas disparaître tout entiers.

Rétif de la Bretonne, ce n'est plus qu'un nom aujourd'hui, et qui doit peut-être à son allure sonore de ne pas être complètement oublié. Mais jadis ce fut un petit personnage. Il jouait à Paris les sous-Jean-Jacques, renchérissant sur le débraillé, le cynisme et l'hypocondrie du philosophe génevois. Chaque novateur a ainsi sur la conscience un certain nombre de disciples qui veulent absolument dépasser le maître. Avec Rousseau, c'était assez facile. Il suffisait d'ériger en habitude de vie ce qui, chez l'auteur des *Confessions*, n'avait été qu'accident, et voilà comment Rétif de la Bretonne est devenu le père des « pornographes », mot qu'il a créé, d'ailleurs. Sa physionomie peut, au surplus, intéresser les curieux, et Taine lui a fait l'honneur de le citer à plusieurs reprises au cours de ses *Origi-*

nes de la France contemporaine. Par sa vu garité d'esprit, son etroitesse d intelligence et sa verve popu.acière il représente assez bien le badaud fanatique de 1793 ; on le voit tour à tour patriote, girondin, montagnard, thermidorien et bonapartiste Comme écrivain, il a droit à une toute petite place dans l'histoire littéraire ; c'est le produit pas trop incestueux de Rousseau et de Diderot ; les uns le liront pour des notations d'enfance assez fraîches, genre *Confessions*, d'autres pour des prouesses d'adultes assez spéciales, genre *Bijoux indiscrets*.

Pourquoi le doux et délicat Gérard de Nerval s'était-il épris de ce coureur de mauvais lieux ? C'est ce qu'il est difficile de savoir. Toujours est-il qu'il écrivit sa vie littéraire. Il y a donc un lien entre ces deux hommes, et qui explique leur voisinage au début de la « Collection des plus belles pages ». Gérard de Nerval est d'ailleurs d'une autre valeur que l'auteur du *Paysan perverti*. Il a écrit d'admirables sonnets qui, au milieu de l'âge romantique, font pressentir le symbolisme contemporain, un conte charmant, *Sylvia*, qui reste et mérite de rester, des Paysages d'Orient, aujourd'hui un peu défraîchis, mais qu'on lit encore sans désagrément, enfin des traductions fort précieuses, puisque c'est à lui que nous devons la première translation du *Faust* de Gœthe. On sait que Gœthe lui écrivit : « Je ne me suis jamais mieux compris qu'à travers vous ». Mais il faut ne pas prendre à la lettre ce genre de compliments, surtout de la part de Gœthe. Tout cela constitue une œuvre remarquable, et vous inspire un sentiment de pitié mélancolique pour ce malheureux jeune homme, à qui la vie fut toujours si dure, et qui périt si tristement, probablement assassiné, dans une ruelle dangereuse du vieux Paris d'avant le baron Haussmann. Pauvre poète ! Il y a du moins un vers de lui, très beau, qui le résume :

« **Souvent dans l'être obscur habite un dieu caché** ».

*
* *

La Petite Mademoiselle, par Henry Bordeaux. — Fontemoing.

On connaît la Grande Mademoiselle, cousine de Louis XIV et amante du beau Lauzun, dont tout récemment Arvède Barine restituait si merveilleusement l'étrange figure. C'est un peu sur son patron que M. Henry Bordeaux a dessiné son héroïne, d'où le titre du livre. La Petite Mademoiselle, comme une héroïne de la Fronde, a gémi sur la paille humide des cachots pour n'avoir pas caché sa désapprobation des résultats tangibles du combisme, et elle entend bien ne donner sa main qu'à l'homme qui sera capable du même mépris des lois scélérates. Et le livre est la très plaisante histoire des efforts que fait un malheureux soupirant pour arriver à se faire coffrer lui aussi sans y pouvoir jamais parvenir. Vous connaissez l'aventure de Crainquebille, qui est passé à tabac parce qu'un agent se figure qu'il l'a appelé sale vache ! Alors, au sortir de sa prison, Crainquebille, l'âme ulcérée, se plante devant un autre agent et lui lance en pleine face le mot fatal. Mais l'agent se détourne avec une pitié dédaigneuse. Henry Bordeaux, ici, fait la contre-partie d'Anatole France. Son amoureux n'a pu décrocher la timbale, toutes les juridictions l'ont acquitté. La Petite Mademoiselle, touchée de ses efforts, le tient quitte du reste, et l'épouse. Alors, crac, le lendemain, à propos de bottes, l'heureux vainqueur attrape quarante-huit heures de prison. Vive le Code !

*
* *

Impressions de Littérature contemporaine, par Firmin Van den Bosch. — Bruxelles.

De brèves et substantielles notes presque toutes sur des auteurs belges, qu'on ne connaît pas assez en France. Il ne faut pas oublier que Verhaeren et Mæterlinck sont au nom-

bre des plus grands noms de notre littérature. Et autour d'eux combien d'autres, de grand talent, se pressent, parmi lesquels M. Firmin Van den Bosch n'est pas des moindres. Un livre comme celui-ci devrait être lu par tous ceux qui se piquent d'être au courant du mouvement littéraire, car la vieille France ne sera bientôt plus qu'un point (un gros point d'ailleurs) dans le monde de la langue française ; à la fin du siècle prochain, il y aura plus de Canadiens que de Gaulois !

*
* *

Le Sang de Méduse, par Sébastien-Charles Leconte (*Mercure de France*).

C'est, le nom le fait deviner, un volume de vers, et de vers épiques comme il ne pouvait qu'en naître du sang de la Gorgone. M. Sébastien-Charles Leconte est de cette race de somptueux poètes qui, des grands Romantiques, se poursuit jusqu'à nos jours avec Hérédia et Henri de Régnier. Son vers est d'une sonorité grandiose, d'une couleur souveraine, d'une énergie inflexible :

Tu disparus un jour dans l'Orient profond,
Alors que tu menais tes aigles vexillaires
Vers la ville royale aux tours quadrangulaires
Que les peuples nommaient la haute Ctésiphon,
Dans une heure où l'essaim des victoires fidèles
Berçait ton souvenir de rythmes aux beaux sons,
Où bondissaient sous leurs rouges caparaçons
Les éléphans trapus porteurs de citadelles.....

En vérité, l'homme qui est capable d'écrire ces beaux vers et de n'écrire guère que des vers aussi beaux que ceux-ci, est un vrai et noble poète, et c'est d'un bruissement de palmes et d'un cliquetis d'épées qu'il siérait d'accompagner la mâle musique de ses poèmes. « Le dernier siècle, dit-il, en la préface de son livre, a vu, de Chénier à Leconte de Lisle,

et à ses épigones, surgir la plus éclatante floraison de poésie qui ait jamais honoré le génie d'un peuple ». On approuvera d'autant mieux cette affirmation glorieuse que de tous ces épigones de Leconte de Lisle, Sébastien-Charles Leconte, au nom filial, est peut-être celui qui se manifeste le plus digne de revêtir la cuirasse dorée du chantre des *Poèmes barbares* et de coiffer son casque Apollinien au cimier duquel

Un mufle d'hydre, ouvrant ses neuf gueules, se fronce.

*
* *

La Passante des Quatre Saisons, par William Ritter (*Mercure de France*, 1905).

M. William Ritter s'est taillé un royaume bien à lui dans les pays mi-slaves, mi-germaniques. Sa ville favorite est Vienne, où les deux races se mêlent si curieusement. Le nouveau livre qu'il donne, et qui tourne autour de cette capitale, n'est pas indigne de *Leurs Lys et Leurs Roses* et de *Fillette slovaque*. Des trois nouvelles, d'inégale longueur qui le composent, l'une, la plus courte, est un bref chef-d'œuvre ; c'est la simple peinture d'un enfant galicien qui s'éteint dans le dur climat dalmate, soleil rude et vent âpre, en rêvant à ces plaines de Pologne ouatées de neige où sa première jeunesse avait été si exquise. Une autre histoire est charmante : un garçonnet ramoneur qui rencontre deux petites joueuses de vielle en allant au pèlerinage de Maria Zell, et vous devinez bien que cela va finir par un beau mariage où le ramoneur débarbouillé récompensera celle des deux musiciennes ambulantes qui lui aura été la plus douce. Enfin, le récit qui fournit son nom au livre est l'histoire d'une Passante dont un simple servant de wagon-restaurant s'éprend éperdument à la voir passer à chaque automne dans sa splendeur de jeune princesse roumaine ; mais la quatrième fois, elle est à peine reconnaissable, trahie par son mari, ruinée, vieillie, et elle reconnaît pourtant son ancien et respectueux adorateur. Ce ne sont

que quatre brèves rencontres, mais pour lesquelles l'écrivain a déployé toutes les ressources d'un immense talent. Le style de William Ritter est une merveille d'art, à la fois musical et plastique, rêveur et ému. Voyez plutôt : « Ses yeux étaient si noirs que l'iris et la pupille se distinguaient à peine, ou du moins aurait-il fallu pouvoir les regarder face à face de bien près ; on ne voyait qu'une grosse goutte d'encre bombée avec une petite nacelle d'or flottant à la surface, une étoile dans la nuit, un puits de ténèbres avec une lanterne au fond. Et quand, rieuse, elle les clignait, ces yeux, l'étincelle d'or qui demeurait entre les cils racontait le pétillant éclat d'une échine d'ablette nageant au travers des algues blondes ».

ANTONIN LEPIEUX.

*
* *

Croquis Parisiens — A vau-l'eau — Un dilemme, par J.-K. Huysmans. Un volume in-18, 3 fr. 50. Stock, Paris.

Les amis du maître expressif, les curieux de sensations rares, les friands d'observations notées en traits incisifs retrouveront avec plaisir réunis en un seul volume ces trois œuvres, dont la première était devenue presque introuvable. Les *Croquis*, où voisinent de si divers effets, comme les *Folies-Bergère*, le *Coiffeur*, le *Hareng*, les *Similitudes*, n'ont rien perdu de leur saveur, et quelques-uns des *Paysages* présentent de plus à présent un intérêt archéologique. Plusieurs des coins aquafortisés ou peints par l'auteur n'hésistent plus dans la réalité matérielle, mais leurs interprétations nerveuses. caractéristiques, impressionnantes, dont les unes font penser à des Méryon, et les autres à des Manet, conserveront une belle place dans le musée Carnavalet de notre littérature, Qui ne reverrait, qui même ne *verrait* les anciennes rives de la Bièvre en lisant les pages suivantes ?

« Ah ! Les gens qui ont décidé le pillage et le sac de ces rives n'ont donc jamais été émus par l'inertie désolée des pauvres, par le gémissant sourire des malades? Ils n'admirent donc la nature que hautaine et parée? Ils ne sont donc jamais par les jours de spleen, montés sur les côteaux qui dominent la Bièvre ? Ils ne l'ont donc jamais enfin regardée cette étrange rivière, cet exutoire de toutes les crasses, cette sentine couleur d'ardoise et de plomb fondu, bouillonnée çà et là de remous verdâtres, étoilée de crachats troubles, qui gargouille sur une vanne et se perd, sanglotante, dans les trous d'un mur? Par endroits, l'eau semble percluse et rongée de lèpre ; elle stagne, puis elle remue sa suie coulante et reprend sa marche ralentie par les bourbes. Ici, des huttes pelées, des hangars borgnes, des murs salpêtrés, des briques tartreuses, tout un assemblage de teintes mornes sur lesquelles, pendant à la croisée d'une chambre, un édredon de percale rouge jette comme un réveil sa note éclatante; là, des cages sans volets pour les mégissiers, des brouettes, les quatre fers en l'air, un trident, un râteau, des vagues figées de laine morte, une colline de tan sur laquelle picore une poule à crête écarlate et à queue noire. En l'air, des toisons secouées par le vent, des peaux râclées qui s'étirent et se détachent avec leur blancheur crue sur la pourriture verdie des claies ; par terre, des baquets hydropiques, des futailles énormes où marine dans des teintes de feuille morte et de bleu sâle, la croûte liquéfiée des cuirs ; plus loin, enfin, des peupliers piqués dans une boue de glaise et un tas de masures qui s'escaladent et se haussent les unes par dessus les autres, étables sordides où toute une population de gosses fermente aux fenêtres pavoisées de linge sâle. »

A vau-l'eau , cette historiographie inénarrable , si daumiéresquement psychologique, du célèbre M. Folantin, et la cruelle et vivante étude de muflerie qui s'appelle *Un dilemme*, sont encore dans toutes les mémoires. Les chercheurs de documents humains ne s'en désintéresseront jamais.



Newman.— *Le développement du dogme chrétien,* par Henri Brémond.—Un volume grand in-16 de la collection « La Pensée chrétienne. » 3 francs. — Blond et Cie, Paris.

On connaît peu les travaux de Newman en France, c'est regrettable ; car on doit à cet éminent esprit des pages suggestives et profondes sur le développement des dogmes. L'étude en reste fort utile ; remercions donc M. Brémond de nous présenter ces pages bien traduites et annotées comme il convient dans un volume commode à consulter, et souhaitons qu'elles soient beaucoup lues autour de nous. La plus solide réponse aux objections rationalistes, c'est, en somme, la pensée directrice de l'*essai sur le développement* qui la donne. Une introduction d'une fine psychologie prépare le lecteur à pénétrer la pensée subtile et vigoureuse du grand docteur anglais

La collection, dont fait partie ce livre, fondée depuis peu et déjà très connue, a pour but de livrer aux studieux les textes authentiques où s'exprime la pensée chrétienne depuis les évangiles jusqu'aux œuvres modernes. Ses volumes sont composés d'extraits que relient des analyses, qu'éclairent des pages de critique. Voilà pour répondre aux légitimes exigences de nos contemporains.

Alphonse Germain.

BIBLIOGRAPHIE

UN OFFICIER DE CAVALERIE, souvenirs du général L'Hotte

Sous ce titre modeste : *Un officier de cavalerie,* qu'il avait lui-même choisi, l'auteur de l'admirable règlement de 1876, l'ancien commandant de l'École de Saumur, l'ancien président du comité de cavalerie, a laissé un ouvrage, malheureusement incomplet dans la dernière partie, où il condense l'ensemble de ses souvenirs personnels, de son expérience en ce qui touche au métier des armes ou à l'équitation, des anecdotes typiques qu'il a pu recueillir sur les écuyers célèbres et sur leurs méthodes. Rien d'émouvant comme le parallèle qu'il établit entre ses deux maîtres, Baucher et d'Aure. A ces souvenirs, sauvés heureusement d'une injuste obscurité, une main autorisée a ajouté, en forme de conclusion, une notice où sont rappelés et fixés en traits décisifs les principaux incidents de la brillante carrière du général L'Hotte. Il en est résulté un livre à la fois substantiel et attrayant qui saura retenir l'attention des hommes de cheval et intéresser la curiosité des profanes par la variété piquante et la sûreté des enseignements qu'il résume, par l'abondance des anecdotes qui émaillent ces sobres commentaires.

*
* *

Les Français de mon temps, par le vicomte G. d'Avenel.

Après le « mécanisme » des choses, M. d'Avenel aborde ici le mécanisme des gens. Il peint à sa manière, avec le recul et la sérénité de l'historien, les « français qui se voient » et les « français qui ne se voient pas »

Cette impartialité donne une saveur et une ironie particulières à des chapitres intitulés : *La politique et les Gouvernements. — Ce qu'il reste d'aristocratie. — Ce qu'il reste de christianisme en France. — La fortune et l'argent. — Autour des Lettres et de la Presse. — La lutte pour la vie*, etc., etc.

Suivant l'exemple de ses devanciers les plus illustres, M. d'Avenel, dans l'étude de la vie présente, toujours si mal connue des contemporains, s'est bien gardé de faire des portraits ; il s'est, au contraire, attaché à incarner en des types anonymes des « caractères » généraux et impersonnels.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Les voyageurs peuvent effectuer des voyages sur le réseau du Midi (notamment dans les Pyrénées et aux Gorges du Tarn) au moyen d'une des combinaisons suivantes comportant de notables réductions sur les prix ordinaires des places :

1° Billets d'aller et retour individuels et de famille, de toutes classes, à destination des Stations thermales et balnéaires situées sur le réseau du Midi. Durée (1) 33 jours, non compris le jour du départ et d'arrivée.

2° Billets de voyages circulaires Paris, Centre de la France, Pyrénées, Provence et Gorges du Tarn de 1re et 2me classe

Durée (1) 20 jours pour les voyages intérieurs Midi (G. V. 5) et 30 jours pour les voyages communs avec l'Orléans et le P.-L.-M. (G. V. 105). — En outre, il est délivré, sur les réseaux du Midi et d'Orléans, des billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits pour permettre aux voyageurs porteurs de billets de voyages circulaires de visiter des points situés en dehors du voyage circulaire : les Eaux Bonnes, les Eaux-Chaudes, Carcasssonne etc.

3° Billets spéciaux d'aller et retour, de toutes classes pour Lourdes, délivrés au départ de toutes les gares des réseaux de l'État, du Nord, de l'Ouest, de l'Est, du P.-L.-M., d'Orléans et dans toutes les gares du Midi situées à plus de 150 kilomètres de Lourdes.— Durée de validité variable suivant la longueur du parcours : 4 à 12 jours non compris le jour de départ.

AVIS. — Un **livret** indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectués les divers voyages d'excursions, de famille, etc., sera envoyé gratuitement à toute personne qui fera parvenir au service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrondissement), le montant de l'affranchissement du livret, soit 0 fr. 25.

Vente de documents par la Compagnie du Midi :

a. — Au Bureau commercial, à Paris. — *b.* — Dans toutes les bibliothèques des gares du réseau du Midi.

PYRÉNÉES	I. De la Bidassoa au Gave d'Ossau.	0 fr.	50
	II. Du Gave d'Ossau à la Garonnne	0	50
	III. De la Garonne à l'Ariège.....	0	50
	V. De l'Ariège à la Méditerranée..	0	50

(1) Faculté de prolongation moyennant 10 0/0.

A PROPOS D'UN DICTIONNAIRE

DE LA BIBLE

Ce n'est pas une tache toujours aisée que celle de solliciter et d'entretenir l'attention des lecteurs, au temps où nous sommes, au sujet de la Bible. Voici cependant une œuvre considérable entreprise et poursuivie sans relâche depuis bientôt quinze ans, nonobstant et à travers nos révolutions politiques, religieuses, scientifiques, ces dernières signalées par d'incessantes et toujours plus instructives découvertes.

Le Dictionnaire actuel de la Bible (1) renfermant tous les noms de lieux, de personnes, de plantes, d'animaux, mentionnés dans l'Ancien Testament, abordant sans hésiter les problèmes ardus provoqués par une connaissance plus complète de l'histoire, tout entier consacré à l'étude des questions littéraires et scientifiques d'archéologie, d'exégèse, et critique historique, de théologie, avec les nombreux et divers commentaires dont ces Livres ont été l'objet dès l'origine jusqu'à ce jour, un tel ouvrage certes mérite d'être pris en sérieuse considération.

(1) Ce Dictionnaire, publié par F. Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs, a été commencé en 1891.—Le 25me fascicule du tome II qui vient de paraître en est à la lettre M et se termine au mot Mathatias.

J'ajoute tout de suite que le soin exquis apporté à l'indication des références de toute sorte, l'appel impartial aux renseignements bibliographiques les plus complets, sans distinction d'école et de confession, en font une œuvre hors pair et sans précédents.

L'auteur du *Dictionnaire de la Bible* n'est pas un inconnu pour nombre de lecteurs de la *Revue du Midi*. C'est un ami de quelques-uns de ses collaborateurs, presque un compatriote ; et je ne veux pas dissimuler, je le dis tout de suite et sans vanité, que je suis un de ceux-là et que je compte peut-être pour quelque chose dans la fortune mondiale de ce modeste et grand érudit.

A vingt ans, au lendemain de mon baccalauréat ès-sciences physiques, — c'est en 1847 — je pressentais, je ne sais comment, l'avenir de cet enfant, de dix ans, alors à l'école primaire. En conséquence j'insistais auprès de ses parents, petits propriétaires terriens à Nant-d'Aveyron, pour lui faire commencer ses études classiques. Le jeune adolescent sur mes vives sollicitations et les sollicitations de ma famille apparentée à la sienne, fut mis au collège et ensuite au petit séminaire de Belmont (Aveyron).

Depuis cette date éloignée le petit *Foulcrandou*, comme on l'appelait communément alors, (dans le dialecte Rouergat), de son prénom de Fulcrand, a fait son chemin.

Je le trouve à Paris en 1877. Le 31 décembre, à l'occasion du nouvel an, au cours d'une lettre affectueuse, le jeune sulpicien m'écrivait :

« Je n'oublie pas d'ailleurs et je ne puis pas oublier « que vous êtes le premier qui m'avez conseillé, « encouragé, tout au début de mes études, et même

« avant, au commencement de mes lectures, lorsque « vous me prêtiez, pendant les vacances, les récentes « publications que j'ai ainsi connues... Je ne puis « pas oublier que c'est grâce à vous que j'ai pu me « procurer les premiers livres hébreux, sur lesquels « on ne pouvait pas même me donner des indications « à Rodez (1) et que c'est ainsi que par vous je me « suis initié tout d'abord à la culture d'une langue « vers laquelle me poussait un instinct dont moi-« même je ne me rendais pas compte. Aussi, Mon « cher cousin, vous suis-je profondément recon-« naissant de tout ce que vous avez fait pour moi ».

« Je prie Dieu de tout mon cœur de vous « accorder ses bénédictions à vous et à tous les « vôtres ».....

Je passe sur les éloges mérités que ses ouvrages d'exégèse et le Dictionnaire en cours de publication (2)—éloges dont j'ai eu la bienveillante communication quelques fois — lui ont valu de la part de nombreux savants étrangers.

En France les cardinaux, archevêques ou évêques de Paris, de Rodez, de Fréjus et Toulon, pour ne citer que ceux-là, et au-dessus d'eux le Pape Léon XIII, en compagnie d'éminents orientalistes, ne lui ont pas ménagé leur estime (3).

« Par votre origine et l'amour filial que vous gar-

(1) Compar avec *Autour d'un petit livre,* avant-propos p. XVI. A Loisy. — *Fausse Exegèse*, *Mauvaise théologie*, p. 5 et 6. Mgr E. Le Camus.

(2) *La Cosmogonie Mosaïque*, 1882, 1 vol. *La Bible et les Découvertes Modernes*, 2 vol. — *Manuel Biblique*, 2 vol.
Les Livres Saints et la Critique Rationaliste — 1886 à 1890, 4 vol. — *Mélanges Bibliques*, 1 vol. etc.

(3) Voir l'encyclique du 18 novembre 1893. = *Providentissimus Deus* = une lettre pontificale du 3 février 1894 — la lettre du Cardinal Rampolla du 5 mars 1895.— (Diction. t. 1.)

« dez à votre pays, lui mandait un jour le cardinal « Bourret, vous êtes l'une des gloires de notre dio- « cèse et l'un des orgueils de notre Rouergue ».

En ces mêmes jours, il était réputé en son pays d'origine pour *un puits de science.*

Voici la lettre que lui adressait, à la date du 22 janvier 1891 (il y aura bientôt 15 ans), encore un de nos compatriotes, Mgr Gilly, le dernier évêque de Nimes, au lendemain de l'impression du premier fascicule du *Dictionnairc de la Bible :*

« Vous avez résumé dans cet ouvrage les doctes « études auxquelles vous vous livrez depuis près de « quarante ans. — Vos recherches, vos travaux d'exé- « gèse et de linguistique, vos voyages, tout a été « savamment utilisé pour cette œuvre remarquable. « Elle prouvera à tous qu'il n'est pas besoin, en « France, d'aller fouiller, ainsi que le disaient avec « mépris nos voisins d'Outre-Rhin, « dans les « balayures de la science Allemande », pour faire « des œuvres de véritable science. — Quand j'étais « en Allemagne en 1860, je constatais que les pro- « fesseurs les plus distingués de ce pays étudiaient « avec soin nos exégètes français et à Rome plus tard, « nos professeurs ne se cachaient pas pour avouer « que nous avions dans le P Petau le prince « des théologiens... Votre nouvel ouvrage, Cher « Monsieur le Directeur, prouvera au monde savant « que, grâce à vos travaux, la science française du « XIXe siècle est digne de celle qui fût notre gloire « dans les siècles antérieurs. Toutes mes félicita- « tions, etc. etc. ».

Je m'arrête. Libre aux lecteurs curieux, de contrôler le bien fondé de ces appréciations, en feuilletant le savant Dictionnaire.

« *Cœli enarant Gloriam Dei etc* ».

A mon sens rien au monde n'élève l'âme, ne sollicite le besoin de croire à un Être Tout-Puissant, n'éveille en un mot le sentiment religieux, comme le spectacle d'un ciel étoilé par une nuit calme et sereine.

Devant ces myriades d'astres lumineux dont la science possède actuellement la marche régulière et pérenne et qu'on peut croire, non sans quelque raison, des mondes habités, l'âme hésite, se trouble et force lui est de s'incliner. Cette étendue de l'espace sans limites aussi loin que se porte la pensée humaine, est bien fait pour déconcerter.

Et d'autre part, si descendant de ces hautes sphères, nous reportons nos regards autour de nous, sur nous mêmes et sur notre planète avec tout ce qu'elle renferme, combien nous nous trouvons faibles, chétifs, au sein de cet immense univers! C est bien le cas de dire, en toute vérité : « que la terre est comme un point perdu dans l'espace sans borne et sans fin ».

Et alors!!!... Que sommes-nous, aux yeux de l'Être Suprême, de l'Auteur et Régulateur de toutes choses? et de quel poids pèse notre globe terrestre dans la balance des mondes qui gravitent au sein de l'espace infini?...

Un sentiment d'infime petitesse vous étreint malgré vous et on se prend à dire avec le poète :

Que les faibles humains, vain jouet du trépas,
Sont tous, aux yeux de Dieu, comme s'ils n'étaient pas.

Mais voilà que ce mot de trépas me ramène à la cruelle réalité des choses d'ici-bas, je veux dire de notre sphère...

Je n'ai pas à savoir et en tous cas je ne puis savoir ce qui se passe au-dessus de nos têtes et bien loin, au-delà de nous, dans les autres mondes..., Force m'est de me rabattre sur mon habitat et c'est ici que va commencer la série des problèmes obscurs et difficiles qui, se déroulant sans trève à mes regards depuis l'origine des choses, me tiennent dans la plus grande perplexité...

Que sommes-nous, en effet, et pourquoi sommes-nous sur cette terre ? d'où venons-nous d'ailleurs et où irons-nous, après notre décès, si tant est, pour parler comme les sceptiques, qu'il y ait une autre vie au-delà de la tombe ?...

La terre que nous habitons a-t-elle toujours existé ?... qui pourrait l'affirmer avec quelque certitude ?...

La science contemporaine admet qu'à l'origine c'était un globe incandescent, sorte de fragment ou molécule gigantesque, si on veut, détaché on ne sait quand ni comment, d'un monde colossal en combustion.

A la longue et après bien des siècles, par suite d'un refroidissement continu, cette masse sphérique en ignition est arrivée à être recouverte d'une croûte épaisse, résistante, solide, sur laquelle la vie n'a pas tardé sans doute à paraître...

Nous ne saurons jamais par quel concours de circonstances, en vertu de quelles lois et de quelle façon les plantes et les animaux ont pris jour sur la terre...

Il faut nous en tenir ici et avec raison, ce me semble, à la parole classique : « *Au commencement, Dieu créa le Ciel et la terre* », et, partant, de nous incliner, muets et soumis, devant cette Puis-

sance, qui est partout, dont les œuvres nous subjuguent ou nous éblouissent, mais que notre esprit est impuissant à comprendre et à définir.

Ce qui est certain, à cette heure, c'est que notre planète a subi des révolutions colossales, au cours de siècles innombrables et que ses habitants ont chaque fois disparu, en tout ou en grande partie, durant ces grands cataclysmes. « Témoins les cou« ches ou stratifications géologiques,la configuration « diverse et successive des continents, les change« ments de la flore et de la faune » (Dict. t. II p.719).

On a essayé d'évaluer le temps écoulé entre la création première, ou si vous préférez, entre le détachement de notre molécule terrestre en combustion et l'apparition de l'homme. Peine perdue! les calculs varient à l'infini,et ce qu'on peut dire de moins déraisonnable, après avoir entendu les nombreux savants qui ont traité cette question, c'est d'attribuer à la durée des sédimentations terrestres,un intervalle variant entre 25 et 100 millions d'années... et encore ! !

« N'oublions pas d'ailleurs que jusqu'au XIXe siè« cle, autant dire jusqu'à nos jours, on ne distin« guait pas — en dehors de quelques rares esprits — « la date de la création du monde de celle de la créa« tion de l'homme, dont elle n'était séparée, croyait« on généralement pour ne pas dire universelle« ment,que par six jours de vingt-quatre heures ».

Les découvertes géologiques modernes (qui se poursuivent sans trêve du reste), ont changé notre manière de voir à ce sujet, du tout au tout.

Me voici donc ramené, quoique on en veuille, à l'examen de ce livre étrange, *La Bible*, l'Ancien Testament qui fait loi, au point de vue religieux et

depuis près de 3.000 ans, à titres divers, je le reconnais, au sein de la race blanche chez les sémites et les enfants de Japhet.

C'est à cet ouvrage en effet que se rattachent plus ou moins directement les cultes monothéistes actuels, chrétiens de toute confession, juifs et même musulmans.

Par suite de cette référence singulière, on est allé, au cours des âges, jusqu'à lui attribuer une sorte de magistère concernant je dirai presque l'ensemble des connaissances humaines. Cette condescendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Nous savons désormais à quoi nous en tenir sur tout ce qui a trait à l'origine première des choses, au point de vue de la cosmographie, par exemple, et j'ajoute de l'exactitude historique des antiques traditions.

A qui en effet essayera-t-on de faire croire désormais — Je ne dis pas aux savants en titre — mais aux esprits simplement cultivés, tenus au courant des acquisitions contemporaines, qu'il faut accepter sans plus ample informé les assertions courantes de l'enseignement religieux classique sur l'*Œuvre des Six Jours*, *le Déluge*, *la Confusion des langues après la Tour de Babel*, *l'Arrêt du Soleil par Josué* et autres encore.

Tout ceci certes à besoin d'être compris, interprêté, commenté différemment que ne l'entendaient nos pères, avant la connaissance plus exacte que nous possédons des lois de la nature et de l'histoire documentée de l'humanité.

Il faut en dire autant de ce qui a trait,dans les récits bibliques, aux jours présumés de l'apparition de l'homme sur la terre.

Ce qui paraît bien une certitude acquise de par la science géologique c'est que la période dite quaternaire est véritablement l'ère de l'apparition de l'homme sur la terre. L'homme tertiaire, dont on a parlé quelque-fois,n'existe pas et il faut en venir aux derniers temps quaternaires, c'est-à-dire à la période interglaciaire pour y rencontrer , clairs semés encore, les premiers vestiges de l'homme.

Nous ne possédons à cette heure aucun moyen sûr d'évaluer le temps écoulé depuis cette période interglaciaire. En l'estimant de 14.000 à 18.000 ans, nous croyons nous rapprocher de la moyenne vraie (1).

Or, ces données de l'histoire et de la science qui semblent en opposition flagrante avec le récit de la Bible, n'ont en réalité avec lui, nous assure-t-on, qu'une contradiction apparente.

Nous sommes loin, en tous cas, de la chronologie classique de Scaliger et des Juifs anciens qui admettaient :

1° De la création du monde au déluge 2.240 ans.
2° Du déluge à Jésus-Christ 2.344 ans.

Ce qui est désormais indiscutable, après les découvertes récentes en Egypte et en Assyrie c'est que ces pays-là étaient en pleine civilisation 6.000 et 7.000 ans avant J.-C.On en a les preuves écrites sous les yeux.

Les légendes et les récits traditionnels sur les origines du monde, la création, le « paradis terrestre, « l'arbre de vie, le déluge, ont eu la Chaldée (sinon « les Indes) pour pays d'origine. C'est de là qu'ils « passèrent en Babylonie et en Assyrie ainsi que les « rudiments des connaissances astronomiques et

(1) *Les Origines*, Paris 1896, p. 184. M. l'abbé Guibert.

« astrologiques, mathématiques, juridiques et autres.
« La langue de la Chaldée resta la langue savante de
« Babylone et de Ninive. Le mot Chaldéen a long-
« temps signifié un homme instruit, versé dans les
« sciences de l'époque... La plupart des textes (mis
« au jour) de ces âges lointains sont des textes reli-
« gieux, dédicaces ou inscriptions votives aux divi-
« nités locales. Les listes royales, connues à cette
« heure, incomplètes pour la plupart donnent assez
« peu de lumière pour établir encore successions et
« groupements certains ». (Dict. tome II p. 508).

Ces documents (1) n'en sont pas moins précieux et ils nous relatent sûrement des faits inconnus jusqu'ici en nous apprenant que les Princes dont on lit les noms, constructeurs de temples et de palais, entretenaient des relations avec leurs voisins.

En remontant ainsi le cours des siècles reconnaissons que si nous sommes alors en présence d'une civilisation distincte des civilisations voisines, chacune avec sa langue parlée, son écriture, sa religion particulière et une nombreuse succession de rois, nous sommes bien obligés de reporter le déluge à une époque infiniment plus reculée (2).

La production de ce cataclysme a été étudiée bien des fois et discutée surtout de nos jours. Ce qu'on

(1) Voir *corp inscript Gr.* — Les Papyrus antiques, les stèles, inscription de sarcophages, textes cunéiformes, pierres tombales et autres, mentionnés dans notre ouvrage.

Tels de ces textes traduisent des croyances reçues de 1.500 à 1.800 ans avant Abraham et plus de 2 000 ans avant Moïse. Rappelons-nous que le Père des Hébreux vivait 2.150 ans et leur legislateur 1.500 ans environ avant J.-C (Dict. t. II 725, 726).

Mgr d'Hultz, question biblique, *correspondant* du 25 janv. 1893. M. de Nadaillac, les *dates préhistoriques*, id. novembre 1893.

(2) « Il semble difficile d'évaluer à moins de 10.000 ans le temps « nécessaire à l'épanouissement d'une civilisation, de l'origine d'un « peuple primitif au point où nous le révèlent les découvertes « contemporaines. » (de Nadaillac).

peut dire en toute sincérité, après avoir suivi de près les controverses, c'est que le déluge *universel ou partiel*, admis par toutes les traditions anciennes, dans les Indes, en Egypte, en Chaldée semble bien historiquement certain et « que orographiquement il n'est pas impossible (1) ». Comment du reste s'en étonner ? Notre globe en a vu bien d'autres durant sa longue existence sans parler de ce qui peut l'atteindre encore dans un avenir plus ou moins éloigné...

Je sais bien que « les plus grands géomètres de « notre siècle, à la suite de Laplace, ont cherché à « démontrer que le monde planétaire est indéfini- « ment stable au point de vue mécanique. »

Rien n'est moins sûr pourtant et sans recourir ici au témoignage de savants recommandables qui ne se rangent pas à cette manière de voir, je me contenterai de répondre à ce sujet que le passé, comme le présent d'ailleurs, à certains jours, ne nous rassurent pas tout-à-fait sur notre avenir...

Quoiqu'il en puisse être de cette perspective, ne perdons pas de vue que nous sommes en possession de documents historiques anciens dont nos ancêtres ne soupçonnaient pas même l'existence,

En outre des écrits du prêtre Chaldéen Bérose (330 260 ans avant J.-C.) dont il ne nous reste que de trop rares fragments, conservés par Eusèbe, nous possédons actuellement sur le Déluge la narration (découverte à Ninive en 1879) sur l'emplacement d'Erech, la ville savante de la Chaldée, et dont la rédaction remonterait au moins à 17 siècles avant

(1) Si les sciences physiques et naturelles ne fournissent « pas de preuve directe du déluge de Noë, elles n'en contredisent ni la possibilité, ni la vraissemblance ». (Guttler, *Natur forschung und Bibel*, p. 264.

J.-C. Le P. V. Schell a trouvé tout récemment un fragment d'un récit du déluge, plus ancien encore que le précédent.

La parenté entre ces écrits chaldéens et hébraïques est évidente. Ou ils dérivent les uns des autres ou ils proviennent d'une source commune. En tous cas le texte cunéiforme est antérieur de beaucoup à la Genèse (1).

De cet exposé il ressort, ce me semble, pour tout esprit impartial, que l'autorité qui s'attache à l'œuvre de Moïse doit être quelque peu réduite.

En effet, « les ressemblances qui existent dans « la marche générale de la narration, dans l'ordre de « la composition et parfois jusque dans les détails « du style, rendent indiscutable la parenté des deux « récits du Pentateuque et de la bibliothèque d'As- « surbanipal à Ninive, 2.000 ans avant notre ère. Les « divergences, réelles au fond, ne prouvent que l'in- « dividualité propre des deux narrations, et tout le « monde est d'accord pour reconnaître que la narra- « tion de la Bible, conforme aux croyances hébraï- « ques, représente la tradition commune et primi- « tive, la tradition mère, avec plus de relief peut-être « que le document polythéiste de Babylone » (2).

Toujours est-il, en tous cas, que l'exposé de la Genèse est postérieur au moins de 500 ans à notre inscription cunéiforme, et on est bien obligé d'avouer qu'il n'en est en somme que la reproduction, autant dire l'écho d'une tradition populaire fort antérieure à l'apparition du peuple hébreu dans l'histoire.

(1) Hist. de l'Anc. Testament, par le doct. A. Schaffer, traduit par l'abbé J. B. Pelt, tome Ier, p. 82 à 87.

(2) *Dict.*, t. II, p. 1.348.

Ces réflexions s'appliquent à tout ce qui, dans cette œuvre réputée de Moïse, a trait aux faits de législation, de pratiques religieuses, de coutumes diverses décrits dans le Pentateuque.

Ainsi en est-il par exemple des immersions, qui rappellent le baptême de Jean et prescrites dans diverses circonstances par la loi mosaïque. Ces immersions ou ablutions étaient usitées en Chaldée (*Dict.*, t. I[er], p. 1.434). Il faut en dire de même de tout ce qui concerne l'angélologie hébraïque (t. I[er], p. 588-590), le Déluge (t. II, p. 1.343 et suiv.), la Circoncision (t. II, p. 771), le mariage chez les Chaldéens (t. IV, p. 336, Stèle d'Hammouarby) et autres usages encore.

Au reste, par suite des nombreuses et récentes découvertes, tout est mis en discussion aujourd'hui à l'endroit de ces livres qui constituent l'Ancien Testament et notamment la part de Moïse lui-même comme premier et principal auteur des cinq plus anciens écrits du canon juif (1).

Divers passages de l'Ancien Testament font allusion à des collections proprement dites, notamment à celle des Psaumes. La Loi de Moïse, d'après eux, était conservée dans le temple, et on peut croire que d'autres écrits vénérés étaient de même soigneusement recueillis (*Dict.*, t. II, p. 138).

Mais ces collections, si tant est qu'elles aient été véritablement formées et conservées, comme il appert, dit-on, des textes interprétés, on a le droit et le devoir de se demander ce qu'elles sont deve-

(1) « Nous ignorons complètement à quelle époque cette collec-
« tion a été commencée et quel en est l'auteur. Les nombreuses
« controverses élevées en vue de la solution de ce problème n'ont
« abouti à rien de certain » (*Dict.*, t. II, p. 139-141).

nues au cours des âges et avec les vicissitudes de toute sorte qu'ont traversées les Israélites au temps des Juges et avec les successeurs de David et de Salomon ?... A plus forte raison après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor et le transfert du peuple juif à Babylone ?...

Il est permis de croire qu'après les 70 ans de captivité il en est resté bien peu de traces, surtout si les conquérants ont pris soin, comme l'un de leurs successeurs, Antiochus Épiphane, de faire rechercher, déchirer et brûler tous les exemplaires de la Thora qu'on trouvait aux mains des Hébreux.

On peut donc admettre, en toute vraisemblance que les anciens documents écrits avaient péri avec la nation juive. La Bible que nous lisons maintenant est d'origine relativement récente (444 ans avant Jésus-Christ), puisque elle est, suivant les traditions juives, l'œuvre d'Esdras, scribe habile dans la loi de Moïse. Néhémie, son contemporain, construisit une bibliothèque pour y recueillir les nouveaux écrits.

Il serait très intéressant de connaître à fond les rapports subsistant encore entre la rédaction nouvelle et l'ancienne et d'établir les ressemblances et les différences qui existent entre les deux, comme aussi de faire la part réciproque du récit original supposé de Moïse ou de ses sources et celle des récents écrivains. Mais ce triage n'est pas possible à cette heure.

Après les travaux incontestablement remarquables des critiques indépendants (1), on est bien amené à reconnaître « que l'exil babylonien a totalement

(1) Les Allemands Jules Wellhausen, Reuss, Cornill, Kuenen, l'Anglais Briver en sont les prototypes.

« rompu le fil de la tradition en arrachant violem-
« ment la nation de son sol natal pendant près de
« trois quarts de siècle ».

Ce n'est pas celle-ci qui est revenue de l'exil, c'est un groupe d'israélites, une sorte de croyants, d'adeptes d'idées religieuses nouvelles, portés certainement à une réforme de l'ancien culte (1).

Je ne veux pas suivre nos ardents théoriciens dans leurs élucubrations par trop hypothétiques sur l'âge et l'origine de la Loi, question capitale à leurs yeux, ni sur l'évolution religieuse naturelle, disent-ils, allant de l'imparfait au parfait et qui les conduit à admettre, sans plus, que le monothéisme est issu du polythéisme.

Ce qui me paraît plus sûr, c'est l'influence Chaldéenne, pendant l'exil, sur les nouveaux écrivains qui vivaient à Babylone. Cette influence se décèle dans leurs récits à propos de quelques dispositions législatives nouvelles et de croyances religieuses comme par exemple l'immortalité de l'âme que n'admettaient pas les anciens Juifs avant la captivité (2).

C'est donc à Esdras et par ses soins que nous devons la Bible actuelle, et c'est à lui que jusqu'au XIX[e] siècle tout le monde, — Juif ou Chrétien, — a attribué la formation définitive du canon des Juifs de Palestine, contenant les livres *protocanoniques* écrits en hébreu (3).

(1) *Histoire de l'Ancien Testament*, t. I[er], p. 294 et suiv.).

(2) Tout ce qu'on a dit pour réfuter cette assertion m'a paru bien faible. En tous cas, les Sadducéens sont là, eux qui la niaient complètement au temps de Jésus-Christ. pour prouver que c'était au moins une opinion controversée. Ces même Sadducéens rejetaient, avec la Résurrection, l'existence des Anges et des Esprits. Les Pharisiens, au contraire, admettaient ces croyances.

(3) Aujourd'hui la date de la fixation du Recueil ayant force de loi, c'est-à-dire *canonique*, est remise en question (*Dict.*, t. II, p. 138 et suiv.).

« Ce qui est certain, néanmoins, par les témoigna-
« ges talmudiques et de l'historien Josèphe, c'est
« qu'à la fin du Ier et du IIe siècle de notre ère, les
« livres dits protocanoniques, au nombre de 22 (de
« la Thora aux Paralipomènes), étaient admis comme
« divins par les Juifs de Palestine ». « On inculque,
« en effet, à tous nos enfants, après leur naissance,
« disent Josèphe et Philon, qu'il faut croire que ce
« sont là les ordres de Dieu », etc. (*Dict.*, t. II, p. 140-141, — t. III, p. 888) (1).

C'est ici la sûre constatation de la croyance générale à l'inspiration divine de l'Ancien Testament, croyance de la Synagogue, reçue et enseignée par Jésus - Christ, les Apôtres et admise naturellement par les premiers chrétiens, pour la plupart d'origine juive, qui se conformaient ainsi à la manière de voir de leurs contemporains (*Dict.*, t. III, p. 890).

En attendant, ne perdons pas de vue, quand il s'agit des livres qui constituent la Bible, qu'il faut bien se garder d'assimiler leur composition à celle de nos écrits modernes. Ceux-ci ont (si je puis ainsi parler) leur individualité propre et distincte en mesure de trahir le nom de l'auteur quand même celui-ci voudrait se cacher.

Il n'en saurait être ainsi de l'Écriture Sainte. La rédaction des divers récits n'a rien d'homogène, rien qui décèle, le plus souvent à première vue, la personnalité d'un écrivain unique. On y sent, que dis-je, on y constate quelques fois des interpolations, plus souvent des additions, des modifications au texte

(1) Il semble bien cependant que la tradition chrétienne est la seule voie qui puisse nous conduire à la connaissance du canon des Juifs, en rattachant le canon de l'Eglise primitive à celui de la Synagogue et en nous manifestant la véritable croyance des Juifs dans celle des Apôtres et des premiers chrétiens (*Dict.*, t. II, p. 143).

réputé primitif, et je ne parle pas des divergences entre les versions hébraïques, grecques, latines, syriaques, etc. Les exégètes contemporains, même catholiques, et j'en connais parmi ces derniers qui ont la confiance du Pape, reconnaissent tous que les livres historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament offrent, dans leur rédaction actuelle, une liberté indéniable, laquelle appelle à son tour une liberté semblable d'interprétation.

C'est dire, en d'autres termes, que si on veut aborder l'examen de la fidélité de ces documents et partant de leur valeur morale et religieuse, il faut en appeler aux lumières de l'exégèse moderne.

Celle-ci, comme l'herméneutique, n'existait pas, que je sache, je ne dirai pas aux temps bibliques, mais même aux jours de Jésus-Christ et aux premiers siècles de l'Église (1).

Pour tout ce monde là, le Pentateuque est bien l'œuvre personnelle de Moïse, comme on l'enseignait alors. Il ne lui serait jamais venu à l'esprit de mettre en doute cette attribution traditionnelle, et on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que l'examen attentif des conditions particulières qui avaient présidé à la rédaction d'écrits réputés sacrés, inspirés de Dieu, était son moindre souci.

Cette question de l'authenticité, de la fidélité du Pentateuque a provoqué de nos jours des œuvres

(1) L'exégèse, c'est-à-dire l'explication grammaticale, historique et étymologique des textes bibliques et l'herméneutique ou leur interprétation se lient à la critique historique proprement dite. Celle-ci se propose de juger les ouvrages d'histoire, de discuter les faits obscurs, les dates contestées, d'examiner scrupuleusement les textes manuscrits au point de vue de l'authenticité, de la fidélité, de l'intégrité originales, d'en apprécier la valeur au point de vue du vrai, y compris, bien entendu, l'étude des éditions en diverses langues.

extrêmement remarquables principalement en Allemagne, en Angleterre et en France.

A cette heure il ne répugne pas à l'exégèse orthodoxe, conservatrice des anciennes traditions, d'admettre l'hypothèse de sources diverses ayant servi à la composition de Pentateuque (1).

On n'est pas fixé par exemple et on ne le sera probablement jamais soit sur le nombre, soit sur l'étendue ou la provenance de ces apports primitifs.

Mais tout en admettant des dates différentes et multiples au sujet de certaines parts de rédaction, j'estime qu'il faut se garder de nier avec quelques rationalistes l'existence de Moïse et qu'il convient au contraire de lui réserver un certain rôle dans la rédaction du Pentateuque.

Moïse est, ce me semble, un personnage historique réel et jusqu'à plus ample informé il convient de le considérer comme le sauveur du peuple Israëlite, le fondateur de sa nationalité et sinon l'auteur absolu de sa religion, du moins un grand réformateur dans le sens de l'idée monothéiste.

Il n'est pas moins vrai que nombre d'inexactitudes relevées ça et là par les critiques (2), le caractère

(1) « Tout dans ce livre n'est pas de la main de Moïse. L'emploi « de documents antérieurs est évident pour la Genèse ». (Doct. A. Schaffer et 7 B. Pelt, hist. de l'Anc. Testament, t. 1, p. 324). « On peut soutenir ou nier que le Pentateuque dans sa rédaction « actuelle soit de Moïse ». (Mgr Le Camus, fausse exégèse et mauvaise théologie).

Sur vingt-sept exégètes mi-partie catholiques, mi-partie protestants ou rationalistes, deux seulement nient l'existence des sources, pas même d'une manière absolue et s'efforcent de démontrer la vérité et l'ancienneté des récits historiques du Pentateuque. (Hist. de l'Ancien-Testament, t. 1, p, 315-320).

(2) Je crois qu'il n'est pas sage de s'obstiner dans des prétentions trop rigides quand on veut parler de *l'exactitude parfaite* de nos historiens sacrés. Il y a plus, c'est qu'il est loyal de reconnaître parfois chez eux des inexactitudes de détail. J'ai relevé le plus grand nombre de ces inexactitudes.(Mgr Le Camus, *vraie et fausse exégèse*, p. 16-17, 1903.

décousu et incohérent des trois livres de l'Exode, du Lévitique, des Nombres, des additions ultérieures, parmi lesquelles il faut ranger en première ligne le récit de la mort de Moïse et aussi l'insertion de lois d'origine beaucoup plus récente, la fin du Deutéronome, etc., tout indique, au cours des âges, une réelle altération du texte primitif. Il y a eu ici intervention de mains étrangéres, cela n'est pas douteux, des transcriptions vraisemblablement séparées avant l'exil et pas toujours fidèles et je ne parle pas de la négligence des copistes ni d'infidélités dont leur œuvre a pu être l'objet (1).

Personne jadis n'avait l'air de soupçonner que la rédaction qu'ils avaient en main est beaucoup plus récente ni que les enseignements qui en ressortent au sujet de très anciennes croyances ou traditions comme aussi de certaines coutumes, préceptes religieux et ordonnances législatives sont originaires de la Chaldée et remontent, ainsi que nous en avons la preuve écrite aujourd'hui, nous l'avons dit plus haut, bien au-delà de la vocation d'Abraham, à plus forte raison de Moïse lui-même (2).

Puisque je parle ici de Moïse, laissez-moi dire que je lui en ai toujours voulu (pour ma part) à lui et à ses collaborateurs dans la rédaction des Annales du Peuple hébreu de nous avoir laissé ignorer toutes ces choses et autres encore. Ils ne nous ont en effet presque rien appris sur les mœurs

(1) J. Welhausen, « *prolegomena* sur Israël » Berlin 1886-1893. Reuss, Stuttgard 1885, doct. Schaffer et J.-B. Pelt. liv. cité p. 324.

(2) Reconnaissons loyalement qu'avant le travail colossal de nos exégètes contemporains nous ne connaissions que très imparfaitement l'histoire ancienne, pas plus celle des Hébreux que celles concernant, dès la plus haute antiquité, les peuples de l'Orient, comme plus tard les Grecs et les Romains.

et coutumes et partant l'état de civilisation des diverses nations avec lesquelles ils n'ont cessé un seul jour d'être en contact,.. Comment comprendre par exemple que Moïse sauvé des eaux par la fille de Pharaon régnant, élevé à la cour, instruit dans tous les secrets de la science Egyptienne, ne nous ait pas dit un mot de la grandeur de ce peuple qui a par deux fois évité la mort à ses ancêtres nomades manquant de tout, et dont les monuments *après plus de quarante siècles* commandent toujours l'admiration ?

Et ce que je dis à propos des Égyptiens, je pourrais le répéter au sujet des Mèdes, des Assyriens, des peuples de Persépolis, de Ninive et de Babylone. Si les Israëlites ne connaissaient de ces grandes nations que ce qu'en ont écrit leurs historiens, ils n'en savaient pas long et certes, avec ces faibles documents, on aurait bien de la peine pour apprécier à leur juste valeur des empires dont la puissance et la civilisation ont été si considérables (1).

Explique cette réserve qui pourra... quant à moi je me tais.....

Je sais bien qu'on m'objectera tout de suite que la Bible n'est pas un livre d'histoire proprement dite, que c'est plutôt un recueil de piété, de morale, de préceptes religieux à l'usage et pour l'édification des enfants d'Abraham. On a dit que c'était, en un certain sens, l'histoire de Jéhova en relations continuelles avec son peuple de prédilection. Je veux bien

(1) Comment se fait-il que dans notre monde occidental Moïse fut tenu comme le seul historien véridique des origines ? L'auteur du Pentateuque nous entretient des hommes et des évènements qui lui sont antérieurs de plus de 2.000 ans, Où en a-t-il pris connaissance ? ...Dieu les lui a-t-il communiqués par inspiration ? ...Nous connaissons aujourd'hui en partie la source de ses informations

admettre cette explication pour les besoins de la cause, mais je ne saurai oublier que ce peuple a vécu de la vie de tous les peuples, a eu des rapports de toute nature certes avec les peuples voisins et que par conséquent il n'a pu les ignorer entièrement.

Faut-il le dire ? Je me demande si ce n'est pas parce qu'il a toujours eu maille à partir dès l'origine avec tous, Chaldéens, Egyptiens, Assyriens, Perses, Grecs et Romains, sans avoir généralement le beau rôle, qu'il a si peu parlé des uns et des autres ? (1)

Il ressort en tout cas de la lecture de la Bible que pour ses rédacteurs seul le peuple hébreu mérite d'être connu, estimé et qu'il faut le considérer comme le peuple choisi de Dieu et appelé à d'immenses destinées. Il aura, d'après les prophètes, l'empire du monde.

Quoi d'étonnant dès lors s'il néglige et passe sous silence le rôle des autres nations, si puissantes soient-elles.

A ses yeux, comme aux yeux de ses éducateurs, tout ce monde de Chaldée, de Mésopotamie, de l'Asie et de l'Afrique connues à cette époque reculée, n'existe pas ou à peine. Il n'est là, comme un réflecteur sur la scène, que pour démontrer tour à tour la colère, la justice et au fond l'amour inlassable de Jéhova pour son peuple préféré qui cependant, de l'aveu de ses prophètes, ne le mérite guère.

(1) Certaines castes, a-t-on dit, sont sujettes à des illusions d'optique ; pour elles rien n'existe hors d'elles. Les évènements qui se passent dans leur sein leur paraissent des évènements intéressant l'univers. A en croire les récits de Benjamin de Tudèle, le monde de son temps n'était peuplé que de juifs... Les Saint-Simoniens de nos jours ne s'envisageaient-ils pas comme le centre de l'humanité ? (Renan, St-Paul, p. 560 et suiv.).

« Une foi opiniâtre, des convictions ardentes, caractérisent notre « sectaire qui en dehors de ses idées religieuses n'avait rien vu. « Pays, sol, climat, production, mœurs des habitants... tout lui était inconnu ». (Un Mormon).

Telle a toujours été la manière de procéder des écrivains juifs, conservée à travers les âges et mille vicissitudes, existant encore aux temps des Macchabées et d'Hérode.

Je serai bien tenté de poursuivre tout haut ces réflexions au sujet du contenu de la Bible et de la manière dont les faits sont présentés ; mais il faut se borner.....

Rien ne sert actuellement d'affirmer *ex cathedra* que suivant une maxime séculaire « il n'y a pas d'erreur « dans la Bible, que la tradition chrétienne considère « ses écrits comme l'expression de la volonté divine, « comme une seconde Eucharistie (1) ». Que faire cependant quand nombre de textes paraissent çà et là mystérieux, contradictoires, obscurs, difficiles à comprendre, quand les interprétations de tels ou tels passages apparaissent de moins en moins concordantes (2) ? Je n'hésite pas, quant à moi, à considérer cette exégèse prétendue respectueuse de la tradition, comme un vrai danger pour la foi de « quiconque réfléchit « un peu sur ce qu'on lui enseigne au nom de « Dieu auteur de la Bible et de l'Eglise son inter- « prête (3) ».

On me dit : « recourons à l'étude et à la prière ! « Soyons progressifs, orthodoxes, traditionnels ... » D'accord, mais faut-il voir dans les textes autre chose que ce qu'ils contiennent et accepter les yeux fermés des conclusions dictées et imposées d'avance ?

(1) Lettre de Mgr l'Archevêque de Cambrai, *Gazette de France*, 28 février 1903.

(2) Mgr d'Hultz, *question biblique* 1893, y a-t-il des erreurs dans la Bible ? (Dict. t. 1, p. 509).

(3) Je ne dis rien « des âmes innocentes, qui Bible en mains, « sous la direction de l'Esprit-Saint Dieu, comme s'exprime le « Père Hecquer, se jouent délibérément des obscurités voulues du « texte sacré. »

La lecture de la Bible et des Evangiles ne doit-elle pas s'effectuer comme celle de tous les documents humains ? Rien ne sert de vouloir trouver chez les uns comme chez les autres un sens différent de celui qui s'impose au lecteur impartial. J'estime, pour mon compte, qu'il n'y a pas ici deux sortes de poids ni de mesures. En ces sortes d'études, en effet, il convient d'apporter la même méthode libre, franche, sereine que nous appliquons à l'examen des autres productions de l'antiquité.

« C'est là a écrit le Pape, récemment disparu, « Léon XIII, une question non moins importante « que difficile à traiter. Tout le contenu de la Bible « a été voulu par le St-Esprit, mais quant aux diffi- « cultés venant des sciences naturelles et des « notions historiques en opposition avec les récits « des Livres Saints, une sage interprétation des « phénomènes naturels décrits dans la Bible d'un « côté et de l'autre la critique textuelle et les règles « de l'herméneutique élucideront les points contes- « tés. » (Encyclique du 18 novembre 1983.

Pour faciliter cette tâche ardue, entre beaueoup d'autres, le même pontife, à la veille de l'apparition du Dictionnaire de la Bible, avait institué « la Commission des Etudes Bibliques ». Cette Commission a pour but de fixer ce qui doit être conservé et admis définitivement, ce qui doit être l'objet de nouvelles investigations et ce qui doit être laissé au jugement de chacun. Cette Commission comprend naturellement des cardinaux à Rome, mais nombre de consultants laïques ou ecclésiastiques de diverses nations. Elle est ouverte à tous les savants du monde entier et à leurs communications respectives (1).

(1) M. F. Vigouroux en est un des vice-présidents.

C'est bien là, si je ne me fais illusion, la solution d'un problème que je m'étais posé à moi-même voici quelques années, après mes premières lectures du Dictionnaire de F. Vigouroux, ce résumé complet de toutes les publications sur la matière.

Comment, disai-je à un savant exégète italien, notre Pontife suprême, le Pape, ne réunirait-il pas à Rome ou ailleurs un Congrès, un Concile, une Commission, n'importe le vocable, comprenant des savants de tous les pays et de tous les cultes, laïques et ecclésiastiques, croyants sincères ou indépendants convaincus, décidés après mûr et long examen des objections, de patientes études des textes et une connaissance approfondie de l'histoire ancienne et moderne, décidés, dis-je, à aplanir les difficultés, résoudre au profit d'un chacun les questions qui nous divisent et faire effort pour amener entente et accord fructueux ?

« C'est fait, me répondit mon interlocuteur : car il « importe à tous de ramener la pleine harmonie entre « l'idée chrétienne et la science. La doctrine catholi- « que n'est pas, ne doit pas, ne peut pas être en « contradiction avec les idées et les découvertes « contemporaines. Il ne saurait y avoir d'incompa- « tibilité entre les sentiments religieux et les reven- « dications les plus légitimes »,

Attendons, lui dis-je alors, les évènements...

Je finis sur les paroles suivantes d'un jeune publiciste lyonnais, très orthodoxe du reste :

« Donc, après les travaux de cette Commission des « Etudes Bibliques on saura mieux qu'aujourd'hui « qu'on peut être croyant et bon chrétien sans reje- « ter pour cela les données certaines d'une science « qui n'a pas encore fait faillite ». L, Chaine, p. 116.

« C'est, qu'à mon avis, la science n'est pas une

« ennemie, bien au contraire. Douter de la science « c'est douter de la raison et cependant la foi « religieuse n'a d'autre fondement que la raison. » (Revue idéaliste, 15 novembre 1903).

« Laissons donc aux érudits, aux savants, aux chercheurs leur liberté d'investigation, d'interprétation et n'essayons pas de les entraîner d'avance, « comme on l'a fait quelquefois inconsciemment, par « des textes plus ou moins sacrés ». (L. Chaine, ch. III). Et je ne crains pas d'ajouter : trop souvent mal lus, mal traduits et mal interprétés.

(A suivre). E. MAZEL.

LE CULTE CATHOLIQUE SOUS LA RÉVOLUTION

LES PROCESSIONS A NIMES (1790-1802)

II

L'année suivante, 1791, les processions de la Fête Dieu furent encore célébrées à Nimes. Les délibérations et les arrêts du Conseil de Ville n'en portent pas mention, mais le doute n'est pas permis. Une pièce authentique et officielle de 1792 qu'on étudiera plus loin affirme qu'elles eurent lieu « l'année précédente » — c'est-à-dire en 1791 — et en décrit l'itinéraire. Le témoignage est décisif.

La situation politique et religieuse est profondément modifiée. Deux faits locaux d'une extrême importance ont couronné l'œuvre révolutionnaire dans notre ville : le renouvellement de la municipalité et l'intrusion de l'évêque schismatique Dumouchel.

La municipalité catholique du baron de Margueritte dispersée d'abord par la bagarre, destituée ensuite par décret de l'Assemblée nationale du 26 février 1791, a été remplacée, le 28 mars, par une municipalité dont il suffit de dire, pour en marquer l'esprit et les tendances qu'elle a été triée dans le

Club des Amis de la Constitution. On y relève les noms de MM. Lagarde, maire, Fornier, procureur, Troussel, substitut, Goulard, Castor Chas, Meinadier père, Rouvière, Truchaud, Adrien Maruéjol, Barre, Balaguier, Molines neveu, Leynadier, officiers municipaux ou notables. Un des noms de cette liste mérite une mention spéciale, c'est celui de Courbis le futur dictateur de Nimes sous la Terreur, le « Marat du Midi ».

Mais ce n'est point une raison pour que l'exercice du culte soit entravé, ni les cérémonies extérieures interdites. Loin de là. Tout en poussant activement à l'exécution de la constitution civile du clergé et au recrutement des prêtres assermentés, les autorités locales ont pris d'énergiques mesures afin que le culte ne soit interrompu nulle part. Obligation est faite aux curés ou vicaires, dits réfractaires, qui ont refusé le serment exigé depuis décembre 1790, « de continuer le service divin, à peine d'en être responsables, jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à leur remplacement en la forme de droit » (1).

(1) Arch. dép. 1 L, 7, 5, p. 675

Griolet, procureur général, syndic du département écrit au curé de la cathédrale Clémenceau, le 16 février 1791 « Le diocèse du département qui a eu connaissance de la déclaration que vous avez faite sur les registres de la municipalité de Nimes le 15 de ce mois, me charge de vous déclarer que vous devez continuer le service divin ainsi que vos vicaires à peine d'en être responsable jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à votre remplacement en la forme du droit. Arch. dép. 1. L. 7, 5, p. 682.

Cette disposition a réussi, écrit Griolet triomphant à ses collègues de l'Ardèche, de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône, le 29 janvier 1791. Quelques brouillons seulement ont abandonné leurs paroisses... Les autres ont observé qu'on ne les payait pas parce qu'ils ne prêtaient pas le serment et que cependant on les obligeait à continuer le service. Nous avons fait cesser ce reproche en ordonnant qu'ils seraient payés non comme fonctionnaires publics, puisqu'ils refusent de reconnaître la loi, mais comme desservants puisqu'ils travaillent. Arch. dép., 1, L. 7, 5, p. 731.

N'est-ce pas ici l'occasion et le lieu de faire connaître le texte du refus de serment du curé de la Cathédrale de Nimes ? C'est

D'autre part les encouragements, les prévenances, les appuis officiels et officieux sont prodigués aux écclésiastiques jureurs. La municipalité récemment élue à Nimes sera celle du clergé constitutionnel, de Dumouchel et de ses acolytes. L'hérésie et le schisme se prêteront une mutuelle assistance et infligeront aux catholiques jusque dans le sanctuaire

une belle page de notre histoire catholique nimoise, elle n'a jamais été publiée et mérite de l'être. Conformément à la loi du 26 décembre 1790, M. Clémenceau se présenta le 15 janvier 1791, avant midi, au greffe de la municipalité et écrivit sur le registre *ad hoc* la déclaration suivante :

« Quoique je ne puisse être regardé ni comme curé, ni comme fonctionnaire aux yeux de la loi civile, puisque la Constitution civile du clergé supprime ma cure et que je n'ai point encore accepté, ni refusé la place de premier vicaire de la paroisse épiscopale ; quoique sous ce rapport, je puisse représenter que je ne suis point soumis à prêter le serment ordonné par les Décrets de l'Assemblée Nationale du 27 novembre dernier et sanctionné le 26 décembre suivant, cependant je regarde comme un de mes devoirs de déclarer mes vrais sentiments et de ne laisser aucun nuage sur ma foi et sur ma croyance. — Citoïen et patriote, j'ai donné des preuves non suspectes de mon civisme et de mon patriotisme : j'ai prêté deux fois le serment civique, l'un dans les assemblées primaires, l'autre sur l'autel de la Patrie, le jour de la Fédération de tout le Roïaume. Je le pouvais alors sans blesser ma conscience, puisque la Constitution civile du clergé ne pouvait pas encore être connue n'ayant été décrétée que le 12 juillet et sanctionnée que le 24 août. Fidèle à mon serment plusieurs fois réitéré, je me suis constamment montré fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi et soumis à la Constitution. Je n'ai cessé d'inspirer les mêmes sentiments dans mes discours particuliers et publics aux fidèles que l'Eglise m'a confiés, de les exhorter à l'amour du bien public, à la subordination, à la paix et à la fraternité. Toujours animé des mêmes sentiments, disposé à suivre les mêmes principes de conduite parce que je les trouve dans le Code sacré de la Religion et gravés dans mon cœur, je regrette de ne pouvoir donner de nouvelles preuves de ma soumission, de mon civisme et de mon patriotisme en renouvelant le serment civique ; mais les circonstances étant changées, ma conscience me le défend et m'avertit d'obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes, puisque je regarde la Constitution civile du clergé comme opposée à la foi, à la discipline générale de l'Eglise et à son autorité spirituelle.

Cependant, toujours dirigé par l'amour de l'ordre et du bien général, j'offre de continuer avec mes cinq vicaires, quoique supprimés, à remplir les fonctions publiques de mon ministère, tant qu'elles pourront être utiles ; déclarant que pour obéir à la loi, je les cesserai aussitôt que le délai qu'elle fixe sera expiré, c'est-à-dire mercredi prochain, 18 de ce mois, à moins que je n'y sois invité par les corps administratifs et j'ai signé : CLÉMENCEAU. *Arch. Dép.* 1 L 8, 209.

leur outrageante collaboration (1). L'équivoque souci des nouveaux administrateurs pour les choses religieuses descendra aux plus infimes détails. C'est ainsi que le samedi 21 janvier 1792, le corps municipal s'assemble pour délibérer sur l'abstinence du Carême et la situation faite par la dureté des temps aux fidèles qui veulent observer le maigre !

« La stagnation des manufactures, l'absence totale du numéraire dit le procès-verbal ont excessivement augmenté le prix de tous les comestibles. Si le peuple catholique est obligé de se conformer aux lois de l'Eglise pour sa nourriture journalière, il serait dans l'impossibilité de se procurer les denrées dont il aurait besoin et principalement l'huile dont il se fait une si grande consommation ».

On décide donc d'envoyer à l'évêque du Gard une députation de trois membres pour le prier de peser dans sa sagesse et sa sollicitude pastorales « les motifs ci-dessus développés et de dispenser les fidèles catholiques durant le Carême prochain de faire maigre au moins pendant quatre jours de la semaine (2).

A la date où la municipalité révolutionnaire de Nimes décide cette bizarre démarche, l'évêque de Nimes n'est pas encore nommé, mais il va l'être.

Le 27 février 1791, par 216 voix sur 317 votants et

(1) « Les prêtres assermentés reçoivent la protection des pouvoirs. A cette phase de la lutte les protestants n'ont officiellement rien à redouter. Leur intérêt bien entendu, leurs sympathies et leurs affinités naturelles les poussent du côté du clergé constitutionnel. C'est la période heureuse. C'est aussi la période dangereuse celle qui va engager l'avenir. « Ch. Durand, pasteur. Histoire du protestantisme français pendant la Révolution et l'Empire, p. 44, Paris, Fischbacher. Genève, Eygiman.

(2) Arch. municip. DD. 5 bis, f° 29 verso. Pâques tombait en 1792 le 8 avril, le Carême commença donc le 25 février. Ont signé la délibération : Lagarde, maire, Mirande, Huguet, Reboul, Meinadier, Roustan, Courbis, Galibert, Lami, Guiraud, Prévot, Troussel, procureur de la commune.

586 inscrits Dumouchel est élu évêque du Gard. Cet illustre inconnu, originaire de Picardie, professeur au collège de la Marche, recteur de l'Université de Paris, député, prêtre jureur, doit son élévation à l'amitié de son collègue à l'Assemblée Nationale le ministre protestant Rabaud St-Etienne. C'est donc un pasteur calviniste qui donne un évêque aux catholiques du Gard.

Le 16 mai 1791, à 5 heures du soir, l'intrus fait son entrée solennelle. Il faut en lire les détails si exacts et si pittoresques dans la savante étude de M. l'abbé Goiffon sur les *Evêques de Nimes au XVIIIe siècle* (1). Le parti dominant a organisé une réception brillante, d'autant plus brillante qu'elle offense et irrite les catholiques fidèles. La municipalité, le maire Lagarde, en tête, marche à la rencontre de Dumouchel et le harangue sur le Cours à sa descente de voiture. Le canon tonne, les tambours battent, les troupes de ligne et de la milice forment la haie, tirant des salves de mousqueterie. Dumouchel revêt à St-Charles les ornements pontificaux ; alors se déroule la procession sacrilège, formée par 35 assermentés du Gard. « Il est bon de remarquer ici, dit un pamphlet de l'époque (2), que, de tous les jureurs du département, ceux qui se rendirent à Nimes étaient les plus notoirement connus par leur mauvaise conduite et que les autres, que la peur de la misère avaient forcés au criminel serment, ne parurent point ».

L'Evêque s'arrête d'abord devant un autel dressé sur le Cours où il donne sa bénédiction au peuple, il s'achemine de là vers la cathédrale avec le cortège des

(1) Page 214.

(2) *L'apothéose de Dumouchel*, réimpression de Lamothe. p. 12.

jureurs en surplis. La marche est dirigée par le futur apostat Vignal, curé de St-Denis (Ste-Perpétue) qui fait passer l'intrus par la rue des Lombards, tendue de tapisseries. On pénètre enfin dans la cathédrale où est chanté un *Te Deum*.

Ce n'est pas seulement la municipalité qui a pris part à cette réception, ce sont aussi toutes les autorités civiles, les délégations des corps élus. Sur le Cours stationnent les membres du district, sur la place de la Cathédrale sont postés les administrateurs du département, ils complimentent le nouvel évêque et l'introduisent ensuite dans l'Eglise.

Le peuple catholique a été moins accueillant. Laissant la rue aux renégats et aux clubistes en liesse, beaucoup sont restés, chez eux, « versant des larmes, dit M. Goiffon (1), sur ce triomphe du mensonge et de l'impiété ». Mais d'autres plus expansifs ont hué l'intrus à son passage et on a vu Dumouchel pâlir plus d'une fois.

A défaut de renseignements sur la procession de la Fête-Dieu de 1791 qui eut lieu peu après cette cérémonie, nous sommes assez bien informé sur celle de 1792, grâce à quelques pièces que renferme un carton de l'Hôtel-de-Ville et qui n'ont pas encore été publiées (2).

C'est d'abord un avis affiché et annoncé le 1er juin 1792, d'où il résulte qu'on avait conservé l'habitude de tapisser les murs sur le passage du cortège, — que la municipalité se chargeait de ce

(1) *Loc. cit.* p. 214.

(2) Arch. mun., carton P. 1.

service — qu'elle le faisait exécuter par voie d'adjudication (1).

L'adjudication a lieu, en effet, le lundi 4 février, trois jours avant les processions qui commenceront le lundi 7.

Le procès-verbal qui nous en a été conservé nous met au courant de certaines particularités curieuses ressortant des obligations imposées au concessionnaire.

Celui-ci est tenu de tapisser et détapisser les rues par où devaient passer les processions — de fournir les tapisseries dans les endroits où il en pourra manquer (ce qui prouve que les habitants ne sont plus astreints comme autrefois à tendre eux-mêmes) — de placer cent cinquante toises (soit 300 mètres) de liteaux pour remplacer ceux qui manquent ou ceux qui sont hors d'état de service — de fournir et de répandre des roseaux dans les rues, surtout dans les ruisseaux et principalement au devant des reposoirs — de tapisser avec des tapisseries décentes la façade de la maison commune depuis la maison de M. Martin jusques et y compris le dessous des arceaux (2).

La mise à prix du travail et des fournitures est

(1) Voici le texte de l'avis :
Le Bureau municipal donne avis aux particuliers qui voudront se charger de tapisser et de détapisser les rues par lesquelles passeront les processions de l'Octave prochain de la Fête Dieu que l'adjudication en sera faite lundi prochain, 4 juin à dix heures du matin dans la salle ordinaire des adjudications à la Maison commune et ce sous les clauses et conditions dont les prétendants pourront prendre connaissance au secrétariat de la municipalité.
A Nismes, le 1er juin 1792. l'an 4 de la Liberté.
Je soussigné, trompette de la ville de Nimes, certifie avoir publié des exemplaires de la présente affiche aux lieux accoutumés. A Nismes, le 1er juin 1792, l'an IV de la Liberté. THOMAS.
Arch. municip., carton P. 1.

(2) Arch. mun., carton P. 1.

fixée à cent livres qui ne seront payées qu'après vérification des liteaux, mais les enchères donnent un rabais considérable. Après les moins dites de Mellet, platrier; Pierre Cordonel, porteur de chaises; Tinet, platrier, l'adjudication reste à Vire, taffetassier, pour la somme de quarante cinq livres.

Ceci, ne l'oublions pas, se passe en juin 1792, huit jours après le vote de la loi révolutionnaire du 24 mai par laquelle les autorités locales sont autorisées à déporter hors de France tout prêtre non assermenté, dénoncé par 20 pétitionnaires comme troublant l'ordre public ; — quinze jours avant l'insurrection du 20 juin qui portera au trône le dernier coup.

Pendant que le taffetassier Vire place ses liteaux et accroche ses tentures les municipaux se préparent à la procession. Ils se sont renseignés d'abord sur la marche du cortège et ont reçu une lettre de l'autorité ecclésiastique qui nous initie à quelques autres détails intéressants (1).

Cette lettre émane du premier vicaire épiscopal Basse, un des deux jureurs que Dumouchel a introduits avec lui dans le diocèse et que le pamphlet déjà cité portraiture ainsi « leur air hardi, grenadier, leur costume et surtout leurs propos firent dire au peuple que c'étaient des gardes français habillés en ecclésiastiques (2) ».

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dit le vicaire épiscopal, a prévenu celle que je cachetais à votre adresse. J'y invitais de la part de M. l'Evêque le corps municipal à honorer de

(1) Arch. mun., carton P. 1.

(2) Apothéose de Dumouchel, p. 14.

sa présence la procession du Saint-Sacrement qu'il fera jeudi prochain.

« J'ajouterai à celle-ci la réponse que vous désirez sur la marche qui sera *la même de l'année dernière* ».

Ainsi se trouve bien établi par ces mots — on l'a vu plus haut — non seulement la célébration de la procession de la Fête-Dieu de l'année précédente, mais encore l'assistance du corps municipal à cette cérémonic.

En même temps nous est indiqué l'itinéraire que voici, commun aux deux années, probablement à toutes.

« ...La marche qui sera la même de l'année dernière, poursuit Basse, c'est-à-dire de la Cathédrale au Collège, de là à la Maison Commune, à l'Horloge, au Grand-Couvent et sur le Cours où se trouvera le cinquième reposoir »....

Il n'est pas un Nimois qui ne puisse relever aujourd'hui les haltes de ce parcours si nettement tracé.

Nous connaissons également par là le nombre et l'emplacement des reposoirs. En comptant avec le vicaire épiscopal le premier reposoir au Collège, le second à l'Hôtel-de-Ville, le troisième à l'Horloge, le quatrième au Grand-Couvent, nous trouvons en effet le cinquième sur le Cours, de nos jours boulevard Gambetta.

« La Grand-Messe commencera à 9 heures précises ajoute Basse. L'heure n'a pas changé, c'est celle de l'ancien régime, et Basse le vicaire épiscopal termine par cette recommandation suggestive :

« Je prierais Messieurs les Officiers municipaux d'inviter le Grand-Couvent à faire *leur* reposoir ».

Que signifie exactement cette discrète prière ?

Le Grand-Couvent situé, on le sait, dans la rue qui porte encore ce nom comprenait un monastère appartenant aux Ursulines et la chapelle aujourd'hui transformée en temple protestant (1). Ces immeubles tombés dans la catégorie des biens ecclésiastiques nationalisés n'étaient pas encore vendus à cette époque, ils ne furent aliénés que huit mois plus tard, le 4 février 1793 (2).

Ils étaient toujours occupés, en ce mois de juin 1792, par les religieuses. Les lois de la Révolution liquidèrent la situation des femmes avec beaucoup plus de libéralisme et de ménagement que ne le fait aujourd'hui la loi Waldeck-Rousseau. Comme toutes les moniales de Nimes, sauf une, les Ursulines du Grand Couvent avaient refusé d'obtempérer au décret de février 1790 contre les vœux monastiques, mais ce décret les autorisait néanmoins à rester dans leur maison, les exceptant expressément de l'article qui obligeait les religieux à réunir plusieurs maisons en une seule (3). Elles touchaient en outre une pension viagère, régulièrement servie (4).

(1) Le Petit Temple.

(2) En plusieurs lots, le même jour, pour une somme totale de 90.900 fr. la chapelle pour le compte de M. Vincent Valz, négociant à Nimes, au prix de 22.611 livres, 18 sols, 9 deniers.

(3) Duvergier, t. Ier, p. 119. Décret du 19 février 1790, art. 3.

(4) Le troisième état de la dépense du culte du district de Nimes, dressé le 15 juin 1792, comprenant, d'après la circulaire ministérielle du 22 mars précédent, les maisons religieuses des deux sexes actuellement subsistantes et le nom des individus qui les composent, porte 23 religieuses au premier monastère de Sainte-Ursule, à Nimes, pour une somme totale de 6.653 livres 15 sols 11 deniers (*Arch. dép.*, 1, L, 8, p. 208).

Voici leurs noms : Mmes de Rochemore Saint-Laurent, supérieure, — Fornier du Saint-Esprit, assistante, — Ginhous Saint-Remi, — Ferrand Saint-Julien, — Ginhous Saint-Bruno, — de Basse Angélique, — Ferrand Saint-Sauveur, — Fornier Saint-Benoît, — la Blaquière de la Nativité, — Drome Saint-Michel, — Boudon Saint-Augnstin. — Ginestoux Saint-Henri, — Gibert Saint-Francois, — Pontier Saint-Charles, — Laval Saint-Joseph, —

On se demandera alors pourquoi le vicaire épiscopal Basse recourt aux bons offices des municipaux pour engager des religieuses à dresser un reposoir devant leur chapelle. La chose s'explique quand on songe à la leçon qu'essuyèrent Dumouchel et les prêtres de son conseil auprès des sœurs de l'Hôtel-Dieu, lors de leur visite à cet établissement. La supérieure ne s'était pas montrée, l'intrus la fit appeler et se présenta comme son véritable évêque, arguant de sa lettre de communion au Pape, imposée par la constitution civile : « Nous vous reconnaîtrons, répond la religieuse, quand vous nous aurez montré la réponse du Saint-Père » (1). Furieux, Dumouchel partit sans laisser d'offrande et ne reparut plus.

Les Ursulines, fidèles à leur foi et à leurs serments, ne devaient pas avoir pris davantage contact avec l'évêché. Les termes vagues et obscurs qui empâtent ici la plume du vicaire Basse, visent certainement cette situation délicate.

Nos renseignements s'arrêtent là en ce qui concerne l'année 1792. Ce fut la dernière procession de la Fête-Dieu à Nimes jusqu'en 1814, où ces cérémonies extérieures furent rétablies.

Elle ne dut pas manquer de pittoresque. Les assermentés et leurs étranges paroissiens y participèrent seuls, les prêtres fidèles étant proscrits, dispersés. Ces jureurs avaient des façons de clubistes (2) rudes et

Ardisson Saint-Bernard, — de Charmasson Saint-Gabriel, — Bonnet Sainte-Ursule, — Dunal Saint-Alexis, — Souchon Saint-Roch, — Aimat Sainte-Angèle, — Razous Sainte-Agathe, — Lacroix Sainte-Marie, — la doyenne sœur Catherine de Basse Angélique était âgée de 81 ans.

(1) Cf. *Apothéose de Dumouchel.* — Abbé Goiffon : *Évêques de Nimes.*

(2) L'abbé Trie, du conseil épiscopal, présida la Société Populaire des Jacobins Nimois, le vicaire Basse en était membre et y pérorait souvent.

débraillées, mariant les couleurs nationales aux blancheurs des surplis. Des bandes armées de gourdins, de cannes à sabre, de nerfs de bœuf, réchauffaient l'enthousiasme des ouailles, rabattaient le caquet des récalcitrants. Le Pouvoir Exécutif! c'est ainsi qu'on appelait ces associations de tape-durs, qui s'étaient formées dès le mois d'avril 1792, dans le but apparent de propager le culte constitutionnel, en réalité pour exercer impunément le meurtre et le pillage (1). Il en existait à Montpellier, Arles, Uzès, Alais, Carpentras. Nimes en fut infestée et excédée. Ces brigands, sous les yeux des autorités, souvent payés par elles sous main, battaient le pavé, se ruant sur les femmes qu'ils déshabillaient et fustigeaient jusqu'au sang, provoquant et attaquant les hommes, envahissant les maisons des citoyens suspects d'incivisme ou de maratisme, les rouant de coups, les assommant parfois sur place.

A Uzès ils ont enfoncé et saccagé la maison des Frères de la Doctrine Chrétienne, maltraité un vieillard au point de mettre sa vie en danger (2). A Nimes, sous la conduite du maître de danse Dumas, aidé de chenapans : Louis Massabiau, Billard aîné, Vigne, dit le capitaine Jambart, Page Étienne, etc., ils dressent des listes de proscription, ordonnent aux gens d'assister aux offices de la cathédrale ou de « foutre le camp de la ville dans les vingt-quatre heures » (3), faute de quoi ils seront étrillés la nuit suivante et jetés à la rue, la corde au cou. Plus tard, devant le tribunal révolutionnaire, au pied de l'échafaud, — car ces bandits furent exécutés comme fédéralistes,

(1) Taine, *Révolution*, I, p. 443.

(2) *Arch. dép.*, 1, 2, 4, 5, n° 974.

(3) *Arch. de la Cour.* Information d'Imbert, officier de police.

— leur chef, le maître de danse Dumas, avouera que les deux procureurs-syndics du département et de la municipalité de Nimes lui avaient offert 1.000 écus chacun pour faire ce joli métier (1).

C'est sans doute par reconnaissance pour les autorités locales et leurs services exceptionnels que le prélat Dumouchel, quelques jours avant la Fête-Dieu de 1792, le 27 mai, a pris place, avec tout son conseil épiscopal, dans le cortège païen organisé pour la plantation de l'Arbre de la Liberté. Il s'agissait d'inaugurer cet emblême devant l'édifice où le département tenait ses séances : Maison - Carrée et Couvent des Augustins y attenant.

La procession civique partit de la Fontaine, traversa les principales rues de la ville. Les canonniers du 4[me] régiment entouraient le bonnet phrygien hissé au bout d'une pique ; « les braves soldats regardaient avec complaisance le signe de notre salut politique » (2). Leur bannière ornée du texte des Droits de l'Homme, était portée par deux laboureurs que soutenaient deux enfants et deux vétérans de la Garde Nationale. Venaient ensuite quatre jeunes citoyennes vêtues de blanc, ornées de rubans tricolores, tenant les pavillons de l'Angleterre, des États-Unis, de la France et de la Pologne, « quatre nations qui, en secouant le joug des tyrans et des préjugés, ont donné aux peuples un grand exemple » (3). Puis, les images de Voltaire, de Rousseau et de Mirabeau, enfin, la pique et le bonnet destinés

(1) *Arch. de la Cour*, plumitif IV, 65, verbaux II, 94. Dumas fut guillotiné à Nimes sous la Terreur, le 1[er] nivôse an II, 21 décembre 1793; — cinq de ses compagnons, le 25 germinal an III, 14 avril 1794. Ils mangèrent et burent jusqu'à l'exécution. Billard fit des entrechats sur l'échafaud.

(2) *Arch. dép.*, 1, L, 4, 5, n° 916. Procès-verbal du Directoire.

(3) *Arch. dép.*, ibidem.

à couronner l'Arbre de la Liberté, émergeaient d'un peloton de Gardes Nationaux qui fermait la marche.

Entre les emblèmes maçonniques et les effigies des plus fameux incrédules du siècle s'avançaient l'intrus, son clergé et les corps constitués.

III

Avec 1793, nous entrons dans l'ère du crime et de l'impiété. Les églises sont dépouillées. Une délibération du conseil administratif du 22 octobre 1792 a réduit à une par paroisse les cloches destinées au service divin, les autres seront fondues (1). On a envoyé à la Monnaie de Montpellier l'argenterie et le cuivre des édifices religieux supprimés. Une lettre du Procureur général syndic constate qu'on a obtenu 3 marcs, 7 onces, 2 gros d'or, 1.787 marcs d'argent, 201 marcs d'argent doré, 4.577 livres de vieux cuivre, 25.505 livres de cloches (2).

Dans la ville, en proie à la double fièvre de la guerre civile et de la guerre étrangère, le fédéralisme bat son plein. Les douze sections en permanence instituent leur comité central, l'assemblée représentative des communes, les administrations du Gard lèvent en juin l'étendard de la révolte contre la Convention et organisent une force départementale destinée à marcher sur Paris. Il n'y a plus place aux conseils de la cité pour les préoccupations religieuses ou cultuelles. Du reste, la faillite du clergé constitutionnel est complète. Inutile, impuissant, délaissé,

(1) *Arch. dép.*, 1, L, 3, 6, p. 363.

(2) 26 nov. 1792. *Arch. dép.*, 1, L, 3, 6, n° 422.

débordé par le flot montant de la démagogie, il est irrémédiablement compromis. Ses accointances avec le fédéralisme, auquel il s'est raccroché dans sa déchéance, achèvent sa perte. Vers la fin de l'année 1793, le sans culotte met sur le même pied le prêtre assermenté et le prêtre réfractaire, ils lui paraissent également factieux, également nuisibles à l'existence de la République et aux progrès de la Révolution (1).

Cependant, à l'approche des Rogations, notre vicaire épiscopal Basse se livre à une timide tentative. Les bonnes relations de l'évêché avec les futurs fédéralistes, qui sont entrés à l'Hôtel de Ville en la personne du maire Meynier (2) et du procureur-syndic Griolet, lui permettent d'espérer une réponse favorable, sinon par déférence, du moins par intérêt politique.

Le samedi 3 mai 1793, il écrit à M. Meynier la lettre suivante, monument de platitude et de couardise :

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous rappeler la promesse que vous nous avez faite d'engager deux ou quatre officiers municipaux à honorer de leur présence les trois processions des Rogations, les lundi, mardi et mercredi prochains. Nous ne pouvons pas nous dispenser de ces actes religieux quant à présent, et, sans la présence de Messieurs les Municipaux, il nous serait

(1) Cf. Aulard, *Histoire politique de la Révolution*, p. 469. — Ch. Durand, pasteur, loc. cit. p. 45.

(2) Meynier de Salinelles (Étienne-David), député du Tiers de la sénéchaussée de Nimes à la Constituante, puis président de l'Administration départementale du Gard, maire de Nimes en décembre 1792, compromis dans le fédéralisme, destitué par les représentants du peuple Rovère et Poultier, arrêté à Monredon près Lasalle, le 30 pluviôse an II, incarcéré au Palais de Nimes, le 5 ventôse, transféré à Paris, le 8 floréal, condamné à mort et exécuté le 26 (15 mai 1794).

presque impossible de nous en acquitter. Veuillez, s'il vous plaît, coopérer à ces cérémonies aussi politiques que religieuses.

La procession commencera à 7 heures pendant ces trois jours. Les tournées n'en seront pas longues, à 8 heures 1/2 tout sera fini.

On vient de me dire que lundi prochain on descendra les cloches de la tour de la Cathédrale. Ne serait-il pas possible, Monsieur, de remettre cette opération à lundi prochain? Je vous prie de la différer jnsqu'à ce terme, parce qu'elle occasionnerait une grande confusion parmi les catholiques dans une semaine où il y a trois jours de cérémonies publiques : le mercredi premières vêpres solennelles et le jeudi jour de l'Ascension.

Si vous daignez accorder notre demande, nous instruirons dimanche prochain nos fidèles sur la manière de sonner nos offices avec les cloches que vous voudrez bien nous conserver.

Je suis avec respect,

Monsieur le Maire,

votre très humble et très obéissant serviteur,

BASSE,

1er vic. épiscl.

Nimes, le 4 mai 1793, l'an I de la République (1).

Quel triste jour projette ce factum sur le discrédit dans lequel s'effondre le clergé constitutionnel ! Il n'ose plus célébrer les cérémonies du culte,s'il n'est protégé et défendu par la présence des autorités locales. Il semble s'excuser auprès d'elles de ces actes religieux. *Nous ne pouvons pas nous en dispenser quant à présent ! Ils sont aussi politiques que religieux ! Les tournées ne seront pas longues ! A 8 heures 1/2 tout sera fini !* Est-ce le langage d'un ministre de Dieu ou d'un subalterne salarié ?

(1) *Arch. munic.*, carton P 1.

J'ignore ce qui fut répondu à cet appel dégradant et si la procession eut lieu. C'est plus que douteux. A la date du 7 mai, qui est un des jours des Rogations désignés par Basse, les registres municipaux mentionnent le rassemblement de toutes les sections dans leurs locaux habituels à 8 heures du matin. Une nouvelle levée, appelant tous les citoyens de 17 à 50 ans accomplis, l'ordre du jour porte la nomination des commissaires chargés du recensement. On est loin de songer aux processions.

On en sera plus éloigné encore, en juin, quand reviendra la Fête-Dieu. C'est le mois du rassemblement de la force départementale, des enrôlements forcés, des préparatifs de guerre civile. Le Pouvoir Exécutif a de nouveau mobilisé ses gourdins, mais il ne s'inquiète plus des curés, ni des offices. Sous prétexte de recruter des soldats contre la Convention il terrorise les habitants, rançonne ouvriers et bourgeois, prélève de fortes primes sur les remplaçants. Grâce à ces expéditions sommaires et lucratives, il tombe, à ce moment, dans les rues de Nimes, plus de coups que de bénédictions.

A quelques mois de là, les églises et les temples se ferment pour se rouvrir au culte de la Raison, puis de l'Être Suprême. Tous les ecclésiastiques, tous les pasteurs, constitutionnels ou protestants, sont sommés de cesser le service divin. Les apostasies commencent dans les dernières semaines de l'année 1793, le représentant en mission Borie accélère le mouvement. En floréal (mai 1794), il compte au total 233 érections de temples à la Raison dans le Gard et 268 abdications de prêtres ou de pasteurs. Dumouchel figure sur la liste ainsi que Basse.

Enfin les 16 et 17 prairial an II (5 et 6 juin 1794) Borie prend son fatal arrêté sur le licenciement des prêtres et ministres « Tout prêtre ou ministre protestant ayant exercé les fonctions de son ministère dans une commune est tenu de s'en éloigner à la distance de 10 lieues dans le délai de huitaine, à peine d'être réputé suspect et puni comme tel (1).

« Ceux qui n'ont ni renoncé à leur état, ni abdiqué leurs fonctions se rendront dans les trois jours au chef-lieu de leur district où ils resteront sous la surveillance des corps administratifs. Le désœuvrement (*sic*) étant un crime politique, les districts pourront employer ces prêtres aux travaux publics (2) ».

Le culte de la Raison est inauguré à Nimes au mois de novembre 1793; en février 1794 la çathédrale transformée en temple, lui est dédiée. C'en est fini dès lors avec les processions comme avec toutes les cérémonies catholiques. Une autre liturgie matérialiste, païenne et surtout ridicule déroule ses

(1) Art. 1er. *Recueil politique du Gard.* Bibliothèque de Nimes 16.489.

(2) On remarquera que cette persécution atteint particulièrement les prêtres jureurs, les ministres protestants, tous ceux qui se sont ralliés à la Révolution. Les autres sont en fuite depuis l'arrêté qui les condamne à la déportation et à la peine de mort s'ils reparaissent sur le territoire français. Rien n'a pu enrayer le développement du principe révolutionnaire qui aboutit à la destruction de toute discipline religieuse comme de toute autorité politique ou sociale. Les cultes dissidents ont cru obtenir l'indulgence par des serments, des protestations de civisme, des offrandes patriotiques. Les juifs de Nimes les premiers, le 8 décembre 1793 (18 frimaire an II), apportent au district pour la monnaie 17 pièces d'argenterie provenant de leur temple. Le lendemain 9 décembre, une députation du Consistoire protestant composée de deux pasteurs et de trois anciens a donné les deux paires de coupes d'argent destinées à la Cène (A. Borrel, pasteur, *Histoire de l'Eglise Réformée de Nimes*, p.457). Il n'en fallut pas moins rendre au Receveur de l'Enregistrement les clefs du temple ouvert depuis plus de deux ans à l'église des ci-devant dominicains. On essaya en vain de sauver le mobilier, qu'on fit transporter dans un local du chemin de Montpellier avec l'intention d'y continuer le culte. Ces meubles furent requis pour des usages publics sans qu'on osât s'y opposer, ni s'en plaindre.

pompes extravagantes à travers nos promenades et nos places publiques.

On a débuté le 21 frimaire an II (11 décembre 1793), par la mascarade funèbre en l'honneur de Marat. Ce sont ensuite les chœurs de citoyennes et de volontaires se rendant aux fêtes du décadi. La municipalité a voté une somme de 25.000 francs pour faire construire au milieu de l'ancien chœur de la cathédrale un monument en harmonie avec le nouveau culte. C'est une série de gradins formant amphithéâtre qu'on nomme la Montagne,(1) les murs sont décorés de peintures, tricolores, le grand tableau de Mignard, détaché de son cadre sert de tapis et,sur une colonne, la pique à la main,coiffée du bonnet rouge,drapée à l'antique, trône la déesse Raison sous les traits d'une jeune modiste. C'est là que se célèbrent par des danses et des discours les fêtes obligatoires du décadi substitué au dimanche. L'apostat Giret, ancien curé de Saint-Quentin, juge au tribunal révolutionnaire, farouche terroriste, y prononce de longs et fastidieux sermons patriotiques qui se terminent invariablement par cette formule : « Vive la République une et indivisible! Vive la Montagne! Périssent tous les ennemis du peuple ! » Puis un bal s'organise ou une farandole. Giret, le maire Courbis, le représentant du peuple Borie revêtus de leurs insignes en prennent la tête. La bande épileptique sort de la cathédrale, gagne le cours, descend vers l'esplanade où se dressent la guillotine et l'arbre de la Liberté. Là, les pieds dans le sang, au bas de l'échafaud, les scélérats dansent éperdument, suivis

(1) Abbé Goiffon. — *Evêques de Nimes*, p. 230.

d'une populace en délire. On voit de loin le panache du Conventionnel qui s'agite au-dessus des têtes (1)...

On sait qu'en instituant le culte de l'Être-Suprême, Robespierre tenta une sorte de réaction contre le matérialisme hébertiste et ses abjectes saturnales. La grande fête d'inauguration décrétée par la Convention le 18 floréal (6 mai 1794), eut lieu dans tous les chefs-lieux de canton du Gard le décadi, 20 prairial (8 juin 1794), à l'époque où le catholicisme célèbre la Fête-Dieu..

A Nimes, les autorités et la Société Populaire s'efforcèrent de la rendre poétique et attrayante. L'échafaud sur lequel avaient déjà péri quatre prêtres, (2) disparut pour quelques heures de l'esplanade, Il fut remplacé par une immense estrade ornée

(1) Ces orgies sont établies par des témoignage nombreux et précis au cours de l'information contre Courbis. Dépositions de Teulon, Beaucourt, Roche, Paulhan, Delord, André, etc. *Archives de la Cour de Nimes.*

Courbis lui-même, avoue dans son interrogatoire, mais cherche à s'excuser : « C'est sur l'esplanade, répond-il, qu'on faisait la farandole, souvent on s'approchait de l'arbre de la Liberté et la malignité en a pris prétexte pour dire qu'on dansait autour de la guillotine... Un jour de décadi, menant, comme il m'est arrivé souvent, là farandole pour donner l'exemple et exciter les autres citoyens à s'amuser les jours de décadi et leur faire oublier les dimanches et fêtes consacrés par les ci-devant cultes auxquels on avait renoncé dans cette commune, menant, dis-je, une farandole où Giret se trouvait, il me fit remarquer que nous nous approchions trop de la guillotine qui en était voisine; et comme ce n'était pas mon intention non plus, nous nous en éloignâmes ». *Archives de la Cour.* Interrogatoire de Courbis par Cazalis de Labarèze, cahier 1er folio 89. — Courbis fut massacré par le peuple qui envahit son cachot de la Citadelle, le 4 juin 1795. Giret se pendit dans la prison.

(2) Ce sont MM. Marcellin de Croy, prieur de Saint-Victor-de-Malcap, guillotiné le 4 février 1794, 37 ans ; François David, Pélerin, vicaire à Alais, guillotiné le 21 mars 1794, 27 ans ; Jean Froment, en religion dom Bonaventure, chartreux, guillotiné le 21 avril 1794, 64 ans ; Joseph Catalany, prieur de Saint-Pierre-de-Masmolène, guillotiné le 24 mai 1794 ; trois autres prêtres périrent à Nimes sous la Terreur ; Joseph Sage, frère Bruno, chartreux de Valbonne, exécuté le 25 juin 1794, 60 ans ; Pierre Fromageot, prieur de Goudargues, le 11 juillet 1791 ; Gaspard Chapus, curé de Saint-Ambroix, 27 juillet 1794.

de verdures, de rubans et de drapeaux, supportant un autel de gazon et de fleurs sous un arc de triomphe. Ce fut là que vint se masser, après avoir parcouru le Cours, un cortège bizarre où l'on remarquait les chars de la vieillesse, de l'âge mûr, de la jeunesse, de l'enfance, de la musique, de l'agriculture etc. Un vieillard y prononça un discours, brûla de l'encens, les chanteurs exécutèrent un hymne d'adoration. Puis tout le monde s'embrassa et on revint au temple de l'Être-Suprême (1).

Les mêmes hommes qui se prétendaient régénérés et affranchis du joug de la superstition assistaient avec une gravité grotesque à ces parodies. La Convention les multiplia. Avant de se séparer elle décréta, le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), sept fêtes nationales à célébrer, tous les ans, dans chaque canton, (2) celle de la fondation de la République qui ouvrait l'année révolutionnaire, le 1er vendémiaire fut solennisée à Nimes sans interruption depuis l'an V (1796), jusqu'à l'an XII (1803).

Mais à cette dernière date, le Concordat avait restauré la religion catholique en France et les églises étaient rouvertes à Nimes après bien des vicissitudes, des alternatives de liberté précaire et de violente persécution.

(1) Abbé Goiffon : *Evêques de Nimes*, d'après les *Archives Municipales*.

(2) Ces fêtes étaient celles de la fondation de la République, le 1er vendémiaire — de la Jeunesse, le 10 germinal — des Époux, le 10 floréal — de la Reconnaissance et des Victoires, le 10 prairial — de l'Agriculture, le 10 messidor — de la Liberté, les 9 et 10 thermidor — des Vieillards, le 10 fructidor.

Elles furent observées dans le Gard, principalement dans les campagnes, comme en témoignent les procès-verbaux formant de volumineuses liasses aux *Archives Départementales*. On y retrouve toujours le même dispositif : un char agricole traîné par des bœufs ; des vieillards, des adolescents, des piques, des drapeaux, des rameaux, des tambours et des fifres....

Une lueur d'espoir avait jailli déjà, vers le milieu de l'année 1795. Le représentant en mission Girot-Pouzol ordonna, le 2 germinal an III (22 mars 1795), la démolition de la Montagne édifiée dans la cathédrale. Au mois de juin de la même année, des prêtres catholiques, sous la direction de l'abbé de Rochemore et autorisés par Mgr de Balore, obtinrent de la municipalité les églises de Saint-Paul, Saint-Charles et des Carmes.

Puis ce fut la reprise des mesures de proscription édictées par la Convention expirante, le 25 oct. 1795. Les églises sont refermées le 3 novembre, les ecclésiastiques reprennent le chemin de l'exil ou de la citadelle.

En août 1796 nouvelle accalmie, prêtres et fidèles envahissent plus nombreux que jamais les sanctuaires rendus au culte : le 1er août c'est la Cathédrale, Saint-Charles, le même jour; les Recollets ou Saint-Paul, le 13 septembre ; les Capucins, le 31 janvier 1797. La trève dure jusqu'en septembre 1797 où l'obligation du serment de haine à la Royauté, exigé par la République après fructidor, déchaîne une troisième persécution qui ne cesse qu'avec Brumaire.

Quelques mois après, le 18 brumaire an VIII, à l'arrivée à Nimes du premier préfet, M. Dubois, nommé le 2 mars 1800, tous les édifices destinés au culte étaient fermés dans le Gard, à l'exception de deux ou trois. La messe se célébrait dans des maisons particulières (1). Mais le discours de Milan, les négociations de Bonaparte avec le saint Siège inaugurèrent une politique de tolérance. Les églises

(1) Abbé Albert Durand : *Un Prélat Constitutionnel.* J. F. Perrier — Paris — Bloud 1902 — p. 285 — *Archives Dép.*, 1 V. Lettre du Préfet au Ministre de la police, 23 thermidor an IX.

furent définitivement rouvertes à Nimes le dimanche des Rameaux, 24 mars 1801, trois mois avant la signature du Concordat (15 juillet 1801), un an avant sa promulgation (8 avril 1802). Peu après, les quatre paroisses de la ville reçurent des curés nommés par Mgr de Balore, leur légitime évêque, qui venait de rentrer en France (1).

(*A suivre*) GUSTAVE GOUBIER.

(1) Abbé Goiffon : *Evêques de Nimes.*

LE MARQUIS DE BEAUCAIRE

Etes-vous jamais allé à la foire de Beaucaire ? La plupart de mes contemporains vont répondre négativement, et par une raison bien simple, c'est que depuis nombre d'années cette foire est morte et enterrée et qu'ils n'étaient pas de ce temps là. Moi, je l'ai vue ou plutôt entrevue vers 1840, je dis, entrevue, car à ce très jeune âge où je me trouvais alors, les évènements ressemblent quelque peu à des visions fugitives de cinématographe. Et cependant, les impressions en demeurent toujours nettes et vivantes. C'est lorsque le pigeon de la fable a longtemps pérégriné dans la vie, qu'il peut dire enfin son :

J'étais là, telle chose m'advint

ou son :

Hœc olim meminisse fuvabit

J'ai donc vu et de très près cette fameuse foire de Beaucaire aux jours où elle battait son plein, toute vieille qu'elle fût, puisqu'elle datait du XIII[e] siècle et qu'elle pouvait encore faire valoir les privilèges que lui avait octroyés en 1217 le comte de Toulouse Raymond VI.

Ce comte de Toulouse n'avait point fait là une mauvaise besogne. Pourquoi avait-il choisi Beaucaire plutôt qu'Avignon, Arles ou Tarascon ? Je ne saurais le dire et nul n'en sait rien sans doute, et pourquoi cette foire se tenait-elle de temps immémorial à la fin du mois de juillet, en pleines journées caniculaires, plutôt qu'en septembre ? Je n'en connais nullement les raisons et n'ai aucune envie de les rechercher. Ce que je puis affirmer, c'est que ce rendez-vous de tous les commerces et de toutes les industries de France et du monde entier avait un aspect incomparable. Il est presque regrettable que les trains rapides, le télégraphe et plus récemment le téléphone aient ôté à tous les négociants de France et autres lieux la moindre envie de se déranger. A Beaucaire, tous ces trafiquants voyaient de près les produits dont ils voulaient faire l'acquisition, et ils se voyaient aussi entre eux, ce qui, pour les transactions, n'était certes pas à dédaigner. Mais il ne sert de rien de disserter sur ce qui a disparu à toujours, et ce que je vais dire de la foire de Beaucaire en sera mon oraison funèbre. C'est là aussi ma dette de reconnaissance pour des souvenirs pittoresques, illuminés de couleurs vivaces comme un paysage d'Orient.

*
* *

L'époque lointaine dont je parle était celle de l'enfance des chemins de fer. On se rendait de bon matin à « l'embarcadère » nimois du chemin d'Uzès, pour prendre le train conduisant à Beaucaire. Cette petite ville, à ce moment de l'année si bruyante et si animée, n'avait d'ordinaire que ses huit ou neuf

mille paisibles habitants. Elle en regorgeait pendant la foire. On s'y logeait comme on pouvait et où l'on pouvait. J'avais en perspective comme couchette, dans un coin de magasin, une simple « banaste » longue, panier d'osier destiné à des emballages de marchandises, et je crois y avoir dormi souvent du sommeil de l'innocence jusqu'au moment où piallaient dès l'aube les poules et les canards exposés au marché qui se trouvait en bas, sur la place.

Mais pour atteindre ce lieu de délices, il fallait grimper dans des wagons découverts. Et quel entassement ! On était là pendant deux mortelles heures, fouetté par des brindilles de charbon, bousculé, entassé comme des bestiaux, sur des bancs de bois, au grand soleil de juillet, étourdi par le bruissement continu des cigales effarées qui vous cinglaient le visage et ne savaient pas ce que signifiait cette ouragan qui passait. Et pourtant cet ouragan n'avait rien du cyclone ; ce n'était ni un express ni un rapide, hélas ! Il cheminait lentement jusqu'à cette ville de Beaucaire, saluée à leur arrivée par les voyageurs, comme une Terre Promise.

« Mais, c'est Paris ! » clamaient mes bons compatriotes qui rêvaient en ce temps là du boulevard des Italiens, du Palais-Royal et des rues Vivienne et Montmartre où les traînaient les diligences Lafitte et Caillard. Eh oui ! Beaucaire, c'était un Paris minuscule où grouillaient dans les rues étroites et sur le « Pré », des parisiens de la Cannebière, de la Croix-Rousse, de la Kasbah d'Alger et des mosquées de Tunis et du Caire. Toutes les couleurs de visage de la création s'y rencontraient. Il y avait confusion des langues et des têtes, comme aux jours de Babel. Danseurs, chanteurs, charlatants, saltimbanques,

arracheurs de dents, agrémentaient le tout de grosse caisse et de roulements de tambour, et c'était jusqu'au bord du Rhône un brouhaha fantastique à réveiller les morts et même la Tarasque de Sainte-Marthe qui sommeillait depuis des siècles de l'autre côté du pont suspendu, dans la Basilique de Tarascon. Ajoutez à cela, au coin des rues, non pas des fontaines de vin, comme au Moyen-âge, mais des tonneaux percés juchés sur des tables et entourés de brocs de zinc destinés à désaltérer tout ce peuple brûlé par l'ardent soleil de juillet.

Dans les petites rues étroites, c'était un va-et-vient de gens affairés se pressant sous des velum qui arrêtaient les rayons du soleil et d'où pendaient comme des oriflammes des enseignes de toiles sur lesquelles on pouvait lire les noms des négociants. Il y en avait partout, dans la petite ville de ces magasins provisoires, loués pour un mois comme aujourd'hui les villas de nos villes d'eaux. Sur les portes, c'étaient des étalages bariolés, des rubans de toutes couleurs provenant de St-Etienne qui envoyait aussi des armes de prix, c'étaient des draperies de Mazamet, des étoffes de Rouen, des soieries de Lyon, des tapis de Nimes et de Smyrne, des dentelles de Valenciennes.

Et que de victuailles accumulées alors dans ce petit coin du territoire! Cavaillon envoyait ses melons fameux étayés en pyramides, l'Espagne ses oranges, et l'Algérie et la Tunisie ses dattes offertes aux passants par des juifs algériens au fez rouge. L'un d'eux avait cette enseigne quelque peu vaniteuse: « C'est moi qui tient les bonnes dattes de Tunis ». Un autre vous disait d'un air entendu qu'il attendait un navire chargé des produits qu'il débitait, et le ma-

lheur était que ce navire n'était qu'un « bluff » à jet continu, comme la fameuse enseigne du barbier annonçant que chez lui « demain on raserait pour rien ».

En descendant en bas de la ville, sur « le pré » qui longeait le Rhône et sous les grands arbres qui l'ombrageaient, c'était le pays forain avec ses roulottes, ses baraques de toiles très primitives et ne ressemblant en rien à celles qui aujourd'hui sont toutes reluisantes de dorures sous les feux étincelants des globes électriques. Il y avait là, alignés sous les ombrages, des ours, des femmes et des hommes sauvages, des géants et des nains, des singes et des chiens savants, des rugissements et d'étourdissants gazouillements d'oiseaux et des cris de perroquets, de lions et de tigres à fendre la tête. Et pendant les ardeurs du jour, tout ce peuple de bateleur reposait sur les marches des roulottes, et les pauvres paillasses n'en pouvant plus de leurs cabrioles de la veille, sommeillaient en rêvant de celles qu'ils seraient appelés à exécuter dans l'après-midi et dans la soirée.

⁂

Tous les jours, lorsque la chaleur devenait moins forte, on pouvait voir arriver sur la petite place qui servait de forum à la cité Beaucairoise, un singulier personnage costumé en marquis du XVIIIe siècle et qui portait une guitare en bandoulière. Ce revenant d'une époque disparue, revêtu d'une perruque blanche poudrée à frimas, d'un habit de cour marron et de culottes tirées jusqu'aux mollets, ne paraissait pas avoir acheté ses vêtements à quelque friperie de

mardi-gras, tant ils avaient l'air authentiques C'était un vieux petit homme au teint rose et frais, toujours souriant et gambadant, loustic de bonne compagnie, diseur de bons mots et de calembourgs assez drôles et galant avec les femmes, au surplus, chanteur émerite. On l'atlendait vers les cinq heures sur la place comme s'il se fût agi d'une de ces musiques de régiment qui charment les oisifs de petite ville. Il était vraiment populaire, ce grand seigneur du bon vieux temps, mais il intriguait fort le public qui se demandait pourquoi ce bonhomme si guilleret, dont l'instruction et l'éducation semblaient avoir été des plus soignées et qui avait de l'esprit, en était réduit à chanter dans les foires et à vendre ses chansons.

Parmi ces dernières, il y en avait une dont j'entends encore après tant d'années le joyeux refrain :

Arrive qui plante !

Il était évident que c'était là sa rengaine préférée, et que s'il y tenait autant que cela, il la considérait comme symbolisant une existence étrange et mystérieuse dont il se gardait de révéler le secret. Et pourtant il arriva qu'un jour on sut à quoi s'en tenir sur les destinées de ce chanteur de carrefours qui, ayant conservé un air de jeunesse sous sa perruque de gentilhomme, n'en avait pas moins dépassé la soixantaine.

Qui était donc ce vieil artiste qui se donnait le titre pompeux de ce « marquis de la bourse plate ? » C'était tout simplement le très authentique marquis Eric de Saint-Agrève, né à Paris en l'an de grâce

1776. Son père qui avait exercé à la Cour de Versailles une fonction assez importante auprès du roi Louis XV, avait fait élever en grand seigneur son jeune Eric qui ne le quittait jamais. Celui-ci étant doué d'une assez jolie voix, il l'avait fait entrer comme enfant de chœur et choriste de Sa Majesté à la chapelle du Palais. Eric avait appris à jouer de la guitare, et plus tard la reine Marie-Antoinette qui se piquait d'être musicienne, ayant remarqué le petit rossignol, l'avait prié de venir à Trianon et de l'accompagner parfois lorsqu'elle s'asseyait devant son clavecin fredonnant « Pauvre Jacques » ou les airs du « Devin du village ». Souvent elle lui demandait de chanter dans ces concerts intimes la chanson au refrain si dégagé qu'Eric disait déjà si bien :

Arrive qui plante !

Mais ces gâteries royales devaient bientôt avoir une fin. La Révolution arriva qui cassa les cordes du clavecin de la reine et de la guitare du petit Eric. On ne chantait plus alors, on pleurait... Marie-Antoinette prit le chemin de la place de la Révolution où de sinistres fantoches qu'on s'est évertué à deifier et dont tant de sang innocent éclaboussait les manchettes, perpétrèrent des crimes inexpiables. Quant au marquis de St-Agrève, le père d'Eric, il avait depuis quelque temps quitté la France. Mais le petit de St-Agrève, âgé alors de treize ans, était resté à Paris. Plus exaspéré que son père contre le tas de bourreaux impitoyables et vulgaires qui terrorisaient Paris et la France, il avait voulu rester au milieu de la tempête pour protester à sa manière contre toutes ces horreurs. Que pourrait-on contre

ce gamin, quelque insolent qu'il put être ? Le fait est qu'on le dédaignait, qu'on le laissait chanter, faire ses gambades et rire d'un rire enragé à la barbe des gens du comité du Salut public et des gendarmes. Aux jours de bagarre, il montait sur les bornes pour laisser passer le torrent populaire. Pendant les exécutions, il se faufilait au milieu des gardes nationaux, et le 21 janvier 1793 jusque sous le cheval de Santerre, et aussitôt après le roulement de tambour, on entendit un coup de siffiet strident et un

Arrive qui plante !

qui semblait sortir du sol. Une fois, Eric se campa devant Robespierre le jour même du 9 thermidor et alors que celui-ci quittait son logis de la rue St-Honoré pour se rendre à la Convention. Le dictateur songeait, lorsqu'il vit se dresser devant lui un gamin qui lui jeta en plein visage et en dansant son :

Arrive qui plante !

Robespierre avait tressailli, ses traits s'étaient contractés, mais le gamin de Paris avait disparu...

Eric avait toujours conservé son costume ds cour du temps de Louis XV. C'était le passé bravant le présent, l'espiéglerie s'acharnant contre la force toute puissante. C'est qu'en émigrant, le marquis de St-Agrève avait laissé à son fils de singulières recommandations et un étrange testament où on pouvait lire ceci :

« En abandonnant le pays de mes ancêtres, je for-
« mule ici mes volontés expresses. Je les laisse
« entre les mains de mon jeune fils Eric de St-Agrève

« et il devra s'y conformer. Je suis ruiné puisque « la Révolution maudite m'a pris tous mes biens. « Cette voleuse ne m'a laissé que ma garde-robe, « des habits de marquis, et ceux de mon épouse dé- « funte. Je les lègue à mon fils. Je lui enjoins de « les porter jusqu'à sa mort, quelle que soient les « modes futures qui pourront se succéder pendant « tout le cours de son existence. Il les portera en « souvenir de moi et en manière de protestation et « d'expiation éternelles. Qu'il devienne riche ou « qu'il reste pauvre, jamais il ne devra se dessaisir « et sous aucun prétexte de ces vêtements de nos « jours heureux et que je considère comme les plus « précieux de tous les trésors... Que la bénédiction « du Dieu de nos ancêtres repose sur mon fils bien- « aimé »...

Eric de St-Agrève s'était fidèlement conformé aux volontés paternelles, et c'est pourquoi, jusqu'à l'âge de soixante-quatre ans, sous le roi Louis-Philippe, il était resté revêtu d'un habit de cour à la Louis XV. Il avait grandi ainsi à travers le Directoire, l'Empire, la Monarchie. Barras, Bonaparte, Louis XVIII, Charles X avaient vu passer tour à tour et comme une apparition cette défroque de marquis, démodée, usée, fanée par les ans, et chacun de ces potentats avait pu entendre un fils de gentilhomme de la cour de Versailles fredonner le refrain vengeur :

Arrive qui plante !

*
* *

Au cours de ses fantastiques aventures le marquis Eric de St-Agrève, de son état chanteur ambulant, avait une fois débarqué à Beaucaire. Tout ce brou-

haha forain lui avait plu. Il venait là, tous les ans, sur la place, comme s'il l'eut conquise. Il s'y savait l'enfant gâté du public, et puis, les pièces de monnaie tombaient drû dans son escarcelle après chaque séance. Le « marquis de la bourse plate » avait en effet une bourse. mais certainement elle devait être en train de s'arrondir.

Or, un après-midi, il se passa sur la place un évènement inattendu. Le marquis esquissait une pirouette en s'accompagnant de sa guitare, lorsqu'une femme entre deux âges, montée sur un cheval poussif, ayant devant elle une boîte assez grande, arriva cahin-caha parmi la foule. Que signifiait cette entrée sensationnelle sur le théâtre réservé aux ébats du chanteur ? Etait-ce une concurrence ? La jambe du marquis en demeura en l'air et comme saisie d'une paralysie instantanée. Il regarda de côté et d'un air irrité l'intrue qui osait se hasarder sur ses possessions.

Les badauds abandonnèrent d'instinct leur artiste favori qui resta seul avec sa guitare, et ils se précipitèrent vers l'amazone, Aussitôt celle-ci, sans prendre garde à ce qui pouvait bien se passer autour d'elle, ouvrit sa boîte et se mit à en tirer successivement de petits objets en jetant au peuple cet appât qui réussit toujours : « Ceci, je veux vous en faire cadeau »... Elle réserva naturellement pour la fin l'objet qu'elle avait l'intention de faire payer. Toutes les mains se tendaient vers elle, et la recette fut bonne au détriment de celle que se promettait le marquis qui n'en revenait pas de tant d'impudence.

Celui-ci prit résolument le parti de quitter la place et de battre en retraite, mais il décida qu'il ne serait pas un vaincu. Il descendit sur le pré et il attendit.

Qu'attendait-il ? La marchande qui, toujours sur son cheval, déboucha bientôt sur les bords du Rhône. Le marquis se précipita à sa rencontre et la salua jusqu'à terre d'un geste qui avait l'ampleur et la majesté d'un des grands seigneurs de la vieille cour. Son tricorne faillit tomber sur le sol.

La marchande s'inclina en souriant.

Je vous demande mille fois pardon, madame, fit le marquis, mais j'ai le désir de faire votre connaissance. Vous vendez des bibelots de mercerie, moi je vends des chansons. Mais la concurrence est une chose que j'appellerai stupide. J'ai une proposition... Oh ! des plus honnêtes, à vous faire. Je n'irai pas avec vous chercher de détours et j'irai droit au but. Voulez-vous madame, vous associer avec moi ? ...

L'amazone regarda avec complaisance du haut de son coursier l'auteur de cette proposition inattendue, tendit la main à Eric de St-Agrève qui respectueusement la baisa, et l'aidant à descendre de son cheval :

— Oui, Madame, continua-t-il, je vous propose une association commerciale... et tenez, comme vous me paraissez une femme aimable, il n'est point dit que je ne vous en demande pas une autre...

Et attachant le cheval de la dame à un arbre, il mena celle-ci dans un lieu isolé, loin du bruit des musiques et des grosses caisses qui en ce moment faisaient rage sur le Pré. Ils s'assirent, et le marquis se mit à raconter toute son histoire depuis 1776 jusqu'en juillet 1840. Il lui dit tout ce qu'il avait souffert et comment il avait passé une vie déjà longue à danser et à chanter dans les carrefours.

La marchande l'écoutait avec un intérêt qui croissait de minute en minute.

Elle était près de la quarantaine et son mari, un

directeur de cirque, étant mort depuis longtemps et l'ayant laissée sans ressources, elle avait dù, sur un cheval, le seul bien qu'il lui eùt laissé, courir les foires et débiter sa marchandise.

— C'est mon compagnon de misère ! fit la marchande que le marquis trouvait décidément très bien, je ne puis m'en séparer.

— Pas plus que moi qui vous parle, Madame, je ne veux quitter ce costume rococo que mon père me fit promettre de revêtir jusqu'à la fin. Il n'y a de vrai talisman que ce que l'on aime, n'est-ce pas ? J'ai vécu tout seul; tout seul jusqu'à aujourd'hui. Je ris, je danse, je chante, je dis des boniments insensés au milieu du bruit et des applaudissements. Et cependant, j'ai toujours cette impression d'être dans la solitude, car jamais un seul être au monde ne m'aima, si ce n'est mon vieux père...

Une larme tomba sur le jabot en dentelles du marquis.

— Et ce qu'il y a de pis, c'est que je ne suis plus jeune, ajouta t-il, tout vigoureux que je sois. Sous cette perruque blanche que je porte en souvenir de mes aïeux, il y en a une autre, la mienne, aussi blanche que celle-ci... Et tenez. Madame, nous ferions bien, vous et moi, d'unir nos destinées...

Le lendemain et les jours suivants on ne vit arriver sur la place de Beaucaire, ni l'amazone ni le marquis et la stupéfaction était grande parmi les spectateurs ordinaires de ces représentations en plein vent.

La chose était bien simple. Une idylle avait commencé sur les bords du Rhône. L'amazone, Madame Malvina Edelin avait consenti à unir son sort à celui d'Eric de St-Agrève. Quand l'union fut décidée, les

bans de leur mariage publiés en l'Hôtel-de-Ville de Tarascon pour éviter les commentaires des Beaucairois, Eric fit connaître à sa brune fiancée que sa bourse n'était pas aussi plate qu'on le croyait. Le malicieux marquis, depuis quarante ans, avait fait de notables économies. Il exposa que sous chacune des doublures de son gilet de parade se prélassaient des billets de banque constituant une vraie fortune.

Et ce fut un beau jour pour le marquis sexagénaire que celui où il conduisit à l'autel de l'Eglise Ste-Marthe de Tarascon Madame veuve Eldin revêtue d'un costume de marquise qui avait appartenu à sa mère et provenant de la garde-robe de son sémillant époux.

Ainsi finit l'odyssée du « marquis de la bourse plate » qui acheta et fit réparer un vieux castel en ruine près de Villeneuve-lès-Avignon. Il y vécut encore quelques années avec la femme que la destinée lui avait désignée. Il y mourut dans ses habits de marquis, et on dit même qu'avant son dernier soupir, devant l'éternité il fredonna doucement son éternel refrain :

« Arrive qui plante ! »

Léonce Larnac.

UNE VISITE A MISTRAL

En route pour Maillane, joli nid entre tous de poésie provençale ! La ravissante excursion ! Six élèves de philosophie appartenant à un collège des environs ont effectué un pélerinage littéraire en l'asile où rêve le Roi du Midi.

C'est bien la retraite d'un penseur et d'un sage ! Figurez-vous une maisonnette, oui une maisonnette à un étage, aux volets gris, avec tout autour un petit jardin. Vue du Nord, elle semble sévère et triste : les volets sont complètement fermés, les murs froids et sombres ; une atmosphère de mélancolie se dégage du jardinet lui-même dans lequel se balancent des tiges de lauriers-rose, des arbrisseaux agités par le mistral et qui courbent péniblement leur tête vers le sol.

Du côté du Midi au contraire, cette demeure revêt un aspect riant qui rappelle assez celui de nos mazets de Provence. La façade toujours baignée par les rayons brûlants du soleil, a pris une teinte très-gaie de viel or. Agrémentée d'une superbe terrasse recouverte elle-même d'une tonnelle, le long de laquelle grimpe paresseusement une pampre sauvage, véritable lézard vert qui se complait au soleil et ne vit que par lui, elle paraît s'épanouir devant une nature plus riche et plus luxuriante, et contempler un hori-

zon infini ouvert par les bras effeuillés d'un large platane.

Le Maître est là, droit comme un peuplier, avec son noble visage, ses cheveux blancs ramenés en arrière, son chapeau légendaire ! On dirait une évocation du gentilhomme d'autrefois.

Voir le père de Mireille, de Calendal, du Poème du Rhône, lui serrer la main, sentir passer en quelque sorte un rayon de sa belle âme dans la nôtre, quelle émotion et quel bonheur !

On ne peut que gagner à s'approcher de ce foyer de patriotisme et d'élévation morale qu'est le cœur de Mistral !

La réception dont nous sommes l'objet restera un des meilleurs et des plus profonds souvenirs de notre vie. Simple et grand à la fois, l'illustre écrivain nous a accueillis avec cet air de bonté, de courtoisie bien française qui donne à sa physionomie un attrait irrésistible. Qui pourrait oublier ce verbe tombant lent et réfléchi, déroulant devant nos imaginations éblouies, en une phrase admirablement correcte, émaillée de pittoresques réflexions les mille et un contes vrais qui dans sa bouche s'assaisonnent de senteurs méridionales et de saveur attique ?

Ses études ; les farandoles des jardiniers au Petit-Saint-Jean à l'occasion de son succès au baccalauréat ; sa vocation, sa visite à Lamartine, ses goûts pour les champs, pour les humbles ; sa passion pour la langue provençale, honorée et cultivée en Allemagne, en Amérique, en Grèce, traitée comme une marâtre en France ; la touchante épopée du mystérieux Pan-Perdu, âme peut-être d'un ancêtre, dont les descendants nous avaient salués de sympathiques aboiements, se transforment en récits tour-à-tour

amusants,poétiques,philosophiques qui nous tenaient sous le charme.

On oubliait que les heures s'écoulaient rapides, et que l'on dérobait des instants précieux au cher poète : son bureau surchargé de lettres, d'ouvrages, devenait pour nous un avertissement et un reproche.

Nous nous disposions à partir quand notre hôte vénérable, heureux sans doute de témoigner la joie qu'il éprouvait de revivre ses années de jeunesse au milieu de cette couronne de grands enfants auxquels ils montrait si brillamment le chemin à suivre, voulut offrir un verre d'une de ces liqueurs-nectar, dont il a trouvé probablement la recette dans Homère. Avant de boire à la santé du barde provençal, le professeur qui accompagnait les jeunes gens a lu cette pièce de vers que le poète soulignait de temps à autre de signes d'approbation et écoutait avec une indulgente attention :

Nous venons t'admirer dans ton cadre, grand homme,
Car nous te connaissons ; l'image de ton front
S'est reflétée en nous, comme l'immense dôme,
Se mire en se jouant dans le ruisseau profond.
Baigné dans le soleil, sous un ciel d'un bleu sombre,
Tu t'en vas tête haute, et le regard bien doux,
Franchissant l'infini, les royaumes sans nombre,
Que nous mortels, hélas ! contemplons à genoux !
Cause-nous de là-haut ! Dis-nous quel est ton rêve !
Ton oreille attentive écoute au loin des voix... !
Aux choses d'ici-bas l'on aime à faire trêve !
Prête-nous ce frisson, ces étranges effrois ;
Qui transportent l'esprit en des sphères sublimes.
Dieu sur ton front royal posant son doigt divin
Te marqua du pouvoir de sonder les abîmes.
A nous, pauvres petits, daigne tendre la main.

Harmonie ! écoutons ! Ta bouche nous révèle
Des secrets inconnus. Sous ton souffle puissant
Tout s'anime et s'émeut. Si l'argile fidèle
Au pouce de l'artiste obéit en tremblant,
La Provence en riant te montre ses dents blanches,
Comme une belle femme, après un long sommeil.
Et sur sa bouche éclose, ardemment tu te penches,
Une brise en montait : « Où suis-je ? Quel réveil !!
Dit-elle en tressaillant ! » Déchirant le lourd voile
Qui cachait à ses yeux les lointaines beautés,
Ta main lui désigna, pâle et suprême étoile,
Vénus qui s'éteignait, Les célestes clartés
D'une aurore enflammée, étendaient sur les plaines
La gaze violette. Et, sur les froids rochers
Les tons de feuille morte aux mousses des fontaines
Contaient gente fleurette ! Amandiers et pêchers
Piquaient sur leurs habits perles blanches et roses
Pendant que moutonnaient sur les flancs des hauteurs
Oliviers miroités. Dans leurs tuniques closes
Se drapent les cyprès. Et les tièdes vapeurs
S'exhalent de la terre en dansant une ronde ;
Le Ventoux, fier fantôme, engourdi par la nuit
Respire, l'œil rêveur. Pressé, le Rhône gronde,
Jette ses frais adieux à la rive qui fuit.
Folle de joie, alors, la Provence se lève.
« Jure que ce n'est point un mirage trompeur,
Dit-elle, ô mon enfant ! Une uouvelle sève
Arrache ce vieux corps à sa molle torpeur.
Explique sans tarder cet étrange mystère ! »
— « Ne reconnais-tu pas, lui répondit Mistral,
Tou royaume, les tiens. Ecoute bonne mère !
Pendant que tu dormais, par un plan infernal
Politiques, savants, en leur froide cervelle
S'étaient promis tout bas de jeter aux égouts
Ta pensée et ta vie, une gloire éternelle,
Ta langue et ton passé ! « Les paysans... ! grands fous
Qu'il fallait assagir au fond de leurs tannières,

Le beau, le vrai, le bien, venaient droit de Paris.
Traditions et mœurs sortiraient des ornières !...
Plus même de patrie » ! Indigné, je bondis...
J'allais m'agenouiller sur les dalles de pierre
Devant ces monuments, majestueux, chenus,
Au torse vigoureux, sous leur défroque altière.
Sur ma tête inclinée, étendant leurs bras nus !
« Va ! nous te bénissons ! Souvenirs d'un autre âge
Non, vous ne mourrez pas ! disent-ils, frémissant.
Sois notre chevalier ! Porte toujours l'image
Du passé ciselée en ton cerveau d'enfant ! »
Jeune et fort je partis. De ma rude guinbarde
Je tire quelques sons, maigres et chevrotants :
Aède vagabond, vers le soir je m'attarde
Auprès des bois touffus ; je recueille les chants
Qui s'élèvent du sein de la nature entière.
Superbe symphonie ! Admirables côteaux !
Prés fleuris, blés courbés ! Marécages, lumière,
Pourquoi me parlez-vous ? O gazouillis d'oiseaux !
Plaintes dans les sapins, soupirs de la charrue,
Doux murmures de l'onde et vous béants sillons,
Ardent soleil de mai qui plane dans la nue
Cigales d'un été, volages papillons,
Pourquoi lancer ainsi des notes attendries ?
Je vibre à l'unisson de vos âmes de feu ?
Mais pour vivre de vous, il faudrait mille vies.
J'accorde l'instrument aux accents du milieu,
Tant pis je chanterai. J'irai dans la chaumière,
Tendre, j'évoquerai les esprits d'autrefois,
Mânes de nos héros ! cendres, vieille poussière ;
Je vous réveillerai, les sujets et les rois !
Heureux et confiant, je défendrai sans crainte
Les mœurs simples d'antan, les plaisirs purs et sains
Les jeux, les goûts, innés qui veulent sans contrainte
S'étaler au soleil ! Et vous, joyeux essaims,
Vierges au cou nacré, femmes belles et bonnes,
Vous garderez toujours votre chaîne, vos croix,

Vos noirs ou blonds cheveux encadrés de couronnes
Aux longs rubans de soie, et vos gentils minois.
Oui, le ciel m'inspirait une secrète audace.
J'entonnai l'immortel cantique de l'amour ;
Je pénétrai plus loin dans le cœur de la race
Si noblement épris d'idéal et de jour !
Ma langue transformée en musique sonore,
Jetant la flamme au vent, l'harmonie aux échos
Calme et triste le soir, fraîche et douce à l'aurore,
Flamboyante au soleil, vrai froufrou de drapeaux
Promenait sur les fronts un souffle de Patrie !
Le silence se fit. Horizons inconnus :
Paix, liberté, village... (Ineffable magie
Des mots !) Travail et Dieu ! Tous semblaient boire émus
L'oracle qui tombait de ma vibrante lyre !
Enfant au clair regard, vierge au moelleux sourire,
Toi matrone pensive, et vous, bruns laboureurs
Vous scelliez à jamais, ma mission divine
Par vos larmes d'amour, d'espérance et de foi !
Es-tu contente, ô Reine ? — « Oui, ma splendeur domine
Sur l'univers, dit-elle. Approche, embrasse-moi ! »

Très touché, Mistral a embrassé aussi le jeune maître, en le félicitant de l'heureuse facture des vers, de la clarté et de la noblesse des idées renfermées dans ce qu'il appelait un fort beau poème ! Un baiser de la Muse n'était-ce pas une sublime récompense pour un essai timide ?

Il est temps de se retirer. Chacun alors comme pour résumer ses impressions et remplir son âme de souvenirs jette un dernier coup d'œil attendri sur le large couloir aux murs tapissés d'œuvres artistiques et de statues, dans le fond duquel dort le buste de Lamartine, au front couvert de laurier, véritable atrium des demeures antiques où reposaient les

dieux lares et les images des ancêtres ; sur ce cabinet de travail, temple de la méditation et de la rêverie, dont les ex-voto aux lèvres éloquentes redisent à l'envi l'amitié, la reconnaissance, l'admiration, le culte voués au divin chantre de la Provence ; sur le poète enfin qui, sur le seuil de la porte, nous accompagne de son regard profond et bleu, nous enveloppe d'un suprême sourire dans lequel se lisaient la bénédiction d'un vieillard et la sollicitude d'un génie paternel et protecteur.

Le lendemain, comme couronnement à cet inoubliable voyage, le professeur recevait écrites de la main de Mistral ces lignes empreintes d'une délicatesse et d'une bienveillance exquises.

« Moun gramaci couran, pèr sa gènto vesito en coumpagno de sis escoulan chausi, emai per l'amistoun e superbe pouèmo qu'en soun noum me legiguè.

Maiano Prouvènço,
8 de Febrié 1905.

E. Roudil.

CHRONIQUE MÉRIDIONALE

La Revue du Midi, qni est avant tout un organe de décentralisation intellectuelle, s'est toujours intéressée aux manifestations artistiques sous quelques formes qu'elles se produisent, aux efforts littéraires des jeunes et de tous les talents naissants. C'est à ce titre qu'elle est heureuse de signaler à ses fidèles lecteurs, une exposition charmante de quelques œuvres de sculpture, signées Joannen Reille. Ce jeune statuaire, consciencieux et d'un talent sûr et tout à fait personnel nous présente toute une série de statuettes vigoureuses et d'un réalisme de bon aloi. Tantôt c'est un berger debout appuyé sur son bâton, une femme portant sur sa tête une corbeille de linge, un pâtre assis, un picador piquant un toro, un toro mourant d'une estocade, puis des animaux, chats, chiens, rats, etc. La vitrine de la librairie Thibaud, où sont exposées ces œuvres est naturellement très visitée.

M. Joannen Reille, auquel nous sommes heureux d'adresser ici toutes nos félicitations, mérite d'être encouragé dans son œuvre par nos concitoyens fortunés et amateurs de belles choses.

*
* *

Le mois prochain paraîtra chez Demoly, éditeur, librairie Molière, 17, rue de Richelieu à Paris, un livre, appelé à faire sensation aussi bien dans le monde politique que dans le monde littéraire. Ce livre qui a pour titre : *L'Epreuve*, est

dû à la plume à la fois fine et vigoureuse de notre ami et collaborateur M. Adolphe Pieyre. *L'Epreuve* est en quelque sorte un roman à clé, qui nous fera connaître le sort de la France dans une année indéterminée, comme conséquence de la politique actuelle. Si le lecteur aime les émotions vives, il en trouvera de poignantes dans le récit de nos discordes civiles futures et d'évènements extérieurs probables ; il y rencontrera aussi de très belles pages, toutes remplies de patriotisme et d'envolées généreuses.

L'auteur s'est appliqué à mettre en évidence et en présence dans son ouvrage deux figures principales : Jeandru, le sans patrie, aux gages de l'ennemi héréditaire et des sectes sataniques, et Pierre Réal, le patriote, qui ne désespère pas de son pays, malgré les cruelles épreuves par lesquelles il passe et dont il est un des héros attristé. Entre ces deux caractères qui synthétisent une foule de personnages, jouant à l'heure présente des rôles sociaux et politiques bien différents, faciles du reste à reconnaître, apparaît la physionomie charmante d'une jeune fille, animée du plus pur patriotisme, Blanche de Larmande, aimée d'un amour idéal par Pierre Réal et convoitée par Jeandru, dans un but de grossière satisfaction.

Les évènements présumés, mais pas du tout invraisemblables, relatés dans cette œuvre, se déroulent tantôt à Paris et en Bretagne, tantôt en Allemagne et dans notre Midi. Il y a même quelques pages sur Nimes et la région cévénole.

Le livre est divisé en quatre parties : L'organisation de la débâcle ; L'invasion ; Le Royaume allemand de France ; Régénération. Cet ouvrage, que tous nos compatriotes tiendront à lire, méritera d'être conservé dans toute bonne bibliothèque, car il est à la fois instructif, bien écrit et d'un attrait vraiment irrésistible.

*
* *

Le Théâtre des Arènes de Béziers, aujourd'hui à sa 8e année d'existence, par la continuité de ses efforts et par la

splendeur de ses spectacles, a depuis longtemps conquis une place hors de pair parmi les théâtres de plein air.

Au cours de sa déjà longue carrière, l'inoubliable *Déjanire*, de feu Louis Gallet et Camille Saint-Saëns, évocatrice de la Grèce antique : le *Prométhée*, de A.-F. Hérold, Jean Lorrain et Gabriel Fauré ; *Bacchus Mystifié*, un délicat ballet dû à la collaboration de S. Sicard et Max d'Ollonne ; la *Parysatis*, de Mme Jane Dieulafoy et Saint-Saëns, fidèle reconstitution d'une antique civilisation, et enfin l'*Armide* de Glück, ce génial chef-d'œuvre de la musique du XVIIIe siècle, ont, tour à tour, été représentés avec succès.

Le Théâtre des Arènes de Béziers peut donc, à juste titre, s'enorgueillir de son passé, car, ainsi que le constatait l'honorable M. Déandreis dans son remarquable rapport au Sénat du budget des Beaux-Arts de 1904, les Fêtes de Béziers ont aujourd'hui une réputation européenne, et tous les ans des milliers de spectateurs envahissent les gradins de l'immense amphithéâtre pendant les journées successives de spectacle.

Les 27 et 29 août 1905, les *Hérétiques*, tragédie lyrique de M. A.-F. Hérold, le poète de *Prométhée*, et Charles Levadé, un de nos jeunes compositeurs, premier Grand Prix de Rome, feront revivre aux yeux des nombreux spectateurs un magnifique épisode de l'histoire du Languedoc.

Grâce au concours désintéressé de M. Valentin Duc, le ténor à la voix puissante, le triomphant Renaud des représentations d'*Armide* ; au zèle de M. Jean Nussy-Verdié, le jeune et distingué chef d'orchestre ; au dévouement et désintéressement des choristes et collaborateurs biterrois, les représentations des *Hérétiques* ajouteront un fleuron à la couronne artistique que la ville de Béziers doit à M. Castelbon de Beauxhostes, le promoteur et le créateur du Théâtre des Arènes de Béziers.

***

Nous sommes heureux également d'annoncer l'apparition prochaine, chez Albin Michel d'un nouveau roman de notre

compatriote et ami, Paul Guiraud. *Pomprune* est le premier volume d'une série intitulée : *Nos Hommes publics*. Il a obtenu un vif succès au *Gil-Blas,* où il a été publié en feuilleton. L'action de ce roman s'ouvre à la veille de l'année terrible et se déroule au milieu des angoissantes crises politiques et sociales que nous avons traversées depuis. Les pénétrantes facultés d'analyse de notre confrère se sont données pleine carrière dans l'étude de l'évolution du caractère de son héros. Nous reviendrons sur cette œuvre qui retrouvera, agrandi et élargi, le public qui l'a déjà lu. Sans doute aussi, nous aurons à en discuter certaines conclusions. Mais on ne discute que ce qui en vaut la peine. Cette œuvre originale et fortement documentée est de celles qui commandent l'attention et qu'on doit lire, parce que très moderne féconde en idées et en impressions nouvelles et éminemment suggestive.

X.

LES LIVRES

Le Double Destin, par Charles Boudon. — 1905. — Paris. Vanier-Messein.

Il n'est pas besoin de présenter M. Charles Boudon aux lecteurs de la *Revue du Midi;* son talent poétique est déjà connu d'eux. Le *Double Destin*, qui vient de paraître, confirme les promesses de *Croquis de Songes.* C'est la même jeunesse jaillissante, avec en plus un sérieux qui s'approfondit et parfois se mélancolise :

Tu te souviens ?... La nuit, à l'heure des adieux,
Sur la place où sonnaient nos pas dolents et graves,
Comme les Fleuves blancs étaient mystérieux
Dans cette majesté nocturne...
Tu te souviens sans doute, et tu souris peut-être.
Hélas, ces jeunes temps ne peuvent plus renaître,
Et plus ne songerons sous la blancheur des Dieux !...

Vous avez sans doute deviné déjà, ô Nimois, quels sont ces Dieux, les Fleuves Blancs de la Fontaine Pradier. Et c'est ainsi que les joies et les tristesses du poète ont pour nous, ses compatriotes, un prix spécial, liées qu'elles sont aux spectacles qui ont éveillé en nos âmes des émotions analogues. J'aime, en ce sens, sa grande pièce le *Poème d'Alès*, où il chante les diverses époques de la gloire d'Alais, sa ville natale : Évocation gallo-romaine, « Peuple vaincu qui fuit et peuple qui s'avance ». Rêve médiéval, « Longs sentiers de prière aux retraites ombreuses. — Mains jointes vers le ciel par les âmes peureuses... ». Apparition de la Renaissance païenne où « les filles ont des yeux aigus comme des flèches ». Puis brusquement « Temps de guerre

civile. Et voici Cavalier — débouchant à cheval d'un sauvage sentier ». Et enfin d'autres tristesses « Je vous vois qui là-bas dressez la guillotine... », ou encore « Passez,pauvre conscrits levés par Bonaparte », jusqu'au finale plein d'une beauté sereine « le Dieu Gardon, farouche et bleu, dort sous les saules » qui fait rêver le poète à un avenir de joie et de concorde, où tout serait bonheur. « Alès, ô vieille ville en fine forme d'aile ! »

Le seul moyen de faire connaître à sa valeur un poète est de le citer. On m'excusera donc de reproduire un court morceau auquel j'attache un prix particulier :

L'INVENTEUR

Oh ! le premier poète et le chantre inhabile
De sa lyre d'enfant dont l'âme vagissait
Oh ! le chantre guerrier dont l'hymne bondissait
Et qui rythmait l'assaut de la première ville !

Oh ! le premier sculpteur et son ciseau de bois
Taillant quelque dieu noir dans la branche du chêne,
Et celui qui peignit le premier une plaine,
Une montagne sombre ou la face des rois !

Dans l'Attique écouter le premier cris des flûtes,
Un sifflet de berger sur l'Hymette endormi ;
Voir ces premiers héros victimes de l'oubli,
Qui moururent sans gloire après de telles luttes !

C'est le songe que fait un artiste croyant,
Pour qui l'Art fut le premier pas de la science,
Et pour qui le Trouvère obscur et sa démence
Dans les temps primitifs fut le premier savant !

On voit que le talent de M. Charles Boudon est fait de pensée grave et de forme harmonieuse. Il s'apparente aux poètes dont il aime à attacher, comme des fleurs, quelques vers au front de ses strophes, au tendre Charles Guérin, au sonore Joachim Gasquet, à Lafage et à Larguier, aussi aux grands aînés disparus, Vigny et Baude-

laire. Beaucoup de ses vers ne sont pas indignes d'être prononcés après ceux de ces derniers demi-dieux. D'autres suivront qui seront plus beaux encore. M. Charles Boudon est jeune vraiment; il n'a qu'à se défier un peu de ses qualités, de sa verve aisée et de sa facilité mélodieuse : quand un poète est vraiment poète, ce qui est son cas, il doit tendre à l'exquis ou au profond. C'est la récompense des fils d'Apollon qu'un petit volume, quelquefois un sonnet, peut-être un vers (reste-t-il plus d'un vers de Sainte-Beuve par exemple ?) suffit à ombrager un front « des belles palmes toujours vertes, – qui gardent les fronts de vieillir », comme disait le vieux Malherbe.

*
* *

Flaubert, son hérédité, son milieu, sa méthode, par René Dumesnil. — Lecène, 1905.

On a beaucoup écrit sur Flaubert. La bibliographie que dresse M. Dumesnil à la fin de son étude contient près de 80 travaux, et elle n'est pas complète ; je n'y vois par exemple ni les *Artistes Littéraires* de Maurice Spronck, ni aucun article de l'*Ermitage* et du *Mercure de France*. Elle n'est surtout pas définitive, et longtemps encore on écrira sur l'auteur de *Salammbô*. Ce n'est que justice. Le livre de M. René Dumesnil est une contribution à la littérature flaubertique. Et ce mot « contribution », qui aujourd'hui est employé au hasard, a un sens très précis, et ici mérité, d'apport de documents nouveaux. On ne pourra plus désormais écrire sur Flaubert sans citer M. Dumesnil. C'est un moyen comme un autre de passer à la postérité. Tant qu'il y aura des gens pour admirer la *Tentation de saint Antoine*, il y en aura pour être reconnaissant envers le monographe à qui l'on doit la démonstration que le grand écrivain n'était pas épileptique mais seulement névropathe.

* *
*

Le même problème, par Jacques Doez. Vic et Amat 1905.

Voici un roman qui sort de l'ordinaire, en bien et peut-être aussi en autre chose. Commençons par l'autre chose. Le livre est assurément l'œuvre d'un débutant, encore mal habile à filer une intrigue, à combiner des péripéties, à flatter les goûts inévitables des lecteurs moyens. Dès la première page. le mot *Préface*, suivi de la parenthèse un peu naïve *Prière instante de lire cette préface* prouve que nous ne sommes pas en face d'un professionnel. Et mille fois tant mieux car nous commençons à en avoir assez des professionnels, vieux routiers et jeunes roublards ! M. Jacques Doez a pour lui mieux que cette banale habileté qui est à la portée de tous les feuilletonistes. Il pense et fait penser. Son livre, qui met en scène le monde des mineurs, non pas tel qu'aujourd'hui, mais tel que demain ou après-demain, quand l'État aura mis la main sur la grande industrie et transformé tous ces ouvriers en demi fonctionnaires, ce livre est mieux que l'œuvre d'un « gendelettre », c'est celle d'un ingénieur pour qui les scènes qui y sont peintes et les questions qui y sont traitées, n'ont pas de secret. Il est si rare de trouver un livre écrit par un homme compétent, qu'on pardonne tout le reste quand ce bonheur vous échoit. J'ajoute que le livre est *bien* écrit, avec même une recherche de style inattendue chez un homme pour qui les problèmes pratiques sont au premier plan. Tout cela forme, en vérité, un ensemble de prix, et le livre de M. Jacques Doez mérite l'attention de tous les lecteurs sérieux.

* *
*

Propos Littéraires, troisième série, par Émile Faguet. Paris 1905, Lecône.

De l'énorme quantité d'essais littéraires qu'enfante sa plume féconde, M. Émile Faguet, tous les cinq ou six ans prélève les plus judicieux ou savoureux pour en faire une série de *Propos*, , et voilà comment un troisième volume

d'iceux, vient de paraître consacré presque en entier à des contemporains. Il y a là de très intéressantes pages, sur Renan par exemple, et d'autres qui le sont moins, de par le quelconquisme des auteurs traités, comme celles sur M. Muhlfeld ; je n'ai jamais compris la petite réputation que s'était taillée cet habile homme dont la seule inhabileté fut de mourir prématurément avant d'avoir pu récolter le fruit de longues, patientes et savantes semailles. Son nom toutefois mérite d'être retenu, non pas certes à cause des qualités extraordinaires de la *Carrière d'André Tourrette* ou autres romans en grisailles, mais pour certaines singularités dont une me revient à l'esprit. Ayant à apprécier un livre d'Hugues Rebell intitulé *l'Union des trois aristocraties*, il avait cherché trois noms dignes de personnifier ces trois puissances, et il avait trouvé, pour l'aristocratie du sang M. le duc d'Orléans, ce qui s'admet, pour l'aristocratie de l'or M. Lebaudy, ce qui est déjà surprenant, mais ce qui peut se comprendre, M. Muhlfeld n'ayant pas voulu attirer l'attention sur les gros sacs de quelques-uns de ses coreligionnaires, et enfin pour l'aristocratie du génie, M. Ledrain ! L'historiette est authentique. M. Faguet ne la rappelle pas, mais il en dit d'autres non moins savoureuses sur une foule de célébrités du jour (du jour de 1892 ou 1898 déjà crépusculaire). N'importe, il y a telles pages sur Anatole France, ou sur Loti, ou sur Tolstoï qui sont de tout premier ordre. Le livre est à garder comme tout ce qui vient de M. Faguet. Je me réjouis déjà à l'idée du régal que sera le recueil qu'il finira bien par donner sur les Reconstitutions d'amours de littérateurs...

*
* *

Le Parsisme par Victor Henry, professeur de grammaire comparée des langues indo-européennes à la Sorbonne Dujarrie 1905.

Il n'y a peut-être pas de religion qui ait connu plus de décadence après plus de grandeur que le parsisme. Avoir été le culte national du plus puissant empire qu'ait connu l'Asie antique, avoir assis sa gloire sur les plus vénérables Panthéons, ceux d'Egypte (Cambyse tua de sa main le bœuf

Apis) comme ceux de Chaldée (Phraorte enchaîna, non pour mille ans mais pour toujours, Zohak et ses serpents), avoir failli lors de l'empire romain l'emporter sur le Christianisme lui-même (les bas reliefs de Mithra sont plus répandus que les images de Jésus, au IIe siècle) et n'avoir plus que quelques milliers de sectateurs, cent mille tout au plus, le spectacle est vraiment mélancolique. Même en Perse où jadis les rois Sassanides persécutèrent si cruellement au nom d'Ormuz les communautés chrétiennes, celles-ci l'emportent aujourd'hui sur les derniers fidèles du Dieu national; les seuls nestoriens du Kurdistan — et que sont ces pauvres nestoriens dans l'immense chrétienté ? — sont sept fois plus nombreux que les parsis de la Perse. Ici peut-être dira-t-on que le sort du polythéisme antique est plus pitoyable encore. Je ne sais si toutefois ce qui survit de l'ancien héllénisme au fond de notre religion n'est pas suffisant pour affirmer son âme persistante, et s'il n'est pas meilleur, au surplus, pour un culte, de se transformer complètement que de poursuivre une vie misérable comme celle des derniers groupes parsis.

Le parsisme, pourtant n'aurait pas été indigne d'être ce qu'il faillit devenir, la religion du monde civilisé ; aujourd'hui encore il mérite les études approfondies comme celle que lui consacre M. Victor Henry, et les sympathies respectueuses qui continuent à l'entourer. Il n'est pas de religion plus soucieuse de pureté physique et morale, plus enflammée du désir de lutter héroïquement, presque désespérément contre le mal. Qui sait même si dans notre religion à nous il n'y a pas plus de parsisme qu'on ne croit ? Le vieil Iran nous aurait-il donné seulement le mot et l'idée du Paradis, que le don aurait son prix. Et qui sait encore s'il n'a pas fait d'autre cadeaux divins à telle vieille religion qui, par orgueil, s'est bien gardé de nous le dire ? Il semble que c'est à lui qu'Israël a emprunté, par exemple, l'idée de la résurrection des corps. Bien plus, pendant longtemps on a vécu, grâce aux juifs, sur cette croyance que la race sémitique était seule capable de concevoir le monothéisme. Or la vieille religion de Zoroastre nous prouve que la race indo-européenne était d'elle-même arrivée à la même conception, et peut-être bien avant la

sémitique. Il serait piquant que le Javeh des juifs fut un reflet du Jao des japhétiques. Mais la première page de la Genèse — l'Eden, l'arbre de vie, le serpent, la chute — n'a-t-elle pas un caractère iranien très accentué ? M. Henry n'indique pas ceci parce que son esprit rigoureux et précis se refuse d'avance aux hypothèses, mais nous pouvons bien ne pas imiter sa réserve. Or cette remarque sur le caractère iranien des premiers chapitres de la Genèse ouvre d'étranges perspectives. Il faut en conclure que les relations entre l'Iran et la Chaldée sont bien antérieures au temps où on peut les saisir historiquement. C'est sûrement à la fin de l'Empire ninivite, sous les Sargorites, que le monde médo-perse entre en pleine lumière ; on reconnaît à ce moment là des noms perses, notamment le fameux Déjocès (Dayakhu) dans les inscriptions cunéiformes ; l'Holopherne du livre de Judith, dont le nom est si caractéristique, a pu être un condottière iranien à la solde d'Assurbanipal que l'écrivain juif appelle Nabuchodonosor. Mais bien avant le livre de Judith et le livre de Tobie où l'influence perse est évidente, la vieille Genèse prouve que la Chaldée était en relations suivies avec l'Iran. Peut-être les découvertes que l'on fait actuellement sur le règne d'Hammourabi nous apporteront-elles quelque lumière.

Il ne serait pas impossible, en fin de compte, que la civilisation de la Mésopotamie, qu'on a crue jusqu'ici semitique, fut d'origine iranienne, et que l'influence araméenne n'ait pris le dessus qu'à la suite du remous qui suivit l'invasion d'Elam. C'est ainsi que pourrait s'expliquer la présence de vieux mythes iraniens dans le petit groupe des hébreux primitifs qui quitta le bas Euphrate peu avant l'invasion, puisque Chodorlahomor, quelques années après, devait les joindre dans la région de la mer Morte. Plus tard, chez les descendants d'ailleurs fort mêlés de ces premiers Hébreux, il y eut, à l'époque de la Captivité de Babylone, un second apport d'idées et de croyances iraniennes, celui-ci tout à fait évident puisque les Perses étaient depuis un siècle en pleine lumière, et qu'il y avait déjà des colonies juives dans leurs propres villes (la scène de Tobie est à Ragès). C'est à propos de cette lointaine et mystérieuse racine Perse de notre propre religion que M. Henry dit fort

justement : « Il ne faut pas se targuer d'une foi plus jalouse ou plus ombrageuse que le christianisme primitif qui s'est fait un titre de consécration et de gloire de prosterner la sagesse des Mages devant le berceau de son Enfant-Dieu. »

ANTONIN LEPIEUX.

TABLE PAR SUJETS TRAITÉS

SOCIOLOGIE

HISTOIRE LOCALE

HISTOIRE GÉNÉRALE

LITTÉRATURE

POÉSIE

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

L'Administrateur-Gérant : Théophile Gervais.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine.